

INSTITUT COPPET

GERMAINE DE STAËL

---

SÉLECTION D'ÉCRITS



ÉCRITS DE GERMAINE DE STAËL

ÉDITION. Benoît Malbranque

CONCEPTION. Clélia Mousquès

\*\*\*

Corinne ou l'Italie  
De la littérature  
Delphine  
De l'Allemagne  
Considérations sur la Révolution française

—

De l'influence des passions  
Des circonstances actuelles  
Dix années d'exil

—

Lettres sur Jean-Jacques Rousseau  
Réflexions sur le procès de la Reine  
Réflexions sur la paix  
Réflexions sur la paix intérieure  
Le Mannequin  
Écrits sur l'esclavage

INSTITUT COPPET  
[www.institutcoppet.org](http://www.institutcoppet.org)

*Président.* Mathieu LAINE. *Responsable éditions.* Benoît MALBRANQUE

L'Institut Coppet est une association loi 1901 dont la mission est de participer, par un travail pédagogique, éducatif, culturel et intellectuel, à la renaissance et à la réhabilitation de la tradition libérale française, et à la promotion des valeurs de liberté, de propriété, de responsabilité et de libre marché.

En quelques chiffres : 16<sup>e</sup> année d'activité. — 260 livres parus [vendus à prix coûtant, et gratuits en numérique] — Plus de 3 000 textes disponibles en ligne. — 150 vidéos.

Réalisations notables : Œuvres complètes de G. de Molinari (24 volumes). — Petits classiques du libre-échange (6 livres). — Outils bibliographiques et archives inédites en ligne. — Documentaires vidéo dans les demeures historiques des auteurs libéraux français. — Écrits de Ludwig von Mises (14 titres).

GERMAINE DE STAËL

SÉLECTION  
D'ÉCRITS

(1788-1818)

*Préface*  
*par Benoît Malbranche*

Institut Coppet  
2026



## *Préface*

Tout au long d'une carrière riche en épreuves personnelles mais surtout en chefs-d'œuvre, G. de Staël aura défendu un libéralisme aux dimensions singulières. Pensé pour les siècles démocratiques, il n'est pourtant pas en harmonie avec les aspirations matérialistes du commun des hommes ; il repose sur une conception de l'être humain comme personne sentante plus encore qu'agissante.

Necker lui-même avait défendu d'admirables réformes du pouvoir, qu'il aurait voulu voir décentralisé, divisé, transparent. Mais réduit, tout simplement, l'aurait-il été ? Necker ne se laissait-il pas emporter par son imagination et ses sentiments à rêver une intervention tutélaire de l'administration dans le commerce des grains en particulier, quoique les effets n'en furent ni brillants ni fort doux ?

En politique, Germaine de Staël aussi s'est faite la porte-parole des institutions anglaises. Évidemment, ç'aurait été un progrès que leur l'instauration en France, lente et prudente, pour clore l'Ancien régime sans ouvrir des abîmes. Les personnes auraient été protégées par un système judiciaire solide et susceptible de s'éclairer par l'opinion publique. La nation aurait participé à la conduite de ses affaires, y compris localement. La censure des livres, les lettres de cachet, n'auraient plus fait la honte de la France.

Peut-être que le nouveau règne de la démocratie n'aurait pas été une ère de bonheur sans nuances.

Germaine de Staël est enthousiaste et optimiste, mais elle n'est pas naïve. Sans apporter toujours pleine satisfaction, la démocratie est pourtant dans l'ordre et sera un progrès. L'instruction et l'usage des institutions représentatives donneront d'ailleurs à terme aux Français les mœurs de la liberté.

Beaucoup de chemin assurément avait été parcouru depuis les lettres sur Rousseau et le procès de la Reine, qui peuvent être appelées sentimentales, jusqu'aux *Considérations sur les principaux évènements de la Révolution française* qui sont davantage un effort de la raison. Le grand projet de Germaine de Staël aura été de réconcilier l'un et l'autre, comme les savants allemands l'y engageaient. Que sa tentative ait ou non réussi, qu'elle réussisse un jour, toujours est-il que G. de Staël aura prouvé par son exemple que la pitié et le zèle peuvent tout aussi bien inspirer une défense de la liberté que l'anti-libéralisme que plus habituellement on leur associe. Le socialisme n'a pas le monopole du cœur, et quand il dégrade l'être humain et nie sa personnalité il mérite de révolter. La femme qu'était Germaine de Staël ne rêvait pas l'humanité amoindrie ou dirigée. Elle a eu le sens de la valeur esthétique de la liberté et a même contribué à son expression. C'est l'un de ses meilleurs titres de gloire.

Benoît Malbranque  
Institut Coppet

## SÉLECTION D'ÉCRITS

---

*Lettres sur Jean-Jacques Rousseau*

9

*Réflexions sur le procès de la Reine*

87

*Réflexions sur la paix*

113

*Réflexions sur la paix intérieure*

155

*Le Mannequin*

213

*Écrits sur l'esclavage*

251



# Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau

(1788)

## AVERTISSEMENT POUR LA SECONDE ÉDITION (1798)

On m'a demandé de faire une nouvelle édition de cet ouvrage, je n'y ai changé que quelques mots ; sans doute il restera beaucoup de négligences dans un livre écrit à dix-huit ans ; mais il m'importait de constater, en réimprimant ces lettres telles qu'elles étaient il y a dix ans, qu'avant la Révolution j'étais enthousiaste de toutes les idées politiques qui doivent fonder la République en France. Il faut, je le pense, persister dans l'amour de la liberté, malgré les sacrifices cruels qu'elle a coûtés ; mais on a besoin de prouver que l'on exprimait ce sentiment à l'époque où il était inspiré par l'humanité la plus pure et la plus courageuse. En relisant cet écrit dont plusieurs années, dont un siècle révolutionnaire me séparent, je me suis senti pénétrée d'une profonde mélancolie ; j'éprouvais avec toute l'énergie de la jeunesse ce qu'un long âge amène de regrets et de souvenirs. Combien d'amis immolés ! Combien d'ennemis nouveaux qui prononcent avec l'accent de la haine un nom qui leur était alors inconnu ! En se retraçant huit années de révolution, que de pensées, que de sentiments trompent sur la durée

de la vie ! Ainsi, lorsque le voyageur en Suisse fixe quelques instants ses regards sur le fleuve immense qui se précipite du haut des rochers de Schaffouse, il perd la mesure du temps, il contemple à la fois le mouvement et l'éternité des flots sans cesse renouvelés et des flots sans cesse engloutis, une direction toujours la même, une impulsion toujours aveugle ; son âme s'engourdit à force de sentir, et il s'éloigne de ce spectacle, accablé par une exertion trop grande et trop rapide de ses facultés morales.

Heureux cependant encore celui qui n'éprouve pas la seule douleur contre laquelle la nature n'a point préparé de remède, le remords ; et qui, certain de n'avoir jamais ni fait de mal, ni laissé échapper par crainte ou par inertie l'occasion de quelque bien, trouve en lui-même un dernier asile où l'indépendance de sa pensée survit du moins à la perte de son bonheur !

#### PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION (1788)

Je ne connais point d'éloge de Rousseau ; j'ai senti le besoin de voir mon admiration exprimée. J'aurais souhaité sans doute qu'un autre eût peint ce que j'éprouve ; mais j'ai goûté quelque plaisir encore en me retraçant à moi-même le souvenir et l'impression de mon enthousiasme. J'ai pensé que si les hommes de génie ne pouvaient être jugés que par un petit nombre d'esprits supérieurs, ils devaient accepter tous les tributs de reconnaissance. Les ouvrages qui ont pour but le bonheur du genre humain placent leurs auteurs au rang de ceux que

leurs actions immortalisent : et quand on n'a pas vécu de leur temps, on peut être impatient de s'acquitter envers leur ombre, et de déposer sur leur tombe l'hommage que le sentiment de sa faiblesse même ne doit pas empêcher d'offrir.

Peut-être ceux dont l'indulgence daignera présager quelque talent en moi, me reprocheront-ils de m'être hâtée de traiter un sujet au-dessus même des forces que je pouvais espérer un jour. Mais qui sait si le temps ne nous ôte pas plus qu'il ne nous donne ? qui oserait prévoir les progrès de son esprit ? comment consentir à s'attendre, et renvoyer à l'époque d'un avenir incertain, l'expression d'un sentiment qui nous presse ? Le temps détrompe des illusions, mais il porte quelquefois atteinte à la vérité même, et sa main destructive ne s'arrête pas toujours à l'erreur. N'est-ce pas aussi dans la jeunesse qu'on doit à Rousseau le plus de reconnaissance ? Celui qui a su faire une passion de la vertu, qui a consacré l'éloquence à la morale, et persuadé par l'enthousiasme, s'est servi des qualités et des défauts mêmes de cet âge, pour s'en rendre à jamais le maître.

## LETTRE PREMIÈRE

*Du style de Rousseau, et de ses premiers discours sur les sciences, l'inégalité des conditions et le danger des spectacles.*

C'est à l'âge de quarante ans que Rousseau composa son premier ouvrage ; il fallait que son cœur et son esprit fussent calmés, pour qu'il pût se consacrer au travail ; et tandis que la plupart des hommes ont besoin de saisir cette première flamme de la jeunesse, pour suppléer à la véritable chaleur, l'âme de Rousseau était consumée par un feu qui le dévora longtemps avant de l'éclairer : des idées sans nombre le dominaient tour à tour, il n'en pouvait suivre aucune, parce qu'elles l'entraînaient toutes également. Il appartenait trop aux objets extérieurs pour rentrer en lui-même ; il sentait trop pour penser ; il ne savait pas vivre et réfléchir à la fois. Rousseau s'est donc voué à la méditation, quand les événements de la vie ont eu moins d'empire sur lui, et lorsque son âme, sans objet de passion, a pu s'enflammer toute entière pour des idées et des sentiments abstraits. Il ne travaillait ni avec rapidité, ni avec facilité : mais c'était parce qu'il lui fallait, pour choisir entre toutes ses pensées, le temps et les efforts que les hommes médiocres emploient à tâcher d'en avoir : d'ailleurs, ses sentiments sont si profonds, ses idées si vastes, qu'on souhaite à son génie cette marche auguste et lente : le débrouillement du chaos, la création du monde,

se peint à la pensée comme l'ouvrage d'une longue suite d'années, et la puissance de son auteur n'en paraît que plus imposante.

Le premier sujet que Rousseau a traité, c'est la question sur l'utilité des sciences et des arts. L'opinion qu'il a soutenue est certainement paradoxale ; mais elle est d'accord avec ses idées habituelles, et tous les ouvrages qu'il a donnés depuis sont comme le développement du système dont ce discours est le premier germe. On trouve dans tous ses écrits la passion de la nature, et la haine pour ce que les hommes y ont ajouté : il semble que pour s'expliquer le mélange du bien et du mal, il l'avait ainsi distribué. Il voulait ramener les hommes à une sorte d'état, dont l'âge d'or de la fable donne seul l'idée, également éloigné des inconvénients de la barbarie et de ceux de la civilisation. Ce projet sans doute est une chimère : mais les alchimistes, en cherchant la pierre philosophale, ont découvert des secrets vraiment utiles. Rousseau, de même, en s'efforçant d'atteindre à la connaissance de la félicité parfaite, a trouvé sur sa route plusieurs vérités importantes. Peut-être, en s'occupant de la question sur l'utilité des sciences et des arts, n'a-t-il pas assez observé tous les côtés de l'objet qu'il traitait ; peut-être a-t-il trop souvent lié les arts aux sciences, tandis que les effets des uns et des autres diffèrent entièrement ; peut-être, en parlant de la décadence des empires, suite naturelle des révolutions politiques, a-t-il eu tort de regarder le progrès des sciences comme une cause, tandis qu'il n'était qu'un événement contemporain ; peut-être n'a-t-il

pas assez distingué dans ce discours la félicité des hommes de la prospérité des empires ; car quand il serait vrai que l'étude des connaissances aurait distrait les peuples guerriers de la passion des armes, le bonheur du genre humain n'y aurait pas perdu : peut-être enfin, avant de décider cette question, fallait-il mieux balancer les inconvénients et les avantages des deux partis : c'est la seule manière de parvenir à la vérité. Les idées morales ne sont jamais assez précises pour ne pas offrir des ressources à la controverse : le bien et le mal se trouvent partout ; et celui qui ne se servirait pas de la faculté de comparer et d'additionner, pour ainsi dire, l'un et l'autre, se tromperait, ou resterait sans cesse dans l'incertitude. C'est à la raison plutôt qu'à l'éloquence qu'il appartient de concilier des opinions contraires : l'esprit montre une puissance plus grande lorsqu'il sait se retenir, se transporter d'une idée à l'autre. Mais il me semble que l'âme n'a toute sa force qu'en s'abandonnant, et je ne connais qu'un homme qui ait su joindre la chaleur à la modération, soutenir avec éloquence des opinions également éloignées de tous les extrêmes, et faire éprouver pour la raison la passion qu'on n'avait jusqu'alors inspirée que pour les systèmes.

Le second discours de Rousseau traite de l'origine de l'inégalité des conditions : c'est peut-être de tous ses ouvrages celui où il a mis le plus d'idées. C'est un grand effort du génie de se reporter ainsi aux simples combinaisons de l'instinct naturel. Les hommes ordinaires ne conçoivent pas ce qui est au-dessus ni au-dessous d'eux ; ils restent fixés à leur

horizon. On voit à chaque page combien Rousseau regrette la vie sauvage : il avait son genre de misanthropie ; ce n'était pas les hommes, mais leurs institutions qu'il haïssait : il voulait prouver que tout était bien en sortant des mains du Créateur ; mais peut-être devait-il avouer que cette ardeur de connaître et de savoir était aussi un sentiment naturel, don du ciel, comme toutes les autres facultés des hommes ; servant à son bonheur lorsqu'elles sont exercées ; le poursuivant douloureusement quand elles sont condamnées au repos : c'est en vain qu'après avoir tout connu, tout senti, tout éprouvé, il s'écrie : « N'allez pas plus avant ; je reviens, et je n'ai rien vu qui valût la peine du voyage. » Chaque homme veut être à son tour détrompé, et jamais les désirs ne furent calmés par l'expérience des autres. Il est remarquable qu'un des hommes les plus sensibles et les plus distingués par ses connaissances et son génie, ait voulu réduire l'esprit et le cœur humain à un état presque semblable à l'abrutissement ; mais c'est qu'il avait senti plus qu'un autre toutes les peines que ces avantages, portés à l'excès, peuvent faire éprouver. C'est peut-être aux dépens du bonheur qu'on obtient ces succès extraordinaires, dus à des talents sublimes. La nature, épuisée par ces superbes dons, refuse souvent aux grands hommes les qualités qui peuvent rendre heureux. Qu'il est cruel de leur accorder avec tant de peine, de leur envier avec tant de fureur cette gloire, seule jouissance qu'il soit peut-être en leur pouvoir de goûter !

Mais avec quelle finesse Rousseau suit les progrès des idées des hommes ! comme il inspire de l'admiration pour les premiers pas de l'esprit humain, et de l'étonnement pour le concours de circonstances qui put les lui faire commencer ! comme il trace la route de la pensée, compose son histoire, et fait un effort d'imagination intellectuelle, de création abstraite au-dessus de toutes les inventions d'événements et d'images dont les poètes nous ont donné l'idée ! comme il sait, au milieu de ces systèmes, exagérés peut-être, inspirer de justes sentiments de haine pour le vice, et d'amour pour la vertu ! Il est vrai, ses idées positives ne montrent pas, comme celles de Montesquieu, à la fois le mal et le remède, le but et les moyens ; il ne se charge pas d'apprendre à exécuter sa pensée ; mais il agit sur l'âme, et remonte ainsi plus haut à la première source. On a souvent vanté la perfection du style de Rousseau ; je ne sais pas si c'est là précisément l'éloge qu'il faut lui donner : la perfection semble consister plus encore dans l'absence des défauts, que dans l'existence de grandes beautés, dans la mesure, que dans l'abandon, dans ce qu'on est toujours, que dans ce qu'on se montre quelquefois ; enfin la perfection donne l'idée de la proportion plutôt que de la grandeur. Mais Rousseau s'élève et s'abaisse tour à tour ; il est tantôt au-dessous, tantôt au-dessus de la perfection même ; il rassemble toute sa chaleur dans un centre, et réunit pour brûler, tous les rayons, qui n'eussent fait qu'éclairer, s'ils étaient restés épars. Cependant Rousseau joignait à la chaleur et au génie, ce qu'on appelle pré-

cisement de l'esprit, cette faculté de saisir des rapports fins et éloignés, qui, sans reculer les bornes de la pensée, trace de nouvelles routes dans les pays qu'elle a déjà parcourus ; qui, sans donner du mouvement au style, l'anime cependant par des contrastes et des oppositions. Rousseau remplit souvent, par des pensées ingénieuses, les intervalles de son éloquence, et retient ainsi toujours l'attention et l'intérêt des lecteurs. Une grande propriété de termes, une simplicité remarquable dans la construction grammaticale de sa phrase, donnent à son style une clarté parfaite : son expression rend fidèlement sa pensée ; mais le charme de son expression, c'est à son âme qu'il le doit. M. de Buffon colore son style par son imagination ; Rousseau l'anime par son caractère : l'un choisit les expressions, elles échappent à l'autre. L'éloquence de M. de Buffon ne peut appartenir qu'à un homme de génie ; la passion pourrait élever à celle de Rousseau. Mais quel plus bel éloge peut-on lui donner, que de lui trouver, presque toujours et sur tant de sujets, la chaleur que le transport de l'amour, de la haine, ou d'autres passions, peuvent inspirer une fois dans la vie à celui qui les ressent ? Son style n'est pas continuellement harmonieux ; mais dans les morceaux inspirés par son âme, on trouve, non cette harmonie imitative dont les poètes ont fait usage, non cette suite de mots sonores, qui plairaient à ceux même qui n'en comprendraient pas le sens ; mais, s'il est permis de le dire, une sorte d'harmonie naturelle, accent de la passion, et s'accordant avec elle, comme un air parfait avec les

paroles qu'il exprime. Il a le tort de se servir souvent d'expressions de mauvais goût ; mais on voit au moins, par l'affectation avec laquelle il les emploie, qu'il connaît bien les critiques qu'on peut en faire : il se pique de forcer ses lecteurs à les approuver ; et peut-être aussi que par une sorte d'esprit républicain, il ne veut point reconnaître qu'il existe des termes bas ou relevés, des rangs même entre les mots ; mais s'il hasarde des expressions que le goût rejetterait, comme il a su se le concilier par des morceaux entiers, parfaits sous tous les rapports, celui qui s'affranchit des règles, après avoir su si bien s'y soumettre, prouve au moins qu'il ne les blâme pas par impuissance de les suivre.

Un des discours de Rousseau qui m'a le plus frappée, c'est sa lettre contre l'établissement des spectacles à Genève. Il y a une réunion étonnante de moyens de persuasion, la logique et l'éloquence, la passion et la raison. Jamais Rousseau ne s'est montré avec autant de dignité ; l'amour de la patrie, l'enthousiasme de la liberté, l'attachement à la morale, guident et animent sa pensée. La cause qu'il soutient, surtout appliquée à Genève, est parfaitement juste ; tout l'esprit qu'il met quelquefois à soutenir un paradoxe, est consacré dans cet ouvrage à appuyer la vérité ; aucun de ses efforts n'est perdu, aucun de ses mouvements ne porte à faux ; il a toutes les idées que son sujet peut faire naître, toute l'élévation, la chaleur qu'il doit exciter : c'est dans cet ouvrage qu'il établit son opinion sur les avantages qui doivent résulter pour les hommes et les femmes de ne pas se voir souvent en société :

sans doute dans une république cet usage est préférable. L'amour de la patrie est un mobile si puissant, qu'il rend les hommes indifférents, même à ce que nous appelons la gloire : mais dans les pays où le pouvoir de l'opinion affranchit seul de la puissance du maître, les applaudissements et les suffrages des femmes deviennent un motif de plus d'émulation, dont il est important de conserver l'influence. Dans les républiques, il faut que les hommes conservent jusqu'à leurs défauts même ; leur âpreté, leur rudesse fortifient en eux la passion de la liberté. Mais ces mêmes défauts, dans un royaume absolu, rendraient seulement tyrans tous ceux qui pourraient exercer quelque pouvoir. D'ailleurs, je hasarderai de dire, que dans une monarchie, les femmes conservent peut-être plus de sentiment d'indépendance et de fierté que les hommes : la forme des gouvernements ne les atteint point ; leur esclavage toujours domestique est égal dans tous les pays : leur nature n'est donc pas dégradée, même dans les États despotes ; mais les hommes, créés pour la liberté civile, quand ils s'en sont ravis l'usage, se sentent avilis et tombent souvent alors au-dessous d'eux-mêmes. Mais quoique Rousseau ait tâché d'empêcher les femmes de se mêler des affaires publiques, de jouer un rôle éclatant, qu'il a su leur plaie en parlant d'elles ! Ah ! s'il a voulu les priver de quelques droits étrangers à leur sexe, comme il leur a rendu tous ceux qui lui appartiennent à jamais ! S'il a voulu diminuer leur influence sur les délibérations des hommes, comme il a consacré l'empire qu'elles ont sur leur bonheur ! S'il les

a fait descendre d'un trône usurpé, comme il les a replacées sur celui que la nature leur a destiné ! S'il s'indigne contre elles, lorsqu'elles veulent ressembler aux hommes, combien il les adore quand elles se présentent à lui avec les charmes, les faiblesses, les vertus et les torts de leur sexe ! Enfin il croit à l'amour, sa grâce est obtenue ; qu'importe aux femmes que sa raison leur dispute l'empire, quand son cœur leur est soumis ; qu'importe même à celles que la nature a douées d'une âme tendre, qu'on leur ravisse le faux honneur de gouverner celui qu'elles aiment ; non, elles préfèrent de sentir sa supériorité, de l'admirer, de le croire mille fois au-dessus d'elles, de dépendre de lui, parce qu'elles l'adorent ; de se soumettre volontairement, d'abaisser tout à ses pieds, d'en donner elles-mêmes l'exemple, et de ne demander d'autre retour que celui du cœur, dont en aimant, elles se sont rendues dignes. Cependant le seul tort qu'au nom des femmes je reprocherais à Rousseau, c'est d'avoir avancé, dans une note de sa lettre sur les spectacles, qu'elles ne sont jamais capables des ouvrages qu'il faut écrire avec de l'âme ou de la passion. Qu'il leur refuse, s'il le veut, ces vains talents littéraires qui, loin de les faire aimer des hommes, les mettent en lutte avec eux ; qu'il leur refuse cette puissante force de tête, cette profonde faculté d'attention dont les grands génies sont doués, leurs faibles organes s'y opposent ; trop souvent occupées par leurs sentiments et par leur malheur, leur pensée ne peut se fixer sur des méditations étrangères à leur idée dominante ; mais qu'il ne les accuse pas de ne

pouvoir écrire que froidement ; de ne savoir pas même peindre l'amour. C'est par l'âme, par l'âme seule qu'elles sont distinguées ; c'est elle qui donne du mouvement à leur esprit, c'est elle qui leur fait trouver quelque charme dans une destinée, dont les sentiments sont les seuls événements, et les affections les seuls intérêts ; c'est elle qui les identifie au sort de ce qu'elles aiment, et leur compose un bonheur dont l'unique source est la félicité des objets de leur tendresse ; c'est elle enfin qui leur tient lieu d'instruction et d'expérience, et les rend dignes de sentir ce qu'elles sont incapables de juger. Sapho, seule entre toutes les femmes, dit Rousseau, a su faire parler l'amour. Ah ! quand elles rougiraient d'employer ce langage brûlant, signe d'un délire insensé, plutôt que d'une passion profonde, elles sauraient du moins exprimer ce qu'elles éprouvent ; et cet abandon sublime, cette mélancolique douleur, ces sentiments tout-puissants, qui les font vivre et mourir, porteraient peut-être plus avant l'émotion dans le cœur des lecteurs que tous les transports nés de l'imagination exaltée des poètes ou des amants.

## LETTRE II

*D'Héloïse.*

La profondeur des pensées, l'énergie du style, font surtout le mérite et l'éclat des divers discours dont j'ai parlé dans ma lettre précédente ; mais on y trouve aussi des mouvements de sensibilité, qui caractérisent d'avance l'auteur d'*Héloïse*. C'est avec

plaisir que je me livre à me retracer l'effet que cet ouvrage a produit sur moi : je tâcherai surtout de me défendre d'un enthousiasme qu'on pourrait attribuer à la disposition de mon âme plus qu'au talent de l'auteur. L'admiration véritable inspire le désir de faire partager ce qu'on éprouve ; on se modère pour persuader, on ralentit ses pas afin d'être suivi. Je me transporterai donc à quelque distance des impressions que j'ai reçues, et j'écrirai sur *Héloïse*, comme je le ferais, je crois, si le temps avait vieilli mon cœur.

Un roman peut être une peinture des mœurs et des ridicules du moment, ou un jeu de l'imagination, qui rassemble des événements extraordinaires pour captiver l'intérêt de la curiosité, ou une grande idée morale mise en action et rendue dramatique ; c'est dans cette dernière classe qu'il faut mettre *Héloïse*. Il paraît que le but de l'auteur était d'encourager au repentir, par l'exemple de la vertu de Julie, les femmes coupables de la même faute qu'elle. Je commence par admettre toutes les critiques que l'on peut faire sur ce plan. On dira qu'il est dangereux d'intéresser à Julie ; que c'est répandre du charme sur le crime, et que le mal que ce roman peut faire aux jeunes filles encore innocentes, est plus certain que l'utilité dont il pourrait être à celles qui ne le sont plus. Cette critique est vraie. Je voudrais que Rousseau n'eût peint Julie coupable que par la passion de son cœur. Je vais plus loin ; je pense que c'est pour les cœurs purs seuls qu'il faut écrire la morale ; d'abord peut-être perfectionne-t-elle plutôt qu'elle ne change, guide-

t-elle, plutôt qu'elle ne ramène ; mais d'ailleurs quand elle est destinée aux âmes honnêtes, elle peut servir encore à celles qui ont cessé de l'être. Combien on fait rougir d'une grande faute, en peignant les remords et les malheurs que de plus légères doivent causer ! Il me semble aussi que l'indulgence est la seule vertu qu'il est dangereux de prêcher, quoiqu'il soit si utile de la pratiquer. Le crime, considéré abstraitement, doit exciter l'indignation. La pitié ne peut naître que de l'intérêt qu'inspire le coupable ; l'austérité doit être dans la morale, et la bonté dans son application. J'avoue donc, avec les censeurs de Rousseau, que le sujet de Clarisse et de Grandisson est plus moral ; mais la véritable utilité d'un roman est dans son effet bien plus que dans son plan, dans les sentiments qu'il inspire, bien plus que dans les événements qu'il raconte. Pardonnons à Rousseau si, à la fin de cette lecture, on se sent plus animé d'amour pour la vertu, si l'on tient plus à ses devoirs, si les mœurs simples, la bienfaisance, la retraite, ont plus d'attraits pour nous. Cessons de condamner ce roman, si telle est l'impression qu'il laisse dans l'âme. Rousseau lui-même a paru penser que cet ouvrage était dangereux ; il a cru qu'il n'avait écrit en lettres de feu que les amours de Julie ; et que l'image de la vertu, du bonheur tranquille de Madame de Volmar, paraîtrait sans couleur auprès de ces tableaux brûlants. Il s'est trompé ; son talent de peindre se retrouve partout ; et dans ses fictions, comme dans la vérité, les orages des passions et la paix de l'innocence agitent et calment successivement.

C'est un ouvrage de morale que Rousseau a eu intention d'écrire ; il a pris, pour le faire, la forme d'un roman : il a peint le sentiment, qui domine dans ce genre d'ouvrage ; mais s'il est vrai qu'on ne peut émouvoir les hommes sans le ressort d'une passion ; s'il est vrai qu'il en est peu qui s'enflamment par la pensée, et qui s'élèvent par sa puissance à l'enthousiasme de la vertu, sans qu'aucun sentiment étranger à elle ait donné du charme et de la vie à cet amour abstrait de la perfection ; si le langage des anges ne fait plus effet sur les hommes, un ange même ne devrait-il pas y renoncer ? S'il faut, pour ainsi dire, entraîner les hommes à la vertu, si leur imperfection force à recourir, pour les intéresser, à l'éloquence d'une passion, faut-il blâmer Rousseau d'avoir choisi l'amour ? Quel autre eût été plus près de la vertu même ? Serait-ce l'ambition ? toujours la haine et l'envie l'accompagnent ; l'ardeur de la gloire ? ce sentiment n'est pas fait pour tous les hommes, il n'est pas même entendu par ceux qui ne l'ont jamais éprouvé. Quel théâtre et quel talent ne faut-il pas à cette passion ! à qui l'inspirer, si ce n'est à ceux que rien ne peut empêcher de la ressentir ! Que font les livres au petit nombre d'hommes qui devancent l'esprit humain ? Non, l'amour seul pouvait intéresser universellement, remplir tous les cœurs, et se proportionner à leur énergie ; l'amour seul enfin pouvait devenir un mobile aussi puissant qu'utile, lorsque Rousseau le dirigeait.

Peut-être que dans les premiers temps, les hommes ne connaissaient d'autres vertus que celles

qui naissent de l'amour. L'amour peut quelquefois donner toutes celles que la religion et la morale prescrivent. L'origine est moins céleste ; mais il serait possible de s'y méprendre : quand l'objet de son culte est vertueux, bientôt on le devient soi-même ; un suffit pour qu'il y en ait deux. On est vertueux quand on aime ce qu'on doit aimer ; involontairement on fait ce que le devoir ordonne : enfin, cet abandon de soi-même, ce mépris pour tout ce que la vanité fait rechercher, prépare l'âme à la vertu ; lorsque l'amour sera éteint, elle y régnera seule : quand on s'est accoutumé à ne mettre de valeur à soi qu'à cause d'un autre, quand on s'est une fois entièrement détaché de soi, on ne peut plus s'y reprendre, et la piété succède à l'amour. C'est là l'histoire la plus vraisemblable du cœur.

La bienfaisance et l'humanité, la douceur et la bonté, semblent aussi appartenir à l'amour. On s'intéresse aux malheureux ; le cœur est toujours disposé à s'attendrir ; il est comme ces cordes tendues, qu'un souffle fait résonner. L'amant aimé est à la fois étranger à l'envie et indifférent aux injustices des hommes ; leurs défauts ne l'irritent point, parce qu'ils ne le blessent pas ; il les supporte, parce qu'il ne les sent pas : sa pensée est à sa maîtresse ; sa vie est dans son cœur : le mal qu'on lui fait ailleurs, il le pardonne, parce qu'il l'oublie ; il est généreux sans effort. Loin de moi cependant de comparer cette vertu du moment avec la véritable ; loin de moi surtout de lui accorder la même estime. Mais, je le répète encore, puisqu'il faut intéresser l'âme par les sentiments pour fixer l'esprit sur les

pensées, puisqu'il faut mêler la passion à la vertu pour forcer à les écouter toutes deux, est-ce Rousseau qu'il faut blâmer ? et l'imperfection des hommes ne lui faisait-il pas une loi des torts dont on le blâme ?

Je sais qu'on lui reproche d'avoir peint un précepteur qui séduit la pupille qui lui était confiée ; mais j'avouerai que j'ai fait à peine cette réflexion en lisant la *Nouvelle Héloïse*. D'abord il me semble qu'on voit clairement que cette circonstance n'a pas frappé Rousseau lui-même, qu'il l'a prise de l'ancienne Héloïse ; que toute la moralité de son roman est dans l'histoire de Julie, et qu'il n'a songé à peindre Saint-Preux que comme le plus passionné des hommes. Son ouvrage est pour les femmes ; c'est pour elles qu'il est fait ; c'est à elles qu'il peut nuire ou servir. N'est-ce pas d'elles que dépend tout le sort de l'amour ? Je conviens que ce roman pourrait égarer un homme dans la position de Saint-Preux : mais le danger d'un livre est dans l'expression des sentiments qui conviennent à tous les hommes, bien plus que dans le récit d'un concours d'événements qui ne se retrouvant peut-être jamais n'autorisera jamais personne. Saint-Preux n'a point le langage ni les principes d'un corrupteur ; Saint-Preux était rempli de ces idées d'égalité, que l'on retrouve encore en Suisse ; Saint-Preux était du même âge que Julie. Entraînés l'un avec l'autre, ils se rencontraient malgré eux : Saint-Preux n'employait d'autres armes que la vérité et l'amour ; il n'attaquait pas, il se montrait involontairement. Saint-Preux avait aimé avant de vouloir l'être ;

Saint-Preux avait voulu mourir avant de risquer de troubler la vie de ce qu'il aimait ; Saint-Preux combattait sa passion : c'est là la vertu des hommes ; celle des femmes est d'en triompher. Non, l'exemple de Saint-Preux n'est point immoral ; mais celui de Julie pouvait l'être. La situation de Julie se rapproche de toutes celles que le cœur fait naître ; et le tableau de ses torts pouvait être dangereux, si ces remords et la suite de sa vie n'en détruisaient pas l'effet, si dans ce roman la vertu n'était pas peinte en traits aussi ineffaçables que l'amour.

Le tableau d'une passion violente est sans doute dangereux ; mais l'indifférence et la légèreté avec laquelle d'autres auteurs ont traité les principes, supposent bien plus de corruption de mœurs, et y contribuent davantage. Julie coupable insulte moins à la vertu, que celle même qui la conserve sans y mettre de prix, qui n'y manque pas par calcul et l'observe sans l'aimer. Si l'indulgence était réservée à l'excès de la passion, l'exercerait-on souvent ? faudrait-il désespérer du cœur qui l'aurait éprouvé ? Non, son âme égarée pourrait encore retrouver toute son énergie : mais n'attendez rien de celle qui s'est dégoûtée de la vertu, qui s'est corrompue lentement ; tout ce qui arrive par degré est irrémédiable.

Peut-être Rousseau s'est-il laissé aller à l'impulsion de son âme et de son talent : il avait le besoin d'exprimer ce qu'il y a de plus violent au monde, la passion et la vertu en contraste et réunis. Mais voyez comme il a respecté l'amour conjugal ! Peut-être que, suivant le cours habituel de ses pensées,

il a voulu attaquer, par l'exemple des malheurs de Julie et de l'inflexible orgueil de son père, les préjugés et les institutions sociales. Mais comme il révère le lien auquel la nature nous destine ! comme il a voulu prouver qu'il est fait pour rendre heureux, qu'il peut suffire au cœur, lors même qu'il a connu d'autres délices ! Qui oserait se refuser à sa morale ? Est-il étranger aux passions ? méconnaît-il leur empire ? a-t-il acquis le droit de parler aux âmes tendres, et de leur apprendre quels sont les sacrifices qui sont en leur puissance ? Qui oserait répondre qu'ils sont impossibles, lorsque Rousseau nous apprend que la plus passionnée des femmes, que Julie en a été capable ; qu'elle a pu trouver le bonheur dans l'accomplissement de ses devoirs, et ne s'en est plus écartée jusqu'au dernier moment de sa vie ? On se croit dispensé de ressembler aux héroïnes parfaites ; on aurait honte de n'avoir pas même les vertus d'une femme coupable.

Nos usages retiennent les jeunes filles dans les couvents. Il n'est pas même à craindre que ce roman les éloigne des mariages de convenance. Elles ne dépendent jamais d'elles ; tout ce qui les environne s'occupe à défendre leur cœur d'impressions sensibles ; la vertu, et souvent aussi l'ambition de leurs parents veillent sur elles. Les hommes mêmes, bizarres dans leurs principes, attendent qu'elles soient mariées pour leur parler d'amour. Tout change autour d'elles à cette époque ; on ne cherche pas à leur exalter la tête par des sentiments romanesques, mais à leur flétrir le cœur par de froides plaisanteries sur tout ce qu'elles avaient appris à

respecter. C'est alors qu'elles doivent lire *Héloïse* ; elles sentiront d'abord, en lisant les lettres de Saint-Preux, combien ceux qui les environnent sont loin du crime même de les aimer ; elles verront ensuite combien le nœud du mariage est sacré ; elles apprendront à connaître l'importance de ses devoirs, le bonheur qu'ils peuvent donner, lors même que le sentiment ne leur prête point ses charmes. Qui jamais l'a senti plus profondément que Rousseau ? quelle preuve plus frappante pouvait-il en offrir ?

S'il eût peint deux amants que la destinée aurait réunis, dont toute la vie serait composée de jours dont l'attente d'un seul eût autrefois suffi pour embellir un long espace de l'année ; qui, faisant ensemble la route de la vie, seraient indifférents sur les pays qu'ils parcourraient ; qui adoreraient dans leur enfant une image chérie, un être dans lequel leurs âmes se sont réunies, leurs vies se sont confondues ; qui accompliraient tous leurs devoirs comme s'ils cédaient à tous leurs mouvements ; pour qui le charme de la vertu se serait joint à l'attrait de l'amour, la volupté du cœur aux charmes de l'innocence : la piété attacherait encore ces deux époux l'un à l'autre ; ensemble ils remercieraient l'Être Suprême. Le bonheur permet-il d'être athée ? Il est des bienfaits si grands, qu'ils donnent le besoin de la reconnaissance ; il est des bienfaits dont il serait si cruel de ne pas jouir toujours, que le cœur cherche à se reposer sur des espérances sensibles : le hasard est une idée trop aride, qui n'a jamais pu rassurer une âme tendre. Ce ne serait plus, comme autrefois, par un lien secret, inconnu, qu'ils tien-

draient l'un à l'autre ; c'est à la face des hommes, c'est devant Dieu, qu'ils auraient formé ce nœud que rien ne pourrait plus rompre ; leur nom, leurs enfants, leur demeure, tout leur rappellerait leur bonheur, tout leur annoncerait sa durée ; chaque instant ferait naître une nouvelle jouissance. Que de détails de bonheur dans une union intime ! Ah ! si pour nous faire adorer ce lien respectable, Rousseau eût peint une telle union, sa tâche eût été facile ; mais est-ce la vertu qu'il eût prêchée ? est-ce une leçon qu'il eût donnée ? aurait-il été utile aux hommes, en excitant l'envie des malheureux, en n'apprenant aux heureux que ce qu'ils savent ? Non, c'est un plan plus moral qu'il a suivi.

Il a peint une femme mariée malgré elle, ne tenant à son époux que par l'estime, portant au fond du cœur et le souvenir d'un autre bonheur, et l'amour d'un autre objet ; passant sa vie entière, non dans ce tourbillon du monde, qui peut faire oublier et son époux et son amant ; qui ne permet à aucune pensée, à aucun sentiment de dominer en nous ; éteint toutes les passions, et rétablit le calme par la confusion, et le repos par l'agitation ; mais dans une retraite absolue, seule avec M. de Volmar, à la campagne, près de la nature, et disposée par elle à tous les sentiments du cœur qu'elle inspire ou retrace. C'est dans cette situation que Rousseau nous peint Julie, se faisant par la vertu une félicité à elle ; heureuse par le bonheur qu'elle donne à son époux, heureuse par l'éducation qu'elle destine à ses enfants, heureuse par l'effet de son exemple sur ce qui l'entoure, heureuse par les consolations

qu'elle trouve dans sa confiance en son Dieu. C'est un autre bonheur sans doute que celui que je viens de peindre ; il est plus mélancolique ; on peut le goûter et verser encore quelquefois des larmes : mais c'est un bonheur plus fait pour des êtres passagers sur la terre qu'ils habitent, on en jouit, sans le regretter quand on le perd ; c'est un bonheur habituel qu'on possède tout entier, sans que la réflexion ni la crainte ne lui ôtent rien ; un bonheur enfin, dans lequel les âmes pieuses trouvent tous les délices que l'amour promet aux autres : c'est ce sentiment si pur, peint avec tant de charmes, qui rend ce roman moral ; c'est ce sentiment qui en eût fait le plus moral de tous, si Julie nous eût offert en tous temps, non, comme disent les anciens, le spectacle de la vertu aux prises avec le malheur, mais avec la passion, bien plus terrible encore, et si cette vertu pure et sans taches n'eût pas perdu de son charme en ressemblant au repentir.

Je sais aussi que l'impression du tableau de la vie domestique de Madame de Volmar pourrait être détruite par le reproche qu'on lui fait d'avoir consenti à se marier : mais, malheur à celle qui se croirait le courage de ne pas l'imiter ! Les droits, les volontés d'un père peuvent être oubliés loin de lui ; la passion présente efface tous les souvenirs ; mais un père à genoux plaidant lui-même sa cause ; sa puissance, augmentée par sa dépendance volontaire ; son malheur, en opposition avec le nôtre ; la prière, lorsqu'on attendait la force, qui peut résister à ce spectacle ? il suspend l'amour même. Un père qui parle comme un ami, qui émeut à la fois le

cœur et la nature est souverain de l'âme, et peut tout obtenir. Il reste encore à justifier Julie de ne pas avoir avoué sa faute à M. de Volmar. La révéler avant son mariage, c'était tenter un moyen sûr de le rendre impossible ; c'était tromper son père. Après qu'un lien indissoluble l'eut attaché à M. de Volmar, c'était risquer le bonheur de son époux, que de lui faire perdre l'estime qu'il avait pour elle. Je ne sais pas même si le sacrifice de sa délicatesse, au repos d'un autre, n'est pas digne d'une grande admiration ; les vertus qui ne diffèrent pas des vices aux yeux des hommes, sont les plus difficiles à exercer. Se confier dans la pureté de ses intentions ; s'élever au-dessus de l'opinion, n'est-ce pas là le caractère d'un amour désintéressé pour ce qui est bien ? Cependant, comme j'aimerais le mouvement qui porterait à tout avouer ! Je le retrouve avec plaisir dans Julie, et j'applaudis à Rousseau, qui a pensé que ce n'était pas assez d'opposer dans la même personne la réflexion au penchant ; mais qu'il fallait encore que ce fût un autre, que ce fût Claire qui se chargeât de détourner Julie de découvrir sa faute à M. de Volmar, afin que Julie conservât tout le charme de l'abandon et parût plutôt arrêtée, que capable de se retenir. Quelle que soit sur ce point l'opinion générale, au moins il est vrai que quand Rousseau se trompe, c'est presque toujours en s'attachant à une idée morale plutôt qu'à une autre : c'est entre les vertus qu'il choisit ; et la préférence qu'il donne peut seule être attaquée ou défendue.

Mais comment admirer assez l'éloquence et le talent de Rousseau ? Quel ouvrage que ce roman ! quelles idées sur tous les sujets sont éparses dans ce livre ! Il paraît que Rousseau n'avait pas l'imagination qui sait inventer une succession d'événements nouveaux ; mais combien les sentiments et les pensées suppléent à la variété des situations ! Ce n'est plus un roman, ce sont des lettres sur des sujets différents ; on y découvre celui qui doit faire *Émile* et le *Contrat social* : c'est ainsi que les *Lettres Persanes* annoncent *l'Esprit des Lois*. Plusieurs écrivains célèbres ont mis de même dans leur premier ouvrage le germe de tous les autres. On commence par penser surtout, on parcourt tous les objets avant de s'assujettir à un plan, avant de suivre une route : dans la jeunesse, les idées viennent en foule ; on a peut-être dès lors toutes celles qu'on aura, mais elles sont encore confuses : on les met en ordre ensuite, et leur nombre augmente aux yeux des autres ; on les domine, on les soumet à la raison, et leur puissance devient en effet plus grande.

Quelle belle lettre pour et contre le suicide ! quel puissant argument de métaphysique et de pensée ! Celle qui condamne le suicide est inférieur à celle qui le défend, soit que l'horreur naturelle et l'instinct de la conscience fassent la force de cette sage opinion plus que le raisonnement même, soit que Rousseau se sentît né pour être malheureux, et craignît de s'ôter sa dernière ressource en se persuadant lui-même.

Quelle lettre sur le duel ! comme il a combattu ce préjugé en homme d'honneur ! comme il a res-

pecté le courage ! comme il a senti qu'il fallait en être enthousiaste pour avoir le droit de le blâmer, et lui parler à genoux pour pouvoir l'arrêter ! C'est Julie, je le sais, qui écrit cette lettre ; mais c'est le tort de Rousseau, comme auteur de roman, c'est son mérite, comme écrivain penseur, de faire parler toujours Julie comme s'il eût parlé lui-même. Je l'avouerai cependant, souvent je n'aime pas à reconnaître Rousseau dans Julie ; je voudrais y trouver les idées, mais non le caractère d'un homme. La convenance, la modestie d'une femme, d'une femme même coupable, y manquent dans plusieurs lettres : la pudeur survit encore au crime, quand la passion l'a fait commettre. Il me semble aussi que ses sermons continuels à Saint-Preux sont déplacés ; une femme coupable peut encore aimer la vertu ; mais il ne lui est plus permis de la prêcher : c'est avec un sentiment de tristesse et de regret que ce mot doit sortir de sa bouche. Je ne retrancherais rien à la morale de Julie ; mais je voudrais qu'elle se l'adressât à elle-même, et que le spectacle de son repentir fût le seul moyen qu'elle crût avoir le droit d'employer pour ramener son amant à la vertu. Je ne puis supporter le ton de supériorité qu'elle conserve avec Saint-Preux : une femme est au-dessous de son amant quand il l'a rendue coupable : les charmes de son sexe lui restent ; mais ses droits sont perdus ; elle peut entraîner, mais elle ne doit plus commander.

On a souvent agité, s'il était dans la nature que Julie sacrifiât le seul rendez-vous qu'elle croyait pouvoir donner à Saint-Preux au désir d'obtenir le

congé de Claude Anet. Je crois possible qu'un acte de bienfaisance l'emporte dans son cœur, sur le bonheur de voir son amant ; il peut être dans la nature de ne pas être arrêté par le premier des devoirs, et de céder à la pitié ; c'est un mouvement qui tient de la passion, qui agit comme elle à l'instant et directement sur le cœur ; il lutte avec plus de succès contre elle, que les plus importantes réflexions sur l'honneur et la vertu. Mais je trouve quelquefois dans cet ouvrage des idées bizarres en sensibilité, et je crois qu'elles viennent toutes de la tête, car le cœur ne peut plus rien inventer : il peut se servir d'expressions nouvelles ; mais tous ses mouvements, pour être vrais, doivent être connus ; car c'est par-là que tous les hommes se ressemblent. Je ne puis supporter, par exemple, la méthode que Julie met quelquefois dans sa passion ; enfin tout ce qui, dans ses lettres, semble prouver qu'elle est encore maîtresse d'elle-même, et qu'elle prend d'avance la résolution d'être coupable. Quand on renonce aux charmes de la vertu, il faut au moins avoir tous ceux que l'abandon du cœur peut donner. Rousseau s'est trompé, s'il a cru, suivant les règles ordinaires, que Julie paraîtrait plus modeste en se montrant moins passionnée ; non, il fallait que l'excès même de cette passion fût son excuse, et ce n'est qu'en peignant la violence de son amour qu'il diminuait l'immoralité de la faute que l'amour lui faisait commettre.

Il me reste encore une critique à faire : je me hâte ; elles m'importunent. Les plaisanteries de Claire manquent à mes yeux presque toujours de

gôût comme de grâce : il faut, pour atteindre à la perfection de ce genre, avoir acquis à Paris cette espèce d'instinct, qui rejette, sans s'entendre même raison, tout ce que l'examen le plus fin condamnerait ; c'est à son propre tribunal qu'on peut juger si un sentiment est vrai, si une pensée est juste ; mais il faut avoir une grande habitude de la société, pour prévoir sûrement l'effet d'une plaisanterie. D'ailleurs Rousseau était l'homme du monde le moins propre à écrire gaiement : tout le frappait d'une manière profonde. Il attachait les plus grandes pensées aux plus petits événements, les sentiments les plus profonds aux aventures les plus indifférentes, et la gaieté fait le contraire. Habituellement malheureux, la gaieté du caractère lui manquait, et son esprit n'était pas propre à y suppléer : enfin, il est tellement fait pour la passion et pour la douleur, que sa gaieté même conserve toujours un caractère de contrainte ; on s'aperçoit que c'est avec effort qu'il y est parvenu : il n'en a pas la mesure parce qu'il n'en a pas le sentiment, et les nuages de la tristesse obscurcissent, malgré lui, ce qu'il croit des rayons de joie. Ah ! qu'il pouvait aisément renoncer à ce genre, si peu digne d'admiration ! Quelle éloquence ! quel talent que le sien pour transmettre et communiquer les plus violents mouvements de l'âme !

Des idées de destin, de sort inévitable, de courroux des dieux, diminuent l'intérêt de Phèdre et de tous les amours peints par les anciens : l'héroïsme et la galanterie chevaleresques font le charme de nos romans modernes ; mais le sentiment qui naît

du libre penchant du cœur, le sentiment à la fois ardent et tendre, délicat et passionné, c'est Rousseau qui, le premier, a cru qu'on pouvait exprimer ses brûlantes agitations ; c'est Rousseau qui, le premier, l'a prouvé.

Que le lieu de la scène est heureusement choisi ! La nature en Suisse est si bien d'accord avec les grandes passions ! Comme elle ajoute à l'effet de la touchante scène de la Meillerie ! comme les tableaux que Rousseau en fait sont nouveaux ! qu'il laisse loin derrière lui ces idylles de Gesner, ces prairies émaillées de fleurs, ces berceaux entrelacés de roses ! Comme l'on sent vivement que le cœur serait plus ému, s'ouvrirait plus à l'amour près de ces rochers qui menacent les cieux, à l'aspect de ce lac immense, au fond de ces forêts de cyprès, sur le bord de ces torrents rapides, dans ce séjour qui semble sur les confins du chaos, que dans ces lieux enchantés, fades comme les bergers qui l'habitent !

Enfin, il est une lettre moins vantée que les autres, mais que je n'ai pu lire jamais sans un attendrissement inexprimable ; c'est celle que Julie écrit à Saint-Preux au moment de mourir : peut-être n'est-elle pas aussi touchante que je le pense ; souvent un mot qui répond juste à notre cœur, une situation qui nous retrace ou des souvenirs ou des chimères nous fait illusion, et nous attribuons au talent de l'auteur cet effet de son ouvrage : mais Julie apprenant à Saint-Preux qu'elle n'a pu cesser de l'aimer, Julie que je croyais guérie, me montrant un cœur blessé plus profondément que jamais ; ce sentiment de bonheur que la cessation d'un long

combat lui donne ; cet abandon que la mort autorise et que la mort va terminer ; ces mots si sombres et si mélancoliques, *adieu pour jamais, adieu*, se mêlant aux expressions d'un sentiment créé pour le bonheur de la vie ; cette certitude de mourir, qui donne à toutes ses paroles un caractère si solennel et si vrai ; cette idée dominante ; cet objet qui l'occupe seul au moment où la plupart des hommes concentrent sur eux-mêmes ce qu'il leur reste de pensée ; ce calme qu'à l'instant de la mort le malheur donne encore plus sûrement que le courage ; chaque mot de cette lettre enfin, ont rempli mon âme de la plus vive émotion.

Un vide cruel dans l'esprit et dans le cœur succède, et la fin d'une lecture qui nous intéressait comme un événement de notre vie, et qui, sans troubler notre cœur, mettait en mouvement tous nos sentiments et toutes nos pensées.

### LETTRE III

#### *D'Émile.*

Je vais maintenant parler de l'ouvrage qui a consacré la gloire de Rousseau ; de celui que son nom d'abord nous rappelle, et qui confond l'envie après l'avoir excitée. L'auteur d'*Émile* s'était fait connaître dans ses premiers écrits : avant même d'avoir élevé ce grand édifice, il s'en était montré capable ; mais l'admiration, sentiment plus qu'involontaire, puisqu'on se plaît à y résister, n'aurait peut-être pas été généralement accordée aux autres ouvrages de

Rousseau, si, forcé de couronner *Émile*, il n'avait pas fallu respecter partout la trace du talent qui sut ainsi se développer à nos yeux.

C'est un beau système que celui qui, recevant l'homme des mains de la nature, réunit toutes ses forces pour conserver en lui l'empreinte qu'il a reçue d'elle, et l'exposer au monde sans l'effacer. On répète souvent que dans la vie sociale, il est impossible ; mais je ne sais pas pourquoi l'on n'a voulu trouver la vérité que dans l'homme sauvage ; ce n'est pas le progrès des lumières, ni l'ordre civil, c'est l'erreur et l'injustice qui nous éloignent de la nature : l'homme seul ne peut atteindre à toutes les connaissances des hommes réunis pendant plusieurs siècles. Mais le fil d'Ariane conduit depuis les premiers pas jusqu'aux derniers : l'esprit juste et le cœur droit peuvent concevoir toutes les combinaisons nécessaires des devoirs et des pensées de cette vie. On croit avoir jugé les idées de Rousseau quand on a appelé son livre un ouvrage systématique : peut-être les bornes de l'esprit humain ont-elles été assez reculées depuis un siècle, pour qu'on ait l'habitude de respecter les pensées nouvelles ; mais ne serait-il pas possible même qu'il vînt un temps où l'on se fût tellement éloigné des sentiments naturels, qu'ils parussent une découverte, et où l'on eût besoin d'un homme de génie pour revenir sur ses pas, et retrouver la route dont les préjugés du monde auraient effacé la trace ? C'est ce sublime effort dont Rousseau s'est montré capable.

L'homme reçoit trois éducations, celle de la nature, de son précepteur et du monde ; Rousseau

a voulu confondre les deux premières ; il développe les facultés de son élève, comme ses forces physiques, avec le temps, sans ralentir ni hâter sa marche ; il sait qu'il doit vivre parmi des hommes qui se sont condamnés à une existence contraire aux idées naturelles ; mais comme la loi de la nécessité est la première qu'il lui apprend à respecter, il supportera les institutions sociales comme les accidents de la nature ; et les jugements droits, les sentiments simples qu'on lui a inspirés, guideront seulement sa conduite et soutiendront son âme. Qu'importe si, sur le théâtre du monde, il est acteur ou témoin, on ne le verra point troubler le spectacle ; et si les illusions lui manquent, les plaisirs vrais lui resteront. On se plaint des soins infinis que cette éducation exigerait ; sans doute dans un séjour pestiféré l'on se défend avec peine de la contagion ; mais Émile enfant s'élèverait de lui-même dans une ville habitée par des Émiles. Mais quand la moitié de la vie serait consacrée à assurer le bonheur de celle d'un autre, y a-t-il beaucoup d'hommes qui dussent regretter cet emploi de leur temps ? Enfin, si les femmes, s'élevant au-dessus de leur sort, osaient prétendre à l'éducation des hommes ; si elles savaient dire ce qu'ils doivent faire ; si elles avaient le sentiment de leurs actions, quelle noble destinée leur serait réservée ?

Rousseau veut qu'on développe les facultés avant d'apprendre les sciences : en effet, l'enfant dont l'esprit n'est pas au niveau de la mémoire, retiendra ce qu'il n'entend pas, et cette habitude dispose à l'erreur. J'ignore si Rousseau ne retarde

pas trop le moment où l'étude doit être permise : il ne peut être fixé ; les enfants diffèrent entre eux comme les hommes. Quel bon esprit on prépare à celui qui n'adopta jamais que ce qu'il a compris ! Je le sais, la jeunesse efface les erreurs de l'enfance, et perd les siennes à son tour ; mais celui qui, suivant son âge, n'aurait jamais cru que la vérité, arriverait à la principale époque de la vie avec un jugement inaltérable, et les idées morales, devenues pour lui comme des propositions de géométrie, s'enchaîneraient dans sa pensée depuis sa naissance jusqu'à sa mort ; on ne le préserverait pas des mouvements des passions, mais on le garantirait des excuses qu'elles cherchent : il pourrait être entraîné, mais jamais égaré ; et s'il tombait dans le précipice, les lumières qu'il aurait acquises l'aideraient bientôt à s'en retirer lui-même. Que j'aime cette éducation sans ruse et sans despotisme, qui traite l'enfant comme un homme faible, et non comme un être dépendant ! qui le force à l'obéissance, non en le faisant plier sous la volonté d'un gouverneur ou d'un père dont il ne connaîtrait pas les droits, et dont il haïrait l'empire, mais sous la nécessité muette, mais inflexible ; sous la nécessité, éternelle puissance qui le commandera quand ses maîtres ne pourront plus rien sur lui ; pouvoir qui n'avilit pas celui qui s'y soumet, et ne donne point à un homme l'habitude d'obéir aux autres hommes. L'enfance précède la vie ; qu'elle en soit le tableau raccourci : le soir du jour souillé par nos fautes, un maître sévère ne vient point nous imposer des punitions qui ne naissent point d'elles ; mais nos amis

s'éloignent, si nous les avons blessés ; mais on cesse de nous croire, si nous avons trompé. La seule ruse permise avec les enfants, c'est de les traiter comme des hommes ; de faire naître autour d'eux l'expérience, en leur cachant le peu d'importance qu'on attache à leurs premiers torts, et le charme de leurs petites grâces, présage de l'empire que d'autres séductions peuvent avoir un jour. Il est un genre d'expérience toutefois qu'on doit retarder le plus possible, c'est la connaissance des vices des hommes : il faut être bien fort pour braver l'exemple et supporter l'injustice. Les enfants ne doivent jamais éprouver les défauts de ceux qui les environnent. Que cette grande et dernière leçon soit réservée pour l'âge où l'on a déjà choisi sa route. La vertu n'est pas, comme la gloire, un but d'émulation ; ceux qui prétendent à l'une ne veulent point d'égaux ; ceux qui cherchent l'autre, ralentissent quelquefois leurs efforts, lorsqu'ils trouvent des compagnons de paresse. Il faut être homme pour apprendre sans danger à connaître les hommes. Il paraissait difficile d'exciter les enfants à l'étude, sans employer les moyens ordinaires de l'éducation, sans manquer au principe qui conserve dans l'enfant la dignité de l'homme, en ne lui apprenant ni à commander ni à obéir. Rousseau s'assure de sa docilité par la dépendance de sa nature : elle l'oblige à un échange de service, premier fondement de toute société. Les connaissances sont nées du besoin des hommes ; et depuis que tous les ont acquises, elles sont encore plus utiles à chacun d'eux. On peut amener une circonstance qui en

fasse sentir à l'enfant la nécessité, et lui inspire aujourd'hui le désir de cette même science, dont hier il eût fallu lui commander l'étude : mais, dira-t-on, pourquoi ne pas le conduire par la reconnaissance et par la tendresse ? Le premier de ces sentiments n'est pas conçu par un enfant ; il n'unit point ensemble le présent et le passé : le second doit naître de lui-même ; mais son action ne développe ni le jugement ni la pensée : elle n'a pas le même empire sur tous ces jeunes cœurs, et ne leur donne point l'idée de la vie, où des relations de tous genres tirent leurs forces de la raison et de la nécessité. Rousseau se sert pour l'enfance des ressorts qui doivent mouvoir tous les âges. Avec quel soin n'interdit-il pas ces motifs d'émulation et de rivalité, qui préparent d'avance les passions de la jeunesse !

Émile n'est point un guerrier, un poète, un administrateur ; c'est un homme, l'homme de la nature instruit de toutes les découvertes de la société : il voit plus loin que le sauvage, mais dans la même direction : il a ajouté des idées justes à des idées justes ; mais une erreur ne peut entrer dans sa tête. Tout le monde a adopté le système physique d'éducation de Rousseau. Un succès certain n'a point trouvé de contradicteurs ; ses idées morales sont sur le même modèle ; aucun lien importun ne gêne les mouvements des enfants ; la contrainte ne borne point leur liberté : Rousseau les exerce par degrés ; il veut qu'ils fassent eux-mêmes tout ce que leurs petites forces leur permettent ; il ne hâte point leur esprit ; il ne les fait pas arriver au résultat sans passer par la route : enfin, si la même pensée avait

créé le monde physique et le monde moral ; si l'un était, pour ainsi dire, le relief de l'autre, pourquoi se refuserait-on à trouver dans l'ensemble du système de Rousseau la preuve de sa vérité ? Je ne sais pas si je suivrais entièrement pour mon fils la méthode de Rousseau ; peut-être ma vanité voudrait-elle le former pour un état déterminé, afin qu'il fût de bonne heure avancé dans une carrière ; au moins je me dirais : c'est ainsi qu'on doit élever l'homme ; c'est l'éducation de l'espèce, plutôt que celle de l'individu. Mais il faut l'étudier comme ces modèles de proportion, que les sculpteurs ont toujours devant les yeux, quelles que soient les statues qu'ils veulent faire. C'est l'éloquence de Rousseau qui ranima le sentiment maternel dans une certaine classe de la société ; il fit connaître aux mères ce devoir et ce bonheur ; il leur inspira le désir de ne céder à personne les premières caresses de leurs enfants ; il interdit autour d'eux les serviles respects des valets, qui leur font sentir leur rang, en leur montrant le contraste de leur faiblesse et de leur puissance ; mais il permet les tendres soins d'une mère : ils ne gâteront point l'enfant qui les reçoit : être servi, rend tyran ; mais être aimé, rend sensible. Qui, des mères ou des enfants, doit le plus de reconnaissance à Rousseau ? Ah ! ce sont les mères sans doute : ne leur a-t-il pas appris (comme l'écrivait une femme dont l'âme et l'esprit font le charme de ceux qu'elle admet à la connaître) « à retrouver dans leur enfant une seconde jeunesse, dont l'espérance recommence pour elles quand la première s'évanouit. » Ah ! tout n'est pas encore

perdu pour la mère malheureuse, dont les fautes ou la destinée ont empoisonné la vie ! Ces jours de douleur lui ont peut-être valu l'expérience qui préservera des mêmes peines le jeune objet de ses soins et de sa tendresse. Dans tous les portraits de Rousseau, on l'a peint couronné par des enfants. En effet, il a su rendre cet âge à son bonheur ; et peut-être n'est-il que celui-là d'assuré dans la vie. Bientôt la jeunesse arrive ; ce temps faussement vanté, ce temps des passions et des larmes : oui, ma fille, j'écouterai pour toi les leçons de Rousseau : son éloquente bonté te répond de mon indulgence : peut-être l'aurais-je trouvée dans mon âme ; mais l'impression de ses sublimes ouvrages est si profonde, qu'on la confond avec celle de la nature même, oui, je t'assurerai des jours de bonheur, dans cet âge où l'imagination ne craint rien de l'avenir, où le moment présent compose toute la vie, où le cœur aime sans inquiétude, où le plaisir se fait sentir, tandis que la peine est encore inconnue. Le bonheur de l'enfant dépend de sa mère : hélas ! un jour peut-être je te presserai vainement contre mon sein ; mes caresses ne feront plus renaître le calme dans son âme. Jouis donc, jouis de ces courts instants, d'une félicité qu'on cesse de désirer en cessant de la goûter, et qui ne laisse après elle ni regrets ni repentir. Je ne veux point oublier que la jeunesse succède à l'enfance ; je ne veux point que la première époque de la vie soit inutile au reste de la tienne ; mais je veux la considérer comme une partie de ces années que tu dois passer sur la terre, et m'occuper d'elles pour elles. Si je

meurs avant d'avoir vu le succès de mes soins, tu me devras du moins les beaux jours de ton enfance, et ce doux souvenir te fera chérir ma mémoire et respecter le génie sublime qui raffermirait mon esprit dans la route que mon cœur était impatient de suivre.

Rousseau n'a point voulu qu'Émile fût un homme extraordinaire. Le génie et l'héroïsme sont des exceptions de la nature dont elle fait seule l'éducation. Il l'a peint tel que tous les pères peuvent espérer de rendre leur fils, en suivant le même plan ; je me demanderais, pour juger de ce système, s'il est vrai que tous les effets naissent des moyens, et si ces effets sont désirables ? Or, il me semble que l'enfant élevé suivant les principes de Rousseau serait Émile, et qu'on serait heureux d'avoir Émile pour fils. Je suis loin d'adopter le système d'Helvétius, et d'attribuer à l'éducation seule la distance de Voltaire aux autres hommes. Les talents de l'esprit sont sans doute inégaux par la nature ; mais les sentiments innés dans tous les cœurs peuvent être développés par l'éducation ; et je crois qu'elle avait presque toujours une manière de rendre, ou plutôt de laisser à l'âme sa bonté primitive. Pour un aveugle né, combien ont perdu la vue ! Je sais qu'il paraîtra peut-être extraordinaire d'adopter le système de Rousseau : on s'accorde pour admirer son éloquence ; mais on a trouvé simple de croire que cette imagination si vive et si féconde, cette âme si passionnée, avait acquitté la nature envers lui, et qu'un tel talent de peindre ne pouvait être uni à la justesse d'esprit nécessaire pour tracer un plan

utile. On a dit que ses opinions étaient impraticables ou fausses, afin de le ranger dans cette classe que les hommes médiocres même traitent avec dédain, ravis d'opposer le court enchaînement de leurs incontestables idées communes aux erreurs qui peuvent se rencontrer dans la suite des pensées nouvelles d'un grand génie. Moi, je ne crois pas qu'un ouvrage sur l'éducation, dont le système est parfaitement suivi depuis la première ligne jusqu'à la dernière, et qui doit réveiller sans cesse tous nos sentiments et toutes nos idées habituelles, pût intéresser, s'il fatiguait l'esprit par sa fausseté. Enfin, je vois adopter en détail ce plan dont on rejette l'ensemble, et je ne puis m'accoutumer à entendre juger le style sans les pensées, comme si l'effet de l'un était séparé de l'impression des autres, et comme s'il ne fallait pas au moins, quand tout le système ne serait pas juste, que les idées et les sentiments dont l'éloquence se compose, le fussent toujours. J'avouerai que pour me conformer à l'avis de la multitude, qui ne veut pas croire vraies tant de pensées neuves, vainement à chaque page j'étais de l'avis de Rousseau : à la fin du livre, je me disais : c'est sûrement faux ; et j'attribuais à son talent seul la persuasion dont je ne pouvais me défendre ; mais j'ai fini cependant par m'en fier assez à la réflexion, pour ne pas craindre les opinions mêmes que l'éloquence développe ; sans doute quand elle s'aide du geste et de l'accent, elle peut, à la tête des armées, dans une émeute populaire, entraîner les hommes par tout ce qu'ils ont de sensible, et suspendre leurs autres facultés : mais dans la retraite,

lorsque aucune passion ne nous aveugle, l'impression du talent reste, mais son illusion disparaît. Pourquoi, si je trouve que l'auteur d'*Émile* a raison, préférerais-je d'adopter l'opinion que je n'ai pas ? pourquoi, pour me défendre de moi, ne m'écouterais-je jamais ? et pourquoi donc enfin, effrayée par les jugements des autres, prendrais-je le corps pour l'ombre, comme l'enfant prend l'ombre pour le corps ?

Rousseau voulait élever la femme comme l'homme, d'après la nature et suivant les différences qu'elle a mises entre eux : mais je ne sais pas s'il faut tant la seconder, en fortifiant, pour ainsi dire, les femmes dans leur faiblesse. Je vois la nécessité de leur inspirer des vertus que les hommes n'ont pas, bien plus que celle de les encourager dans leur infériorité sous d'autres rapports ; elles contribueraient peut-être autant au bonheur de leur époux, si elles se bornaient à leur destinée par choix plutôt que par faiblesse, et si elles se soumettaient à l'objet de leur tendresse par amour plutôt que par besoin d'appui. Une grande force d'âme leur est nécessaire ; leurs passions et leur destinée sont en contraste dans un pays où le sort impose souvent aux femmes la loi de n'aimer jamais, où, plus à plaindre que ces pieuses filles qui se consacrent à leur Dieu, elles doivent accorder tous les droits de l'amour, et s'interdire tous les plaisirs du cœur ; ne faut-il pas un sentiment énergique de ses devoirs pour marcher isolée dans le monde, et mourir sans avoir été la première pensée d'un autre, sans avoir

surtout attaché la sienne sur un objet qu'on pût aimer sans remords ?

Rousseau, dira-t-on, ne s'occupait pas des bizarres institutions de la vanité ; il n'appuyait pas un édifice qu'il eût voulu renverser ; mais pourquoi donc a-t-il peint sa Sophie trop faible même pour la plus heureuse situation du monde ? Comment, dans un morceau sublime d'éloquence, supplément de son ouvrage, a-t-il peint Sophie trahissant son époux ? Il a condamné lui-même son éducation ; il l'a sacrifiée au désir de faire valoir celle d'Émile, en donnant le spectacle de son courage dans la plus violente situation du cœur. Comment a-t-il pu se résoudre à nous offrir Sophie au-dessous de tout, infidèle à ce qu'elle aime ? C'est plus que faible qu'il l'a montrée. Avait-elle besoin de force ? elle avait épousé son amant. Ah ! pourquoi flétrir le cœur par la triste fin de l'histoire d'Émile et de Sophie ? pourquoi seconder ceux qui, ne croyant pas à la durée des sentiments, pensent qu'il est égal de commencer ou de finir par ne pas s'aimer ? pourquoi dégrader les femmes en faisant tomber celle qui semblait devoir être leur modèle ? Ah ! Rousseau, c'est mal les connaître ; leur cœur peut les égarer, mais leur cœur sait les défendre : aucune de celles même que la vertu seule n'arrêterait pas, unie à ton Émile, aimée par lui, n'aurait changé la paix et le bonheur contre le désespoir et la honte ; aucune, faible même comme tu veux les élever et les peindre, ne se fût bannie du paradis terrestre, en rompant les liens d'un hymen formé par l'amour. Je ne sais pas s'il fallait montrer Émile en proie aux

plus cruelles infortunes. L'influence de la vertu sur le bonheur était un spectacle plus utile ; il est sans doute des peines dont elle ne préserve pas ; mais il en est tant qu'elle épargne, qu'il est permis d'employer cet appât pour attirer vers elle. Mais quel charme dans tous les tableaux de cet ouvrage ! Quelle finesse et quelle étendue dans les idées ! Tantôt l'auteur ajoute une pensée nouvelle à un sujet qui semblait épuisé, ou sait, par une seule, ouvrir une carrière immense à la réflexion. En voulant former un homme, il s'est nécessairement occupé de toutes les idées qui peuvent entrer dans la tête. Quelle méditation cela suppose, ou plutôt quelle originalité dans l'écrivain à qui tous les objets connus se présentent sous une forme neuve et vraie, et qui trouve presque toujours son esprit dans la nature ! C'est une pensée bien heureuse d'avoir donné à un traité d'éducation la forme de l'histoire de son élève. Rien n'est étranger au but ; rien ne détourne de l'idée abstraite ; mais la pensée se repose, et l'attention est entraînée. Rousseau veut que des évènements de sa vie gravent dans la tête de l'enfant les vérités qu'il doit apprendre. S'il faut lui donner l'idée des droits de la propriété, son travail est détruit par Robert, possesseur du champ dont il s'est emparé ; le chagrin et la colère d'Émile impriment dans son esprit le souvenir de l'explication qu'il a reçue. C'est par les sentiments de son âme que Rousseau captive son intérêt ; il traite de même le lecteur, et son ingénieuse adresse emploie le même moyen pour élever l'enfant et retenir l'attention des hommes. Les circonstances les plus

légères frappent l'imagination, et ajoutent à la vérité des tableaux. Les détails font peu d'impression quand ils rappellent des circonstances ou des personnes indifférentes ; mais lorsqu'ils tiennent à de grands sentiments, lorsqu'on a longtemps d'avance intéressé le lecteur pour Émile et pour Sophie, le cœur bat en les voyant lutter à la course ensemble, s'amuser encore, dans l'âge des passions, de ces jeunes plaisirs, et savoir unir la simplicité de l'enfance aux charmes de la jeunesse. Heureux par ce sentiment qui fait une époque des événements les plus ordinaires de la vie, Émile ne peut lutter dans ce combat inégal ; il sent sa force ; il aime la faiblesse de Sophie ; et la portant au but dans ses bras, tombe à ses pieds, et se reconnaît vaincu. Cette image ravissante s'est souvent offerte à ma pensée. Rousseau, dans *Héloïse*, avait peint la passion exaltée par le combat du remords, par l'ivresse de la faute ; le tableau de deux amants ignorant le repentir et la crainte, s'aimant sans que l'obstacle, ce besoin des cœurs usés, soit nécessaire pour les ranimer, est peut-être un aussi grand effort du talent. La vérité, la justesse y étaient encore plus nécessaires, et des sons si doux pour émouvoir le cœur, doivent bien y répondre. Je sais qu'on peut avec raison être frappé du mauvais goût que Rousseau se permet quelquefois : il se plaît dans les contrastes, et les fait par les mots autant que par les idées ; on pourrait blâmer un tel système, la pensée doit voir les extrêmes, mais non l'imagination ; l'impression du dégoût qu'elle en reçoit, ne rend pas la vérité plus sensible, et déplaît inutilement.

On a quelquefois accusé Rousseau d'exagération et de fausse chaleur ; j'avouerai qu'en ne trouvant pas toujours toutes ses idées justes, en n'étant pas toujours émue par tous ses mouvements, il m'a paru constamment naturel ; il diffère des autres, mais c'est pour lui, non pour eux qu'il parle. On a pu le juger fou dans quelques pages, mais rien n'est plus loin de l'affectation ; sa folie, si l'on doit employer ce mot, est l'exaltation de tout ce qui est bien ; ce sont des idées qui n'ont pas été, pour ainsi dire, raccordées avec les hommes, mais qui seraient vraies abstraitement. Comment ne pas adorer son amour pour la vertu, sa passion pour la nature ! il ne l'a pas peinte comme Virgile, mais il l'a gravée dans le cœur, et l'on se rappelle ses sentiments et ses pensées en revoyant les lieux qu'il a parcourus, les sites qu'il préférerait.

Quel écrivain que Rousseau ! On a souvent parlé du danger de l'éloquence ; mais je la crois bien nécessaire quand il faut opposer la vertu à la passion ; elle fait naître dans l'âme ces mouvements qui décident seuls du parti que l'on prend ; il semble que la raison s'offre longtemps à l'esprit avant que le cœur en reçoive l'impression ; mais lorsqu'il l'éprouve, on n'a plus besoin de réflexions ; on va de soi-même, on est entraîné ; c'est l'éloquence seule qui peut ajouter cette force d'impulsion à la raison, et lui donner assez de vie pour lutter à force égale contre les passions ; mais heureux Émile si celui qui veille sur sa destinée le préserve des combats avec lui-même, et ne le place pas dans ces cruelles situations qui naissent de la société, et s'opposent à

la nature ! Puisse-t-il suivre l'intention de la Providence, qui n'a rien ordonné à l'homme que pour sa félicité, même sur cette terre, et ne lui fit une loi de la vertu que pour assurer son bonheur, en ne le laissant pas dépendre des bornes de sa propre intelligence, et suppléer par l'obéissance aux lumières de sa raison ! On reproche à Rousseau de donner trop tard à son élève la connaissance d'un Dieu ; cette vérité de sentiment pourrait être connue avant le développement des facultés de l'esprit. Je ne sais pas cependant si ce superbe mot de l'énigme du monde ne frapperait pas davantage celui qui ne l'apprendrait qu'en le concevant. On a souvent remarqué que les merveilles de tous les jours n'excitaient plus notre étonnement. Une grande idée qu'un enfant met à son niveau, qu'il rapproche de ce qu'il connaît, qu'il confond avec toutes les petites pensées de son âge, est moins auguste à ses yeux que si, pour la première fois, elle répandait des torrents de lumière sur les ténèbres de l'univers. Rousseau croyait à l'existence de Dieu, par son esprit et par son cœur. Quelle est belle sa lettre à l'archevêque de Paris ! Quel avantage la vraie philosophie n'a-t-elle pas sur la plupart des sectes religieuses, quand elle ne tente pas d'ébranler les éternelles bases de toute croyance ? Quel chef-d'œuvre d'éloquence dans le sentiment, de métaphysique dans les preuves, que la *Profession de foi du vicaire savoyard* ! Rousseau était le seul homme de génie de son temps qui respectât les pieuses pensées dont nous avons tant de besoin ; il consulte l'instinct naturel, et consacre ensuite toute la force de la ré-

flexion à le prouver à sa raison. La philosophie rejette ces persuasions intimes, involontaires, qui ne sont point nées du calcul et de la méditation de l'esprit. Mais que j'aime mieux celui qui leur prête l'appui de ses pensées, tâche de les fortifier en moi ; et loin d'opposer ma raison à mon instinct, cherche à les réunir pour faire pencher la balance et cesser le combat. La *Profession de foi du vicaire savoyard* était justement admirée comme une suite de raisonnements forts et profonds, qui formaient un ensemble d'opinions que l'on adoptait avec transport au milieu des égarements des fanatiques et des athées. Mais cet ouvrage n'était que le précurseur de ce livre, époque dans l'histoire des pensées, puisqu'il en a reculé l'empire ; de ce livre qui semble anticiper sur la vie à venir, en devinant les secrets qui doivent un jour nous être dévoilés ; de ce livre que les hommes réunis pourraient présenter à l'Être suprême, comme le plus grand pas qu'ils ont fait vers lui ; de ce livre que le nom de son auteur consacre en le mettant à l'abri du dédain de la médiocrité, puisque c'est le plus grand administrateur de son siècle, le génie le plus clair et le plus juste, qui a demandé d'être écouté sur ce qu'on voulait rejeter comme obscur et comme vague ; de ce livre dont la sensibilité majestueuse et sublime peint l'auteur aimant les hommes, comme l'ange gardien de la terre doit les chérir. Pardonne-moi, Rousseau, mon ouvrage t'est consacré, et cependant un moment, un autre est devenu l'objet de mon culte ! N'importe, Rousseau lui-même m'approuverait ; il savait admirer ; et n'écrivant jamais que pour céder à

l'impulsion de son âme, les vaines jalousies n'entraient point dans son cœur. Il aurait eu besoin de louer celui que je n'ose nommer, celui dont je m'approche sans crainte, quand je ne vois en lui que l'objet de ma tendresse ; mais qui me pénètre plus que personne de respect, quand je le contemple à quelque distance ; enfin, celui que la postérité, comme son siècle, désignera par tous les titres du génie, mais que mon destin et mon amour me permettent d'appeler mon père.

## LETTRE IV

*Sur les ouvrages politiques de Rousseau.*

De tous les objets offerts à la méditation, la constitution des gouvernements est sans doute le plus important comme le plus difficile à connaître. Le législateur qui saurait former un corps politique, lier ses membres par un intérêt commun et immuable, rassembler dans sa pensée tout ce que le choc des passions des hommes, la réunion de leurs facultés, l'influence des climats, la puissance des empires voisins pourraient jamais produire d'inconvénients ou d'avantages ; celui qui saurait contenir et diriger par des lois faites pour durer toujours, le peuple qui serait soumis à son génie, aurait conçu le plus grand projet que l'on puisse croire possible, et se serait associé, pour ainsi dire, à la gloire de la création du monde, en donnant à ses habitants des lois universelles et nécessaires, comme celles de la nature ; mais l'esprit humain n'a point fait en un moment le pas immense de l'état sauvage à l'état

civil ; les idées se sont lentement développées ; les circonstances ont quelquefois fait naître des institutions si heureuses, que la pensée doit en envier la gloire au hasard. La plupart des gouvernements se sont formés par la suite des temps et des événements, et souvent la connaissance de leur nature et de leur principe a plutôt suivi que précédé leur établissement. L'ouvrage donc qui nous fait bien connaître les premières bases du contrat social, qui fixe les vrais fondements de toute puissance légitime, est aussi utile que digne d'admiration ; tel est le plan et le but du livre de Rousseau ; il démontre qu'aucune convention ne peut subsister, qui soumette l'intérêt général à l'intérêt particulier ; qu'il est insensé de croire qu'une nation doive obéir à des lois qui sont contraires à son bonheur, et que sans son consentement, aucun gouvernement puisse être établi ni maintenu ; que la dépendance du plus fort, à l'égard du plus faible, est contraire à la raison comme à la nature ; et qu'enfin l'idée d'un État despotique est encore plus absurde que révoltante ; mais ce gouvernement excepté (les monstres ne sont pas comptés parmi les hommes), il n'en est point que Rousseau ne justifie ; il remonte à l'origine de toute autorité sur la terre, et prouve même que la monarchie, établie par la volonté générale, fondée sur des lois que la nation seule a le droit de changer, est un gouvernement aussi légitime et peut-être meilleur que les autres. J'oserai blâmer Rousseau, cependant, de ne pas regarder comme libre la nation qui a ses représentants pour législateurs, et d'exiger l'assemblée générale de tous les individus.

L'enthousiasme est permis dans les sentiments, mais jamais dans les projets ; les défenseurs de la liberté doivent se préserver de l'exagération. Ses ennemis seraient si heureux de la croire impossible ! Le plan de l'ouvrage de Montesquieu est sans doute plus étendu que celui du *Contrat social* ; toutes les lois qui ont été faites y sont examinées, et mille biens de détail peuvent résulter encore de ce livre si remarquable par les idées générales ; mais Rousseau ne s'est occupé que de la constitution politique des États, de celui qui a le pouvoir de donner des lois, non des lois elles-mêmes. Montesquieu est plus utile aux sociétés formées, Rousseau le serait davantage à celles qui voudraient se rassembler pour la première fois ; la plupart des vérités qu'il développe sont spéculatives. On doit, j'en conviens, accorder plus d'admiration à celui qui crée un système même imparfait, mais possible, qu'au philosophe qui, luttant contre la nature seule des choses, offre un plan sans défauts à l'imagination ; mais peut-être faut-il avoir administré soi-même, pour renoncer au bien idéal, pour se résoudre à placer le mieux qu'on peut obtenir, à côté du mal qu'on doit supporter, pour se borner à faire lentement quelques pas vers le but qu'on atteint si rapidement par la pensée. Enfin, peut-être faut-il avoir observé de près le malheur des peuples, pour regarder encore comme une gloire suffisante le léger adoucissement que l'on apporte à leurs maux. Qu'on place donc au-dessus de l'ouvrage de Rousseau, celui de l'homme d'État dont les observations auraient précédé les résultats, qui serait arrivé aux idées géné-

rales par la connaissance des faits particuliers, et qui se livrerait moins en artiste à tracer le plan d'un édifice régulier qu'en homme habile à réparer celui qu'il trouverait construit. Mais qu'on accorde cependant un grand tribut de louanges à celui qui nous a fait connaître tout ce qu'on peut obtenir par la méditation, et qui s'étant saisi d'une grande idée, l'a suivie dans toutes ses conséquences jusqu'à sa source la plus reculée. Rousseau emprunte la méthode des géomètres pour l'appliquer à l'enchaînement des idées ; il soumet au calcul les problèmes politiques ; il me semble qu'il fait admirer également la force de sa tête, soit par ses raisonnements, soit par la forme de ces raisonnements mêmes. La conception de la haute métaphysique ne demande pas une puissance d'attention surnaturelle ; comme les bornes n'en sont pas connues, la précision n'y est pas nécessaire ; mais quand on veut traiter d'une manière abstraite des sujets dont la base est réelle, c'est alors que toutes les facultés humaines peuvent à peine suffire pour s'élever sans perdre son objet de vue, et décrire dans le ciel le cercle qui doit être répété sur la terre. Mais ce n'était point assez d'avoir démontré les droits des hommes : il fallait, et c'était surtout là le talent de Rousseau, il fallait, dans tous ses ouvrages, leur faire sentir le prix qu'ils doivent y attacher. Peut-être est-il quelquefois impossible au génie de transmettre toutes ses idées à tous les esprits ; mais il faut qu'il entraîne par son éloquence ; c'est elle qui doit émouvoir et persuader également tous les hommes. Les vérités auxquelles la pensée seule peut atteindre, ne

se répandent que lentement, et le temps est nécessaire pour achever la persuasion universelle ; mais les vérités de sentiment, ces vérités que l'âme doit saisir, malheur au talent qui n'enflamme pas pour elles à l'instant qu'il les présente !

Je l'ai aimée aussi, cette liberté qui ne met entre les hommes d'autre distinction que celles marquées par la nature ; et m'exaltant avec l'auteur des *Lettres de la montagne*, je la voulais telle qu'on la conçoit sur le sommet des Alpes, ou dans leurs vallées inaccessibles. Maintenant un sentiment plus fort, sans être contraire, suspend toutes mes idées ; j'attends ce que la France va bientôt ordonner d'elle. Vous, grande nation, dans peu rassemblée pour consulter sur vos droits ; étonnée de vous retrouver après deux siècles, et peu faite encore, peut-être, à l'exercice du pouvoir que vous avez obtenu de nouveau, ne vous défiez pas de la raison, et puisque la succession d'événements qui ont agité ce royaume, depuis deux années, vous ont enfin amenée à devoir au progrès seul des lumières les avantages que les nations n'ont jamais acquis que par des flots de sang ; n'effacez point le sceau de raison et de paix que le destin veut apposer sur votre constitution ; et quand l'accord unanime vous permet de compter sur le but que vous voulez atteindre, prétendez à la gloire de l'obtenir sans l'avoir passé : et toi, Rousseau, grand homme si malheureux, qu'on ose à peine te regretter sur cette terre, que tes larmes ont tant de fois arrosée ! que n'es-tu le témoin du spectacle imposant que va donner la France, d'un grand événement préparé d'avance, et dont, pour la pre-

mière fois, le hasard ne se mêlera point ? C'est là, peut-être, c'est là que les hommes te paraîtraient plus dignes d'estime ! Ou je me trompe, ou nulle passion personnelle ne doit maintenant les animer. Ils ne mettront en commun que ce qu'ils ont de céleste. Ah ! Rousseau, quel bonheur pour toi, si ton éloquence se fût fait entendre dans cette auguste assemblée ! Quelle inspiration pour le talent que l'espoir d'être utile ! Quelle émotion différente, quand la pensée cessant de retomber sur elle-même peut voir au-devant d'elle un but qu'elle peut atteindre, une action qu'elle produira ! Les peines du cœur seraient suspendues dans de si grandes circonstances ; l'homme occupé des idées générales disparaît à ses propres yeux. Renais donc, ô Rousseau ! Renais donc de ta cendre ! Parais, et que tes vœux efficaces encouragent dans sa carrière celui que la France a nommé son ange tutélaire, et qui n'a vu dans ses transports pour lui, que ses devoirs envers elle ; celui que tous doivent seconder, comme s'ils secouraient la chose publique ; enfin, celui qui devait avoir un juge, un admirateur, un concitoyen comme toi !

#### LETTRE V

*Sur le goût de Rousseau  
pour la musique et la botanique.*

Rousseau a écrit plusieurs ouvrages sur la musique ; il aimait toute sa vie cet art avec passion. Le *Devin du Village* annonce même du talent pour la

composition. Il voulait faire adopter en France les mélodrames ; il en donna *Pygmalion* pour exemple ; peut-être ce genre ne devrait-il pas être rejeté. Quand les paroles succèdent à la musique, et la musique aux paroles, l'effet des unes et de l'autre est plus grand ; elles se servent mieux quand elles ne sont pas forcées d'aller ensemble. La musique exprime les situations, et les paroles les développent. La musique pourrait se charger de peindre les mouvements au-dessus des paroles, et les paroles des sentiments trop nuancés pour la musique ; mais quelle éloquence dans le monologue de *Pygmalion* ! Comme l'on trouve vraisemblable que la statue s'anime à sa voix ! Comme l'on serait tenté de croire que les dieux ne sont pour rien dans ce miracle !

Rousseau a fait pour plusieurs romances des airs simples et sensibles, de ces airs qui s'allient si bien avec la situation de l'âme, et que l'on peut chanter encore quand on est malheureux. Il en est quelques-uns qui me semblaient national ; je me croyais, en les entendant, transportée sur le sommet de nos montagnes, lorsque le son de la flûte du berger se prolonge lentement au loin, par les échos qui successivement le répètent. Ils me rappelaient cette musique plutôt calme que sombre, qui se prête aux sentiments de celui qui l'écoute et devient pour lui l'expression de ce qu'il éprouve. Quel est l'homme sensible que la musique n'a jamais ému ? L'infortuné, lorsqu'il peut l'écouter, obtient par elle la douceur de répandre des larmes, et la mélancolie succède à son désespoir : pendant qu'on l'entend,

ses sensations suffisent à l'esprit comme au cœur, et n'y laissent pas de vide. Il est des airs qui mettent un moment dans l'extase ; les ravissements au ciel sont toujours précédés du chœur des anges. Que la musique retrace puissamment les souvenirs ! Comme elle en devient inséparable ! Quel homme agité par les passions de la vie entendit sans émotion l'air qui, dans sa paisible enfance, animait ses danses et ses jeux ? Quelle femme, lorsque le temps a flétri sa beauté, peut écouter sans verser des larmes la romance que son amant chantait jadis pour elle ? L'air de cette romance, plus encore que ses paroles, renouvelle dans son cœur les mouvements de sa jeunesse ; l'aspect des lieux, des objets qui nous entouraient, aucune circonstance accessoire ne se lie aux événements de la vie comme la musique ; les souvenirs qui nous viennent par elle ne sont point accompagnés de regrets ; elle rend un moment les plaisirs qu'elle retrace ; c'est plutôt ressentir que se rappeler. Rousseau n'aimait que les airs mélancoliques ; à la campagne, c'est ce genre de musique que l'on souhaite. La nature entière semble accompagner les sons plaintifs d'une voix touchante. Il faut avoir une âme douce et pure pour sentir ces jouissances. Un homme agité par le souvenir de ses fautes ne pourrait supporter la rêverie dans laquelle une musique sensible plonge. Un homme tourmenté par des remords déchirants ne pourrait aimer à se rapprocher ainsi de lui-même, à distinguer tous ses sentiments, à les éprouver tous lentement et successivement. Je suis porté à me confier à celui que la musique, les fleurs et la cam-

pagne ravissent. Ah ! le penchant au vice naît sans doute dans le cœur de l'homme ; car toutes les sensations qu'il reçoit par les objets qui l'environnent, l'en éloignent. Je ne sais, mais souvent à la fin d'un beau jour, dans des retraites champêtres, à l'aspect d'un ciel étoilé, il me semblait que le spectacle de la nature parlait à l'âme, de vertu, d'espérance et de bonté.

Rousseau s'est longtemps occupé de la botanique ; c'est une manière de s'intéresser en détail à la campagne. Il avait adopté un système qui prouve encore, peut-être, combien il trouvait que le souvenir même des hommes gâtait le plaisir que la contemplation de la nature fait éprouver. Il distinguait les plantes par leur forme, et jamais par leur propriété ; il lui semblait que c'était les dégrader, de ne les considérer que sous le rapport de l'utilité dont elles peuvent être aux hommes. Il ne me paraît pas, je l'avoue, que cette opinion doive être adoptée ; ce n'est pas avilir les ouvrages du Créateur que de les croire destinés à une cause finale ; et le monde paraît plus imposant et plus majestueux à celui qui n'y voit qu'une seule pensée ; mais l'imagination poétique et sauvage de Rousseau ne pouvait supporter de lier à l'image d'un arbuste ou d'une fleur, ornement de la nature, le souvenir des maux et des infirmités des hommes. Avec quel charme il peint, dans ses *Confessions*, ses transports en revoyant de la pervenche ! comme elle lui retraçait tout ce qu'il avait éprouvé jadis ! elle produisait sur lui l'effet de cet air que l'on défend de jouer aux Suisses hors de leur pays, dans la crainte qu'ils ne désertent.

Cette pervenche pouvait lui inspirer la passion de retourner dans le pays de Vaux ; une seule circonstance semblable lui rendait présents tous ses souvenirs. Sa maîtresse, sa patrie, sa jeunesse, ses amours ; il retrouvait tout, il ressentait tout à la fois.

#### LETTRE VI

##### *Sur le caractère de Rousseau.*

Je n'ai point commencé par peindre le caractère de Rousseau. Il n'a écrit ses confessions qu'après ses autres ouvrages ; il n'a sollicité l'attention des hommes pour lui-même, qu'après avoir mérité leur reconnaissance, en leur consacrant pendant vingt ans son génie. J'ai suivi la marche qu'il m'a tracée, et c'est par l'admiration que ses écrits doivent inspirer, que je me suis préparée à juger son caractère, souvent calomnié, souvent peut-être trop justement blâmé. Je cherche à ne pas le trouver en contraste avec ses ouvrages ; je ne puis réunir le mépris et l'admiration ; je ne veux pas croire, surtout, que dans les écrits, le sceau de la vérité puisse être imité par l'esprit, et qu'il ne reste pas aux cœurs purs et sensibles des signes certains pour se reconnaître. Je vais donc essayer de peindre Rousseau ; mais j'en croirai souvent ses *Confessions*. Cet ouvrage n'a pas sans doute ce caractère d'élévation qu'on souhaiterait à l'homme qui parle de lui-même, ce caractère qui fait pardonner la personnalité, parce qu'on trouve simple que celui qui le possède, soit impor-

tant à ses yeux comme aux nôtres ; mais il me semble qu'il est difficile de douter de sa sincérité ; on cache plutôt qu'on n'invente les aveux que les *Confessions* contiennent. Les événements qui y sont racontés paraissent vrais dans tous les détails. Il y a des circonstances que l'imagination ne trouverait jamais. D'ailleurs, Rousseau avait un sentiment d'orgueil qui répond de la véracité de ses mémoires. Il se croyait le meilleur des hommes ; il eût rougi de penser qu'il avait besoin, pour se montrer à eux, de dissimuler une seule de ses fautes. Enfin, je trouve qu'il a écrit ses mémoires plutôt pour briller comme historien, que comme héros de l'histoire. Il s'est plus occupé du portrait que de la figure ; il s'est observé ; il s'est peint comme s'il s'était servi de modèle à lui-même ; je suis sûre que son premier désir était de se faire ressemblant. Je pense donc qu'on peut peindre Rousseau d'après ses *Confessions*, comme si l'on avait vécu longtemps avec lui ; car, en étudiant ce qu'il dit, on peut se permettre de ne pas penser comme lui. Le jugement d'un homme sur son propre caractère le fait connaître, même alors qu'on ne l'adopte pas.

Rousseau devait avoir une figure qu'on ne remarquait point quand on le voyait passer, mais qu'on ne pouvait jamais oublier quand on l'avait regardé parler ; de petits yeux qui n'avaient pas un caractère à eux, mais recevaient successivement celui des divers mouvements de son âme ; ses sourcils étaient fort avancés ; ils semblaient faits pour servir sa sauvagerie, pour le garantir de la vue des hommes : il portait presque toujours la tête baissée,

mais ce n'était point la flatterie ni la crainte qui l'avait courbée ; la méditation et la mélancolie l'avaient fait pencher comme une fleur que son propre poids ou les orages ont inclinée. Lorsqu'il se taisait, sa physionomie n'avait point d'expression ; ses affections et ses pensées ne se peignaient sur son visage que quand il se mêlait à la conversation ; lorsqu'il gardait le silence, elles se retiraient dans la profondeur de son âme ; ses traits étaient communs ; mais quand il parlait, ils étincelaient tous ; il ressemblait à ces dieux qu'Ovide nous peint quelquefois quittant par degrés leur déguisement terrestre, et se faisant reconnaître enfin aux rayons éclatants que lançaient leurs regards.

Son esprit était lent, et son âme ardente ; à force de penser, il se passionnait ; il n'avait pas de mouvements subits apparents, mais tous ses sentiments s'accroissaient par la réflexion. Il lui est peut-être arrivé de devenir amoureux d'une femme, à la longue, en s'occupant d'elle pendant son absence ; elle l'avait laissé de sang-froid ; elle le retrouvait tout de flamme ; quelquefois aussi il vous quittait vous aimant encore ; mais si vous aviez dit une seule parole qui pût lui déplaire, il se la rappelait, l'examinait, l'exagérait, y pensait pendant huit jours, et finissait par se brouiller avec vous ; c'est ce qui rendait presque impossible de le détromper. La lumière qui lui venait tout à coup, ne détruisait pas des erreurs si lentement et si profondément gravées dans son cœur. Il était aussi bien difficile de rester pendant longtemps très lié avec lui ; un mot, un geste faisait le sujet de ses plus profondes

méditations ; il enchaînait les plus petites circonstances comme des propositions de géométrie, et il arrivait à ce qu'il appelait une démonstration. Je crois que l'imagination était la première de ses facultés, et qu'elle absorbait même toutes les autres. Il rêvait plutôt qu'il n'existait, et les événements de sa vie se passaient dans sa tête, plutôt qu'au dehors de lui. Cette manière d'être semblait devoir éloigner de la défiance, puisqu'elle ne permettait pas même l'observation ; mais elle ne l'empêchait pas de regarder, et faisait seulement qu'il voyait mal. Il avait une âme tendre ; comment en douter, lorsqu'on a lu ses ouvrages ? mais son imagination se plaçait quelquefois entre ses affections et sa raison, et détruisait leur puissance ; s'il paraissait quelquefois insensible, c'est qu'il n'apercevait pas les objets tels qu'ils étaient, et son cœur eût été plus ému que le nôtre, s'il avait eu les mêmes yeux que nous. Le plus grand reproche qu'on puisse faire à sa mémoire, celui qui ne trouvera point de défenseur, c'est d'avoir abandonné ses enfants ; eh bien, ce même homme eût été cependant capable de donner les plus grands exemples d'amour paternel, d'exposer sa vie vingt fois pour conserver la leur, s'il n'eût pas été convaincu qu'il leur épargnait les plus grands crimes en leur laissant ignorer le nom de leur père ; s'il n'eût pas cru qu'on voulait en faire de nouveaux Séides. L'indigne femme qui passait sa vie avec lui avait appris assez à le connaître pour savoir le rendre malheureux, et le récit qu'on m'a fait des ruses dont elle se servait pour accroître

ses craintes, pour le rendre certain de ses doutes, pour seconder ses défauts, est à peine croyable<sup>1</sup>.

Rousseau n'était pas fou, mais une faculté de lui-même, l'imagination, était en démente ; il avait une grande puissance de raison sur les matières abstraites, sur les objets qui n'ont de réalité que dans la pensée, et une extravagance absolue sur tous ceux dont la mesure est prise au-dehors de nous ; il avait de tout une trop grande dose ; à force d'être supérieur, il était près d'être fou. C'était un homme fait pour vivre dans la retraite avec un petit nombre de personnes d'un esprit borné, afin que rien n'ajoutât à son agitation intérieure, et qu'il fût environné de calme. Il était bon ; les inférieurs l'adoraient ; ce sont eux qui jouissent surtout de cette qualité ; mais Paris l'avait troublé. Il était né pour la société de la nature, et non pour celle d'institution. Tous ses ouvrages expriment l'horreur qu'elle lui inspirait ; il lui fut impossible, ni de la comprendre, ni de la supporter ; c'était un sauvage des bords de l'Orénoque, qui se fût trouvé heureux de passer sa vie à regarder couler l'eau. Il était né contemplatif, et la

<sup>1</sup> Un Genevois, qui a vécu avec Rousseau pendant les vingt dernières années de sa vie dans la plus grande intimité, m'a peint souvent l'abominable caractère de sa femme ; les sollicitations atroces que cette mère dénaturée lui fit pour mettre ses enfants à l'hôpital, ne cessant de lui répéter que tous ceux qu'il croyait ses amis s'efforceraient d'inspirer à ses enfants une haine mortelle contre lui ; tâchant enfin de le remplir, par ses calomnies et ses feintes frayeurs, de douleur et de défiance. C'est une grande folie sans doute d'écouter et d'aimer une telle femme ; mais cette folie supposée, toutes les autres sont vraisemblables.

rêverie faisait son bonheur suprême ; son esprit et son cœur, tour à tour, s'emparaient de lui. Il vivait dans sa pensée ; le monde passait doucement sous ses yeux ; la religion, les hommes, l'amour, la politique l'occupaient successivement ; après s'être promené seul tout le jour, il revenait calme et doux. Les méchants gagnent-ils à rester avec eux-mêmes ? On ne peut pas dire cependant que Rousseau était vertueux, parce qu'il faut des actions et de la suite dans ces actions pour mériter cet éloge ; mais c'était un homme qu'il fallait laisser penser sans en rien exiger de plus, qu'il fallait conduire comme un enfant, écouter comme un oracle, dont le cœur était profondément sensible, et qu'on devait ménager, non avec les précautions ordinaires, mais avec celles qu'un tel caractère exigeait ; il ne fallait pas s'en fier à sa propre innocence. Rousseau avait, moins que personne, le divin pouvoir de lire dans les cœurs ; il fallait s'occuper de se montrer ce qu'on était, de mettre en dehors ce qu'on sentait pour lui. Je sais qu'on dira que ce n'est pas là la plus noble manière d'aimer ; mais moi, je trouve qu'en sentiment, il n'y a qu'une règle, c'est de rendre heureux l'objet de nos affections ; toutes les autres sont plutôt inventées par la vanité que par la délicatesse.

Rousseau a été accusé d'hypocrisie, d'abord parce que dans ses ouvrages on a trouvé qu'il soutenait des opinions exaltées ; tout ce qui est exagéré est faux, disent souvent ceux qui veulent faire croire qu'on est plus loin du but en le passant qu'en n'y arrivant pas ; il y a des personnes exagérées à froid,

si je puis le dire, qui, sans être entraînées par degrés, sans y être amenées par la suite de leurs pensées, avancent tout à coup une opinion extrême, et se décident à la défendre : celles-là, c'est un parti qu'elles prennent, et non un mouvement qui les emporte ; d'autres, dans diverses circonstances de leur vie, ou dans les différentes situations qu'elles peignent dans leurs ouvrages, ne se sentant pas l'accent du cœur, le prennent trop haut, dans la crainte de le manquer, celles-là peuvent être accusées d'hypocrisie ; mais celui que le transport de son imagination et de son âme élève au-dessus de lui-même, et surtout peut-être, au-dessus de ceux qui le lisent, celui que son élan emporte et qui sent un moment ce qu'il n'aura peut-être pas la force de sentir toujours ; est-ce cet homme-là qu'on devrait accuser d'hypocrisie ? Ah ! cette exaltation est le délire du génie ; mais écoutez-le encore ; il se pourrait que quand on l'accuse d'avoir passé le but, il n'eût fait que franchir les bornes ; cependant il faut blâmer Rousseau, s'il manque à cette modération, sans laquelle on ne persuade pas ceux qui croient que la chaleur de l'âme nuit à la justesse de l'esprit ; il faut le blâmer, s'il n'a pas senti que le mouvement moral n'est pas soumis aux lois du mouvement physique, et qu'il n'est pas besoin de le donner plus fort qu'il ne faut pour le communiquer au degré nécessaire ; mais pourrais-je le trouver exagéré, si je partageais tous ses sentiments, et si j'adoptais toutes ses opinions ? On accuse encore Rousseau d'hypocrisie, en comparant sa conduite avec ses principes : les actions naissent du carac-

tère, et peuvent en donner l'idée ; mais les pensées viennent souvent par inspiration, et l'homme enivré par l'esprit divin qui l'anime, n'est plus lui-même, quoiqu'il soit plus vrai que jamais, et s'abandonne entièrement au sentiment qu'il éprouve en écrivant. Il existe un petit nombre de morceaux d'éloquence, dont le caractère auguste et mesuré, calme et ferme, simple et noble, prouve, sans en pouvoir douter, que leur auteur a toutes les vertus dont il parle ; mais quand on ne trouverait pas à Rousseau ce genre d'éloquence, quand il serait vrai qu'il défend les plus grandes, les plus belles, les plus touchantes des vérités, avec un enthousiasme trop poétique, pourrait-on le soupçonner d'hypocrisie ? Rousseau hypocrite ! Ah ! je ne vois dans toute sa vie qu'un homme parlant, écrivant, agissant involontairement ; ses actions ne ressemblaient pas à ses principes ; mais il se rendait coupable en les appliquant faussement, plutôt qu'en les abandonnant : il semblait aussi quelquefois que son âme était épuisée par ses pensées, et qu'elle n'avait plus le ressort nécessaire pour agir. Un homme qui l'a beaucoup vu, m'a peint souvent avec quel délice il se livrait au repos le plus absolu. Un jour ils se promenaient ensemble sur les montagnes de la Suisse ; ils arrivèrent enfin dans un séjour enchanteur ; un espace immense se découvrait à leurs yeux ; ils respiraient à cette hauteur cet air pur de la nature, auquel le souffle des hommes ne s'est pas encore mêlé. Le compagnon de Rousseau espérait alors que l'influence de ce lieu animerait son génie ; d'avance il l'écoutait parler ; mais Rousseau se mit tout à coup

à jouer sur l'herbe, comme dans sa première enfance ; heureux d'être libre de ses sentiments et de ses pensées, il n'était tourmenté par aucune de ses facultés, et ce fut peut-être un des plus doux moments de sa vie. Ne le voit-on pas, dès son enfance, dans une sorte d'égarement de méditation ? ne paraît-il pas marcher comme un aveugle dans la vie, et juger de tout par ses pensées plus que par ses observations ?

Il y a des traits dans ses *Confessions* qui révoltent les âmes nobles ; il en est dont il inspire l'horreur lui-même par les couleurs odieuses dont son repentir les charge ; sans doute quelques personnes, en finissant cette lecture, ont le droit de s'indigner de ce que Rousseau se croyait le meilleur de tous les hommes ; mais moi, ce mouvement orgueilleux de Rousseau ne m'a point éloignée de lui, j'en ai conclu qu'il se sentait bon. Les hommes se jugent eux-mêmes par leur caractère plutôt que par leurs actions ; et il n'y a que ce moyen de connaître un cœur susceptible d'erreurs et de folies. Il est extraordinaire que Rousseau raconte les fautes de tout genre qu'il a commises ; mais si ce n'est pas toujours seulement par franchise, c'est quelquefois, je pense, un tour de force qu'il entreprend : il ressemble à ces bons écrivains qui essaient de faire passer un mot ignoble dans la langue. J'avoue que je vois avec peine dans ses *Confessions* des torts qui tiennent aux habitudes de sa première destinée : mais l'élévation de l'âme est peut-être une qualité qu'une seule faute fait perdre ; elle naît de la conscience de soi, et cette conscience se fonde sur la

suite de toute la vie : un seul souvenir qui fait rougir trouble la noble assurance qu'elle inspire, et diminue même le prix qu'on y attache. De tous les vices, il est vrai, la bassesse est celui qui inspire le moins d'indulgence ; l'excès d'une qualité peut être l'origine de tous les autres, celui-là seul naît de la privation de toutes ; mais quoiqu'il y ait dans les mémoires de Rousseau quelques traits qui manquent sûrement de noblesse, ils ne me paraissent d'accord ni avec son caractère, ni avec le reste de sa vie. On serait tenté de les prendre pour des actes de folie, pour des absences de tête ; ces traits semblent en lui des bizarreries ; il n'est pas, si l'on peut le dire, l'arbre des fruits qu'il porte : c'est peut-être le seul homme qui ait été bas par moment ; car c'est de tous les défauts le plus habituel. Ces distinctions paraîtront peut-être trop subtiles pour le justifier : je ne sais pas cependant si dans les contrastes étonnants dont les hommes donnent sans cesse l'exemple, il ne faut pas apprendre à les distinguer par des nuances fines ? Je crois aussi que quand on trouve dans la vie d'un homme des mouvements et des actions d'une bonté parfaite, lorsque ses écrits respirent les sentiments les plus nobles et les plus vertueux ; lorsqu'il possède un langage dont chaque mot porte l'empreinte de la vérité, on lui doit de chercher le secret de ses torts, de tenir à l'admiration qu'il avait inspirée, de la retirer lentement. Enfin, les caractères vertueux, comme les caractères vicieux, se reconnaissent mieux par des traits de détail, que par des actions d'éclat. La plupart

des hommes, en bien comme en mal, peuvent être une fois différents d'eux-mêmes.

Soit qu'on entende parler de Rousseau à ceux qui l'ont aimé, soit qu'on lise ses ouvrages, on trouve dans sa vie, comme dans ses écrits, des mouvements, des sentiments qui ne peuvent appartenir qu'aux âmes pures et bonnes. Quand on le voit aux prises avec les hommes, on l'aime moins ; mais dès qu'on le retrouve avec la nature, tous ses mouvements répondent à notre cœur, et son éloquence développe tous les sentiments de notre âme. Comme son séjour aux Charmettes est peint délicieusement ! comme il était heureux dans la paix de la campagne ! Les jeunes gens désirent ordinairement le mouvement ; ils appellent vivacité le besoin qu'ils en ont ; mais les âmes vraiment ardentes le redoutent ; elles prévoient ce qu'il en coûte pour quitter le repos ; elles sentent que le feu qu'on allume peut dévorer : mais Rousseau, paisible dans sa retraite, n'éprouvait point le désir d'exercer son génie ; rêver, aimer, suffisait à ses facultés. Aimer, quel que fût l'objet de sa tendresse, c'était sur cet objet qu'il plaçait ses chimères : ce n'était pas à Madame de Warens, c'était à l'amour qu'il songeait : ses sentiments ne le tourmentaient pas ; il n'étudiait pas dans les regards de sa maîtresse le degré de passion qu'il lui inspirait ; c'était une personne à aimer qu'il lui fallait. Madame de Warens, sans s'en mêler, faisait son bonheur. Peut-être est-il vrai qu'un grand homme, dominé par le génie de la pensée, que Rousseau, surtout, n'a jamais éprouvé une passion qui vînt uniquement du cœur : elle

l'aurait distrait, elle n'aurait pas servi son imagination. Il fallait que les facultés de son esprit fussent pour quelque chose dans ses sentiments ; il fallait qu'il eût besoin de douer sa maîtresse : une femme parfaite aurait été sa meilleure amie, mais non l'objet de son amour. Je suis certaine qu'il n'a jamais fait que des choix bizarres ; je suis certaine aussi que Julie est la personne du monde dont il a été le plus épris : c'était un homme qui ne pouvait se passionner que pour des illusions ; heureux si elles n'eussent pas troublé son cœur avec plus de violence que la réalité même. Il était né bon, sensible et confiant ; mais lorsque cette cruelle folie de l'injustice et de l'ingratitude des hommes l'eut saisi, il devint le plus malheureux de tous les êtres : ces moments si doux de sa jeunesse, qu'il peignait avec tant de charmes, ne se renouvelèrent plus ; ses rêveries étaient des espérances, ses rêveries devinrent des regrets. À Turin autrefois, un signe de sa jeune maîtresse ravissait son cœur, et maintenant le salut d'un vieux invalide, qui semble ne pas le haïr, est le seul bien qu'il envie<sup>1</sup>. Mais rappelez-vous combien, dans sa jeunesse, il estimait les hommes ; s'il a plus changé qu'un autre, c'est qu'il s'attendait moins aux premières lumières qu'il fut forcé de recevoir.

<sup>1</sup> On se souvient du tableau charmant que Rousseau fait, dans ses *Confessions*, de Madame Basile, marchande à Turin, qui lui fit signe avec le doigt dans une glace, de se mettre à genoux devant elle, et dans son *Dialogue insensé de Jean-Jacques avec Rousseau*, du transport qu'il éprouva, lorsqu'un vieux invalide le salua, *n'étant pas encore entré*, dit-il, *dans la conjuration générale contre moi*.

Eh ! qui donc perd sans douleur l'aveugle bonté de sa jeunesse ? qui donc perd sans douleur les riantes espérances, la douce confiance du premier âge de la vie ? Rousseau n'a pu le supporter : mais quelle est l'âme sensible dont le cœur se resserre sans peine, et dont l'imagination ne se décolore pas avec regret ?

L'on a souvent accusé Rousseau d'être né ingrat ; mais je ne sais pas s'il est vrai que son éloignement pour les bienfaits en soit une preuve. Peut-être est-il des cœurs qui sentent trop ce qu'exige la reconnaissance, pour se soumettre à la devoir à ceux qu'ils n'aiment pas ; peut-être en est-il aussi qui trouvent plus de charme dans le sentiment, lorsqu'il naît d'un attrait invincible, d'un choix volontaire qu'aucun devoir ne commande. On peut craindre que la reconnaissance n'inspire pas assez d'attachement pour ceux qui nous étaient indifférents ; on peut craindre qu'elle ne se mêle trop aux sentiments que nous éprouvons pour nos amis ; enfin, ce fier amour de l'indépendance me paraît noble, s'il s'applique aux étrangers, et délicat, s'il regarde les objets de nos affections. Heureux celui qui n'a jamais eu besoin des autres que par le cœur, qui ne s'est soumis que parce qu'il aimait, et sur qui personne, excepté les auteurs de ses jours, n'eut jamais d'autres droits que ceux qu'ils reçurent de sa tendresse ! Rousseau, il est vrai, en se faisant un système de ses principes, avait le ridicule de toutes ses qualités, et souvent même le tort dont elles approchent alors qu'on les exagère : mais l'ostentation même de cette haine pour les bienfaits a de tels avantages, les preuves

qu'il faut en donner sont si claires et si rares, qu'on pourrait sans danger se permettre aujourd'hui d'exciter en ce genre la vanité des hommes<sup>1</sup>.

On a reproché à Rousseau, car celui que toutes les âmes sensibles devaient défendre comme leur propre cause, a trouvé bien des accusateurs, on a reproché à Rousseau d'avoir le désir de se singulariser : est-ce celui qui obtenait à son gré la palme de la gloire, qui pouvait souhaiter de se signaler par des bizarreries ? et quand la supériorité de son génie le rendait si extraordinaire, peut-on croire qu'il cherchait à l'être par une originalité puérule ? Il voulait, dit-on, se faire remarquer de toutes les manières possibles, et jamais l'homme n'a tant aimé la solitude ! voyez comme il était heureux pendant le temps qu'il passa dans l'île Saint-Pierre ! séjour charmant ! asile délicieux ! c'est là que l'âme de Rousseau erre encore ; c'est dans les lieux qui excitèrent ses pensées, qu'il faut aller rendre hommage à sa mémoire : que les âmes sensibles conçoivent aisément le bonheur qu'on goûtait dans cette retraite ! Rousseau s'y livrait à ses profondes méditations ; mais d'autres auraient pu s'y abandonner à leurs rêveries ; et tandis qu'il réfléchissait sur le temps, le monde et la vie, une femme malheureuse eût laissé le calme de la nature pénétrer doucement jusqu'à son cœur.

<sup>1</sup> Est-il possible de ne pas admirer la noble fierté avec laquelle le pauvre Rousseau de Genève refusa constamment la pension que le roi d'Angleterre lui offrait ?

Les hommes sont peut-être plus faits pour la solitude qu'ils ne pensent. Vers le milieu de la vie, on pourrait s'y trouver heureux ; on ne serait plus attiré dans le monde par l'espérance ; on porterait dans la retraite des souvenirs qui rempliraient la pensée, et la mort serait encore trop éloignée pour sentir le besoin de s'entourer de vivants.

Rousseau fuyait ce qu'on appelle la société ; mais il aimait les paysans, et le mouvement que la vue des hommes répand dans la campagne lui plaisait. Les habitants de l'île Saint-Pierre l'adoraient ; ils étaient frappés de sa bonté : les malheureux sont si doux dans un moment de repos ! Rousseau, ravi des simples mœurs de ces paysans, s'abandonnait de nouveau à sa première estime pour les hommes ; il les retrouvait semblables à l'idée qu'il s'en était faite : il montrait pour les enfants une prédilection extrême ; il avait tant le besoin d'aimer, que son cœur s'y livrait quand l'objet seulement ne s'y opposait pas ! Pourquoi donc, dans les jardins d'Ermenonville, ne fut-il pas heureux comme dans l'île Saint-Pierre ? Pourquoi donc, hélas ! est-ce dans ce séjour qu'il a terminé sa vie ? Ah ! vous qui l'accusiez de jouer un rôle, de feindre le malheur, qu'avez-vous dit quand vous avez appris qu'il s'est donné la mort ? <sup>1</sup> C'est à ce prix que les hommes

<sup>1</sup> On sera peut-être étonné de ce que je regarde comme certain que Rousseau se soit donné la mort. Mais le même Genevois dont j'ai déjà parlé, reçut une lettre de lui quelque temps avant sa mort, qui semblait annoncer ce dessein. Depuis, s'étant informé avec un soin extrême de ses derniers moments, il a su que le matin du jour où Rousseau mourut, il

lents à plaindre les autres, croient à l'infortune. Mais qui put inspirer à Rousseau un dessein si funeste ? c'est, m'a-t-on dit, la certitude d'avoir été trompé par la femme qui avait seule conservé sa confiance, et s'était rendue nécessaire en le détachant de tous ses autres liens. Mais peut-être aussi que les longues rêveries finissent par plonger dans le désespoir ; les premiers jours sont ravissants ; l'on se retrouve, l'on jouit de ses sentiments et de ses pensées : mais peut-on s'arrêter longtemps sur la destinée de l'homme, sans tomber dans la mélancolie ? mais surtout y a-t-il des têtes assez fortes pour supporter la vie inactive et la contemplation habituelle ? Rousseau accroissait, par la réflexion, toutes les idées qui l'affligeaient ; bientôt un regard, un geste d'un homme qu'il rencontrait, un enfant qui s'éloignait de lui, lui parurent de nouvelles preuves de cette haine universelle dont il se croyait l'objet ; mais, malgré cette cruelle défiance, il est toujours resté le meilleur des hommes. Il croyait

se leva en parfaite santé, mais dit cependant qu'il allait voir le soleil pour la dernière fois, et prit avant de sortir du café qu'il fit lui-même. Il rentra quelques heures après ; et commençant alors à souffrir horriblement, il défendit constamment qu'on appelât du secours et qu'on avertît personne. Peu de jours avant ce triste jour, il s'était aperçu des viles inclinations de sa femme pour un homme de l'état le plus bas : il parut accablé de cette découverte, et resta huit heures de suite sur le bord de l'eau dans une méditation profonde. Il me semble que si l'on réunit ces détails à sa tristesse habituelle, à l'accroissement extraordinaire de ses terreurs et de ses défiances, il n'est plus possible de douter que ce grand et malheureux homme n'ait terminé volontairement sa vie.

que tout ce qui l'entourait conspirait à lui faire du mal, et jamais la pensée de le rendre ou de le prévenir n'est entrée dans son âme. Il se croyait destiné à souffrir, et n'agissait pas contre sa destinée. J'ai vu des hommes qu'il avait aimés, dont il s'était séparé, s'attendrir au souvenir de leur liaison, s'accuser de négligences qui avaient pu faire naître les soupçons de Rousseau, l'aimer dans son injustice, regarder enfin le genre de folie qui le tourmentait comme étrangère à lui, comme une barrière qui empêchait de se rapprocher, mais non de souhaiter de le rejoindre. Les défiants, tels qu'on les voit dans le monde, apprennent à juger les hommes d'après ce qu'ils sont eux-mêmes ; ils se craignent dans les autres : mais Rousseau n'était défiant que parce qu'il ne croyait plus au bonheur, parce qu'il avait été tellement convaincu de la parfaite bonté des hommes, que, forcé de n'y plus croire, rien ne lui paraissait plus certain sur la terre : il l'était aussi, parce que sa sublime raison sur les plus grands sujets ne l'empêchait pas d'être dominé par une idée insensée, de penser qu'il était détesté par tous les hommes. Ah ! que je trouve durs ceux qui disent qu'il fallait bien de l'orgueil pour se croire ainsi l'objet de l'attention universelle ! Quel triste orgueil que celui qui le portait à penser qu'il n'existait pas sur la terre un être qui ne ressentît de la haine pour lui ! Ah ! pourquoi n'a-t-il pas rencontré une âme tendre qui eût mis tous ses soins à le rassurer, à relever son courage abattu, qui l'eût aimé profondément ! il eût fini par le croire : le sentiment auquel l'amour propre ni l'intérêt ne se

mêlent point, est si pur, si tendre et si vrai, que chaque mot le prouve, chaque mouvement ne permet plus d'en douter. Ah ! Rousseau, qu'il eût été doux de te rattacher à la vie, d'accompagner tes pas dans tes promenades solitaires, de suivre tes pensées, et de les ramener par degrés sur des espérances plus riantes ! Que rarement on sait consoler les malheureux ! qu'on se met rarement au ton de leur âme ! on oppose sa raison à leur égarement, son sang-froid à leur agitation, et leur confiance s'arrête, et leur douleur se retire plus avant encore dans leur cœur. Ne cherchez pas à leur prouver qu'ils n'ont pas de vrais sujets de peines ; offrez-leur plutôt quelques nouveaux moyens de bonheur : laissez-les croire à l'infortune qu'ils sentent : les consolerez-vous en leur apprenant que le malheur qui les accable n'est pas digne de pitié ? Ah ! si la perte d'un objet passionnément aimé eût causé la tristesse de Rousseau, je ne m'affligerais pas de ce qu'il a péri sans consolations, de ce qu'un être sensible ne lui a pas consacré sa vie ! Quelles paroles d'espérance peut-on faire entendre à celui qu'un semblable malheur a frappé ? que fait-il sur la terre, qu'attendre la mort ? quelles expressions de tendresse peut-on lui adresser ? un autre les a prononcées, il s'en servait pour un autre ; elles le font tressaillir de douleur. Quelle société vaut pour lui le souvenir qui ne quitte pas son cœur ? quelles jouissances pourrait-il avoir, sans sentir le regret de les éprouver seul ? Non, à ce malheur, quand le cœur en connaît l'étendue, la providence ou la mort peuvent seules servir de consolations. Mais le désespoir

de Rousseau fut causé par cette sombre mélancolie, par ce découragement de vivre, qui peut saisir tous les hommes isolés, quelle que soit leur destinée. Son âme était flétrie par l'injustice ; il était effrayé d'être seul, de n'avoir pas un cœur près du sien, de retomber sans cesse sur lui-même, de n'inspirer ni de ressentir aucun intérêt, d'être indifférent à sa gloire, lassé de son génie, tourmenté par le besoin d'aimer, et le malheur de ne pas l'être. Dans la jeunesse, c'est du mouvement qu'on cherche, c'est de l'amour qu'il faut ; mais vers le déclin de la vie, que ce besoin d'aimer est touchant ! qu'il prouve une âme douce et bonne, qui veut s'ouvrir et s'épancher, que la personnalité fatigue, et qui demande à se quitter pour vivre dans un autre ! Rousseau était aussi tourmenté par quelques remords ; il avait besoin de se sentir aimé pour ne pas se croire haïssable. Être deux dans le monde calme tant de frayeurs ! les jugements des hommes et de Dieu ne surprendront pas seul. Rousseau s'est peut-être permis le suicide sans remords ; il se trouvait si peu de chose dans l'immensité de l'univers ! on fait si peu de vide à ses propres yeux, quand on n'occupe pas de place dans un cœur qui nous survit, qu'il est possible de compter pour rien sa vie. Quoi ! l'auteur de Julie est mort pour n'avoir pas été aimé ! Un jour, dans ces sombres forêts, il s'est dit : *Je suis isolé sur la terre, je souffre, je suis malheureux, sans que mon existence serve à personne ; je puis mourir.* Vous qui l'accusiez d'orgueil, sont-ce des succès qui lui manquaient ? n'en pouvait-il pas acquérir chaque jour de nouveaux ? Mais avec qui les eût-il parta-

gés ? qui en aurait joui pour l'en faire jouir ? Il avait des admirateurs, mais il n'eut pas d'amis. Ah ! maintenant un inutile attendrissement se mêle à l'enthousiasme qu'il inspire : ses ouvrages, si remplis de vertus, d'amour de l'humanité, le font aimer quand il n'est plus ; et quand il vivait, la calomnie retenait éloigné de lui ; elle triomphe jusqu'à la mort, et c'est tout ce qu'elle demande. Que le séjour enchanteur où sa cendre repose s'accorde avec les sentiments que son souvenir inspire ! Cet aspect mélancolique prépare doucement au recueillement du cœur que l'hommage qu'on va lui rendre demande. On ne lui a pas élevé en marbre un fastueux mausolée ; mais la nature sombre, majestueuse et belle, qui environne son tombeau, semble un nouveau genre de monument qui rappelle et le caractère et le génie de Rousseau : c'est dans une île que son urne funéraire est placée : on n'en approche pas sans dessein, et le sentiment religieux qui fait traverser le lac qui l'entoure prouve que l'on est digne d'y porter son offrande. Je n'ai point jeté des fleurs sur cette triste tombe ; je l'ai longtemps considérée les yeux baignés de pleurs : je l'ai quittée en silence, et je suis restée plongée dans la profondeur de la rêverie. Vous qui êtes heureux, ne venez pas insulter à son ombre ! laissez au malheur un asile, où le spectacle de la félicité ne le poursuive pas. On s'empresse de montrer aux étrangers qui se promènent dans ces bois, les sites que Rousseau préférait, les lieux où il se reposait longtemps, les inscriptions de ses ouvrages, d'*Héloïse* surtout, qu'il avait gravées sur les arbres ou sur les rochers. Les paysans

de ce village se joignent à l'enthousiasme des voyageurs par des louanges sur la douceur, sur la bienfaisance de ce pauvre Rousseau. *Il était bien triste*, disent-ils, *mais il était bon*. Dans ce séjour qu'il a habité, dans ce séjour qui lui est consacré, on dérobe à la mort tout ce que le souvenir peut lui arracher ; mais l'impression de sa perte n'en est que plus terrible : on le voit presque, on l'appelle, et les abîmes répondent. Ah ! Rousseau, défenseur des faibles, ami des malheureux, amant passionné de la vertu, toi qui peignis tous les mouvements de l'âme, et t'attendris sur tous les genres d'infortune ; digne à ton tour de ce sentiment de compassion, que ton cœur sut si bien exprimer et ressentir, puisse une voix digne de toi s'élever pour te défendre ! et puisque tes ouvrages ne te garantissent pas des traits de la calomnie ; puisqu'ils ne suffisent pas à ta justification ; puisqu'on trouve des âmes qui résistent encore aux sentiments qu'ils inspirent pour leur auteur, que l'ardeur de te louer enflamme du moins ceux qui t'admirent !

Les larmes des malheureux effacent chaque jour les simples inscriptions que l'amitié fit graver sur la tombe de Rousseau. Je demande que la reconnaissance des hommes qu'il éclaira, des hommes dont le bonheur l'occupa toute sa vie, trouve enfin un interprète. Quel est le grand homme qui pourrait dédaigner d'assurer la gloire d'un grand homme ? Qu'il serait beau de voir dans tous les siècles cette ligue du génie contre l'envie ! que les hommes supérieurs, qui prendraient la défense des hommes supérieurs qui les auraient précédés, donneraient

un sublime exemple à leurs successeurs ! le monument qu'ils auraient élevé servirait un jour de piédestal à leur statue ! Si la calomnie osait aussi les attaquer, ils auraient d'avance mis en défiance contre elle, émoussé ses traits odieux ; et la justice que leur rendrait la postérité acquitterait la reconnaissance de l'ombre abandonnée dont ils auraient protégé la gloire.



# Réflexions sur le procès de la Reine, par une femme

(Août 1793)

## AVERTISSEMENT

Mon nom ne pouvant être utile, doit rester inconnu ; mais pour affirmer l'impartialité de cet écrit, j'ai besoin de dire que parmi les femmes appelées à voir la Reine, je suis une de celles qui a eu avec cette princesse le moins de relations personnelles ; ces réflexions donc méritent la confiance de tous les cœurs sensibles, puisqu'elles ne sont inspirées que par les mouvements dont ils sont tous animés.

## RÉFLEXIONS SUR LE PROCÈS DE LA REINE

Mon projet n'est point de défendre la Reine comme un jurisconsulte ; j'ignore de quelle loi l'on peut se servir pour l'atteindre, et ses juges eux-mêmes ne s'essaieront pas à l'apprendre ; ce qu'ils appellent l'opinion, ce qu'ils croient la politique, sera leur motif et leur but. Les mots de *plaidoyer*, de *preuve*, de *jugement*, sont une langue convenue entre le peuple et ses chefs ; et c'est à d'autres signes qu'on peut présager le sort de cette illustre

infortunée. Je vais donc seulement parler à l'opinion, analyser la politique, raconter ce que j'ai vu, ce que je sais de la Reine, et représenter les suites affreuses qu'auraient sa condamnation. Oh ! vous, femmes de tous les pays, de toutes les classes de la société, écoutez-moi avec l'émotion que j'éprouve ; la destinée de Marie-Antoinette contient tout ce qui peut toucher votre cœur : si vous êtes heureuses, elle l'a été ; si vous souffrez depuis un an, depuis plus longtemps encore toutes les peines de la vie ont déchiré son cœur ; si vous êtes sensibles, si vous êtes mères, elle a aimé de toutes les puissances de l'âme, et l'existence a pour elle encore le prix qu'elle conserve, tant qu'il peut nous rester des objets qui nous sont chers. Je ne veux prononcer aucune opinion politique, je craindrais de distraire, d'éloigner un seul intérêt de l'auguste personne que je vais défendre : républicains, constitutionnels, aristocrates, si vous avez connu le malheur, si vous avez eu le besoin de la pitié, si l'avenir offre à votre pensée une crainte quelconque, réunissez-vous tous pour la sauver ! Quoi, la mort terminerait une si longue agonie ! quoi, le sort d'une créature humaine pourrait aller aussi loin en infortune ! Ah ! mourrons, si cela est possible, n'existons pas dans un monde où de telles chances errent sur la destinée ! Mais je dois contenir la profonde tristesse qui m'accable ; je ne voudrais que pleurer, et cependant il faut raisonner, discuter un sujet qui bouleverse l'âme à chaque instant.

La calomnie s'est attachée à poursuivre la Reine, même avant cette époque où l'esprit de parti a fait

disparaître la vérité de sur la terre. Une triste et simple raison en est la cause, c'est quelle était la plus heureuse des femmes. Marie-Antoinette la plus heureuse ! hélas ! tel fut son sort, et le destin de l'homme est si déplorable que le spectacle d'une éclatante prospérité pèse sur le cœur de tous. Combien de fois n'ai-je pas entendu raconter l'arrivée en France de la fille de Marie-Thérèse, jeune, belle, réunissant à la fois la grâce et la dignité, telle que dans ce temps on se serait imaginé la reine des Français, imposante et douce, elle pouvait se permettre tout ce que sa bonté lui inspirait, sans jamais rien faire perdre à la majesté de ce rang qu'on exigeait d'elle alors de respecter. L'ivresse des Français en la voyant fut inexprimable, le peuple la reçut non seulement comme une reine adorée, mais il semblait aussi qu'il lui savait gré d'être charmante et que ses attraits enchanteurs agissaient sur la multitude comme sur la cour qui l'entourait. Il n'y a pas cinq ans encore, et alors toute sa vie politique, tout ce qui lui a mérité l'amour ou la haine était écoulé, il n'y a pas cinq ans, et j'ai vu tout Paris se précipiter sur ses pas avec transport, ces mêmes routes qu'on lui fait parcourir de supplice en supplice, étaient jonchées de fleurs sur son passage, elle doit reconnaître les mêmes traits qui l'ont accueillie, les mêmes voix qui s'élevaient au ciel en l'implorant pour elle. Et depuis ce temps qu'est-il arrivé ? Son courage et son malheur. Cet enthousiasme dont le souvenir ajoute à l'amertume de sa destinée, cet enthousiasme dont le souvenir aussi doit inquiéter les Français et les rendre douteux de

leurs nouveaux jugements, ne pourrait décider l'opinion de l'Europe sur la Reine, mais en écartant même le respect profond qu'inspire son auguste infortune, au nom seul de la vérité il est ordonné de dire que personne ne diffère autant qu'elle de la réputation que ses ennemis ont tenté de lui donner ; on n'a pas même cherché la vraisemblance dans le mensonge, tant on a compté sur l'envie, tant elle sait répondre à l'affreuse attente des calomniateurs.

La Reine ne s'est d'abord occupée des affaires que pour accomplir quelques actes de bienfaisance ou de générosité ; on a quelquefois trouvé quelle était trop facile pour les uns et les autres ; et cette femme si courageuse en présence de la mort a pu être accusée de faiblesse quand le malheur ou l'amitié désiraient de se servir d'elle : mais en parcourant les registres des finances, l'on peut voir que ses dons mêmes ne se sont élevés qu'à la somme la plus modérée, et il faut bien égarer le peuple pour parvenir à lui persuader que les impôts dont il était surchargé venaient de dépenses qui ne s'élevaient pas à la hauteur du quart de la liste civile décrétée par l'Assemblée constituante.

La guerre d'Amérique, les déprédations des ministres, des abus de tous genres inconnus à une jeune Reine, comme à la plupart des hommes d'État d'alors, causèrent ce déficit dans les finances, dont les effets ont été si terribles ; mais est-il possible d'oser l'attribuer à deux ou trois millions distribués chaque année en bienfaits, dont la plupart retournaient entre les mains du pauvre et de l'infortuné ? Vous qu'elle a secouru, vous qui êtes

parmi ce peuple aujourd'hui tout-puissant, dites si vous souffrirez qu'au nom de votre intérêt on punisse la Reine des généreux effets de sa pitié pour vous ? Et vous mères de famille, qu'une prédilection si touchante l'engageait à préférer, dites si c'est vous qui demandez qu'on l'accuse pour les dons qu'elle vous a prodigués ! Le Roi aimait la Reine avec tendresse, et son dévouement pour lui, et ses vertus maternelles ont bien justifié ce sentiment, mais cependant il ne la consulta presque jamais sur le choix de ses ministres. M. de Maurepas dès les premiers jours du règne de Louis XVI se montra contraire à la Reine, il rivalisa sa jeune influence sur un jeune Roi, et parvint à l'écarter absolument des affaires dont les goûts de son âge l'éloignaient déjà naturellement. M. de Maurepas fit renvoyer deux ministres citoyens, M. Turgot et M. Necker, et la Reine marqua publiquement qu'elle estimait et regrettait tous les deux. M. de Vergennes continua gravement les frivoles systèmes de M. de Maurepas, et craignant de même l'ascendant de la Reine, de même il sut détourner le Roi de s'y livrer. M. de Calonne lui succéda, et rien n'est plus connu que l'aversion énergique de la Reine contre ce ministre ; son esprit aimable, cependant, semblait devoir séduire ceux dont le jugement ne serait pas uniquement guidé par la réflexion ; la Reine qui eut trouvé dans la facilité du caractère de M. de Calonne tant de moyens de satisfaire ses goûts, s'ils avaient été prodigues, la Reine sortant tout à coup du cercle habituel de ses devoirs et de ses amis, attaqua ce ministre élégant avec l'austérité de la morale et de

la raison, décida le Roi à le renvoyer, et signala par cet acte et par la nomination de l'archevêque de Sens sa première influence sur les affaires publiques. J'en appelle à tous ceux qui placés près de la cour ont pu savoir avec certitude l'histoire intime de la France, est-il une autre époque du règne du Roi, dans laquelle la Reine lui aie fait adopter ses conseils ? Et n'est-il pas certain que jusqu'à ce temps elle jouit de l'éclat du trône sans rechercher son autorité ?

Ce ministère de l'archevêque de Sens, cause immédiate de la Révolution, peut être blâmé par les partisans du système aristocratique, mais assurément les démocrates doivent l'approuver ; c'est par cette administration que le germe de tous leurs principes a été développé ; le ministre opposa lui-même les communes au parlement, à la noblesse, au clergé, le Roi déclara que le droit d'imposer ne lui appartenait pas, les États Généraux furent promis, tous les Français invités à publier leur avis sur le mode de convocation, enfin les observateurs de ce temps crurent deviner que l'archevêque de Sens voulait une révolution en France, et depuis il l'a professé lui-même par sa conduite et ses discours. J'ignore jusqu'à quel point la Reine savait son secret, mais quand le seul ministre qu'elle a fait nommer s'est montré démocrate, quand la seule époque dans laquelle elle ait pris quelque part aux affaires est celle où les principes de ce jour ont commencés à être admis, comment peut-on l'accuser d'être ennemie de la liberté ? Comment peut-on lui trouver des crimes ? Des crimes ! Ah ! quelle

expression en parlant d'elle ! Jadis peut-être, brillante et frivole comme le bonheur et la beauté, son caractère ne s'est prononcé, n'a attiré l'attention de l'Europe, n'a redoublé la haine de ses détracteurs que par des traits de courage et de sensibilité qui supposent toutes les vertus. Qu'a-t-on fait pour détacher les Français de cet aimable objet si semblable à tout ce qui savait leur plaire ? On leur a dit que Marie-Antoinette détestait la France, qu'elle était *Autrichienne*, et c'est par ce nom que dans leur fureur ses ennemis l'ont toujours appelée, certains de frapper ainsi l'esprit du peuple, qu'un mot égare, qu'un mot rallie, qui ne se passionne jamais que pour les idées qui s'expriment par un seul mot. L'envie voyait que tous les cœurs étaient prêts à chérir Marie-Antoinette, le plus sûr moyen de les éloigner était de leur persuader qu'ils n'obtiendraient que haine pour prix de leur amour, bientôt on y réussit ; était-il cependant assez insensé de croire que la Reine, partie de Vienne à treize ans, ne pouvant obtenir dans sa patrie qu'un rang secondaire, la préférerait à la France dont elle était Reine, à la France séjour si délicieux, aux Français avec lesquels sa grâce et sa gaieté lui donnaient alors tant d'analogie. Ah ! lorsqu'en la nommant je viens à parler d'éclat et de gaieté, mon cœur se serre douloureusement, je me rappelle ce tombeau placé près des lieux où l'on donnait des fêtes, avec cette inscription *et moi aussi je vivais en Arcadie*, elle existe encore l'infortunée qui me retrace ce souvenir, mais hélas cette triste allusion n'en est que plus déchirante, les fêtes c'était un trône, la tombe

c'est un cachot. Toutes les vraisemblances doivent prouver l'attachement de la Reine pour la France, et quels faits peut-on alléguer pour détruire de si fortes conjectures ? L'alliance de l'Autriche avec la France ? C'est en 1756, avant la naissance de Marie-Antoinette, qu'elle a été conclue, depuis aucune raison de la rompre ne s'était présentée, aucun ministre ne l'avait proposé. Il est vrai que la Reine ne s'est pas mêlée de la politique de France uniquement pour brouiller sa mère ou son frère avec son mari, il est vrai que toute sa vie est une preuve de son respect pour les liens de la nature, mais une vertu loin d'effrayer doit rassurer sur toutes les autres, elles s'entraînent réciproquement, et si la Reine se fut montrée l'adversaire de sa propre famille, c'est alors que sa patrie adoptive, que la France aurait dû se défier d'elle. La lumière a été portée dans tout ce qu'on croyait le plus secret, des milliers d'observateurs ont été chargés d'examiner les traces de l'ancien gouvernement, on a honoré la dénonciation, épouvané la fidélité, offert à la terreur la sécurité dégagée de la honte, au fanatisme le succès à l'abri du danger, toutes les passions humaines ont été mises en liberté pour se diriger toutes contre la puissance passée, contre des objets qu'on se souvient d'avoir envié, qu'on est certain de ne plus craindre, voilà les moyens d'attaque, et voyez quels sont les preuves, les faits qu'on a conquis ! existe-t-il un seul indice de la connivence de la Reine avec les Autrichiens, d'un secours particulier donné par la France à cette cour, d'une seule démarche étrangère au traité pu-

blic conclu entre les deux puissances ? Ah ! la plus belle justification de cette malheureuse victime, ce sont les accusations dont on l'accable ! quel vague, quelle fureur, que d'insultes, que d'adresses, que de moyens étrangers à la vérité, plus efficaces qu'elle sur un peuple passionné, mais qui ne peuvent, un instant même, faire illusion aux hommes éclairés, et leur ôtent jusqu'à la douloureuse consolation de découvrir quelques torts qui puissent diminuer l'amertume de leur pitié.

Cependant pour exciter la multitude on n'a cessé de répéter que la Reine était l'ennemie des Français, et l'on a donné à cette inculpation les formes les plus féroces. Je ne sais rien de plus coupable que de s'adresser au peuple avec des mouvements passionnés ; on peut les pardonner à l'accusé, mais dans l'accusateur l'éloquence même est un assassinat ! Cette classe de la société qui n'a pas le temps d'opposer l'analyse à l'assertion, l'examen à l'émotion, gouvernera comme elle est entraînée, si en lui accordant un grand pouvoir on ne fait pas un crime national de tous les genres d'altération à la vérité ; la vraisemblance n'est rien pour l'homme qui n'a pas réfléchi d'avance, au contraire même, plus il est étonné plus il se plaît à croire. La Reine aurait voulu le malheur de l'empire où elle régnait, de la nation sur laquelle reposait sa gloire, son bonheur et sa couronne ! mais c'est assez la juger par son intérêt, elle mérite davantage, elle est bonne par sa nature, elle est bonne à ses propres périls.

Dites, vous qui l'accusez, dites quel est le sang, quels sont les pleurs qu'elle a jamais fait couler ?

Dans ces anciennes prisons que vous avez ouvertes, avez-vous trouvé une seule victime qui accusa Marie-Antoinette de son sort ? Aucune reine pendant le temps de sa toute-puissance ne s'est vue calomniée aussi publiquement, et plus on était certain qu'elle ne voulait point punir, plus on multipliait les offenses ; je vois qu'elle fut l'objet de traits sans nombre d'ingratitude, de milliers de libelles, de procès révoltants, et je cherche en vain la trace d'une action vengeresse. Il est donc vrai qu'elle n'a causé le malheur de personne, celle qui souffre ces tourments inouïs ! Il n'entre pas même de ressentiment dans les supplices qu'on lui fait éprouver ! Qu'est-il donc arrivé à l'homme pour abjurer ainsi tout sentiment d'humanité ? Comment renouvelle-t-il cette inépuisable fureur ? Quelle force ou quelle faiblesse donne à des passions factices cet ascendant terrible ?

Telle a été la conduite de la Reine tandis qu'elle régnait, tandis que ses véritables sentiments pouvaient se satisfaire sans crainte ; ce serait bien assez je crois, pour repousser tous les soupçons dont on l'a environnée pendant la révolution : comment aurait-elle développé un caractère si différent de celui qu'elle avait prouvé jusqu'alors, à l'époque où se trouvant aux prises avec le malheur, elle a réuni toutes ses forces pour une résolution sublime, pour une résolution que la gloire et le Ciel peuvent seuls récompenser, celle de s'attacher au sort de son époux et de ses enfants, et dans l'orage des événements politiques de se fixer à l'accomplissement des vertus intérieures ; mais sa constance dans cette

route a demandé tant d'héroïsme, que les révolutionnaires ont dû bénir le sort du sentiment qui décida la Reine à borner à l'exercice de ses devoirs particuliers l'emploi de ce courage surnaturel. La vénération de l'Europe ne peut jamais se détacher de la mémoire de Louis XVI ; devant ce tribunal il faudrait s'il était possible réunir plus intimement encore le nom de la Reine à celui de son auguste époux ; cependant les variations de système qu'on peut reprocher aux derniers temps de l'administration, la constante incertitude de ses principaux agents, sont une preuve manifeste qu'ils n'étaient pas soumis à l'autorité de la Reine ; c'est un fait positif que la plupart d'entre eux peuvent à peine se vanter de l'avoir vue, et dans leurs délibérations personne n'a dû reconnaître l'intrépide fermeté de la fille de Marie-Thérèse. On sait seulement que le 6 octobre, le 20 juin, le 10 août, lorsqu'il fut proposé de se défendre en exposant le sang des Français, la Reine n'écouta plus que les sentiments d'une femme, la sollicitude d'une mère, et ne rede vint un héros qu'au moment où l'on menaça sa propre vie. Vous qui l'avez vu regarder ses enfants, vous qui savez que nul péril ne put la résoudre à se séparer de son époux, alors que tant de fois les chemins lui furent ouverts pour retourner dans sa patrie, croyez-vous que son cœur était barbare ou tyrannique ? Ah ! qui sait aimer n'a jamais fait souffrir, qui peut être puni dans l'objet qu'il chérit redoute la vengeance céleste ; oui, si parmi les juges de Marie-Antoinette, il en est un qui soit père, qui ressente une affection douce, il sera juste

et courageux, à travers les calomnies que l'on apprête, l'instinct de l'âme lui fera découvrir la vérité, et des souvenirs et des rapprochements sensibles le rendront incapable d'achever un tel malheur.

Mais de quelle ruse ne se sert pas la haine ! elle sait comme l'amour tout ce qui peut émouvoir, et d'avance elle prévient tous les effets de la vérité, elle cherche basement à déjouer le respect, l'intérêt que doit inspirer la Reine, par ce genre de calomnie dont il est si facile de flétrir toutes les femmes, par ce genre de calomnie dont l'injustice même peut avilir presque autant que la vérité ; mais cependant la Reine est par sa destinée au-dessus de ce sort commun des femmes, trop d'éclat environne son existence pour ne pas dissiper tous les mensonges : ceux qui l'ont entourée, les seuls vrais juges de sa vie privée, savent qu'elle ne fut point indigne des vertus qui depuis quatre ans la font admirer de l'Europe entière, l'âme s'affaiblirait en se dégradant, et celle qui par sa seule fierté s'est agrandie dans l'infortune, s'est relevée en présence de l'outrage, ne s'était jamais abaissée à ses propres yeux. Vous essaieriez en vain de l'humilier, vous l'appelleriez de noms méprisants, vous la jetterez dans une prison infamante, vous la traînez à la barre de votre tribunal, mais partout elle vous apparaîtra comme la fille de Marie-Thérèse ; tantôt vous croirez la voir lorsque le 6 octobre elle s'avança sur ce balcon en présence du peuple, environnée de ses deux enfants, le charme de son cœur et la gloire de sa vie, la multitude irritée lui cria *point d'enfants*, la Reine à ces mots terribles, craignant de leur faire

partager son péril se hâta de les éloigner, mais elle revint aussitôt pour se livrer seule, ou ne pas déshonorer la nation française, en paraissant la soupçonner ; le soir de ce même jour, aussi calme que dans une entrée triomphale, elle s'adressa au maire de Paris, pour l'assurer qu'elle et le Roi se remettaient *avec confiance* à la garde du peuple de Paris : confiance d'estime, confiance de courage, laquelle veut-on tromper ? Vous vous rappellerez le 20 juin, lorsque sa seule présence désarma les projets qui depuis ont éclaté : restée belle à force de courage, ses ennemis ne furent plus écoutés du peuple qui la regardait ; mais à la fin de ce jour mémorable, son fils fut séparé d'elle par la multitude qui l'entourait : à cet instant, tout son courage l'abandonna ; un grenadier de la garde nationale le rapporta dans ses bras, et l'élevant au-dessus de la foule, avança d'un moment le bonheur de sa mère ; la Reine alors tombant à genoux se prosterna devant son libérateur, auguste reconnaissance, spectacle plus imposant que le trône dont elle descendait ! Mais si devant le tribunal où la Reine doit être traduite, elle conserve encore toute sa fierté, que le peuple du moins ne s'irrite pas à cet aspect, qu'il honore le courage en sachant approuver jusqu'à la noble résistance dont il se croirait l'objet. Si vous voulez affaiblir ce grand caractère, amenez-lui ses enfants, mais n'espérez rien de vos supplices, ils ne l'empêcheront pas de se conserver toute entière pour le jugement de l'histoire et l'éclat du nom de son fils. Ah ! loin de l'en haïr, intéressez-vous à ce sublime exemple : si vous êtes républicains, respectez les

vertus que vous devez imiter, cette âme qui ne sait point se courber, cette âme aurait aimé la liberté romaine, et vous avez besoin de son estime alors même que vous la persécutez.

L'on a tant de peine à concevoir la possibilité d'une atrocité qu'il en coûte extrêmement pour s'attacher à l'examen des motifs qui peuvent y décider ; il le faut cependant pour mieux les combattre, et je m'essaie à ce travail aussi pénible que nouveau.

Les hommes principaux d'un parti populaire cherchent tous les moyens de lier le peuple indissolublement à leur propre cause, ils savent que dans toutes les révolutions la gloire ou les revers n'appartiennent qu'aux chefs, et craignant que le peuple ne se fie à cette certitude, ils veulent s'identifier avec lui de toutes les manières ; ils tâchent de lui persuader qu'il est le véritable auteur des actes qui ne laissent après eux aucun espoir de retour ; mais d'abord, l'exécution du Roi réunit ces cruels avantages. La Convention, pour multiplier les juges de Louis XVI, perdre la trace de sa condamnation dans la multitude qui l'aurait porté, la Convention s'est fait applaudir par des spectateurs nombreux, s'est assurée de plusieurs adresses de divers départements du royaume, a commandé que cent mille hommes en armes le jour de la mort du Roi consentissent par leur silence à cette terrible catastrophe ; si la subdivision infinie de cette énorme action ne suffisait pas pour attacher le peuple au destin de ceux qui l'ont ordonnée, s'il venait à penser qu'un empire consistant plus encore dans la

nation que dans son sol, quels que soient les opinions de ceux qui gouvernent, ils ne peuvent pas vouloir détruire ce qu'ils aspirent à dominer, et que la multitude étant un être collectif, peut ressentir le poids des lois générales, mais jamais l'atteinte des vengeances individuelles ; si le peuple rassuré par cette opinion, voulait favoriser un autre parti en France, s'il ne redoutait rien pour lui de la mort du Roi, est-ce celle de la Reine qui pourrait l'effrayer ? Il me semble, il est vrai, qu'il y aurait dans le supplice de cette malheureuse princesse quelque chose de plus révoltant encore pour les âmes généreuses : étrangère, femme, on violerait en elle et les lois de l'hospitalité et celles de la nature, les circonstances actuelles aussi donneraient peut-être à cet attentat une plus haute importance politique, mais ces considérations sont faites pour ne frapper que le petit nombre, et le dernier terme de toutes les idées qui peuvent émouvoir le peuple, se trouvait dans l'exécution du Roi. La condamnation de la Reine serait donc un crime inutile et par cela même plus avilissant, on y verrait ou le besoin de la férocité ou la terreur panique du remords. Imaginerait-on de redoubler le courage du peuple en l'enivrant du sang d'une nouvelle victime ? mais cette affreuse ressource est maintenant épuisée, soit qu'on ait tellement accoutumé à l'idée de la mort que la prodiguer encore n'exciterait plus aucun genre d'émotion, soit que toutes les âmes absorbées par l'intérêt de leur propre malheur ne puissent plus s'agiter au nom même de la vengeance. Voudrait-on enfin donner au peuple une plus grande confiance dans

la situation des affaires en se décidant à prendre une résolution plus dangereuse que toutes les autres ? mais combien ce calcul serait faux : ce qui suppose le calme, c'est la sagesse des délibérations, mais tous les excès sont également une preuve du trouble de l'âme, et c'est la raison seule qui tout à la fois, ou préserve des périls, ou témoigne qu'on a cessé de les craindre. Ces motifs, pourrait-on dire, ces motifs ne sont point la véritable cause du danger qui menace la Reine, mais son nom, mais son fils inspirent plus d'intérêt que le reste de la famille des Bourbons ; plus de vœux se réuniraient autour d'elle : il faut donc se hâter de l'immoler ; et savez-vous pourquoi cette auguste infortunée captive encore les cœurs français, c'est parce qu'on est certain que ses sentiments ont été favorables à la vraie liberté, c'est parce qu'on a la preuve qu'elle s'est constamment opposée aux projets hostiles des princes français, et n'a voulu former aucune coalition avec eux ; c'est parce que sa mort aiderait de plusieurs manières ceux qui conçoivent l'espoir de vous asservir ; c'est enfin parce qu'elle a plus de modération, et moins de ressentiment ; parce qu'elle a reçu la leçon du malheur comme un ange et comme un philosophe, qu'elle a plus de partisans : est-ce aussi sur ces accusations que vous la condamnez ? Vous n'oseriez avouer ce terrible secret, mais pourriez-vous espérer de le cacher ? Et ne savez-vous pas que tout ce qui est écrit en lettres de sang sera lu par l'univers ! Mais votre intérêt même combat encore ce nouvel argument ; le sentiment que de certaines âmes ne peuvent jamais détacher

d'un grand malheur, se reporte successivement sur les individus de cette famille qui survivent à ceux qu'on immole. Les Français qui versèrent des pleurs sur le destin du Roi ont consacrés à la Reine l'affection déchirante qu'ils ressentaient pour son époux ; et si la Reine périssait à son tour, si le jeune enfant héritier de tant d'infortunes mourrait privé des soins de sa touchante mère, on s'attacherait aux restes de cette race persécutée, et les princes qu'on repousse aujourd'hui intéresseraient encore quand il n'existerait plus qu'eux. Ah ! si vous craignez la Reine parce qu'on l'aime davantage, c'est elle cependant dont la liberté, dont le séjour hors de France, vous serait le moins redoutable ; il est des obstacles qui peuvent irriter l'ambition, mais le cours d'infortunes que Marie-Antoinette a parcouru, détrompe des hommes et de la vie : au sortir du tombeau, l'on n'aspire pas au trône, et cette longue infortune ôte presque jusqu'au besoin du bonheur ; sa piété religieuse, sa tendresse dévouée, tout vous est garant qu'elle a détaché son cœur d'elle-même, et que le retour à l'existence, à la nature, suffirait pour occuper le peu d'années dont il lui reste encore la force. Peut-être réserve-t-on sa délivrance comme un moyen de négocier avec les Autrichiens ? sans doute qu'en remettant entre les mains de l'empereur la Reine et ses enfants, on obtiendrait beaucoup du petit-fils de Marie-Thérèse, et l'Europe entière est tellement attachée par l'étonnante histoire de ces victimes infortunées, qu'en faisant cesser leurs malheurs, on soulagerait tout ce qui pense ; mais quand des considérations poli-

tiques détourneraient les puissances de céder à la seule voix du sentiment, quelle honte pour les Français de condamner la Reine parce qu'elle serait sans défense ! Ils auraient accordé sa vie à la terreur, ils la refuseraient à la justice, et leur dépit atroce et pusillanime s'exercerait sur une femme après s'être assuré qu'elle restait sans appui. Non, je ne puis le croire, non, le passé quel qu'il soit ne donne point encore l'idée d'une telle action ! Mais les inspirateurs de cet attentat ignoreraient-ils ce qu'ils ajouteraient à l'énergie de l'armée des Autrichiens par la nouvelle du supplice de Marie-Antoinette ? Ce qui a doublé la force des troupes françaises depuis un an, ce qui rend les guerres civiles plus sanglantes que toutes les autres, c'est que chaque soldat fait plus qu'obéir, il combat par sa propre impulsion, pour le succès de son sentiment individuel ; eh bien, vous auriez créé parmi les Allemands un mouvement national en sacrifiant la fille de Marie-Thérèse ; il n'est pas un Hongrois qui ne vît en vous un ennemi personnel. Ah ! quand ils jurèrent à l'illustre mère d'Antoinette de mourir pour la défense de son fils, quand un vœu libre, universel, revêtu de tous les caractères de souveraineté que vous reconnaissez, lia le peuple à sa cause, pensez-vous que si le génie de l'histoire leur eût présenté sa fille captive, outragée, immolée, cette nation n'eût pas répété mille fois le serment de la venger ? Vous n'aurez point à combattre les satellites d'un despote, mais les courageux amis d'une malheureuse victime, des soldats enthousiastes à leur tour, invincibles comme les vrais défenseurs

d'une liberté généreuse. Peut-être une sombre fureur persuaderait-elle à quelques-uns que toute la puissance de l'avenir ne pourrait rien diminuer de l'horreur qu'inspire les jours sanglants qui servent d'époque à cette année terrible ; j'ignore s'il existe un terme au-delà duquel de nouveaux événements ne produisent plus de nouvelles sensations, mais il est certain du moins que la France gouvernée, dominée successivement par tant d'individus divers, ne présente que des règnes momentanés, qui ne chargeant aucun homme du poids de l'histoire de tous, permettent à chacun de s'absoudre par une action généreuse. Ah ! que la défense de la Reine, que sa liberté soient l'objet d'une telle émulation ! Ces juges qui vont prononcer sur son sort, par leur petit nombre, par leurs fonctions, sont désignés à l'attention de l'Europe ; aucun emploi, aucune puissance étrangère à leur mission solennelle ne peut effacer en eux le caractère d'assassins ou de libérateur de la Reine ; n'étant point revêtus de la représentation nationale, ce sont les cris des tribunes de Paris, ou la voix de leur conscience, qu'ils peuvent appeler le vœu de la France. Est-ce à leur terreur qu'ils veulent céder ? est-ce à la vertu qu'ils savent obéir ? Ah ! s'ils donnaient l'exemple de résister aux passions momentanées, comme ils enchaîneraient puissamment l'avenir ! les chances du hasard seraient fixées en leur faveur, l'estime des hommes, ce bien dont les jouissances se multiplient sous tant de formes, dans tous les temps, dans tous les pays, se placerait entre eux et le malheur, et cette gloire ils la devraient au mépris d'un péril plus

éclatant que redoutable. Le peuple français, je le crois encore, peut être ému par le courage et la vertu, le fanatisme des opinions politiques le dénature, mais lorsque des républicains le rappelleraient à ses sentiments naturels, le menaceraient de leur résignation, défieraient sa fureur en s'y livrant sans résistance, non, ils n'auraient rien à craindre, on pourrait envier leur mort, mais je répondrais de leur vie. Peuple français, ne trompez pas ce dernier mouvement, ce dernier reste des antiques souvenirs, si vous êtes vaincus, en préservant la Reine vous laissez quelques sentiments doux à ses amis, ils pourront parler encore de votre courage et de votre infortune. Voulez-vous trouver l'art de déshonorer la valeur, et de faire peur de la pitié ? Si vous êtes vainqueurs, si vous repoussez une seconde fois l'ennemi de votre territoire, vous vous croirez triomphants comme la nature même des choses. Eh bien c'est alors que si vous persistez dans votre cruauté, si vous immolez la Reine, vos succès mêmes périront au milieu de vous ; ne vous y trompez pas : c'est peut-être la destruction de la royauté, des ordres privilégiés qui irrite contre vous la plupart des gouvernements de l'Europe, mais ce qui soulève les nations, c'est la barbarie de vos décisions : vous gouvernez par la mort, la force qui manque à la nature de votre gouvernement vous la retrouvez dans la terreur, et là où il existait un trône vous avez élevé un échafaud ! Ce qui fit la force des premiers principes de la Révolution, c'est qu'ils semblaient le retour aux idées naturelles ; quel plus terrible renversement des sentiments in-

nés dans le cœur de l'homme que l'ostentation de la cruauté, que cette éloquence qui ne s'aide que de la menace, que ces serments qui ne promettent que la mort. Dans la sorte d'ivresse où plonge une révolution, on oublie jusqu'à sa propre nature, on croit le reste du monde changé comme soi-même ; mais l'homme de tous les pays, de toutes les opinions frémit à la redoutable pensée de la mort, et si l'on peut parvenir à l'enlever à cette sensation primitive, dès qu'il revient à lui, il déteste les moyens terribles qui l'ont détourné d'un sentiment invincible, d'un retour personnel, de l'humanité. Ah ! je veux vous parler selon vos désirs, arbitres de la vie de la Reine, je veux vous implorer : soyez justes, soyez généreux envers Marie-Antoinette ; soyez aussi jaloux de sa gloire ; en l'immolant vous la consacrez à jamais. Vos ennemis vous ont fait plus de mal par leur mort que par leur vie ; vous étiez tout-puissants quand vous avez commencé à punir, et si vous aviez été cléments envers eux, c'est alors qu'on aurait pu les croire coupables. Si les chances de la prospérité vous reviennent une seconde fois, si la Providence protectrice de la liberté veut une seconde fois donner à la France et les moyens de l'acquérir, et ceux de la faire aimer des hommes, les esprits fatigués par tant de cruelles secousses, quels que soient leurs opinions, quels que soient leurs souvenirs, embrasseraient facilement la plus légère espérance. Le repos et la paix, voilà peut-être aujourd'hui toute l'ambition des plus habiles ! Vous disposez de la France, de ce pays si nécessaire à ceux qui l'ont habité. Ah ! si vous parliez d'union

et de sécurité à tous les Français, si vous rassuriez l'Europe par des principes d'ordre et de justice, vous ne prévoyez pas vous-même combien de sacrifices vous obtiendriez ! Si vous êtes destinés à terminer heureusement cette guerre, essayez sur vos concitoyens la puissance de la générosité, elle s'étend, elle pénètre où vos commandements sont forcés de s'arrêter ; et cette génération qui s'avance est tellement accablée d'infortune, que depuis la vie jusqu'au bonheur tout lui semblerait de nouveaux dons ; mais surtout sauvez la Reine, on ne pourrait supporter cette nouvelle catastrophe, redoutez les forces du désespoir, et que les pleurs du monde obtiennent ou de votre orgueil ou de votre pitié le salut de cette touchante victime. Mais pourquoi, me diront les philosophes de ce temps, pourquoi votre cœur déjà ne s'est-il pas autant attendri sur le sort de tant d'infortunées que le cours de la Révolution a vu périr ? Seriez-vous du nombre de ceux *qui plaignent un Roi plus qu'un autre homme* ? Oui je suis de ce nombre, mais ce n'est point par la superstition de la royauté, c'est par le culte sacré du malheur : je sais que la douleur est une sensation relative, qu'elle se compose des habitudes, des souvenirs, des contrastes, du caractère enfin, résultat de ces diverses circonstances ; et quand la plus heureuse tombe dans l'infortune, quand une princesse illustre est livrée à l'outrage, je mesure la chute, et souffre de chaque degré. Enfin la Reine serait coupable, l'univers entier ne s'intéresserait pas à sa destinée qu'après l'année qu'elle vient de vivre, nul homme, nulle association d'hommes n'a le droit de

lui donner la mort ; cette longue suite de souffrances pénètre d'un sombre respect, elle devait périr mille fois sous tant de coups redoublés, la nature, le Ciel en la sauvant vous l'ont déclaré sacrée ! Depuis un an que le secret le plus impénétrable entoure sa prison, on a dérobé tous les détails de ses douleurs, mille précautions ont été prises pour en étouffer le bruit, un tel mystère honore le peuple français, et tout mon espoir est dans les motifs qui l'ont fait juger nécessaire. Il aurait su ce peuple qu'on apporta devant la fenêtre de la prison de Marie-Antoinette la tête de son amie ; ignorant les fatales nouvelles de ce jour épouvantable, on la força par un barbare silence de s'étudier à reconnaître ces traits ensanglantés, et d'apprendre à travers l'horreur de la nature, et l'effroi de ses sens, que celle qui l'avait aimée mourait victime de son attachement pour elle. Cruels ordonnateurs de cette scène, qui vîtes devant vous son malheureux objet prêt à mourir de désespoir, saviez-vous tout ce que les circonstances, la cause de la mort de Madame de Lamballe, devaient ajouter de déchirements à la douleur de la Reine, et les mouvements d'un cœur sensible, ces mouvements qui devaient tant vous être inconnus, les aviez-vous appris pour être plus certains de vos coups ? Pendant le procès du Roi chaque jour abreuvait sa famille d'une nouvelle amertume, il est sorti deux fois avant la dernière, et la Reine retenue captive ne pouvant parvenir à savoir ni la disposition des esprits, ni celle de l'Assemblée, lui dit trois fois adieu dans les angoisses de la mort ; enfin le jour sans espérance arriva,

celui que les liens du malheur lui rendaient encore plus cher, le protecteur, le garant de son sort et de celui de ses enfants, l'intérêt tout-puissant de son âme suspendue, cet homme dont le courage et la bonté semblaient avoir doublé de force et de charmes à l'approche de la mort, dit à son épouse, à sa céleste sœur, à ses enfants un éternel adieu, cette malheureuse famille voulut s'attacher à ses pas, leurs cris furent entendus des voisins de leur demeure, et ce fut le père, l'époux infortuné qui se contraignit à les repousser, craignant d'expirer dans leurs bras, ne voulant pas d'une mort si douce, et se réservant pour le supplice dont sa constance devait faire la gloire de la religion et l'exemple de l'univers. Le soir les portes de la prison ne s'ouvrirent plus, et cet événement dont l'impression remplit alors le monde, fut concentré dans la méditation solitaire de deux femmes malheureuses, qui ne furent soutenues que par l'attente du même sort. Nul respect, nulle pitié ne consola leur misère, mais rassemblant tous leurs mouvements au fond de leur cœur, elles surent y nourrir la douleur et la fierté ; cependant douces et calmes au milieu des outrages, leurs gardiens se virent obligés de changer sans cesse les soldats apposés à leur captivité, de choisir avec soin pour cette fonction les caractères les plus endurcis, de peur qu'individuellement elles ne reconquissent la nation entière. Depuis l'affreuse époque de la mort du Roi, la Reine a découvert s'il était possible de nouveaux soins à donner à ses enfants. Pendant la maladie de sa fille il n'est aucun genre de services que sa tendresse inquiète n'ait

voulu lui prodiguer ; il semblait qu'elle avait besoin de contempler sans cesse les objets qui lui restaient encore pour retrouver la force de vivre ; et cependant un jour on est venu lui ôter son fils, l'enfant pendant deux fois vingt-quatre heures a refusé de prendre aucune nourriture : jugez quelle est sa mère par le sentiment énergique et profond qu'à cet âge déjà elle a su lui inspirer ! Malgré ses pleurs au péril de sa jeune vie on a persisté à les séparer. Ah ! comment avez-vous osé dans la fête du 10 août mettre sur les pierres de la Bastille des inscriptions qui consacraient la juste horreur des tourments qu'on y avait soufferts, les unes peignaient les douleurs d'une longue captivité, les autres l'isolement, la privation barbare des dernières ressources, et ne craigniez-vous pas que ces mots, *ils ont enlevé le fils à sa mère*, ne dévorassent tous les souvenirs dont vous retraciez la mémoire !

Voilà le tableau de l'année que cette femme infortunée vient de parcourir ! et cependant elle existe encore, elle existe parce qu'elle aime, parce qu'elle est mère ; ah ! sans ce lien sacré pardonnerait-elle les vœux qui voudraient prolonger sa vie ? Mais lorsque malgré tant de maux il vous reste encore du bien à faire, traînez-vous du cachot au supplice cette intéressante victime. Regardez-là, cruels ! non pour être désarmés par sa beauté, mais si les pleurs l'ont flétrie, pour contempler les traces d'une année de désespoir ; que vous faudrait-il de plus si elle était coupable ? et que doivent donc éprouver les cœurs certains de son innocence ?

Je reviens à vous, femmes immolées toutes dans une mère si tendre, immolées toutes par l'attentat qui serait commis sur la faiblesse, par l'anéantissement de la pitié, c'en est fait de votre empire si la férocité règne, c'en est fait de votre destinée si vos pleurs coulent en vain, défendez la Reine par toutes les armes de la nature, allez chercher cet enfant qui périra s'il faut qu'il perde celle qui l'a tant aimé, qui sera bientôt aussi lui-même un objet importun par l'inexprimable intérêt que tant de malheurs feront retomber sur sa tête, qu'il demande à genoux la grâce de sa mère, l'enfance peut prier, l'enfance s'ignore encore !

Mais malheur au peuple qui aurait entendu ses cris en vain, qui repousserait tous les sentiments du cœur, ce n'est pas à lui que la liberté serait destinée, et l'espoir des nations qui se détache avec tant d'effort du destin de la France, ne pourrait plus entrevoir dans l'avenir aucun événement réparateur de cette génération désolée.

# Réflexions sur la paix, adressées à M. Pitt et aux Français

(1794)

## PRÉFACE

C'est à M. Pitt qu'il faut demander compte du destin de l'Europe ; l'Angleterre devait être le génie tutélaire des puissances, alors qu'elle s'unissait à elles pour faire la guerre à la France ; sa constitution, chef-d'œuvre de la raison et de la liberté, lui donnait le droit de prononcer dans ce grand débat du monde. Il était beau à une nation sagement indépendante de repousser de son alliance un peuple qui souillait sa cause par le crime, et de populariser la coalition en la soumettant à l'ascendant d'un gouvernement libre. Ce n'était pas comme rivale de la France qu'elle devait se présenter à cette lutte, c'était comme protectrice de l'ordre social, qui, menacé tout entier, ne peut se sauver partiellement ; et ses alliés devaient tirer leur principal secours de l'éclat de ses vertus et de ses lumières. A-t-elle eu ce motif ? a-t-elle atteint ce but ? Toutefois, les débris de sa gloire sont encore si imposants qu'elle peut toujours décider du sort de l'Europe.

M. Pitt et la France, une nation et un homme, voilà ce qu'il importe de persuader ; l'intérêt de l'une, la conscience de l'autre peuvent les faire

marcher au même but ; mais la vérité qu'il faut dire prend le caractère des personnalités, quand elle s'adresse à un gouvernement dirigé par un ministre ; et ce ministre a besoin d'une sorte d'élévation pour admettre même une idée générale dans un temps où elles s'appliquent toutes à ses actions politiques. Il faut, pour juger cette grande cause, s'isoler de soi comme ambitieux, comme ministre, comme Anglais même ; toutefois l'oubli de ces intérêts personnels n'est qu'un sacrifice apparent ; il s'agit en effet de les préserver tous de la ruine universelle, qui entraînerait et l'homme et le gouvernement et la nation sous le poids de la destinée du monde. Je ne vais rien dire qui n'ait été senti par tous les hommes impartiaux ; mais dans les temps où l'esprit de parti domine, voir et suivre le vrai est un effort de raison qui n'est presque jamais donné ni à une nation dont toutes les passions s'emparent, ni à un homme que sa place expose aux chocs de tous les intérêts individuels. C'est dans la solitude qu'un ministre trouverait mieux la solution de ces difficultés qu'il faut comparer seulement à la nature des choses. Les nouvelles de chaque jour, les conseils de chaque parti ont l'inconvénient terrible de faire prendre un côté de l'objet pour son ensemble, de fausser la perspective en faisant ressortir un seul objet, une seule idée comme l'unique point de vue de la combinaison. Je vais écrire quelques-unes des réflexions qui se présentent à moi ; et pour me tracer une route à travers les pensées qui se confondent, je les diviserai par une méthode arbitraire qui doit reposer l'esprit sans le borner.

Cet ouvrage sera composé de deux parties : l'une adressée à M. Pitt, l'autre aux Français. Le premier chapitre de la première partie traitera de la force actuelle de la France ; le second, de la conduite qu'ont suivie les puissances coalisées ; le troisième, des avantages de la paix pour l'Europe. La seconde partie n'aura qu'un chapitre consacré à considérer si la France doit désirer la paix. J'ai été tour à tour entraînée vers ce sujet et repoussée loin de lui. Quelquefois l'indignation qu'on ressent contre les fautes qu'on voit commettre, la foule d'idées simples qui semblent en démontrer l'absurde conséquence, vous commandent d'écrire. Dans ces moments d'inspiration raisonnée on a presque l'orgueil de croire que c'est un devoir de contribuer de tous ses moyens à repousser le fléau qui nous menace, et dans l'instant qui suit ce mouvement d'exaltation, on se demande ce que peut valoir un livre au milieu de toutes les fureurs de la vengeance et de la haine ? qui lira tout ce qui n'est pas le décret qui vous ruine, l'arrêt qui vous condamne, ou l'issue de la bataille donnée par vos concitoyens ? Moi-même, pendant le règne sanglant de Robespierre, lorsque chaque jour apportait l'effroyable liste des victimes dévouées, je ne savais que désirer la mort, qu'aspirer à la fin du monde et de cette race humaine, témoin ou complice de tant d'horreurs ; je me serais reproché jusqu'à la pensée, comme trop indépendante de la douleur. Une sorte de trêve nous est accordée, les massacres ont cessé, la campagne va finir : consacrons ces instants à

quelques idées générales, dont l'excès du malheur ôtait la force d'approcher.

## PREMIÈRE PARTIE

### CHAPITRE I

#### *De la force actuelle de la France*

Toute la puissance de la révolution de France consiste dans l'art de fanatiser l'opinion pour des intérêts politiques. Si un homme quelconque avait de l'influence sur les Français, la connaissance de son caractère, l'examen de son ambition rendraient sans doute faciles les moyens de traiter avec lui ; mais ce sont des idées qui règnent en France à la place des individus. Les Français ont trop de vanité pour se soumettre à un chef ; le roi se confondait avec la royauté : c'était le rang et non le talent qui le plaçait au-dessus de tous ; mais celui qu'on choisirait, qu'on suivrait, qu'on croirait volontairement, serait par-là même reconnu comme devant à ses talents sa supériorité sur les autres ; et cet aveu n'est pas français. La découverte de l'imprimerie, en disséminant les lumières, a rendu beaucoup plus rare l'espèce de confiance aveugle qui soumet les soldats à leurs chefs politiques ou militaires ; et quand vous ajoutez à la découverte de l'imprimerie celle plus moderne des pamphlets de tous les jours et de toutes les heures, qui s'attachent aux moindres actions d'un homme, relèvent chaque ridicule, fortifient chaque soupçon, décident toutes

les nuances, on verra que la magie inséparable de la gloire est impossible à conserver. C'est une sorte de prostitution pour elle que cette continuelle observation de tout ce qui la compose, et son prestige en est détruit.

On a beaucoup répété qu'il n'y avait point eu de grands hommes dans cette révolution, et moi je crois qu'on peut observer à diverses époques des efforts de vertu, des preuves de courage, une étendue d'esprit, une audace de crime qui, dans des temps plus reculés, à l'époque même de la révolution d'Angleterre, auraient suffi pour acquérir une véritable influence ; et cependant en France aucune réputation n'est restée debout. Jamais les hommes n'ont été que les instruments de l'idée dominante ; le peuple les a regardés comme des moyens et non comme des chefs. M. Necker avait marché dans le sens de l'opinion du peuple, tant qu'il le croyait opprimé ; il le combattit dès qu'il voulut devenir usurpateur : à cet instant même, M. Necker se vit abandonné par tous ceux qui s'attachaient à son char. Mirabeau est mort à temps pour ne pas apprendre l'inutilité des talents employés à remonter le torrent dominateur. M. de La Fayette, fidèle à son serment à la constitution, et voulant la défendre contre l'impulsion de la journée du 10 août, n'a pu conserver, de toutes les gardes nationales de France, que vingt compagnons d'infortune. Dumouriez, dont les talents militaires ne peuvent être contestés, porté par le flot d'une de ses intrigues, à vouloir relever le trône qu'une autre intrigue lui avait fait renverser, a fui les poignards de ses

propres soldats qui, nullement instruits de l'opinion que peut mériter son caractère moral, ne devaient voir en lui qu'un brave et victorieux général. Il n'est que Robespierre dont l'affreuse puissance a besoin d'être expliquée ; mais, s'il est possible de le dire, il s'était identifié avec la terreur, et s'emparant de toutes les passions haineuses des Jacobins, il parvenait, à leur insu, à se faire un trône de l'échafaud, où l'on ne lui destinait que la place d'exécuteur ; mais dès que cette intention a été manifestée, dès qu'il a voulu prétendre à quelques distinctions dans l'empire de la scélératesse, on s'est révolté contre lui. La Convention a sans doute été soulevée par le sentiment d'horreur et d'effroi que lui inspiraient ses crimes ; mais dans les premiers moments, le peuple incertain ne s'est rallié à la Convention contre Robespierre, que par la préférence qu'il accorde toujours à une assemblée sur un homme. Le peuple ne veut et ne croit s'armer que pour lui-même ; c'est la réunion de ses représentants qu'il défend dans la Convention, et la puissance d'un individu, quel qu'il soit, n'a rien de démocratique.

On pourrait trouver des idées de liberté dans cet invincible éloignement pour le gouvernement d'un seul, ou l'ascendant du petit nombre ; mais comme ce principe est incompatible avec la stabilité de l'état social, il est lui-même destructif de cette liberté dont on le croit la base. Néanmoins, ce qui importe à la circonstance actuelle, ce n'est pas d'analyser les malheurs incontestables de la révolution de France, mais d'en juger les effets. Les Français, réunis contre les étrangers, sont à eux seuls plus

forts que toute l'Europe, et les Français sont ralliés par la force de l'opinion publique. Les moyens de l'influencer devaient donc être le premier objet des puissances. On assassinerait, on gagnerait successivement les meneurs de la faction populaire, qu'il s'en représenterait de tout à fait semblables à ceux qu'on aurait écartés. Dès qu'il y a un mouvement public, il crée toujours des hommes pour en profiter. Ce n'est pas, j'en conviens, la majorité numérique de la France qui est enthousiaste des idées démocratiques ; mais ce sont tous les caractères actifs, impétueux, qui multiplient leur existence par leurs passions, entraînent les autres par leur volonté, et se recrutent de tous les faibles par l'effroi même qu'ils leur inspirent. Les intérêts qu'on oppose à cette impulsion sont d'une nature combinée ; l'amour de l'ordre et du repos en est le mobile, et les moyens se ressentent presque toujours de la modération du but. Les crimes des Jacobins, en les plaçant dans une situation désespérée, ont rassemblé et doublé leur force ; la conscience même d'un honnête homme l'isole par ses jouissances ; il y a peut-être dans la vertu quelque chose de solitaire et de complet qui s'oppose à l'échange, à la réunion d'intérêts qu'il faut pour former un parti dans les troubles politiques. Enfin les puissances, par l'incertitude de leurs systèmes, par les fautes qu'elles ont commises, ont empêché le parti contraire à la république de pouvoir offrir aucun objet fixe de réunion dans l'intérieur. La haine contre l'invasion des étrangers est donc en France une sorte de sen-

timent général ; c'est la seule idée qui mette de l'ensemble dans une nation prête à se disjoindre.

Plusieurs mouvements généreux ont excité les ennemis même des Jacobins à ne pas consentir à recevoir la loi des puissances. Les uns la redoutent par la crainte de nouveaux massacres que les succès des étrangers pourraient produire dans l'intérieur de la France ; d'autres sont encore fiers de la gloire des armes françaises, alors même qu'elles appuient une opinion contraire à la leur. Les parents, les amis des soldats qui ont péri dans cette fatale guerre se sont aigris par leurs pertes ; un grand nombre est effrayé par les menaces insensées du parti des émigrés, et croit de bonne foi l'indépendance et l'honneur de la nation attachés à repousser les étrangers. Enfin, par le concours de tous ces motifs, il est certain qu'il est bien peu de Français restés en France qui ne soient convaincus de la nécessité de s'opposer au triomphe de la coalition. Quelle force un tel accord ne doit-il pas donner à la nation ! que de moyens pour faire la guerre, quand tout sert à ce but, même le crime ! Le système d'injustice et de terreur, qui vient de retomber sur ses abominables auteurs, multipliait alors les féroces victoires des Français. Leurs tyrans, à l'aide des idées démocratiques, commandaient l'enthousiasme au nom de la crainte, obtenaient à la fois les avantages de ce qui est volontaire et de ce qui est forcé.

Aujourd'hui qu'un sentiment plus naturel réunit à la cause commune, la France entière est encore à la disposition de la Convention ; ses trésors, c'est la

fortune de tous les particuliers ; ses soldats, tous les Français en état de porter les armes ; ses approvisionnements, les productions du sol de la France. Sans doute l'empire se ruine, les individus périssent, tous les fléaux tombent à la fois sur cette terre désolée ; mais la France ne peut s'écrouler qu'avec l'Europe. Cet empire entraînera dans sa chute celle de l'ancien monde, et l'Amérique elle-même s'étonnera de la secousse dont les mers et l'espace n'auront pu la garantir.

A-t-on jamais pensé qu'on détruirait une religion par le martyre ? Eh bien ! ce chimérique système d'égalité est une religion politique dont le temps et le repos peuvent seuls affaiblir le redoutable fanatisme. Il réunit l'enthousiasme exalté qu'inspirent les abstractions métaphysiques, aux fureurs trop réelles que les intérêts de fortune et d'ambition font naître chez tous les hommes ; c'est du dogme et du pillage, du principe et de l'orgueil. Enfin ces sociétés populaires, ce gouvernement tout en délibérations, ont mis dans la plupart des têtes une passion de raisonnement, un besoin de faire effet qui les rend beaucoup plus susceptibles d'enthousiasme ; et les succès et les revers de la guerre, et son but et son danger, sont des moyens toujours renaissants d'enflammer les têtes ardentes.

Sans doute il y a tant de victimes de la Révolution, tant de malheurs causés par elle, qu'elle doit avoir beaucoup d'ennemis ; mais s'ils ne sont pas contenus à la paix par un bon gouvernement, c'est dans une guerre civile qu'ils éclateront ; c'est entre les Français que le destin de la France se décidera ;

mais tant que l'on voudra leur opposer des étrangers, ils se battront, ils triompheront, leur gouvernement marchera par l'impulsion même des obstacles extérieurs qu'on lui opposera, et personne ne peut répondre du terme de leurs succès.

Toutes les nations du monde ont dans leur sein des hommes mécontents du gouvernement établi, soit qu'il n'en existe aucun qui n'ait commis quelques fautes, aucun qui puisse également satisfaire l'ambition de tous, soit parce que l'homme est si malheureux sur cette terre, qu'il ne peut s'attacher qu'à ce qu'il ne connaît pas ; ces mécontents sont dans tous les pays les alliés de la révolution de France. L'intérêt des propriétaires devrait les animer contre les Français ; mais tous les hommes heureux font des calculs individuels ; ils songent à ce qu'ils peuvent sauver de la ruine de leur pays : et ce soin les distrait de celui de le défendre. D'ailleurs la terreur qu'inspirent les armes françaises s'accroît chaque jour ; d'abord on les méprisait trop : maintenant on les redoute au-delà même de leurs forces ; leur impétuosité, leurs opinions, leurs crimes mêmes en ont fait une espèce d'hommes à part. Leur guerre est un danger nouveau, auquel on ne se sent pas préparé. Elle se transforme dans la pensée en fléau de la nature ; on s'y soumet comme à la nécessité.

Il faudrait donc, dira-t-on, adopter le gouvernement de Robespierre, si les Français voulaient encore l'établir ! Non, ce système épouvantable est un phénomène que la nature ne peut pas deux fois reproduire ; non, je ne crois point encore l'ordre

social renversé, la pitié bannie de la terre, l'homme consacré à la destruction de l'homme, l'athéisme devenu la superstition du peuple, la propriété attaquée par toutes les lois, la société seulement instituée pour qu'en rassemblant les individus dispersés, elle rapproche plus sûrement la victime du sacrificeur. Il faut ramener les Français et le monde avec eux à l'ordre et à la vertu ; mais pour y parvenir, on doit penser que ces biens sont unis à la véritable liberté ; marcher avec son siècle, et ne pas s'épuiser dans une lutte rétrograde contre l'irrésistible progrès des lumières et de la raison.

## CHAPITRE II

### *De la conduite qu'ont suivie les puissances coalisées*

Je ne remonterai pas à l'origine de la guerre, pour démêler avec certitude qui de l'Europe ou de la France doit se la reprocher davantage. Cette guerre une fois déclarée, le triomphe en était le but ; les puissances ont-elles adopté, continuent-elles à suivre les moyens de l'obtenir ? Le chapitre précédent résout presque cette question. On ne pouvait vaincre la France que par l'appui des mécontents, qui auraient appelé les puissances à leur secours ; ont-elles eu l'art de rallier à elles l'estime et la confiance des Français ? Si les gouvernements ont pris pour conseils les opinions des émigrés de Coblenz, s'ils se sont attachés à l'esprit de parti qui borne les idées en exaltant les espérances, ils se sont absolument éloignés de ce point de sagesse qui, placé à une distance égale des exagérations

contraires, devient le centre où toutes les opinions se rallient.

Les pensées de Rousseau, les plaisanteries de Voltaire, le ministère de M. de Calonne, les vacillations de l'archevêque de Sens, les discussions de l'assemblée constituante, trois ans de révolution enfin avaient avancé toutes les opinions fort au-delà même du terme des principes raisonnables ; et les émigrés, pour s'en préserver, reculaient aux préjugés du quatorzième siècle ; ils voulaient qu'il ne restât rien d'une révolution qui avait remué toutes les passions des hommes ; ils ne voyaient qu'une émeute dans une ère de l'esprit humain ; enfin, traitant des questions politiques comme des principes de foi, ils rejetaient, comme de véritables hérésies, les considérations tirées de ce qui est utile, de ce qui est sage, de ce qui est possible même, et transportaient dans les opinions politiques ce despotisme religieux, qui commande de croire et dispense d'expliquer.

Des hommes si infortunés doivent obtenir tous les genres d'indulgence pour leurs erreurs, excepté celle de les adopter ; et c'était perdre leur propre cause que suivre un seul jour leurs conseils. Il entraînait dans leur système, ou plutôt dans leurs passions, d'effrayer la France par leurs menaces, avant de pouvoir inspirer la moindre confiance dans leurs forces. Au lieu de se hâter de personnaliser leur haine, de nommer avec précision la liste des assassins contre lesquels ils voulaient sévir, ils professaient une intolérance politique qui enveloppait de la même proscription presque tous les habitants de

la France, et faisait redouter les émigrés du plus obscur paysan, qui s'était affranchi des dîmes, comme du général qui avait gagné des batailles ; du sage ami de la liberté, comme de l'assassin forcené de Louis XVI. Enfin, on a repoussé jusqu'à ceux qui voulaient revenir aux opinions même de Coblenz ; ce parti plus pur en aristocratie que les congrégations les plus austères ne le sont en religion, a rejeté toutes les conversions.

Des chefs habiles parmi les républicains se sont offerts et ont été refusés ; les hommes fidèles à la constitution qui consacrait le trône et la maison de Bourbon, s'ils s'étaient présentés, auraient été trouvés trop coupables pour qu'on pût se rallier à leur courage et à leurs lumières. On eût dit qu'on faisait un choix pour la table ronde du roi Arthur, quand il s'agissait d'obtenir la majorité dans une nation de vingt-quatre millions d'hommes, qui savent lire et vivent sous le dix-huitième siècle.

Par un contraste bizarre, les puissances n'ont pas toutes montré aux émigrés l'humanité qu'ils méritaient ; elles ne se sont point partagé, comme elles l'auraient dû, le soin de leur existence et de leurs asiles ; mais elles se sont distribué leurs opinions ; on les croit et on les chasse. C'est l'opposé de ces deux partis qui eût été spirituel et bon.

Dumouriez a émigré : sa défection a valu aux puissances la Belgique, les places frontières de France ; et, comme si le but était de détourner tous les généraux de la république de suivre jamais un pareil exemple, on le poursuit d'asile en asile, on épouvante de son sort quiconque voudrait l'imiter ;

enfin, et cette pensée inspire une indignation d'un caractère plus relevé, l'affreuse captivité de M. de La Fayette soulève l'âme, avant qu'il soit besoin de la condamner par d'autres motifs, et l'on s'efforce en vain de comprendre comment l'humanité qui commande aux caractères généreux le sacrifice des plus grands avantages politiques, ne peut pas même éclairer les puissances sur le plus évident de leurs intérêts personnels.

M. de La Fayette refuse d'être nommé général de l'armée républicaine, et rallie son armée au serment qu'il avait fait à la constitution et au roi ; il est abandonné, proscrit par les jacobins, forcé de traverser l'armée des alliés pour se rendre en Amérique : les ennemis de ses ennemis l'arrêtent au mépris de toutes les lois comme de tous les calculs, et depuis deux ans M. de La Fayette languit, avec ses estimables compagnons, dans un cachot horrible. Tout périt en lui, hors son courage, hors sa réputation, que cette atroce persécution a préservée des reproches qu'on aurait pu faire à son repos.

Les puissances ont-elles voulu, par cet acte, rivaliser avec les jacobins ? Les gouvernements ne devaient les combattre que par l'ascendant de la justice. Il n'y avait que des vertus à opposer à toutes les séductions du crime ; mais l'on s'est demandé souvent si des missionnaires de chaque parti n'étaient pas dans l'armée contraire, et si la plupart des arguments de chaque cause n'étaient pas tirés des fautes de ses adversaires ?

Il existe encore entre les opinions extrêmes d'autres points de ressemblance. Un jour peut-être

on essaiera de révéler le traité secret des jacobins et des aristocrates pour anéantir ensemble tout l'intervalle de raison qui les sépare ; on dirait qu'ils creusent sous la France deux mines en sens contraire, qui se rapprochent à mesure qu'elles avancent, et doivent se réunir par l'éroulement universel. Les monarchistes, les constitutionnels, les modérés, tous ceux qui dans les temps d'esprit de parti échappent à la fureur et à la stupidité des idées absolues, donneraient certainement des conseils plus sages et plus éclairés.

La constitution de 1789, malgré ses défauts, a mille fois plus de partisans en France que l'ancien régime ; ce n'est point un étendard qui puisse épouvanter le nombre infini de Français qui depuis cinq ans ont pris part à la Révolution, et qui voient dans la captivité de M. de La Fayette l'éclatant augure de leurs destinées particulières ; ce n'est point un étendard qui puisse faire craindre au peuple le rétablissement des droits féodaux, des dîmes, des gabelles, la perte de tous les avantages réels qu'il croit devoir à la première révolution ; c'est un parti plus analogue à la masse des opinions de l'Europe et de la France. Mais il valait encore mieux parler à la nation de son indépendance dans le choix d'une forme quelconque de gouvernement, lui déclarer unanimement qu'on ne voulait que la délivrer du joug des brigands, et préserver ainsi l'Europe d'une désorganisation générale. N'était-il pas trop heureux pour les rois d'avoir à défendre leurs couronnes au nom de la sûreté de tous les honnêtes gens, de tous les propriétaires, de l'ordre social, attaqué

par des principes destructeurs ? Les jacobins voulaient sans cesse présenter ce grand débat comme la cause particulière des rois et des nobles ; leurs ennemis, par un soin contraire, devaient populariser leurs intérêts en les confondant avec le danger universel. Il fallait admettre tous les partis, hors celui du crime ; tous les systèmes, hors celui de l'anarchie ; tous les gouvernements, hors celui de la mort.

Le grand tort des cabinets de l'Europe a été de ne jamais se décider par la prévoyance. Toutes les résolutions ont suivi les événements au lieu de les précéder ; personne n'a voulu céder ce qu'il allait perdre, et cette résistance mal calculée a ébranlé successivement tous les droits qu'on appuyait l'un sur l'autre ; il fallait que la royauté se séparât de la féodalité, et s'unît seulement à l'intérêt de la propriété, sans laquelle il ne peut exister ni rois, ni nobles, ni nations civilisées.

On a voulu penser à s'indemniser des frais d'une guerre, dont le salut de l'Europe devait certes être considéré comme une suffisante récompense ; on a appliqué toutes les idées communes de l'expérience à un événement qui la recommençait tout entière. L'heure des temps n'a point été entendue, et les jours se sont écoulés sans qu'on rapportât leurs résultats à un point de vue général. Les différents systèmes adoptés par les puissances, la constitution de 1789 proclamée à Toulon, l'empereur à Valenciennes, l'ancien régime à la Vendée, loin de rallier aux étrangers des opinions contraires, les ont toutes aliénées. Il y a dans cette incertitude une apparence

de faiblesse ou de mauvaise foi, destructive des avantages de chaque parti. D'ailleurs, c'est presque toujours le caractère des hommes dont on s'entoure, qui donne une couleur marquante à l'étendard que l'on adopte. Il suffisait que les puissances employassent des émigrés célèbres dans l'aristocratie, pour persuader à la France qu'elles se battaient pour leur cause et faisaient une querelle de parti de la question la plus générale qui ait jamais existé.

La plupart des fautes que les puissances ont commises peuvent être attribuées à leur confiance dans les cris et les espérances des émigrés aristocrates. Mais si, trop irritées des conseils que ce parti leur a donnés, les puissances ne s'occupaient pas à la paix des malheureux individus qui le composent, si elles oubliaient qu'il est de leur dignité de soulager la destinée qu'elles ont protégée, que de reproches ne mériteraient-elles pas ! Et néanmoins comme toutes les vertus sont en harmonie avec les idées raisonnables, on verra peut-être les gouvernements qui ont su conserver la neutralité, plus occupés d'adoucir le sort des émigrés, que les pays qui ont à se repentir d'avoir adopté leurs systèmes. Maintenant, sans doute, il n'est plus temps pour les puissances alliées de captiver l'opinion publique en France ; l'incohérence des systèmes adoptés par la coalition lui a fait perdre la considération qu'elle devait obtenir. L'emprisonnement de La Fayette, l'exil, les persécutions de tout genre qu'on a fait éprouver à tous ceux dont l'opinion était différenciée même par des nuances de celle que les gouvernements exigeaient, ne permettent plus de se

confier à la tolérance politique des cabinets de l'Europe.

Lorsqu'on voit les agents de l'Espagne surpasser à Saint-Domingue les massacres du deux septembre ; quand la Pologne n'a pu se donner en paix une constitution qui maintenait la noblesse et l'hérédité du trône, dont le seul but était d'affranchir ce malheureux pays de la domination extérieure et des excès de la servitude féodale, on croira difficilement que les gouvernements étrangers adoptent sincèrement le système qui aurait pu soumettre l'opinion des Français à l'ascendant des puissances ; d'ailleurs, il est dans la nature des hommes de ne se rallier qu'aux heureux, d'être convaincus par les succès, et de mépriser tous les partis commandés par la nécessité. La prévoir avant qu'elle soit généralement reconnue, est le premier talent d'un homme d'État ; mais les dangers de la continuation de la guerre sont d'une telle évidence dans l'état actuel, qu'il reste à peine le temps de devancer à cet égard la force des choses ; et je me reprocherais cet examen du passé comme une discussion frivole, comparée à l'importance du présent, s'il n'y avait pas une connexion intime entre la conduite tenue pendant la guerre et les avantages de la paix.

C'est assez parler néanmoins de ces fautes désastreuses, dont la violence des événements et des passions qui ont agité toutes les têtes est peut-être une suffisante excuse. Jetons les regards en avant, les individus se consomment dans le regret du passé ; mais les gouvernements stipulent au nom des géné-

rations, pour lesquelles l'avenir ne peut cesser de se renouveler.

### CHAPITRE III

#### *Des avantages de la paix pour l'Europe*

La paix ! voilà le cri de la terre fatiguée de carnage ; la paix ! voilà le vœu de la raison et de l'humanité. Toutes les âmes honnêtes doivent la souhaiter en France, tous les esprits éclairés en Europe. Lorsque la Pologne, avec un pays tout ouvert, une population de six millions d'hommes, a pu balancer longtemps les forces des deux plus formidables puissances militaires, et n'a dû ses revers qu'à la perte de son victorieux général<sup>1</sup>, quel espoir de succès peut-on conserver contre un empire de vingt-quatre millions d'habitants, entouré de places fortes, et dont les armées sont déjà placées par leurs conquêtes à trente lieues en avant de leurs propres remparts ?

La Prusse, occupée à se maintenir, ne peut plus aider la coalition ; l'Autriche est épuisée, la Hol-

<sup>1</sup> On vient d'apprendre la prise de Kosciusko : peu d'événements ont dû produire une impression aussi douloureuse. Cet homme, qui a repoussé de son pays l'exemple des jacobins, qui attachait à la cause de la liberté toutes les anciennes idées que les Français en ont violemment séparées, se perd par l'imprudence de son courage. Il souffre plus que la mort, puisque les dernières paroles qu'on a recueillies de lui expriment le désir, et personne ne peut désormais rien pour lui. Quelle amère pensée pour la nation qu'il a si bien servie, pour les amis qu'il a mérités !

lande presque envahie ; toutes les puissances, hors l'Angleterre, tendent à la paix : soutiendra-t-elle seule le poids de cette énorme guerre ? A-t-elle des hommes, des Anglais à sacrifier contre cet essaim de Français, dont on ne ménage point la vie, dont la mort même peut sembler utile à l'établissement d'un ordre quelconque en France ? Les gouvernements n'ont que les ressources de l'état social ; en France, on se sert à la fois des passions naturelles et des ressorts politiques. Ce sont des esprits sauvages qui ont hérité de tous les secrets de plusieurs siècles de civilisation. Est-il besoin de démontrer la supériorité qu'ont acquise les armes françaises sur celles des puissances coalisées ? faudrait-il détailler dououreusement chaque revers ? Le Rhin couvert des fugitifs de toutes les nations, la Hollande ou conquise, ou prête à s'ensevelir sous les eaux, sont des tableaux dont l'âme veut se détourner, après en avoir tiré les résultats nécessaires.

Les gouvernements ne peuvent les nier ; mais quelques-uns se sont persuadés qu'ils sont menacés plus éminemment encore par la paix que par la guerre, et que c'est à l'époque où l'on reconnaîtra la république française que l'insurrection doit éclater dans l'intérieur de leurs pays. On ne peut penser à combattre un tel argument qu'après avoir appris son influence. Qu'est-ce d'abord que cette reconnaissance de la république française, à laquelle les souverains attachent tant de prix ? ce message diplomatique qui dans l'état actuel ne changera rien à la stabilité du gouvernement de France ? Il est bien certain que les Français aujourd'hui conserveront

et maintiendront leur indépendance dans le choix de la constitution qu'ils se donneront ; il s'agit donc de reconnaître ce qu'ils sont, et non ce qu'ils doivent être.

Les puissances par cet acte ne sanctionneront point telle forme de gouvernement ; elles diront qu'il existe, et les peuples comme les rois n'en peuvent douter ; mais ce ne sera pas l'ambassadeur que les rois enverront à la république française qui décidera les peuples à se révolter contre eux ; ont-ils besoin, pour ainsi dire, de la sanction même du trône, pour se décider à le renverser ?

En restant toujours étrangers aux troubles de l'empire voisin ; en apaisant les discussions politiques par la cessation de tous les genres de lutte contre la république française ; en ne rivalisant avec elle que par le bonheur et la justice, on peut isoler les peuples de cette révolution, dont il faut circonscrire l'expérience dans le sein de la France. Sans doute, une guerre heureuse n'était point soumise à ces considérations ; des succès sont une idée simple, dont l'effet est presque général ; mais ces revers multipliés, dont les esprits les plus exagérés ne peuvent espérer le terme que dans une longue persistance, useront l'Europe et l'Angleterre avant une année. Il est clair que la France maintenant veut poser elle-même une borne à ses conquêtes ; mais si la paix n'est pas conclue cet hiver, il est impossible de prévoir au centre de quel empire les Français la refuseront l'année prochaine. Il y a trop d'opinion mêlée à cette guerre pour que ses succès ou ses revers ne soient pas contagieux ; ils sont tous en-

traînés l'un par l'autre, et dès que le découragement s'est emparé d'une cause, personne ne peut prévoir à quels maux il s'arrêtera. D'ailleurs les gouvernements perdent par la guerre tout ce qui serait à leur avantage dans la comparaison habituelle de l'état d'une nation organisée avec une nation travaillée par les mouvements révolutionnaires : le numéraire opposé aux assignats, l'abondance à la disette, la liberté et la sécurité de toutes les actions de la vie, aux lois arbitraires et tyranniques que la crise de la France a fait naître, les ménagements de tout genre auxquels sont nécessairement astreints les gouvernements dirigés par un seul ou par le petit nombre, en contraste avec la violence d'un état de choses qui ne se soutient que par le fanatisme et pèse sur les individus du poids de toute la masse. Mais le recrutement, les impôts, les mesures enfin qu'exige la guerre, ne permettent pas aux peuples de juger tranquillement ces bienheureuses différences ; ils souffrent, et sans balancer les malheurs contraires, leur pensée se tourne alors vers les Français, vers une situation opposée à la leur, quoique mille fois plus terrible encore. Les pays neutres sont tous éloignés d'imiter l'exemple de la France<sup>1</sup> ; le Danemark, la Suède et la Suisse sont les plus heureux États de l'Europe ; à la paix, tous les gouverne-

<sup>1</sup> M. de Bernstorff a acquis la plus grande et la plus désirable considération en Europe. La Suède doit sa tranquillité au système de neutralité adopté par la sagesse du régent ; et la Suisse, environnée de toutes parts par les désastres de la révolution et de la guerre, jouit d'une paix profonde à travers tant de dangers.

ments rentreraient dans la situation de ces trois puissances, et pourraient s'attacher leurs peuples par les mêmes moyens. Les insurrections contre les gouvernements établis commencent toujours par la résistance aux demandes d'hommes ou d'argent, dont la guerre impose la nécessité. Si le roi de France n'avait point eu dans ses finances un désordre qui le forçât de solliciter des secours de sa nation, la Révolution eût peut-être été retardée d'un siècle. La force d'inertie est le plus puissant moyen des sujets contre les gouvernements.

Mais quand la paix aurait permis d'alléger les impôts, au lieu d'en exiger de nouveaux ; quand il n'existerait aucun motif populaire de mécontentement ; quand l'insurrection serait, pour ainsi dire, tout entière de la création des conjurés, rien ne serait plus facile que d'étouffer un mouvement sans cause et sans moyens réels. Le gouvernement qui peut le prévoir, est presque toujours à temps de l'empêcher ; mais qui oserait répondre des événements de la guerre et de leur effet ? Comme tout est inattendu dans une situation si violente, rien ne peut se calculer dans les ressources qu'il faut lui opposer ; on a peur de la contagion des principes français, insinuée par les journaux, par les voyageurs, et l'on n'est pas effrayé de l'impétueuse doctrine des triomphes. La classe du peuple n'est presque jamais remuée que par des circonstances éclatantes, la plupart des nouvelles étrangères ne lui parviennent point dans un temps de calme, et rien n'est plus aisé que de l'en distraire ; mais les villes prises, les batailles gagnées troublent les paysans

jusque dans leurs chaumières ; ils se mêlent avec les armées françaises, et dix ans de cet esprit propagandiste, dont l'arme métaphysique a tant épouvanté les puissances, ne sont pas redoutables comme un jour d'assaut et des cris de victoire.

La valeur et l'énergie que les Français ont montrées dans cette guerre, relèvent leur caractère aux yeux de toutes les nations ; s'ils n'avaient offert en spectacle que leurs débats intérieurs, s'ils n'avaient fait que répandre sur les échafauds le sang des innocents, des femmes, des vieillards et des enfants, ils seraient tombés dans le dernier degré de l'avi-lissement du crime ; mais de si grands efforts de courage ont changé le mépris en terreur ; et chaque jour, en renouvelant les triomphes des Français, donne parmi les esprits faibles, parmi la plupart des hommes, un nouvel ascendant à leurs opinions. Enfin, si à la paix les Français ne peuvent pas, ne savent pas fonder leur république sur de véritables bases sociales, les convulsions dont ils seront déchirés inspireront de l'horreur pour leur situation ; et comme tout tend au repos dans la nature, après une guerre civile, après de longs malheurs qui détourneront toujours plus les peuples voisins d'un si funeste exemple, l'impossibilité de la république ramènera les Français à leur premier vœu, à la monarchie limitée. Si au contraire le parti des modérés triomphe, s'il est possible qu'on trouve dans la constitution de l'Amérique une forme de république véritablement applicable, les principes de justice universelle, les vertus plus austères d'une république s'établiront en France ; et les gouvernements

resteront en paix auprès d'un voisin qui n'aura plus ni royauté, ni féodalité, mais qui sera délivré de ce système anarchique, seul fatal à la véritable tranquillité de l'Europe.

Toutes les passions qui nuisent à l'établissement d'un gouvernement quelconque, servent aux Français de moyens pendant la guerre : la raison et la vertu doivent plier les voiles pendant cet orage. Attendez et laissez passer ; maintenez-vous dans vos foyers, respectez l'humanité, conservez la religion ; que tout soit chez vous en contraste avec les Français, vous ne pouvez jamais les vaincre avec des armes semblables aux leurs ; celles dont ils se servent sont forgées dans l'enfer d'une révolution, et les malheurs et les crimes même en ont acéré la trempe.

Mais qui nous répondra, dira-t-on, que la France ne recommencera pas la guerre le lendemain de la paix ? Le licenciement de l'armée, les objets d'ambition ou d'agitation intérieure qui vont occuper tous les individus qui la composent, l'épuisement de toutes les ressources naturelles, et l'impossibilité de faire renaître, alors qu'aucune crainte ne l'excite, le fanatisme qui porte à braver tous les genres de fléaux et de misères ; enfin l'inquiétude même qui se porte sur la durée de la paix, est une nouvelle preuve de sa nécessité, et le danger de l'Europe est tel qu'il ne lui reste plus que la probabilité pour ressource.

La dernière, la plus importante de toutes les questions, c'est de savoir si les Français voudraient la paix, s'il existe un moyen de les y décider. Il me

semble qu'on peut croire que le parti modéré, qui depuis quelque temps domine dans la Convention, est fort approché des idées de paix, et il n'est pas difficile de démontrer qu'il ne peut se maintenir que par elle. Il faut, si cela est nécessaire, donner de mille manières différentes à la France la certitude que les puissances désirent la paix, qu'elles sont disposées à reconnaître la république, et ne veulent plus attenter en aucune manière à l'intégrité de son territoire ; on affaiblirait entièrement par là l'enthousiasme des Français pour une guerre dont, en ne voyant plus le but, ils ne sentiraient que les maux. Le ressort de l'indignation et de la crainte serait détruit, et l'armée sentirait bientôt que la Convention ne voudrait la guerre que pour faire périr un plus grand nombre d'hommes, et reculer le terme des promesses de bonheur, de repos et de liberté tant de fois répétées aux malheureux Français qui s'immolent pour leur patrie.

Enfin, et M. Pitt le sait peut-être mieux que personne, il existe depuis deux mois beaucoup de moyens de terminer la guerre ; non, si l'on parle d'indemnisation de ses frais, si l'on veut obtenir des revers les mêmes résultats que des triomphes, si les rivalités avec la France, les vieux calculs d'une ancienne politique servent encore de guide dans le nouveau monde où nous avons été transportés depuis cinq ans : mais elle est possible, elle se conclura cette paix tant désirée, si l'on cesse de disputer le terrain que le volcan menace d'engloutir, si l'Angleterre considère le danger de l'Europe comme sa

propre cause, et perd l'espoir insensé de rester debout sur les ruines de l'ordre social.

La coalition fatiguée n'est soutenue que par les subsides de l'Angleterre ; les impôts sont portés à l'excès ; les fonds baissent ; l'Amérique s'enrichit déjà des pertes de l'ancien monde ; la prospérité de l'Angleterre, chef-d'œuvre de son gouvernement et de son commerce, ne pourrait résister à des troubles intérieurs ; les revers de la guerre usent l'enthousiasme national. La guerre excite les Français à vouloir ébranler la base de tous les gouvernements par cet esprit sectaire, par cette fureur politique qui a pour but l'espoir présent de toutes les jouissances de ce monde ; les préjugés sont renversés, les principes sont isolés de tous ces sentiments d'habitude et de religion, qui se plaçaient en avant d'eux, pour leur servir de remparts.

La paix n'est-elle donc pas nécessaire pour arrêter tant de fermentations ? Loin de prolonger les troubles de la France, est-il un pays plus intéressé que l'Angleterre à les calmer ? et son gouvernement n'a-t-il pas aussi besoin de la paix pour faire ressortir tous les biens qui sont dus au maintien de l'ordre et de la justice ? M. Pitt ignorerait-il seul les dangers qu'il fait courir à l'Angleterre ? ne voit-il pas combien tous les ressorts du gouvernement sont tendus ? n'est-il pas effrayé de ses richesses mêmes qui ne sont accrues que par la ruine de ses alliés ? ne sent-il pas trembler sous ses pas cette terre si cultivée ? L'opinion publique, formée par tous les propriétaires qui se sont ralliés autour de M. Pitt, ne doit pas servir à l'égarer ; il sait bien

qu'il éprouve la réaction du mouvement qu'il a donné, que c'est en persuadant aux propriétaires que la guerre seule pouvait défendre la nation de la contagion des principes français, qu'il s'est entouré de partisans de la guerre ; mais ces mêmes hommes, uniquement attachés au succès, approuveront ou blâmeront selon l'issue des efforts. Ce n'est pas M. Pitt qui croit avec le conseil de Coblentz que la dangereuse et vaine bravade de la reconnaissance du régent aurait un autre effet en France que de fournir un sujet de comédie, ou le refrain d'une chanson. Ce n'est pas M. Pitt qui peut voir dans un emprunt, dans une nouvelle levée d'hommes, une ressource suffisante : loin d'opposer une digue au torrent, ce serait placer plus près de son cours les richesses de tout genre qu'il doit encore dévaster. Quel motif donc éloigne M. Pitt de consentir à la paix ? Est-ce parce qu'il est peut-être difficile qu'il soit chargé de la conclure, et qu'honorablement proscrit par les Français, il doit remettre à d'autres mains le soin de cette bienfaisante négociation ? Faut-il que son caractère permette un tel soupçon ? n'est-il plus d'Angleterre si M. Pitt n'en est pas le ministre ? prétend-il à la gloire de celui qui s'ensevelit sous les ruines du temple qu'il avait renversé de sa propre main ?

C'est M. Pitt que les Français accusent de la guerre, c'est pour lui seul à présent que les Anglais la soutiennent : on pourrait s'arrêter à reprocher les fautes sans nombre que M. Pitt a commises dans la direction de cette même guerre ; mais c'est la paix qu'il faut lui demander, ou plutôt c'est à la nation à

juger s'il lui convient mieux de supporter tous les malheurs qui la menacent, que de se confier à l'homme qui, dans ces temps de crise, a contenu l'opposition dans les bornes de la constitution, à celui qui est resté fidèle à son opinion alors qu'elle éloignait de lui la popularité comme le pouvoir. La guerre maintient M. Pitt dans le ministère ; la paix y rappellerait M. Fox : voilà la véritable alternative qu'il faut présenter aux Anglais ; il n'en est point d'autre à craindre, elle seule épouvante M. Pitt : est-ce à la nation à penser comme lui ? Ce n'est plus une guerre où l'erreur d'un ministre peut être payée par la génération qui l'a vu naître ; il y va de l'existence même de cette Angleterre, la gloire du monde et de la liberté. — Ombre de mylord Chatham, apparaissez à votre fils, éclairez-le par votre génie, ou du fond de la tombe redemandez-lui votre nom !

## SECONDE PARTIE

### RÉFLEXIONS ADRESSÉES AUX FRANÇAIS

#### *Si la France doit désirer la paix*

Pendant le règne de Robespierre, pendant le culte de la terreur et l'empire de l'échafaud, on détournait ses regards de la France ; tous ces esclaves de la mort, repoussant les ennemis pour obéir à leur tyran, bravant les étrangers pour échapper aux bourreaux, intrépides par désespoir, calmes par abattement, n'inspiraient que de l'horreur pour la nation et pour la liberté, dont l'étendard, souillé de

sang, ne pouvait plus se reconnaître. L'énergie que la Convention a montrée dans l'accusation de Robespierre, les idées de justice qui succèdent à ces exécrables massacres, le besoin que le peuple a témoigné de rejeter tous les crimes commis sur l'infâme nom de Robespierre, raniment au moins les vœux des amis de la France et de la liberté. Toutes les deux seraient perdues, tant de biens et tant de vertus attachés à leurs noms ne retraceraient plus désormais que des fléaux et des crimes ? Non, l'on ne peut encore se résoudre à le penser.

Pardonnez, victimes innocentes, pardonnez, vous qui pleurez la perte de tout ce qui vous fut cher, vous pour qui le temps n'a plus d'avenir, et qui ne pouvez plus contempler dans la France que le vaste tombeau de vos amis ; pardonnez à ceux qui vivent, à ceux qui ont sauvé de la fureur révolutionnaire les premiers objets de leur affection, d'essayer de se rattacher à leur malheureuse patrie, et de former encore des vœux, quand pour vous il n'est plus que des regrets. Il y a dans la révolution de France des principes de vie et de destruction, des pensées régénératrices et des systèmes désorganiseurs. Le siècle est grand, les hommes sont corrompus, et les spectateurs qui veulent se livrer à un sentiment décidé sont nécessairement injustes. Les uns excusent des crimes qui font frémir l'humanité, les autres repoussent des idées dont l'équité est évidente. Qu'ils seront dignes de gloire ceux qui prononceront l'époque actuelle en faveur de l'ordre et de la vertu, et nous sauveront de tous les extrêmes renaissants les uns des autres !

Serait-il difficile de prouver à la fois que la paix est l'intérêt de la France comme celui des puissances ? Il y a assez d'espace dans un tel bien, pour que les adversaires puissent également y trouver leur avantage. Je ne considère dans la France que le parti modéré ; l'autre, n'ayant pour but que la destruction de la France, doit être compté parmi ses ennemis. La continuation de la guerre sert les projets des anarchistes ; les motions impétueuses, les conseils atroces, les mesures violentes, tout ce qui désorganise un État, est confondu par le peuple avec l'esprit militaire ; ce qu'il y a de dangereux, d'inattendu dans les vicissitudes de la guerre, semble affranchir du joug réglé des lois ; et ces factieux, qui ne repoussent, qui ne partagent aucun des dangers de la patrie, semblent, par leur agitation stationnaire, s'associer aux succès mêmes des armées. Le peuple ne peut être parfaitement rassuré sur son indépendance qu'à la paix.

Tant que des inquiétudes pourront lui rester à cet égard, les conspirations, les rassemblements d'aristocrates, toutes ces terreurs qu'on devrait réserver pour les contes destinés à frapper l'imagination des enfants, pourront être renouvelées. Les revers possibles, les fléaux certains d'une longue guerre, ne ramènent point la multitude aux amis de la paix : c'est une observation à faire sur l'esprit du peuple, que les factieux s'emparent beaucoup plus aisément de lui quand il souffre. Le raisonnement devrait le conduire à revenir aux idées sages, dont l'oubli l'a rendu malheureux ; et par un effet contraire, la douleur même, causée par les mesures

violentes qu'il a prises, le porte à en désirer de plus violentes encore. C'est dans un moment de trêve qu'on peut lui faire aimer la paix ; c'est dans un instant de relâche qu'il apprend à souhaiter le repos ; enfin, pour que le parti des modérés, des amis d'un gouvernement libre, conserve son influence, il faut qu'il signale l'époque de son pouvoir par des droits particuliers à la reconnaissance publique.

On est blasé sur les succès de la guerre ; Robespierre lui-même peut en réclamer quelque honneur. On n'ira pas plus loin dans la carrière de la popularité ; que dis-je ? le crime même est épuisé, et la puissance de la mort s'est presque anéantie devant le courage de ses victimes ; ce n'est donc que par la justice et la paix, que par des biens réels, substitués à tous les prestiges de la fureur et de l'enthousiasme, qu'on peut espérer d'acquérir et de conserver une nouvelle influence sur les Français. Il y a trop d'évidence dans ces réflexions, pour qu'il fût même besoin de les énoncer, si deux objections fortes ne restaient pas à résoudre, l'effet du retour et du licenciement des armées françaises, l'inquiétude des révolutionnaires de la Convention sur leur existence après la paix. Il faut approcher ouvertement de ces deux grandes questions.

On peut, par des paix partielles, parvenir à licencier successivement les armées. Celles qui resteront serviront d'abord à contenir celles que l'on renverra, et comme les individus qui les composent appartiennent à tous les départements de la France, en se répandant sur sa surface, ils ne formeront point de rassemblements redoutables. Si la paix gé-

nérale et le renvoi de toutes les troupes s'exécutaient en un jour, peut-être serait-ce une commotion dangereuse ; mais quelques gradations observées, quelques mois écoulés, atténueront cet événement, et fondront nécessairement les soldats parmi les citoyens. D'ailleurs le parti modéré doit s'emparer de l'ascendant sur l'armée en lui faisant sentir une vérité bien frappante : c'est qu'on ne peut continuer la guerre à présent que dans l'intention de faire tuer les soldats, dont le retour dans leurs foyers inquiète les diverses factions qui se combattent à Paris.

Les armées doivent être nécessairement opposées aux jacobins ; la bravoure exclut la férocité ; le sincère amour d'un gouvernement libre appartient à ceux qui ont fait de vrais efforts pour l'obtenir ; et les guerriers victorieux, après de si pénibles campagnes, sont les amis éclairés d'une paix honorable. Il est certain qu'avec la simple adresse que permet la vérité, les soldats, redevenus citoyens, doivent soutenir le parti modéré ; il est le seul qui veuille une constitution ; il est donc le seul qui leur propose une garantie pour les récompenses qui leur sont promises et les jouissances qu'ils en espèrent.

En se hâtant d'encourager l'agriculture, de rendre la liberté au commerce, d'établir de grands et utiles travaux publics, on peut offrir dès à présent des occupations de tout genre à l'armée licenciée ; et comme, par une suite de l'esprit révolutionnaire déjà observé, aucun homme n'a pris sur les soldats un ascendant personnel, la force armée est un pouvoir plus facile à disséminer en France que dans

un pays où les troupes se rallieraient aux noms de leurs chefs.

Il faut aussi opposer à l'inquiétude que peut donner le licenciement des armées, la certitude des malheurs qu'entraînerait la durée de la guerre ; l'Europe entière bouleversée prolongera le désordre intérieur de la France ; les factions de l'Allemagne, de la Hollande démocratisées, se feront sentir jusqu'à Paris, et jamais aucun gouvernement ne pourra s'y établir ; il faudra des siècles pour que les empires de l'Europe cessent de se bouleverser l'un par l'autre, et peut-être cette partie du monde dévastée ne présentera-t-elle un jour que les déserts de l'Afrique, ou l'avilissement de l'Asie.

Il est d'ailleurs une observation plus immédiate : la France n'a point d'intérêt à aguerrir les nations voisines, à les rendre belliqueuses comme elle, en y portant le même esprit. Ce qui fait son grand avantage dans cette guerre, c'est qu'elle oppose toute sa milice aux troupes réglées des autres pays ; si elle y introduit une révolution semblable à la sienne, loin d'être assurée d'un grand avantage dans toutes les guerres, elle se trouvera avec ses voisins dans les mêmes relations de forces dont ses nouveaux moyens de recrutement l'avaient absolument fait sortir. Enfin les chances innombrables de la guerre peuvent convenir à ceux qui n'espèrent leur salut que de l'un des jeux du hasard ; mais lorsqu'on veut fonder son existence et le gouvernement de son pays sur une base stable, tous les événements extraordinaires sont contre soi.

La pensée personnelle dont on peut redouter l'effet sur les députés de la Convention qui ont embrassé le parti de l'humanité en France, c'est la crainte de ne pouvoir exister comme particuliers après les actions de tout genre auxquelles ils se sont condamnés, et cependant la nécessité reconnue de renouveler à la paix la représentation nationale. D'abord il est impossible que ces députés, en perpétuant la guerre, et par elle la Révolution, résistent à tous les chocs qu'elle fera naître ; et quand les plus marquants devraient chercher à la paix une existence paisible et sûre en Amérique, ce serait bien peu comparable au danger, au tourment de craindre sans cesse pour sa propre vie dans un pays où le gouvernement qu'on dirige momentanément menace par sa nature même la sûreté individuelle de ceux qui commandent comme de ceux qui obéissent. Mais les députés actuels n'auront pas même besoin d'adopter ce calcul, qu'ils élèveraient au rang du sacrifice.

Le nom de Robespierre a concentré la haine que l'on doit aux crimes qui se sont commis en France ; ceux qui l'ont renversé et qui depuis sa mort ont proclamé des idées de justice et d'humanité, pourraient effacer dans le souvenir des victimes qu'ils ont sauvées, même des crimes antérieurs et plus obscurs que leurs services. Le poids des malheurs actuels est si grand, la terreur qu'ils inspirent est si universelle, qu'un champ immense est ouvert aux bienfaits réparateurs.

Chaque jour qui se passe sans qu'on immole ce que vous avez de plus cher, sans qu'on vous ar-

rache votre fortune, votre liberté, votre vie, vous émeut comme un bonheur inattendu. Depuis le règne de Robespierre il semble qu'on vous donne tout ce qu'on vous laisse, et la reconnaissance se proportionne à l'effroi. Le malheur a dépassé jusqu'à la vengeance, et les âmes sont trop affaissées pour en sentir le besoin. Une réflexion d'ailleurs arrêterait la plupart des Français qui pourraient en retrouver la force ; c'est qu'il n'est personne qui ne doive considérer les chefs du parti modéré comme ses libérateurs. La postérité aura de la peine à concevoir ce que c'est qu'une nation tout entière menacée de l'échafaud ; eh bien ! c'est le spectacle qu'a présenté la France ; il n'en est pas un individu qui ne pût se croire exposé au supplice, et le ressort du gouvernement de Robespierre et de ses adhérents était ce sentiment de terreur, qui pesait sur les assassins comme sur les assassinés. — Ô temps effroyable, dont les siècles pourront à peine affaiblir la trace, temps qui n'appartiendra jamais assez au passé !

Pour qui a vécu contemporain de Robespierre, il n'est plus de sujets de haine ; les crimes même disparaissent devant ce colosse de l'enfer, et les députés qui peuvent se glorifier d'avoir hâté sa chute et celle de son système, doivent compter sur la grandeur de la circonstance pour absorber les souvenirs qu'ils redoutent. Les victimes sont indulgentes pour tous les repentirs ; la puissance permet de tout réparer, et dans les troubles civils il n'est pour les heureux de juge inflexible que leur conscience.

Enfin dans ces nouveaux bienfaits, il ne s'agit encore que de la cessation des assassinats ; cette révolution semble avoir appris à regarder comme le chef-d'œuvre du gouvernement l'art de préserver les hommes de la hache de l'assassin, et c'est pour d'autres biens cependant que l'ordre social a existé ; c'est pour un autre but qu'on a tant parlé de la nécessité de le perfectionner. Ceux qui donneront une constitution juste, libre et durable à la France, la rappelleront avec tant d'éclat du tombeau de l'anarchie, que pour eux il n'existera plus que de l'avenir.

Il faut encore diriger contre une faction criminelle ces armes révolutionnaires, cette puissance de terreur qu'elle seule a créée, qu'elle seule rend nécessaire, et qui doit s'anéantir en la terrassant. Que ces hommes autrefois conjurés conspirent contre le crime, et se rappellent encore un jour leurs talents funestes, pour exalter les esprits contre ces jacobins, l'effroi de la nature morale dont ils étouffent la voix. La France alors sera plus disposée qu'aucun pays de l'univers à recevoir une constitution où l'on n'aura pour problème à résoudre que la conciliation de ce qui est possible avec ce qui est désirable. La grande leçon du malheur a usé toutes les résistances des préjugés ; les peines factices sont détruites ; qui oserait prostituer le nom de la douleur, après ce que nous avons souffert ?

Dans le comble de l'infortune il n'y a place que pour le vrai ; toute erreur est possible après avoir senti tout le poids de tant de certitudes. On ne demande plus au gouvernement que l'objet de tous

les gouvernements, la sûreté des propriétés et des personnes ; et les partisans de la monarchie limitée, les seuls qui hors de France puissent être écoutés en France, ne font point de la royauté une religion, mais un principe, ne la soutiennent qu'au nom de l'intérêt général, et ne combattent la république qu'en cherchant à démontrer l'impossibilité de la fonder et de la maintenir par la justice et la liberté. Il succède aux orages de toutes les passions un moment où l'âme fatiguée, où l'existence brisée ne peuvent se rattacher qu'à des idées purement raisonnables. La révolution de France a parcouru tant de périodes en peu de temps, elle a si promptement atteint les extrêmes, qu'il n'y a déjà plus pour ce peuple rien de nouveau sous le soleil que la justice et la vertu. Gloire à celui qui saisira l'instant où à leur tour elles auront leur enthousiasme, pour fonder un véritable gouvernement, et en resserrer tous les liens ! Plus de sang innocent, plus de maximes de barbarie, plus d'indifférence pour les malheurs particuliers, multipliés à un tel excès, qu'on pourrait se demander si ce qu'ils appelaient le bonheur général ne se composait pas de l'infortune de tous les individus.

Vous, Français, vous qui repoussez l'Europe entière, vous qui êtes triomphants ! n'est-ce pas à vous qu'il doit moins en coûter pour calmer vos fureurs vengeresses ? Donnez, demandez, s'il le faut, la paix à l'Europe ; elle vous est plus nécessaire qu'à vos ennemis ; car c'est à elle qu'est attachée cette liberté qui peut seule plaider efficacement pour vous au tribunal des siècles. Si vous n'atteigniez

pas le but, s'il ne vous restait que l'horreur des moyens, aucune nation ne serait plus déshonorée, et vos victoires se confondant avec vos carnages, ne laisseraient plus dans votre histoire que les annales de la mort. Seriez-vous avides de nouveaux succès ? quel obstacle vous oppose-t-on ? Vous avancez, au lieu de vaincre ; tout vous cède, hors l'immuable nature des choses qui ne vous permet pas de fonder un gouvernement sur des principes désorganiseurs. Vous conquérez tout, hors l'estime indépendante des esprits justes et des âmes courageuses ; mais ce sont les seuls suffrages dignes par leur impartialité d'être considérés comme la postérité contemporaine des événements que l'esprit de parti ou l'ascendant des succès pourrait altérer.

Cette France si étendue, si puissante, si favorisée de tous les dons de la nature, semble tenir dans les empires le même rang que les rois parmi les hommes ; comme eux elle peut réparer le passé par l'active séduction du présent ; comme eux elle rattache à sa destinée par tous les genres de biens qu'elle peut offrir ; comme eux enfin elle trouve dans tous les cœurs le besoin de rejeter ses crimes sur ceux qui l'ont dirigée, et de lui attribuer avidement ses premiers efforts, ses premiers pas vers la justice et l'humanité. Combien les étrangers n'ont-ils pas éprouvé promptement le besoin de s'y confier ! Vous, hommes honnêtes de la France, hommes devenus tels, soyez encouragés dans votre lutte par cet assentiment universel. Les événements se pressent, le temps se resserre ; c'est demain, c'est aujourd'hui que vous recueillerez le prix de vos

efforts. Vous n'avez pas besoin de cet élan de la pensée qui fait chercher la gloire au-delà du trépas ; celle qui vous est offerte est présente, actuelle ; c'est d'elle-même que dépendent la sûreté, le repos, tous les genres de biens qu'il fallait autrefois sacrifier pour obtenir les palmes de l'immortalité ; mais si vous les méritez en donnant à votre pays une constitution heureuse et libre, alors ne souffrez pas que l'Europe soit couverte de cette foule de compatriotes errants, ruinés, proscrits, réduits au dernier degré de l'infortune.

Les Puissances, on l'a vu, ne sont pas redoutables ; le lien politique qui les unit se dénoue, se contrarie, et ne peut résister à l'étroite fédération du fanatisme ; mais les ressources du désespoir sont incalculables, et doivent être redoutées par tous les gouvernements, par tous les individus qui les composent. Ce spectacle de malheur au dehors de la France entretiendra de la fermentation dans son sein.

Le règne de Louis XIV a supporté l'émigration causée par la révocation de l'édit de Nantes, parce que les hommes qui s'y sont soumis avaient une manière d'exister hors de France qui les rendait moins ardents à la recherche des moyens d'y rentrer, parce que le gouvernement était tellement stable, et l'esprit d'insurrection si étranger au siècle, que les malheureux n'avaient point d'alliés parmi les mécontents ; mais il est impossible que la république de France, quand elle s'établirait, eût de longtemps cette sorte de calme. Il est tant de classes parmi les émigrés ! Le petit nombre, coupable en-

vers leur patrie, la foule, absurde dans le sens même de ses propres intérêts<sup>1</sup>, les femmes, qui ont toujours le droit de céder à la terreur, ceux enfin qui d'abord amis de la liberté, n'ont fui que l'empire du crime et se sont dérobés à une mort certaine, sous un gouvernement que vous reconnaissez vous-mêmes pour tyrannique.

Quand il n'y a plus de lois, peut-il exister des devoirs ? et qu'on n'objecte pas la difficulté des exceptions, le peu d'inconvénients qui existe pour un grand État dans le sacrifice de quelques milliers de ses anciens habitants : ce mépris de la morale et de l'humanité serait également impolitique. Il n'y a point de base certaine pour un gouvernement qui consacre une injustice ; elles s'appuient toutes l'une sur l'autre ; toutes les exceptions, toutes les violations de la loi peuvent dater d'un seul exemple ; et la nature même du gouvernement qu'on veut établir en France est celle qui souffre le moins ce genre de modification des principes.

Le pouvoir d'un homme entièrement dépendant des circonstances, peut comme lui se prêter aux événements de tous les jours ; mais si l'on parvient à gouverner seulement par la loi, il faudra que son application soit évidente ; comment ferait-on entendre que l'équité des jugements criminels, la sûreté des propriétés légitimes, la liberté de faire tout ce qui n'est pas contraire aux lois, sont les principes fondamentaux d'une république, quand on pros-

<sup>1</sup> Voyez entre autres les ouvrages de M. d'Entraigue et de M. Ferrand.

criera, quand on bannira de son sein les Français qui ne l'ont quittée que pour se soustraire à la violation la plus barbare de ces droits sacrés de l'homme ? Ceux qui reconnaissent pour guide la vertu, le sentiment qui n'en est qu'un instinct plus rapide, ne seront point convaincus par ces raisons d'État que les révolutionnaires, peuples ou rois, n'ont cessé de donner pour excuse des injustices. Sans doute le spectacle du malheur trouble et déchire les cœurs capables de compassion ; mais si l'on croit élever son esprit en le séparant de son âme, s'il faut, pour ainsi dire, extraire le raisonnement de la conviction intime de tout son être, il est aisé de rattacher les grands principes de justice à l'intérêt public, que dans la gradation actuelle on place au plus haut rang des motifs de décision des hommes.

France, terre souillée de sang et de crimes, que l'Europe pensante tarde depuis longtemps à maudire, si ce dernier délai ne servait enfin qu'au triomphe de l'injustice, la honte de ta destinée retomberait sur nous tous, qui pouvons espérer encore d'un pays où le crime a régné, où l'innocence a péri, et dont le peuple a prodigué le mépris au malheur, et l'insulte au courage.

# Réflexions sur la paix intérieure

(1795)

C'est un projet presque puéril, aux yeux des politiques profonds, qu'une réunion quelconque entre les partis différents. Tous les livres, tous les discours se terminent par une invitation à la concorde, que l'on est à peu près convenu de considérer comme une formule d'usage ; et le seul effet de cet avant-coureur de la péroraison, est le plaisir qu'éprouvent les lecteurs en prévoyant à ce signal la fin prochaine de l'ouvrage. Je crois cependant découvrir un nouvel intérêt dans des idées trop délaissées : il n'en est point qui ne réveillent des sentiments profondément gravés par notre fatale expérience : les Français rapprennent toutes les pensées, elles ont reçu le sceau du malheur ; et c'est avec une sorte d'enthousiasme qu'on dit ce qui a toujours été vrai, tant on se trouve heureux de revenir à le croire et de pouvoir l'exprimer.

Dans une réfutation, venue d'Angleterre, des *Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt*, il a été prononcé que l'Europe ferait la paix si la France renonçait à ses conquêtes : heureuse déclaration, si elle offre sincèrement un terme à l'horrible fléau de la guerre ! Mais quelle barrière sépare les partis opposés qui déchirent la France ? Quelle conquête doivent-ils se céder pour se réunir ? La liberté ne saurait être sacrifiée : ce n'est pas même à son es-

poir que les Français peuvent renoncer : les armées victorieuses ont dû leur gloire à ce sentiment ; et si l'on veut trouver quelque grandeur parmi les troubles qui ont déchiré la France, si l'on veut chercher une idée constante au milieu des orages, découvrir à travers le sang et les ruines un but qui nous relève et ressorte du moins à la distance des siècles, c'est cette volonté d'être libre, sans doute honteusement défigurée, mais dont la tyrannie la plus atroce eut encore besoin de s'appuyer.

Quoi ! me dira-t-on, ne reconnaissez-vous pas au contraire le penchant à l'esclavage dans cet asservissement muet aux factions les plus barbares ? Je reconnais une classe du peuple, agissant toujours par impulsion, dont les mouvements ne peuvent être dirigés et qui n'avance qu'en se précipitant : cette classe s'était emparée d'une idée propagée par les hommes éclairés ; elle conduisit ce qu'elle devait suivre, et sut se créer un chef dont la bassesse faisait la force, que l'exercice d'une qualité générale aurait renversé, qu'un avantage, même extérieur, aurait rendu suspect, et qui, ne possédant rien de ce qui peut présager l'ascendant sur les autres hommes, puisait dans le système d'une grossière égalité tous ses moyens de tyrannie ; mais cette inconséquence même est une preuve de la puissance que de certains mots ont acquise sur le peuple<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> C'est un phénomène curieux pour l'Europe que l'ascendant de Robespierre ; on veut expliquer son caractère par des talents distingués, au moins dans le genre de la scélératesse, et l'une de ses victimes, l'auteur des *Mémoires d'un détenu*, est le

Les hommes ignorants veulent être libres ; les esprits éclairés savent seuls comment on peut l'être.

Des sentiments divers concourent, par des motifs différents, à la volonté générale d'établir la liberté en France. La haine du despotisme, l'enthousiasme de la république, la crainte des vengeances, et l'ambition des talents font prononcer les mêmes vœux. C'est donc au nom de cette liberté qu'il est possible de réunir le plus grand nombre de Français. Quelques-uns y restent encore opposés, et rattachant dans leur esprit tous les malheurs de la Révolution à l'oubli des préjugés, ils tracent à la

premier qui l'ait peint, même après sa mort, sans que la terreur se mêlât encore à la haine pour le grandir à nos yeux.

Il faut qu'un jour l'histoire détaillée de cet homme soit soumise à l'examen des moralistes ; on y verra que, régnaient de par la dernière classe de la société, c'étaient les passions viles et les opinions absurdes qui valaient à lui et à ses complices cette sorte de popularité, qui naît de la ressemblance que la populace se trouvait avec eux, et non de leur supériorité sur elle. On y verra que la secte démagogique existait très indépendamment de Robespierre ; que plusieurs de ses collègues auraient joué son rôle ; que de certains signes, de certains tics qu'on a examinés en lui, lui sont communs avec tous les hommes de ces temps-là : ce tressaillement de nerfs, ces convulsions dans les mains, ces mouvements de tigre dans la manière de s'agiter à la tribune, de se porter à droite et à gauche comme les animaux dans leur cage, tous ces détails curieux qui montrent le passage de la nature humaine à celle des bêtes féroces, sont absolument pareils dans la plupart des hommes cités pour leur cruauté. Quand Robespierre a voulu se séparer de ses semblables, se faire un sort à lui, il a été perdu ; il n'avait point de force personnelle, il ne dominait qu'en se mettant en avant de tous les crimes, résultats de l'impulsion atroce donnée depuis le 2 septembre.

pensée une route superstitieuse tout à fait indigne d'elle. Cette doctrine de la royauté illimitée est tellement absurde, que ceux même dont elle est le but ne la développent jamais qu'avec des restrictions illusoires dans le fait, mais qui rendent hommage à la vérité par l'effroi même des sophismes.

La faction qui soutient le pouvoir absolu est totalement en dehors de la nation française. Ce sont des étrangers, en effet, que ceux qui s'unissent aux Anglais pour porter les armes contre leur patrie. Ce sont des étrangers que ces Vendéens qui se séparent de toutes les opinions, de tous les intérêts de la France : ils sont étrangers, qu'ils soient combattus, et traités comme tels<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La loi qui condamne à mort les prisonniers émigrés, me semble tout à la fois ce qu'il y a de plus inhumain et de plus impolitique : je demande pardon d'expliquer l'un et l'autre. Certainement il est criminel de combattre avec les étrangers contre son pays : les émigrés armés contre la France ont fait à leur patrie, à leurs parents, à eux-mêmes un mal incalculable, et leur bannissement en dut être la peine ; mais il est impossible de condamner à la mort, sans exception, une foule d'individus, quels qu'ils soient, entraînés par l'esprit de parti, par la seule passion dont un honnête homme même ne puisse pas se répondre.

Jamais il ne faut croire à quinze cents hommes coupables ; il n'y a aucun motif pour lequel on puisse envoyer quinze cents hommes à l'échafaud ; et si l'on rassemblerait dans le même lieu quinze cents terroristes, quoique les crimes moraux fassent beaucoup plus d'horreur que les délits politiques, il faudrait encore frémir à l'idée de voir fusiller quinze cents terroristes. Rien n'est si impolitique que de placer ses ennemis dans une situation qui double leurs forces. Un homme sans aucune ressource est nécessairement intrépidé, et les émigrés

À l'autre extrême, on voit les partisans de la tyrannie démagogique, sectaires féroces ou brigands hypocrites, destructeurs de l'ordre social, ennemis personnels de la majorité des êtres ; ils conçoivent dans leur plan la dépopulation du monde, la dégradation de ce qui resterait de l'espèce humaine, et n'admettent que le crime pour se racheter de la mort.

Quelle réunion ne serait pas commandée, quel système de gouvernement, quelles opinions politiques ne doivent pas céder à ce danger universel ?

de Quiberon auraient fait périr, avant de succomber, un grand nombre de républicains, s'ils ne s'étaient pas flattés, d'une manière quelconque, qu'en mettant bas les armes ils obtiendraient la vie. On déprave la moralité des soldats, cette moralité qui se compose du courage et de l'humanité, lorsqu'on exige d'eux de tuer ailleurs que sur le champ de bataille, lorsqu'on leur fait braver le sentiment qu'inspirent à tous les guerriers courageux les ennemis désarmés. Enfin, l'on s'expose aux représailles ; et si l'on me répond que jusqu'à ce jour aucun émigré n'a fait périr un prisonnier français, je demanderai quel sentiment éprouve celui qui par cette idée se rassure sans s'adoucir. La tyrannie de Robespierre avait fait périr et le père et le frère de ce jeune Sombreuil qu'on vient de fusiller à Quiberon. Ah ! quoiqu'il fût rebelle, la patrie en deuil ne lui devait-elle pas la vie, pour racheter le sang des victimes innocentes qu'elle n'avait pu sauver ! La vraie politique apprend aussi que la mort ne sert jamais qu'à détruire et non à consolider. On sait en France tout ce que peut la terreur ; mais le pouvoir n'a point encore essayé des effets de la clémence. Ces nobles, qui se croient armés pour l'honneur, sont, comme tous les fanatiques, avides de persécutions, et la honte du pardon anéantirait bien mieux ce parti dans les véritables sources de l'opinion qu'il soutient, que l'éclat d'une mort qu'il considère comme un martyre.

C'est autour de l'amour sacré de la liberté, de ce sentiment qui exige toutes les vertus, qui électrise toutes les âmes, quoiqu'il ne reste plus dans notre langue aucun mot sans tache pour l'exprimer ; c'est autour de cette idée, sublime encore, parce qu'il n'est pas vrai qu'on en ait même approché, c'est à son véritable sens qu'il faut se rallier.

Voyons si les deux systèmes les plus généralement répandus en France, si les esprits qui reconnaissent un même culte dans des rites différents, si les partisans d'une monarchie limitée et ceux d'une république propriétaire, ne doivent pas se toucher par tous les points qui réunissent les hommes, leurs intérêts, leurs sentiments et leurs principes.

## PREMIÈRE PARTIE

### DES ROYALISTES AMIS DE LA LIBERTÉ

La plupart des esprits éclairés dont ce siècle s'honore avaient pensé qu'une monarchie limitée était le gouvernement qui convenait le mieux à la France : cette opinion avait pour elle l'autorité des Montesquieu, des Mirabeau, et d'une foule d'écrivains politiques, dont les réflexions étaient généralement adoptées. Il semblait donc naturel alors de suivre un système consacré par de si respectables méditations : il était commandé de considérer, quelle que fût son opinion, les circonstances dans lesquelles on se trouvait, et de ne vouloir que le gouvernement possible, de ne vouloir surtout que le gouvernement qui pouvait s'établir sans effusion de sang. La nation n'aurait point adopté la république

en 1789 ; le peuple a besoin de s'accoutumer aux idées nouvelles ; il faut qu'on fasse leur réputation auprès de lui, et c'est d'une habitude quelconque, et non de la réflexion, que naît l'empire d'une opinion sur la foule. La république était impossible en 1789, et lorsque le trône fut ébranlé, c'est à travers des massacres que les Montagnards précipitèrent sa chute ; et qui prévoyait le 2 septembre a dû s'opposer au 10 août. L'établissement d'une monarchie limitée était donc un système que la raison pouvait indiquer, et dont l'humanité faisait une loi à l'époque de la première révolution.

Examinons maintenant si l'abstraction du raisonnement permet d'adopter le gouvernement républicain, et si la position actuelle des affaires de France ne l'exige pas impérieusement. Je renverserai l'ordre, et l'on en verra la raison : commençons par les motifs tirés des circonstances.

## CHAPITRE PREMIER

### *De l'influence des circonstances présentes sur l'idée d'un roi*

C'est beaucoup aujourd'hui pour la nature de la royauté que l'intérêt personnel et l'opinion du roi. Dans des temps ordinaires, il se peut que le gouvernement marche indépendamment de son chef apparent ; l'Angleterre, sous un ministère énergique, ne s'est pas ressentie de l'interrègne de pensée que la maladie du roi avait causé. Mais lorsqu'une révolution a renversé le trône, lorsque des partis

acharnés déchirent un pays, l'autorité royale prend absolument le caractère de celui qui s'en saisit.

Hériter du trône, ou le reconquérir, sont deux actes extrêmement différents ; l'un est passif comme la loi, l'autre appartient à toutes les passions des hommes : Guillaume III était aussi nécessaire à la révolution de 1688, que ses successeurs le furent peu au maintien de la constitution établie par cette révolution.

Or, en France, vers quel roi, depuis la mort déplorable de l'infortuné Louis XVI, vers quel roi, dans l'ordre légal, peut-on tourner les yeux, qui ne se soit montré l'ennemi de la liberté ?

On fera, dit-on, des conditions avec lui. Est-il possible qu'il les tienne ? est-il possible surtout qu'on croie qu'il les tiendra ? On n'a pu se fier à la parole d'un roi religieux : est-il personne dans sa famille plus digne que lui d'une confiance repoussée maintenant par la nature des choses ? Est-il vraisemblable qu'un homme s'intéresse à la durée d'une constitution qui le fait descendre de ce qu'il pensait être son droit ? Et quand il le voudrait, comment croire que ses amis ne ranimassent pas en lui des regrets mal éteints ? Pourrait-on obtenir de ce roi de se séparer de son parti ; de laisser sur la frontière de France tous ceux qui l'ont défendu ; d'être ingrat envers le passé pour répondre de l'avenir ? Et si ses amis le suivaient, imagine-t-on qu'ils modifiassent leur système ? Les opinions extrêmes ne capitulent jamais de bonne foi : un tel parti, comme parti, reste toujours le même. Il y a des transfuges vers la raison, qu'elle doit accueillir ;

mais la masse ne perd jamais sa direction accoutumée ; et qui a connu les émigrés hors de France, sait qu'il en est beaucoup dont les opinions, prises séparément, sont très sensées ; mais que ces mêmes hommes, lorsqu'ils sont réunis, forment un parti, c'est-à-dire un corps, c'est-à-dire une seule opinion, souverainement intolérante, et tout à fait impliable ; enfin, quand ils deviendraient modérés, la défiance qu'ils inspireraient rendrait tout à fait impossible qu'ils restassent tels. À l'époque des factions les hommes finissent presque toujours par prendre l'opinion dont on les accuse généralement ; et c'est un des plus fâcheux effets de la défiance. Le soupçon de démocratie rend démocrate hors de France : le soupçon attire des persécutions qui vous irritent. Les hommes qui vous attribuent une opinion différente de la leur, cessent de vous voir : il ne vous reste bientôt plus d'amis que dans le parti qu'on croit le vôtre ; et votre intérêt, se trouvant lié d'avance à l'opinion qu'on vous a supposée, finit toujours par vous entraîner à la soutenir.

Il en serait de même du soupçon qu'inspirerait en France l'aristocratie ; la défiance appellerait l'orgueil ; l'orgueil la défiance ; et les meilleures résolutions ne pourraient pas l'emporter sur la force naturelle des circonstances, la seule qu'il faille calculer dans ce temps où les hommes sont engloutis par les choses.

Eh bien, dira-t-on, changez de dynastie ; prenez un roi qui n'ait aucun rapport avec le parti des émigrés, qui doive tout à votre révolution, et ne puisse rester roi que par elle.

Ce raisonnement était juste à l'époque de l'assemblée constituante, lorsqu'il n'y avait en France que deux partis, et qu'une énorme majorité appartenait à l'assemblée. L'on répète ce même raisonnement aujourd'hui, parce que, dans la disette des pensées, les hommes se servent d'une idée longtemps encore après que son application est passée : mais pour arriver à ce changement doublement difficile, le retour à la royauté et le choix d'une autre dynastie, il faut, dans un pays tel que la France, une faction bien puissante. Or, comment peut-on se flatter que les républicains et les jacobins soient renversés par une section de royalistes ? Les hommes ardents de ce parti, les Montagnards de la royauté, ne peuvent reconnaître que le successeur légal. Lisez M. Burke, lisez tous ceux qui veulent appuyer la monarchie de droit, ils sont inviolablement attachés à l'hérédité ; parce qu'un pouvoir qui ne peut jamais dépendre des hommes doit descendre du ciel ; parce que si vous admettiez le choix, le raisonnement arriverait, et que toutes les bases de la royauté, considérées comme un principe de foi, seraient absolument renversées.

Les partisans d'une nouvelle dynastie auraient donc contre eux, indépendamment des républicains, tous les royalistes non constitutionnels ; et, dans cette dispute, ces derniers même auraient l'avantage ; car il serait difficile d'inspirer un intérêt généralement senti pour la simple question de tel ou tel roi. Sans doute les motifs qui détermineraient au changement de dynastie pourraient être appréciés par de véritables penseurs ; mais ils ne frapperaient

pas la foule ; et, dans ce siècle déshérité, aucun homme n'étant appelé au trône par l'admiration publique, celui que sa naissance y destinait aurait encore le plus de moyens pour rallier la multitude.

Les républicains, en se maintenant comme troisième parti à la tête des affaires de France, en repoussant également les jacobins et les contre-révolutionnaires, auront de véritables droits à l'estime publique. En général, il n'y a dans les passions des hommes que de quoi faire deux partis : l'impulsion, le choc d'une révolution fait aller les opinions aux deux extrêmes opposés ; non seulement un troisième parti est difficile à faire triompher, mais il faudrait que les constitutionnels en soutinsent un quatrième ; et un tel équilibre, à travers tant d'écueils, paraît tout à fait impossible. Ajoutons aussi que c'est toujours en raison de l'obstacle qu'il faut proportionner l'élan ; dans un temps calme (et il n'en existe jamais quand il faut, pour agir d'une manière quelconque, avoir recours au soulèvement du peuple), dans un temps calme, on peut calculer précisément quel est le degré de pouvoir qu'il faut accorder à un roi pour garantir l'ordre sans compromettre la liberté ; mais la force qu'il faudrait pour renverser les républicains mènerait nécessairement au pouvoir absolu.

Il n'y a pas, dans un gouvernement modéré, l'action nécessaire pour vaincre la résistance que les républicains opposeraient à présent en France à l'établissement de la royauté. Dans la lutte, le gouvernement effrayé appellerait à lui tous les athlètes, se servirait de toutes les ressources ; l'assemblée,

pour détruire même les jacobins, a été obligée d'employer des moyens arbitraires : que serait-ce lorsque ces jacobins seraient conduits et fortifiés par les républicains ! Les défenseurs du trône, dans un moment de crainte, recevraient à son secours toutes les opinions royalistes. Le mot de liberté, invoqué par les républicains, forcerait à prendre un autre étendard, à échauffer le peuple par d'autres idées ; et certes, à la fin du combat, le plus vaincu des deux partis serait le vainqueur imprévoyant, qui se retrouverait sous le joug de ses alliés, et portant les fers forgés par ses mains. Lorsque les Girondins voulurent établir la république, les jacobins se saisirent de leur révolution, l'entraînèrent loin de son but, et la firent retomber sur ses propres auteurs. Ce serait là l'histoire des constitutionnels, s'ils faisaient une révolution pour rétablir la royauté ; ils en donneraient le signal, mais les émigrés s'en rendraient les maîtres ; la nature de ce temps le veut ainsi : les révolutions ont, comme les maladies dévorantes du corps humain, des périodes inévitables. La France peut s'arrêter dans la république ; mais pour arriver à la monarchie mixte, il faut passer par le gouvernement militaire. Tel est le changement qui s'est fait dans la Révolution depuis trois ans, qu'aujourd'hui la proclamation de la constitution de 1791 réjouirait les rois et attristerait hors de France tous les amis de la liberté. Ceux qui jadis étaient les ennemis de cette constitution consentiraient à la prendre momentanément pour étendard, en repoussant loin d'eux tous les hommes qui l'ont établie. L'instinct des partisans du despotisme

n'est point trompeur ; ils savent que cette constitution ne pourrait se maintenir ; ils la regarderaient comme une route, alors même qu'ils voudraient la donner pour un but. Cette constitution, lorsqu'elle fut faite, était un pas immense, un pas trop grand peut-être vers ce qu'on appelait la liberté ; un changement moins fort eût été plus durable et marchait de même dans le sens de la conquête : l'opinion publique avançait, l'enthousiasme s'élevait, personne n'était fatigué des malheurs qu'a causés la Révolution ; personne n'avait à frémir du sang que cette affreuse lutte a coûté : si la royauté revenait maintenant, le sentiment qui pourrait la limiter n'aurait plus assez de force. Ce nom de république anime encore les esprits, force à tenir à quelques idées ; il lie ceux même qui sont mécontents du gouvernement actuel au parti de la liberté ; ce sont ses maximes qu'ils opposent à tout acte arbitraire d'un pouvoir qu'ils n'aiment pas ; et cette sorte d'accord qui s'établit entre la pudeur des républicains qui n'osent renier les principes, et la haine des mécontents qui s'attachent à les leur objecter, est encore favorable à la liberté.

Mais si une fois la royauté était rétablie, il n'y aurait pas de bornes aux raisonnements qu'on ferait pour la maintenir. Il faudrait en effet une puissante force pour éviter, dans la fermentation actuelle, ce qui est horrible avant tout, une révolution.

Bientôt les royalistes consentiraient aux mesures les plus arbitraires, et c'est par un sentiment honnête que beaucoup d'hommes paisibles s'y résigneraient.

Quel avantage n'aurait pas aujourd'hui celui qui voudrait rendre la royauté absolue ! un tel gouvernement rallierait à lui les passions d'un grand nombre d'hommes, tandis qu'autrefois il les étouffait toutes. Plusieurs des écrivains, des savants, des philosophes, qui jadis combattaient le despotisme, seraient portés à le défendre, ne pensant plus maintenant qu'à craindre la démocratie. Il restait autrefois au parti de l'opposition les honneurs du courage, la récompense de l'estime publique : dans la circonstance actuelle, les souvenirs seraient si récents, les crimes si confondus avec les principes, les intentions avec les effets, que l'homme redevenu roi aurait un pouvoir inouï depuis des siècles, la réunion de la force de l'opinion publique et de celle de la puissance royale, de l'autorité positive et de l'ascendant des volontés libres. Ce roi pourrait à la fois promettre la considération et le crédit, menacer à la fois de la disgrâce et du déshonneur. Enfin, en se replaçant à l'époque où la Révolution a commencé, on se rappelle que tous les sentiments généreux excitaient à combattre le pouvoir arbitraire : l'antiquité offrant à notre esprit des exemples illustres, laissait dans l'ombre les malheurs particuliers des temps les plus célèbres, et l'enthousiasme exaltant tous les esprits, plus on était élevé dans les rangs de la société, plus on se plaisait dans les sacrifices ; ceux même qui gagnaient au nouvel ordre introduit par la Révolution pouvaient encore s'honorer d'une opinion qui semblait si juste qu'on ne pouvait l'attribuer qu'à sa vérité même.

Mais qui de nous, en conservant les mêmes sentiments dans le cœur, ne se sent pas maintenant embarrassé dans leur expression ! On veut être libre, on espère une constitution, on se fait un devoir de la défendre : mais tous ces mots ont été prononcés par des scélérats ; mais ils ont servi à dévouer des milliers de victimes. Le plus absurde ennemi de la liberté, lorsqu'il parle de ce qu'il a souffert, ôte la force de lui répondre ; la conscience ne préserve pas du trouble, ni la pureté du remords ; ces sentiments, plus ou moins développés, affaibliraient nécessairement les moyens d'opposition ; l'énergie de la vertu se perd par un rapport même apparent avec le crime, et les attaques que les hommes honnêtes voudraient recommencer contre le pouvoir absolu seraient paralysées par tous les genres de souvenirs et de craintes. L'autorité royale s'augmenterait chaque jour de toute la force qu'il faudrait pour réprimer les factions. Et ce mot : *voulez-vous encore une révolution ?* serait une arme avec laquelle on repousserait tous les arguments sans les combattre.

Dans l'état où nous sommes, nous pouvons, par le cours naturel des choses, arriver à la liberté. La fatigue même du peuple sert à ce but ; il faudrait qu'il se révoltât pour ne pas l'obtenir ; et, ce qui est triste à remarquer, c'est qu'en lui faisant supporter le plus horrible joug, on l'a disposé à recevoir une constitution libre, c'est-à-dire à ne s'en pas mêler.

Mais si par un événement quelconque la royauté se rétablissait en France, il n'existerait ni pouvoir ni impulsion pour s'opposer à ses progrès : la réaction

est proportionnée à la violence du mouvement contraire ; le sang qu'on a versé dans la malheureuse famille des Bourbons ; ce qu'il faudrait réparer envers eux, envers la royauté même, dût-elle passer en des mains étrangères ; tout ce qu'il faudrait dire pour la relever, défendre pour la maintenir, venger pour rassurer, exigerait une espèce d'enthousiasme, de surveillance, d'autorité, tout à fait incompatibles avec la liberté. Les crimes que nous détestons ont creusé autour de nous une sorte de précipice que l'on ne peut tenter de franchir sans s'abîmer dans l'esclavage.

Enfin les révolutions à présent ne peuvent encore se faire qu'avec le secours du peuple. L'Angleterre, avant de retourner à la royauté, avait été gouvernée dix ans par un protecteur despotique : l'armée de Monk était à lui. Des hommes avaient l'habitude d'obéir à un homme. Mais ici le secret de toutes les conjurations, c'est de soulever les faubourgs, et c'est ce qui rend impossible le triomphe d'un parti mitoyen.

Comment faire entendre la balance des pouvoirs ? comment écrire un chapitre de Montesquieu sur l'étendard de la révolte ?

Ce sera le plan des chefs, dira-t-on.

Eh ! veut-on oublier qu'il n'y a point de chefs en France ; que le principe même de l'insurrection les dévore tous, et que c'est là ce qui condamne à ne trouver d'appui que dans les idées extrêmes, parce que celles-là seulement sont assez simples pour être comprises de la multitude, assez éclatantes pour frapper de loin ? Dans une révolution, il faut re-

noncer à l'espoir de faire naître un mouvement qui ait une direction différente des grands courants formés par la force des circonstances ; il faut se jeter dans celui qui nous rapproche le plus de notre but ; mais en s'isolant on sert l'ennemi commun, sans faire triompher son système particulier. Les hommes de génie paraissent créer la nature des choses ; mais ils ont seulement l'art de s'en emparer les premiers.

Les constitutionnels, dira-t-on, en adoptant la république, changent d'opinion et de parti.

Non, ils ne font que suivre les conséquences de leurs principes. Ils ont reconnu que la nation a le droit imprescriptible de changer son gouvernement. Lors donc que la nation accepte la république, elle impose à tout bon citoyen le devoir de la reconnaître ; et si la liberté ne peut plus s'obtenir que par cette forme de gouvernement, les fondateurs de la constitution de 1791 doivent être les défenseurs de la constitution de 1795.

Sur les débris échappés aux révolutions sanglantes, l'édifice qui s'élève se rejoint aux premières pensées des amis de la liberté, et non aux crimes détestables qui séparent ces deux époques.

Beaucoup de gens se font honneur de tenir constamment à la même idée : ceux-là sont presque toujours des esprits bornés. C'est un jeu de hasard que la pensée, auquel ils n'ont tiré qu'une fois ; celui dont c'est le domaine habituel, a bien plus de routes à parcourir. Il en est de même de ceux qui ont tout prévu. Un homme de génie par siècle a pu pressentir l'avenir ; mais quand plusieurs esprits

s'en vantent, il faut qu'ils aient tiré leurs prédictions, comme les augures des anciens, des préjugés et non des calculs.

Il est reconnu qu'il n'est aucun système absolu de gouvernement qui ne doive être modifié par les circonstances locales. Et quelle circonstance est plus influente qu'une révolution ? Quelle population, quelle étendue de pays, quelle diversité de climats peut rendre les États plus différents entre eux que ces temps orageux où toutes les passions sont agitées ? Cette fermentation brûlante produit un monde nouveau ; un jour peut rendre impossible le plan de la veille ; et c'est pour qui tend toujours au même but, la liberté, que les moyens changent sans cesse. *Quel marin*, disait un homme d'un esprit parfait (M. de Panges), *s'imposerait la loi de faire toujours les mêmes manœuvres, quel que fût le vent ?* Ces hommes si fixes dans ce qu'ils appellent leurs principes, arriveraient à des résultats bien différents de leurs vœux, et seraient à la fin bien étonnés d'être conduits par leur marche invariable à l'opposé de leur première destination !

## CHAPITRE II

### *Des principes qui peuvent attacher au gouvernement républicain en France*

En vain aurait-on prouvé que, dans les circonstances actuelles, il faut accepter la république si l'on veut conserver la liberté ; il faut encore essayer de montrer d'abord qu'une république, modifiée sur les principes du gouvernement américain,

pourra s'établir en France, et que, quelle que soit l'opinion à cet égard, ce n'est qu'en se ralliant aujourd'hui sincèrement à cette république, qu'on peut, ou l'établir, ou en démontrer l'impossibilité.

Il est bien différent de s'être opposé à une expérience aussi nouvelle que l'était celle de la république en France, alors qu'il y avait tant de chances contre son succès, tant de malheurs à supporter pour l'obtenir ; ou de vouloir, par une présomption d'un autre genre, faire couler autant de sang qu'on en a déjà versé, pour revenir au seul gouvernement qu'on juge possible, la monarchie.

Aucun homme ne peut être assez sûr de son opinion pour y marcher par une révolution ; ce qui, dans l'incertitude des calculs de l'esprit humain, donne à la morale un si grand avantage sur toutes les autres combinaisons, c'est que les règles qu'elle adopte n'ont rien de relatif ; que le second pas n'est point nécessaire pour que le premier ne soit pas nuisible, et que si l'on périssait au milieu de la route, on n'aurait pas la douleur de n'avoir fait que du mal, mais seulement la moitié du bien que l'on s'était promis.

Néanmoins, sans parler au nom de ces sentiments, comment peut-il être prouvé que la république est impossible ?

Si l'on avait dit aux anciens législateurs : « Vous pouvez constituer une nation à votre gré, tout vous est permis dans le vaste champ des idées ; mais il vous est seulement interdit de vous aider d'un pouvoir héréditaire, de choisir, par le hasard de la naissance, un homme pour l'élever au-dessus de tous »,

auraient-ils regardé cette interdiction comme une difficulté insupportable ?

La monarchie, telle qu'elle est en Europe, réunit à ce nom de roi tant d'abus, qu'il ne faut pas moins que toutes les circonstances qui se rencontrent en Angleterre ou en Suède, pour y rattacher des idées de liberté ; et telle est la nature de l'institution de la royauté, qu'il faut nécessairement l'entourer d'un corps héréditaire comme elle, pour la défendre des attaques auxquelles son élévation l'expose.

L'égalité, surmontée de la royauté, est un système chimérique ; et pour faire de l'inégalité dans un pays où il en a existé longtemps, il faut reprendre les anciens éléments dont on avait l'habitude de la composer ; un duc et pair de la classe du peuple est une idée que le contraste rend impraticable : le pouvoir héréditaire entraîne toujours avec lui une partie des préjugés de la noblesse ; ils entrent pour quelque chose dans l'éclat de la pairie anglaise, quoiqu'elle soit spécialement une magistrature ; et s'il y avait en France, à côté d'une pareille institution, une noblesse qui n'y prît aucune part, il existerait entre ces anciens souvenirs et la nouvelle puissance une lutte de considération héréditaire tout à fait impossible à terminer.

Il faut donc, en France, ou renoncer à la royauté, ou rappeler avec elle une grande partie de l'institution politique de la noblesse. Sous d'autres rapports encore il serait très difficile d'appliquer maintenant à la France le gouvernement d'Angleterre. Il faut une puissante force militaire pour le repos intérieur et la défense externe de la France ; et c'est

la difficulté de déposer entre les mains d'un roi une si énorme puissance qui égara l'assemblée constituante. On lui présentait, avec raison, le modèle du gouvernement d'Angleterre ; mais, avec raison aussi, elle sentait que les mêmes balances de pouvoir qui subsistent dans un pays où le roi n'a point à ses ordres une armée de deux cent mille hommes, ne sont pas calculées pour un empire où ces deux cent mille hommes sont nécessaires. Cette crainte engagea l'assemblée constituante à restreindre l'autorité royale à un tel point qu'il n'existait plus de gouvernement.

Mais ne serait-il pas possible que, dans un État comme la France, le pouvoir exécutif eût besoin d'une telle force, qu'on ne dût le confier qu'à un gouvernement républicain ? et ne serait-il pas à craindre qu'en réunissant à cette puissance légale dont l'énergie est si nécessaire, le prestige et l'ascendant de la couronne, on ne détruisît infailliblement la liberté ?

Je propose des doutes qui, je le répète, ne suffiraient pas pour autoriser une révolution dans quelque pays que ce fût, afin d'y établir la république ; mais qu'on peut, qu'on doit écouter en France, où l'on ne pourrait empêcher l'établissement de ce gouvernement que par une révolution terrible.

Dans une nation où toutes les illusions dont se compose la différence des rangs sont détruites, la seule autorité qu'on puisse établir n'est-elle pas celle qui soutient l'analyse de la raison ? et la propriété et les lumières ne doivent-elles pas former une aristocratie naturelle, très favorable à la pros-

périté du pays et à l'augmentation de ces mêmes lumières ?

En Angleterre, le roi ne fait presque jamais usage de son *veto* ; c'est la chambre des pairs qui se place entre le peuple et lui pour le dispenser du combat. Si les deux chambres en France étaient parfaitement distinctes ; si le pouvoir de l'une était prolongé par-delà celui de l'autre ; si la condition d'âge, de propriété était beaucoup plus forte, il s'établirait naturellement la balance des deux pouvoirs qui sont dans la nature des choses, de l'action qui renouvelle, et de la réflexion qui conserve. Enfin, si le pouvoir exécutif avait part à la confection des lois, l'union qu'on a distinguée de la confusion s'établirait nécessairement.

Le *veto* absolu ne peut être accordé à un pouvoir exécutif républicain ; cette prérogative royale est une pompe de la couronne plutôt qu'un droit dont elle puisse user ; et, dans une constitution où tout est réel, la situation d'un homme arrêtant la volonté de tous est aussi invraisemblable qu'impossible ; mais il est bien différent d'arrêter ou d'éclairer la volonté ; les connaissances que le pouvoir exécutif seul peut réunir sont nécessaires à la confection de la loi ; et s'il n'a pas le droit d'obtenir, par ses observations, la révision du décret qu'il croirait dangereux, s'il n'a pas ce droit, dont le président est revêtu en Amérique, les lois seraient souvent inexécutables<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> On pourra m'objecter que la constitution a consacré des principes différents de ceux que j'énonce ici ; mais en admet-

Ces réflexions, et beaucoup d'autres, sur l'organisation d'une constitution républicaine, n'attaquent point son essence : la question est de savoir si l'hérédité est nécessaire à la chambre de révision ? si le choix à cet égard ne peut pas remplacer le hasard ? et si les ministres (nommés de fait par la chambre des communes en Angleterre, puisqu'il n'y a presque point d'exemple que le roi conserve un ministère qui a perdu la majorité dans cette chambre), si ces ministres sans un roi auraient un pouvoir suffisant pour l'intérêt général ?

En Angleterre, le roi pourrait rester toute sa vie dans un nuage sans que la marche du gouvernement s'en ressentit. Il faut connaître seulement jusqu'à quel point le mystérieux de ce nuage est nécessaire pour étouffer toutes les ambitions particulières.

S'il existait une place de roi élective, je crois bien en effet que chaque renouvellement pourrait amener la guerre civile ; mais lorsque le pouvoir est divisé, lorsqu'il change souvent de mains, lorsqu'il n'y a véritablement aucune place toute-puissante, et que chaque membre de l'État est intéressé à con-

tant la principale idée de cette constitution, le gouvernement républicain, il ne peut pas être interdit de s'occuper des moyens de la perfectionner un jour selon les formes prescrites. Le veto réviseur a produit, dans la Convention, le même effet que la proposition de deux chambres, par M. de Lally, causa dans l'assemblée constituante. Six ans de malheurs ont fait adopter cette dernière idée. Est-ce au même prix que le pouvoir exécutif acquerra la force nécessaire au maintien du gouvernement, et par conséquent de la république ? (Voyez Adrien de Lezay, *Journal de Paris*, du 5 fructidor.)

server pour lui la portion de pouvoir dont il pourrait revêtir un seul homme, je m'inquiète plutôt du peu d'empressement des hommes distingués à posséder les places, que de leur ardeur pour les conquérir, du peu d'intérêt qu'on pourra mettre aux élections, que des orages qui les troubleraient.

Le gouvernement affreux, le gouvernement du crime, c'est la puissance des hommes sans propriétés ; le règne de Robespierre en est la conséquence immédiate ; et le seul ressort d'une démagogie, c'est la mort. Mais toutes les constitutions sociales sont des républiques aristocratiques : c'est le gouvernement du petit nombre désigné par le hasard de la naissance ou l'ascendant du choix.

En comparant l'Amérique à la France, on objecte d'abord que les États-Unis sont une république fédérative. Mais par la division des quatre-vingt-cinq départements, l'administration du moins sera fédérative en France ; les forces de terre et de mer, les finances, la diplomatie doivent être réunies dans un seul centre ; et quant à la législation, si l'on cesse de croire à la nécessité de décréter des lois tous les jours ; si un pouvoir législatif conçoit la possibilité de s'ajourner, il est heureux que le petit nombre de lois nécessaires à la France soit uniforme dans tous les départements. L'Amérique trouve plus d'inconvénients que d'avantages dans la diversité des lois qui la régissent.

Il n'y a, dira-t-on enfin, que des propriétaires en Amérique, et la France est accablée d'un nombre infini d'hommes qui, ne possédant rien, sont par conséquent avides de nouvelles chances de troubles.

Il faut observer qu'un gouvernement républicain composé de propriétaires a autant d'intérêt qu'aucun gouvernement monarchique à contenir les non-propriétaires ; il y a même des pays, à Naples, en Turquie, etc., où cette classe d'hommes appuie le despotisme royal ; mais il n'en est point où ils soutiennent l'aristocratie propriétaire ; elle doit convenir à ceux qui possèdent, à ceux qui veulent acquérir ; elle développe l'émulation de la jeunesse, rassure l'âge avancé sur le prix de ses travaux ; elle est donc nécessairement plus contraire que toute autre forme de gouvernement à la multitude des hommes ennemis du travail et du repos.

Les arguments qu'on oppose le plus souvent à la possibilité d'une république, ce sont les fléaux de tout genre dont nous sommes accablés depuis trois ans.

On doit tout à fait distinguer ce qui appartient à la démocratie de ce qu'on peut attribuer à la république ; ce qui dérive du gouvernement appelé révolutionnaire, de ce qu'on peut craindre d'une constitution républicaine. Il est remarquable même que la marche légale du gouvernement n'a point été réellement entravée ; que la force armée a constamment obéi à l'assemblée nationale ; que le gouvernement a conspiré, mais qu'on n'a pas conspiré contre le gouvernement. Si la secte démocratique n'avait pas rejeté les conditions de propriété, n'avait pas appelé dans toutes les places les hommes de son parti, ce n'est pas l'organisation même de la machine politique qui l'eût arrêtée : le comman-

dement et l'obéissance ont existé ; l'ordre social pouvait donc se maintenir.

On peut objecter que les factions sont nées de la république et subsisteront autant qu'elle : mais on ne peut en donner aucune preuve ; car, à quelque sorte de gouvernement qu'on voulût arriver par une révolution, il y aurait des factions pendant la durée d'un mouvement qui excite toutes les espérances et toutes les craintes ; et si l'on créait même la constitution anglaise au milieu des haines qui déchirent notre malheureuse patrie, on verrait à l'instant la chambre des pairs lutter contre la chambre des communes ; le roi se ferait un parti entre elles deux, et l'on avancerait, sur l'impossibilité de faire marcher ensemble trois pouvoirs, des raisonnements généraux qui ne seraient vrais que dans cette circonstance.

Combien d'arguments, tirés de la nature des choses, ne vous reste-t-il pas à réfuter ! va-t-on se hâter de me dire.

Sans doute il en existe encore qu'on peut opposer à l'établissement d'une république ; mais ceux même qui la croient impossible, comme ceux qui comptent sur ses succès, doivent adopter la même conduite, s'y rallier de bonne foi : ce ne serait pas en mettant d'astucieuses entraves à l'établissement de cette république que l'on pourrait convaincre ceux qui l'aiment véritablement des inconvénients de ce système. Cette chimère, si c'en est une, leur resterait toujours lorsque ce serait par de la mauvaise foi, de l'injustice, ou des conspirations qu'elle aurait été renversée. Il ne convient pas d'ailleurs

aux amis de la liberté de suivre une marche étrangère à la propagation des lumières ; c'est altérer l'essence et la force de leurs moyens.

La masse n'est convaincue que par la nature des choses ; tout ce qui se rallie à l'étendard de la liberté fait plus ou moins usage de la faculté de raisonner ; c'est donc uniquement en formant l'opinion publique qu'on peut conduire de tels hommes, et l'opinion publique n'est jamais influencée que par le temps ou par les événements qui rassemblent en un jour l'expérience des siècles : il n'a pas fallu moins que dix-huit mois d'échafauds pour oser prononcer le mot de propriété en France.

L'établissement de la république est nécessaire pour amener, d'une manière positive, une décision favorable ou contraire à cette forme de constitution ; et ce n'est pas en abandonnant ce gouvernement au hasard, mais en le servant avec zèle, qu'on peut avoir un résultat certain sur la nature même de ce gouvernement.

En acceptant la constitution de 1791, on imagina d'en laisser flotter les rênes pour en déguster la nation : elle tomba, cette constitution ; mais sa chute fut inverse de celle qu'attendaient les ennemis de la liberté. Si aujourd'hui les hommes honnêtes se mettaient absolument à l'écart de tous les intérêts de la république, c'est encore la terreur plutôt que la royauté qu'ils appelleraient.

Enfin les républicains et les royalistes, amis de la liberté, quelle que soit leur opinion sur l'avenir, doivent suivre la même route. Êtes-vous républicain : fortifiez le pouvoir exécutif, afin que l'anar-

chie ne ramène pas la royauté. Êtes-vous royaliste : fortifiez le pouvoir exécutif, afin que la nation reprenne l'habitude d'un gouvernement, et que l'esprit d'insurrection soit contenu. Êtes-vous républicain : désirez que les places soient occupées par des hommes honnêtes qui fassent aimer les institutions nouvelles. Êtes-vous royaliste : n'abandonnez point les élections, cherchez à faire tomber le choix sur la vertu ; car le pouvoir dans les mains du crime, loin d'être plus facile à renverser, se maintient par la tyrannie.

Enfin quand un roi serait nécessaire (ce qui est loin d'être prouvé), qui pourrait le vouloir dans cet instant ? Il faudrait que le temps amenât cette institution comme une magistrature de plus, et non comme une conquête ; qu'on s'y décidât au lieu de s'y abandonner ; que toute possibilité de contre-révolution fût bannie avant d'adopter même les mots qui sont communs avec elle. Il faudrait au moins que les barrières fussent posées, la balance des pouvoirs établie, la liberté déjà assurée par des institutions républicaines, et qu'enfin ce roi n'arrivât pas comme aujourd'hui à travers le chaos des lois et des mœurs, c'est-à-dire avec toutes les chances pour le despotisme. La royauté, quelle qu'elle fût, et de quelque manière qu'elle fût demandée, ne pourrait maintenant se proclamer sans une révolution sanglante. Ainsi le meilleur des sentiments qui faisait soutenir la constitution de 1791 commande aujourd'hui de s'opposer aux efforts qu'on tenterait pour la rétablir. Qui, sur la foi de raisonnements politiques, toujours combattus et jamais démontrés,

voudrait exposer son pays aux malheurs certains d'une insurrection quelconque ? Qui voudrait produire un mouvement dont les effets sont tous hors du pouvoir de la main qui donne l'impulsion ? Les passions des hommes, mises en fermentation, sont comme l'or fulminant qu'aucun chimiste n'a trouvé l'art de diriger.

Enfin il est une dernière observation qui ne peut, lorsqu'on l'adopte, laisser subsister une objection dans les circonstances actuelles : tous les efforts qu'on tenterait pour ramener la royauté n'obtiendraient qu'un résultat, ne causeraient qu'une réaction, le rétablissement de la terreur.

Il ne faut pas se le dissimuler, la Convention et son parti sont naturellement révolutionnaires. Créée dans les orages, elle se ressent de son origine ; et c'est un triomphe difficile, amené par la tyrannie de Robespierre et le courage de quelques députés, que d'avoir séparé cette Convention de ses alliés naturels, la classe ardente et tumultueuse. Il faut s'étonner qu'au milieu d'une assemblée choisie parmi les têtes les plus insurgentes, la Commission des onze ait pu présenter, ait pu faire applaudir des idées plus saines en gouvernement que celles qu'on avait adoptées dans la première assemblée de l'univers, pour les lumières et les propriétés, l'assemblée constituante. Comme un tel miracle est absolument l'effet des circonstances, il dépend absolument d'elles ; un pas vers la royauté précipiterait la Convention dans le jacobinisme. Très peu d'hommes consentent, comme les constitutionnels, à se voir immolés par les poignards des deux partis ; et il

n'est pas du tout dans le caractère des conventionnels de se résigner au sort de victimes.

L'opinion publique, se hâtera-t-on de dire, s'opposerait au retour de la terreur.

Je crois cette opinion publique assez forte pour nous en garantir dans les circonstances actuelles. Mais si un véritable parti de royalistes se montrait dans l'intérieur, s'il paraissait ailleurs que dans les déclamations de la Montagne, le gouvernement lui-même aurait recours à la terreur ; et le gouvernement a d'énormes avantages dans un empire tel que la France ; c'est là qu'est le centre, c'est là qu'existent les véritables moyens : toute conspiration qui ne partira pas de là ne produira aucun effet ; et comme il n'y a point d'hommes en France existants par leur propre gloire, il n'y a que les hommes revêtus d'un caractère légal qui rallient la force autour d'eux.

Il faut le dire aussi : les penseurs, les propriétaires, les honnêtes gens, sont mal habiles dans les dissensions politiques ; ils ont pour eux la raison, mais ils ne savent pas la faire triompher. Il faut donc conserver à la cause de la justice et de l'ordre ces hommes actifs que leur situation et leur opinion forcent à se battre contre la royauté. S'ils voyaient l'intention de la rétablir, ils repousseraient toutes les idées raisonnables que soutiendraient d'ailleurs les hommes livrés à ce projet. Si vous les rassurez en y renonçant de bonne foi, ils se rapprocheront nécessairement d'un système de gouvernement énergique et propriétaire ; au lieu qu'il n'est point de sorte de bien que leurs défiances, leurs erreurs,

leurs soupçons, ne pussent entraver, si le danger de la royauté leur était toujours présenté.

Dans une telle crise, les esprits ardents auraient encore de quoi courber la nation sous une année de terreur. Sans doute, après ce terme, les chefs périraient victimes de leurs propres moyens. Mais la France a-t-elle du sang encore à verser ? Quels hommes resterait-il après un nouveau règne de crime ? à peine en est-il échappé à la sanglante proscription de Robespierre. Faut-il exposer encore les derniers amis que nous avons conservés ?

Quand on voit des hommes se livrer, comme autrefois, à des plaisanteries frivoles, à des jugements absurdes, à l'intolérance des opinions, à l'esprit de parti enfin comme à la première des passions de l'âme, on frémit des abîmes à travers lesquels ces victimes, naguère désignées, marchent sans réflexion ; et l'on se demande souvent, qu'est-ce que le passé pour l'homme, si ce que l'on a souffert, justement gravé par le souvenir du ressentiment, ne se mêle jamais aux calculs de la prévoyance ?

Mais vous, à qui il est ordonné de penser, puisque vous professez l'amour de la liberté ; vous qui avez fait les premiers pas dans cette carrière, devenue trop fatale, s'il ne restait de vos efforts que des ruines et des massacres, en vain auriez-vous travaillé vous-mêmes à rétablir l'autorité royale. Ce sang versé seulement pour honorer le retour du despotisme, retomberait sur vos innocentes têtes. Pardonnez si l'on vous le rappelle, vous dont les intentions étaient si différentes des horribles effets dont vous avez été les premières victimes. Pardon-

nez si l'on vous le rappelle, sans vous il n'aurait pas existé de révolution ; il faut que la liberté survive à cette terrible époque, pour que vous soyez, non pas heureux, trop de douleurs sont jetées dans votre vie, mais présentés à l'estime des nations, comme les premiers défenseurs humains et justes des principes qui seront alors observés.

La république n'était pas votre opinion ; mais les circonstances ont entraîné la liberté dans cette enceinte, il faut l'y suivre. Tout dans la ligne des idées qui ne compromettent pas la moralité, tout vous est commandé pour établir la liberté ; c'est votre sort, quand ce ne serait pas votre vœu.

Mais qui de vous ne se ranimerait pas encore à l'enthousiasme qu'il conçut dans les premiers jours de la Révolution, s'il voyait la vertu se replacer à côté des espérances qui l'avaient entraîné ? Cette passion d'être libre renaît de ses cendres au fond des cœurs qu'elle a consumés.

Les pertes que vous pleurez ne vous interdisent pas d'aimer encore votre patrie ; ils l'auraient bien servie, ces hommes vertueux, éclairés, patriotes, qu'on a précipités dans le tombeau : achevez leur carrière interrompue ; soyez ce qu'ils auraient été. Les vertus de leurs amis sont le plus beau culte de leurs mânes.

Il est une dernière observation enfin, propre à frapper les esprits qui ne se décident que par l'espoir du succès. Dans un temps de révolution, il faut du fanatisme pour triompher, et jamais un parti mixte n'inspira du fanatisme. Les Vendéens et les républicains peuvent se battre, et la chance du

combat rester incertaine. Mais toutes les opinions placées entre les deux partis exigent une sorte de raisonnement dont un esprit enthousiaste est incapable.

Ces opinions mitigées resserrent les passions dans un si petit espace que le moindre écart ferait manquer le but, et cette juste crainte exclut toute espèce d'impétuosité. Le fanatisme est une passion très singulière dans ses effets ; elle réunit à la fois la puissance du crime et l'exaltation de la vertu. Plusieurs des hommes qui, à différentes époques de l'histoire, ont commis des forfaits horribles par fanatisme, n'auraient point été des scélérats dans le cours ordinaire des événements. Ce qui distingue surtout le fanatique du caractère naturellement vicieux, c'est qu'il ne se croit pas coupable, et publie ses actions au lieu de les cacher ; il se sent déterminé à se dévouer lui-même, et cette idée l'aveugle sur l'atrocité de sacrifier les autres. Il sait que l'immoralité consiste à tout immoler à son intérêt personnel ; et, voulant se livrer lui-même pour la cause qu'il soutient, il pourrait encore conserver le sentiment de la vertu, en commettant de véritables crimes. C'est ce contraste, c'est cette double énergie qui rend le fanatisme la plus redoutable de toutes les forces humaines ; et il n'est pas de période plus heureuse dans une révolution politique, que celle où le fanatisme s'applique à vouloir l'établissement d'un gouvernement, dont on n'est plus séparé, si les esprits sages y consentent, par aucun nouveau malheur. Je ne sais si je blesse, par cette opinion, les êtres infortunés dont on ne pourrait pas supporter

d'avoir irrité la douleur, ceux qui savent pleurer et mourir pour la perte de leurs amis. Néanmoins, en consultant en moi-même un cœur qui depuis longtemps n'a pas cessé de souffrir, il me semble que la vengeance (si même elle est nécessaire aux regrets irréparables) ne peut s'attacher à telle ou telle forme de gouvernement, ne peut faire désirer des secousses politiques, qui portent sur les innocents comme sur les coupables, et donnent, pour unique soulagement, quelques compagnons de plus dans une carrière d'infortune.

## DEUXIÈME PARTIE

### DES RÉPUBLICAINS AMIS DE L'ORDRE

Ai-je besoin de dire qu'en conseillant de se rallier à la république, je n'ai point entendu parler de tout ce qu'en France nous avons revêtu de ce titre ?

Certes, s'il fallait adopter même l'ordre de choses qui nous gouverne depuis le 9 thermidor, s'il fallait dépendre entièrement de la moralité personnelle des membres des comités et du hasard qui les renouvelle, il n'est rien qui ne fût préférable à un état si arbitraire. Mais les gouvernants comme les gouvernés ne donnent pas le nom de république à la situation actuelle de la France, et c'est seulement de la constitution modifiée qu'on nous prépare que j'ai pu vouloir parler.

Il y a certainement de la grandeur dans l'idée d'une nation se gouvernant par ses représentants, sous l'empire des lois justes dans leur principe et dans leur objet ; d'une nation réalisant dans un vieil

empire, avec vingt-quatre millions d'hommes, le beau idéal de l'ordre social, tous les pouvoirs émanés du choix renouvelé par lui, et se maintenant par l'ascendant de ce choix même, et non par le prestige d'aucun préjugé surnaturel.

Mais quelle douleur pour l'esprit, pour l'âme qui a conçu de bonne foi ce désir et cette espérance, de n'avoir pu compter en France, pendant près de trois années, que des coupables ou des opprimés, des tyrans ou des victimes ? Quelle situation plus pénible que de voir presque confondu ce qu'il y a de plus différent dans le monde moral, le crime et la vertu ? de prononcer le nom de république par l'exaltation même des sentiments honnêtes, et de faire naître dans le souvenir de ceux qui nous écoutent la pensée de toutes les atrocités qui peuvent déshonorer la nature humaine ? Que je plains profondément le républicain sincère, l'homme qui doit rendre à la justice, à l'humanité, à toutes les vertus, un culte antique par son enthousiasme et par sa pureté ! Les hommes qu'il méprise le plus ont emprunté les couleurs de son parti ; ce qu'on a fait au nom de son idole est ce qu'il y a de plus contraire à son opinion et son but. Enfin, plus séparé de ses alliés que de ses ennemis mêmes, il erre au milieu de son armée, redoutant également et ses succès et ses revers.

Combien donc ces hommes estimables qui, dès l'origine, ont adopté sincèrement le système de la république, ou s'y sont ralliés depuis par l'amour pur de la liberté, combien n'ont-ils pas besoin qu'on la relève, cette république, des infâmes parti-

sans qui l'ont dirigée ! des atroces maximes dont ils ont fait le code de ses lois ! Les hommes qui se sont montrés en 1789 et se sont écartés des affaires depuis le 2 septembre, ceux qui n'y ont point encore pris part, ceux qu'on appelait autrefois les royalistes constitutionnels ; toute cette classe inconnue, proscrite ou cachée, les républicains ont le plus grand intérêt à l'attacher à leurs institutions, parce que la plupart des principes de ces ci-devant royalistes peuvent faire marcher la république, parce que la moralité des hommes qui sont restés étrangers à ces trois années de révolution peut servir efficacement au maintien de la constitution nouvelle. Développons ces deux idées.

#### CHAPITRE PREMIER

*Que les principes des républicains amis de l'ordre sont absolument les mêmes que les principes des royalistes amis de la liberté.*

Les royalistes constitutionnels n'ont professé qu'une idée que les républicains doivent rejeter, la royauté héréditaire.

Je crois avoir montré que cette institution devant être nécessairement appuyée par un corps aussi héréditaire, il y a, sous ce rapport, contradiction dans le système des constitutionnels et, forcés de renoncer au principe de la royauté ou de l'égalité, il est aisé de voir quel choix les circonstances et leur opinion leur font adopter.

Mais tout le reste du système des constitutionnels est le seul moyen de faire marcher la république.

Il y a trois questions principales dans toutes les constitutions du monde, car les vérités politiques sont heureusement en très petit nombre, et dans cette science l'invention est puérile, et la pratique sublime. La division du corps législatif, l'indépendance du pouvoir exécutif, et avant tout, la condition de propriété, telles sont les idées simples qui composent tous les plans de constitution possibles. De quelque manière qu'on change les noms des trois pouvoirs, comme ils sont dans la nature des choses, on doit toujours en retrouver les éléments.

Les constitutionnels, qui valent beaucoup mieux que la constitution, soutiennent ces principes, sans lesquels il ne peut subsister de république.

Ils croient à la nécessité de deux chambres, et la Commission des onze a reconnu ce principe : plus on soutient les divers moyens d'augmenter la durée, la force et la considération de la chambre des anciens, plus on veut donner de consistance au pouvoir conservateur qui doit exister dans toutes les constitutions pour répondre de leur durée, plus on se montre les partisans utiles du maintien de la constitution de 1795. Les constitutionnels (et avec eux les trois quarts de la nation) pensent que le pouvoir exécutif a besoin d'indépendance pour oser montrer de la force, et qu'il lui faut une part quelconque dans la rédaction ou l'initiative de la loi pour que l'exécution soit d'accord avec la pensée.

L'on oppose des défiances à tous les arguments dont le pouvoir exécutif est l'objet ; et il me semble qu'il n'est rien au contraire qui prouve mieux le désir sincère de l'établissement de la république que

les efforts qu'on fait pour donner à son pouvoir exécutif une attribution suffisante.

Quand les aristocrates de l'assemblée constituante voulurent empêcher que la révolution de 1789 ne se maintînt, plusieurs d'entre eux votèrent pour une seule chambre, voulant ainsi s'opposer à tout ce qui pouvait consolider le nouveau gouvernement. Il n'y a rien de mieux imaginé pour faire désirer la royauté que de mal constituer le pouvoir exécutif. Il n'y a de chance pour un roi que dans la prolongation de l'anarchie ; les intérêts personnels qui font désirer un roi sont en très grande minorité dans la France ; la masse veut seulement que le gouvernement ne se sente ni par son action, ni par sa faiblesse, et c'est cette masse qui n'est de rien dans le commencement des révolutions, mais qui pèse toujours à leur fin, alors qu'il s'agit de les fixer.

On oppose à ces raisonnements la crainte de l'usurpation du pouvoir exécutif.

D'abord il n'est pas de pouvoir plus directement opposé au retour de la royauté héréditaire désirée par les royalistes, puisque c'est lui précisément qui en tient la place. Quant à l'usurpation pour lui-même, elle rencontre de tels obstacles dans tous les partis, dans toutes les institutions, qu'il est difficile de concevoir comment la crainte se tourne de ce côté-là. D'ailleurs l'usurpation n'a jamais recours au pouvoir légal pour s'établir ; c'est le besoin des choses et non la force des institutions qui la cause, et moins vous donnez au pouvoir exécutif les moyens nécessaires pour gouverner, plus il peut,

dans un moment de crise, dépasser toutes les barrières des lois qui, dans l'opinion générale, ne lui laissaient pas une autorité suffisante.

Enfin, et il faut s'arrêter un moment quand on approche de l'idée à laquelle tout l'ordre social est attaché, le droit politique, la fonction de citoyen, accordée seulement à la propriété, cette opinion qu'on dispute encore après deux années de tyrannie, est aussi soutenue par les constitutionnels, et sans elle il n'existe pas plus de république que de société.

Comme les non-propriétaires, dans ce moment, semblent les plus acharnés contre la royauté, les républicains sont fort tentés de s'en appuyer ; mais ils ne réfléchissent pas que ce n'est pas pour telle ou telle forme de gouvernement qu'ils s'agitent, mais contre un ordre quelconque, protecteur de la propriété.

Les idées politiques ne passionnent point des hommes tout à fait hors d'état de les comprendre, et c'est toujours à l'aide d'un intérêt qu'on leur a donné une opinion. La destruction de l'aristocratie, c'est, pour le peuple, ne plus payer de droits féodaux : une république, c'est la cessation des impôts ; et dans la dernière insurrection l'on mettait sur les chapeaux des habitants des faubourgs : *du pain et la constitution de 1793*, le mobile de la multitude et le but des chefs. C'est avec ces moyens qu'on fait toutes les révolutions populaires.

Mais comment placer dans une constitution des hommes qui veulent une proie, et dont les représentants ne peuvent servir les intérêts qu'en leur assu-

rant avant tout la première des jouissances, la propriété qui leur manque ?

Thomas Paine vient de faire un ouvrage pour réduire en dogmes la démagogie, en la fondant sur ce qu'il appelle les principes. D'abord aucune science (excepté la géométrie) n'est susceptible de cette métaphysique mathématicienne qui ne peut s'appliquer qu'à des choses inanimées et immuables. Les géomètres sont obligés de supposer abstraitement un triangle, un carré, parce que les formes données par la nature sont encore trop irrégulières pour être l'objet du calcul. Et l'on voudrait appliquer une géométrie politique à la grande association des hommes dont les portions se diversifient par tant de circonstances différentes ! Certes, la législation cesserait d'être la première des sciences si elle se composait uniquement de quelques idées qui, en leur qualité d'abstractions, sont inférieures à la métaphysique de toutes les autres connaissances humaines.

Il existe, d'ailleurs, un principe beaucoup plus vrai que tous ceux qu'on nous présente, et qui a presque également le vague honneur de la généralisation universelle ; c'est que les jouissances de l'ordre social naissent toutes du maintien de la propriété, et que pour maintenir cette propriété, il faut que les citoyens sacrifient, avec l'impôt, une partie de la liberté naturelle.

L'égalité de droits politiques est beaucoup plus redoutable que l'état de nature : dans cette bizarre société, l'on ne tolérerait la propriété que pour exciter la haine contre elle ; on ne laisserait des pos-

sesseurs que pour préparer des victimes ; on ne continuerait une législation que pour organiser la persécution. En effet, presque toutes les lois qui composent le code social sont relatives à la propriété. Ne serait-il donc pas singulier d'appeler les non-propriétaires à la garde de la propriété ? d'établir un gouvernement en donnant à ses membres des intérêts opposés à ceux qu'ils doivent défendre ? de les charger de garder un bien auquel la majorité même de leurs commettants n'a aucune part, et de compter ainsi sur plus de mille personnes dans les divers emplois de la république, destinés à accomplir tous les jours un acte continuuel de dévouement ?

Mais, dira-t-on, les non-propriétaires sont la majorité de la nation, et c'est pour cette majorité que le gouvernement doit être constitué.

D'abord, il me semble que l'on confond toujours la majorité du moment avec la majorité durable. Il n'y a pas d'instant où, en arrêtant tout à coup les rangs de la société, et demandant à tous les hommes s'ils sont contents de la place qu'ils y occupent, le plus grand nombre ne voulût la changer. Mais l'intérêt de la majorité des hommes, pris dans l'espace de deux ou trois générations, se trouve dans le maintien de la propriété. Les individus l'acquièrent, la conservent, la perdent ou la retrouvent ; mais la société en masse est fondée sur elle. Au premier bouleversement, les non-propriétaires sont plus heureux ; mais au second, ils sont culbutés à leur tour, et le malheur pèse successivement sur toutes les têtes, quand on ne veut pas souffrir que le hasard se fasse sa part dans chaque époque.

Beaucoup de vertus peuvent se rencontrer parmi les non-propriétaires, mais c'est quand on les laisse dans une situation passive ; en les mettant en action, tous leurs intérêts les portent au crime ; ils ont beaucoup contribué à la Révolution, mais c'est eux aussi qui en recueilleront les premiers bienfaits. N'est-ce donc rien que la liberté civile, le droit et l'avantage de tous ? Les véritables biens sont renfermés dans cette liberté.

Point d'impôts qui ne soient proportionnels.

Point d'arrestation, de jugement, que dans les formes légales et universelles.

Point de privilège dans aucun genre, car on ne doit pas considérer ainsi le droit politique, puisqu'on peut y parvenir en acquérant une propriété modique, mais indépendante ; tout ce qui sert de motif d'émulation, et non de barrière, au mérite personnel ; tout ce qui est un but, et non pas une exclusion, ne saurait être considéré comme un privilège.

La liberté politique est à la liberté civile comme la garantie à l'objet qu'elle cautionne ; c'est le moyen et non l'objet ; et ce qui a contribué surtout à rendre la Révolution française si désordonnée, c'est le déplacement d'idées qui s'est fait à cet égard. On voulait la liberté politique aux dépens de la liberté civile : il en résultait qu'il n'y avait d'apparence de liberté que pour les gouvernants, et d'espoir de sûreté que dans le pouvoir ; tandis que dans un État vraiment libre, c'est le contraire qui doit arriver. Le droit politique doit être considéré comme un tribut qu'on paie à la patrie ; c'est

monter la garde, c'est exercer les devoirs de citoyen ; mais le fruit de ces sacrifices, c'est la liberté civile. Le droit politique importe aux ambitieux qui souhaitent du pouvoir. La liberté civile intéresse les hommes paisibles qui ne veulent pas être dominés ; et toute liberté politique qui excède la force d'une garantie, compromet le but dont elle répond ; et qu'on ne dise pas qu'il est dangereux, qu'il est impossible d'ôter ou de refuser le droit abstrait d'une fraction de puissance politique à cette classe d'hommes qu'on a pu réduire à deux onces de pain par jour. Ceux que le sort condamne à travailler pour vivre ne sortent jamais par leur propre mouvement du cercle des idées que ce travail leur impose. C'est leur existence physique qu'il faut soigner ; ce sont les moyens d'acquérir de la propriété qu'il faut multiplier autour d'eux ; dans les discussions politiques, contenez les chefs qui veulent régner par le peuple, et ce peuple sera tranquille.

Pour soutenir la lutte en faveur de ces principes, dont le triomphe peut seul affermir la république, c'est en dehors de ce qu'ils appellent leur parti que les républicains peuvent recruter d'utiles alliés.

Constituez une bonne république comme le seul moyen d'anéantir la royauté. Élevez-vous, au lieu de frapper ; faites-vous aimer, au lieu de punir.

Il faut, pour terminer une révolution, trouver un centre et un lien commun ; les non-propriétaires peuvent agiter, renverser et combattre ; mais à quel terme les arrêter, mais par quels nœuds les fixer en société, s'ils étaient à la fois gouvernants et non-

propriétaires ? Ce centre dont on a besoin, c'est la propriété ; ce lien, c'est l'intérêt personnel.

Les républiques anciennes se fondaient par la vertu et se maintenaient par les sacrifices, les citoyens se réunissaient par le dévouement mutuel à la patrie. Mais avec nos mœurs, avec notre siècle, il faut réformer les hommes en société par la crainte de perdre ce qui reste à chacun d'eux ; il faut parler repos, sûreté, propriété, à cette classe d'hommes que le pouvoir révolutionnaire peut écraser, mais sans laquelle une constitution ne peut s'établir.

Il est donc certain que tous les principes des constitutionnels (hors un seul, qu'ils ne peuvent plus soutenir à présent) sont absolument d'accord avec les intérêts des véritables républicains. C'est un même parti dans ses bases et dans son but : il faut que l'un sacrifie la royauté à la certitude de la liberté ; l'autre, la démocratie à la garantie de l'ordre public ; et c'est au terme positif de toutes les idées raisonnables que ce traité sera conclu.

## CHAPITRE II

### *Que la république a besoin d'hommes distingués par leurs talents et leurs vertus*

Mais ce n'est point assez de s'occuper des principes, il faut parler du caractère des personnes.

Dans tous les temps, mais surtout en révolution, les haines individuelles sont le ressort secret de la plupart des idées qu'on honore du nom de générales. Les républicains amis de la vertu, les hommes qui, dans l'assemblée, terrassent à coups redoublés

l'hydre renaissante de la terreur, les guerriers vainqueurs dont l'Europe est forcée de respecter le courage, doivent être accablés de la bassesse de ceux qui se disent de leur parti. Quels amis pour une telle cause !

Depuis que la république est proclamée, tant de juges, d'assassins, de témoins et de bourreaux, ont crié *vive la république*, que ses vrais défenseurs doivent sentir le besoin d'acquérir de nouveaux partisans.

Les hommes que les forfaits n'ont point souillés ; qui, pour arriver à ce qu'ils croyaient le suprême bien, n'auraient jamais passé par aucune route ensanglantée ; les hommes qui n'ont sacrifié qu'eux-mêmes à leur opinion ; qui se sont décidés lorsque la victoire était incertaine ; qui ont combattu et détruit les privilèges, lorsqu'il dépendait d'eux de conserver les abus pour leur propre avantage ; les hommes qui ont fait plus encore, qui, malgré les liens les plus chers de famille et d'amitié, soutenaient leur opinion au milieu de ceux qui la détestaient, et savaient unir à la lutte publique le combat plus douloureux de tous les jours et de tous les instants ; les hommes d'une autre classe qui se sont ressaisis de leurs droits sans se permettre, sans éprouver un seul désir de vengeance ; les hommes qui ont anéanti la noblesse, sans persécuter, sans craindre les nobles, et, profondément pénétrés des saints droits de l'égalité, ne se sont jamais permis d'y porter atteinte par une haine puérile, qui, d'une manière quelconque, consacre une différence : ces hommes sont bons à recruter pour la république.

En s'y ralliant, ils la rattacheraient aux beaux jours de 1789 ; et les vieux amis de la liberté, reconnaissant ses premières traces, effaceraient de ses fastes trois épouvantables années.

Vous, les amis fidèles de ces malheureux fondateurs de la république, dont la mort nous a révélé beaucoup de vertus ; vous qui avez renversé les échafauds, républicains sincères et courageux, de quelque parti que vous soyez, appelez autour de la chose publique tous les défenseurs de la liberté, inconnus ou proscrits, éloignés ou timides ! Écartez loin de nous les coupables de ces trois années, ils sont trop criminels pour n'être pas pervertis par les terreurs qu'ils ressentent ; et, semblables à la femme de Macbeth, qui ne pouvait effacer sur sa main les traces de sang qu'elle seule croyait y voir, ils sont plus tourmentés par leurs propres souvenirs que par les nôtres.

Des voix courageuses se font entendre dans l'assemblée : des écrivains éloquents s'élèvent hors de son sein ; mais qu'on a besoin de repeupler ce pays d'hommes distingués par leurs talents et par leurs vertus ! Quel désert pour la gloire que notre malheureuse patrie ! Les hommes manquent aux places ; la machine publique est chancelante, faute de bras pour la soulever, et cette génération est décimée par un choix barbare de la plupart de ceux qui s'élevaient au-dessus d'elle. Le manque de lumières fait soutenir des maximes féroces à qui ne peut concevoir des ressources généreuses. Des hommes libres redoutent, comme à l'ancienne cour, tout ce qui écrit, tout ce qui pense ; et c'est avec

une dénomination vide de sens, avec un cri de guerre qu'ils combattent tous les arguments ! La pitié fait peur, le raisonnement est suspect, l'opinion publique s'appelle des intrigues particulières, et tous les effets de ces craintes ridicules font douter si la petitesse de l'esprit n'est pas encore plus redoutable que l'immoralité du cœur.

D'autres, plus coupables que les puissants eux-mêmes, se traînent à la justification des fautes qui vont être réparées : au milieu de leurs plats sophismes, le décret qu'ils soutiennent n'est déjà plus, et, stupides dans leur bassesse, ils perdent jusqu'à la seule faveur qu'ils espéraient gagner à tout prix.

Depuis que le pouvoir s'intitule *la liberté*, une foule de gens se croient des Romains en le flattant.

La terreur, la confusion des mots, les lois atroces qu'il fallait reconnaître en les éludant, ont dénaturé la France, et l'on ne peut s'empêcher de frémir de l'ascendant que la législation, que le gouvernement peut avoir sur tous les individus d'un empire : leur sort, leur vie sont dans sa mains ; mais, ce qui est plus encore, leur moralité même. Dans tous ces combats où l'on oppose les sentiments à la crainte, la justice à l'ambition, et où l'on place la vertu dans une situation inverse de l'ordre naturel, le caractère de la plupart des hommes ne résiste pas à de telles épreuves : nous avons tous besoin qu'on nous fasse entendre le parfait langage de la vertu tel qu'il s'est conservé dans la solitude du malheur ou le silence de l'ambition. Nous avons tous transigé pour le bien avec le mal : ce joug des circonstances a pesé sur les cœurs les plus purs, et l'on est effrayé des

concessions qu'il obtient ; rien aujourd'hui n'est vrai, rien n'est équitable, que d'une manière relative ; c'est dans le moindre degré de l'injuste que se réfugie tout ce que l'on peut placer d'estime ; et, témoin d'une si grande latitude de crimes, on peut se croire honnête aux plus déplorables conditions.

Les hommes qui se sont trouvés éloignés de la tyrannie de Robespierre nous rendaient un grand service en nous ôtant cet affreux terme de comparaison. Ce n'est pas à l'immuable vérité, mais à ce qui a existé en France pendant dix-huit mois, que l'on compare ce qui se passe, et l'on est sans cesse tenté d'appeler un bienfait de tous les jours la cessation d'une sorte d'atrocité, dont la possibilité, par-delà le crime, par-delà la crainte, ne devait jamais entrer dans la balance des raisonnements.

Qu'on est las d'entendre parler de justice modifiée par les circonstances, de dépredations iniques qu'il n'est pas encore temps de réparer ! Ah ! le malheur est-il relatif, et peut-on suspendre aussi les irréparables effets de la douleur ? Il est si peu de souffrances particulières utiles au bonheur public, que les ressources du génie suppléeraient heureusement à tous les moyens tirés du mal ; et l'on se plaît à penser que les grandes facultés de l'esprit pourraient accomplir tous les vœux du cœur.

Découvrez, rendez-nous le plaisir de l'admiration ! Il y a trop longtemps que, dans la carrière du beau, l'homme n'a étonné l'homme ; il y a trop longtemps que l'âme froissée n'éprouve plus la seule jouissance céleste restée sur cette triste terre, cet abandon complet d'enthousiasme, cette émo-

tion intellectuelle qui vous fait connaître, par la gloire d'un autre, tout ce que vous avez vous-même de facultés pour juger et pour sentir.

Mais la défiance, ce germe de mort des états populaires ; la défiance, qui met à l'aise l'envie, veut écarter toutes les classes d'hommes, anciens ou nouveaux, qu'elle se plaît à soupçonner ; veut écarter tous les constitutionnels, surtout en révoquant en doute leur amour pour la liberté.

Eh ! qui donc la chérira plus qu'eux ? Qui donc est plus en avant aux yeux du despotisme ? Qui présenta cette liberté sous des formes plus attrayantes, et par conséquent plus redoutables à ses ennemis ? Qui serait plus malheureux, plus profondément blessé dans toute son existence, s'il ne restait de cette révolution que les traces du sang qu'elle a fait verser ?

Écoutez les profonds adversaires des principes libéraux : ils ne s'attachent pas à poursuivre ceux qu'ils croient insensibles à l'opinion ; ils excusent le peuple, ils abandonnent le crime à lui-même, mais ils réservent toutes leurs forces contre les hommes par lesquels toutes les révolutions commencent, parce que leur exemple seul peut être généralement suivi. Une nation soulevée appartient à tous ceux qui savent s'en emparer ; mais le premier effort vers la liberté ne peut partir que de la classe la plus distinguée de la nation par ses vertus, ses talents, sa consistance même dans l'opinion.

Le premier pas qu'a fait la constitution de 1791 était immense, il avait franchi tout ce qui pouvait l'être sans braver le sang et la mort ; et ce sont les

auteurs de cette puissante révolution de 1789, ce sont eux qu'on peut soupçonner de ne pas aimer la liberté ! Si quelques nouvelles de France pouvaient pénétrer dans les cachots de l'empereur, La Fayette y verrait que, dans les fers étrangers, on le soupçonne encore d'avoir trahi sa patrie ; que ceux qui veulent établir en France la liberté d'Amérique, traitent d'adversaire son premier soutien ; que les admirateurs de Washington proscrivent son émule ; et que si ce célèbre infortuné échappait aux ennemis de la France, il périrait sous le glaive de ses défenseurs. Mais, je l'espère pour lui, la connaissance de cette situation cruelle ne pourrait l'abattre : qui, dans les révolutions, s'est vu l'objet de la double haine des extrêmes opposés, a mérité deux fois l'estime de la postérité.

Mais est-ce la peur qui produit cette défiance insensée, ces haines pour des nuances, ces proscriptions pour des dissentiments politiques ralliés à la base par le même sentiment, l'amour de la liberté ? Comment craindre les vengeances des constitutionnels, quand eux-mêmes sont désignés pour expier le même jour un seul et même crime aux yeux des vrais aristocrates, la révolution de France ? Comment craindre la vengeance de ces hommes aussi purs dans leurs moyens que dans leur but ? Se sont-ils unis aux étrangers pour combattre la patrie qui les proscrivait ? Se sont-ils mêlés à ces implacables terroristes pour attaquer la Convention ? C'est, au contraire, un grand nombre de leurs amis, des patriotes de 1789, qui, le 1<sup>er</sup> prairial, ont défendu la Convention. Ralliés à la république depuis

que les républicains se rattachent aux véritables principes de la liberté, aucun d'eux n'a pris part à ces assassinats commis pour se venger des jacobins, à ces réactions funestes de l'esprit sanguinaire qui ravage encore la France. Il faut être resté parmi ces hommes cruels pour concevoir des crimes semblables aux leurs ; et ceux qui s'en sont rendus coupables n'étaient ni les amis ni les parents des victimes immolées. Cette excuse trop légitime, le malheur causé par la perte de ce qu'on aime, ils n'ont point été forcés d'y recourir, ils ne se sont point vengés.

Ce pays malheureux, persécuté par tant de factions diverses, a moins besoin de punir tous les crimes qui l'ont déchiré, que d'éloigner la mort de ces funestes rives ; de désaccoutumer ce peuple du sang même des coupables, alors qu'il est encore si près de verser celui des innocents. Déportez, rejetez loin de nous cette écume révolutionnaire ; mais renversez ces échafauds trop honorables pour les criminels, ces échafauds où la leçon de l'exemple ne peut plus être donnée, ces échafauds qui font autant de coupables qu'ils attirent de spectateurs.

Quel fatal sentiment que celui de la défiance ! et que les craintes qu'il inspire, les jugements qu'il fait porter sont à la fois misérables et funestes ! combien il écarte d'hommes distingués, combien il donne d'amis perfides ! Un esprit défiant est si naturellement borné, il suppose si peu de grandeur dans l'âme, qu'il ne s'attache jamais aux véritables dangers qui menacent la patrie. Un homme honnête, de quelque opinion qu'il soit, ne peut être

l'objet du soupçon ; ses moyens sont purs, sa force est calculée ; il existe des principes dont il ne peut s'écarter ; il a un caractère qu'il doit conserver ; ce qu'il dit, il faut qu'il le soutienne : s'il manquait à sa parole, il serait plus nul, plus avili le lendemain que l'homme méprisé, qui, n'ayant pris aucun engagement, conserve toujours la seule espèce de puissance qu'il puisse avoir, les ressources de l'intrigue.

Comment se défier de l'esprit qui raisonne ? il trace sa route, il montre son but. Un gouvernement fondé sur les principes, peut-il craindre les armes de la pensée ?

Enfin, un caractère distingué, une âme élevée, voilà ce qui met le comble aux inquiétudes des défiants, et voilà cependant les véritables républicains. Quel gouvernement est plus favorable à l'ascendant du talent qu'une république ? Que faire du mérite personnel dans les routines de la monarchie ? et quelle serait donc enfin la république qui n'appellerait pas à son secours, à son établissement, l'exaltation des plus hautes vertus ?

Mais ce n'est pas contre toutes les inquiétudes, contre toutes les défiances, que je parle dans ce moment. Il y a des craintes d'un ordre plus relevé, des craintes qui peuvent honorer celui qui les éprouve : craignez ce terrorisme, toujours prêt à renaître, parce qu'il a son point d'appui naturel et constant dans la dernière classe de la société : opposez des armées victorieuses aux royalistes contre-révolutionnaires : pensez aux mécontents, pour les apaiser par la réparation de toutes les injustices.

Qu'est-ce que ces précautions individuelles auprès d'une loi d'un intérêt général ? Tel décret qui relève une classe d'hommes de la proscription, un autre du séquestre ; tel décret favorable à la baisse du prix du pain, qui assure la subsistance de tous par le respect de la propriété de chacun, est plus influant pour la république que ce détail de soupçons qui dégrade celui qui s'y livre : en persécutant un seul homme, on se crée tous ceux qui l'aiment pour ennemis.

Un gouvernement n'a qu'un examen à faire, c'est de chercher de quelle manière il peut se concilier le plus grand nombre d'intérêts particuliers ; tout ce qui est au-delà de ce moyen est de la violence qui comprime mais ne garantit point.

Il y a des gens qui voudraient gouverner ce pays un à un, connaître toutes les nuances des sentiments particuliers de chaque individu, pour lui permettre ou non d'exister ou de revenir en France ; ils ne peuvent embrasser la conception d'un empire de vingt-quatre millions d'hommes ; ils ne savent pas qu'il n'y a que les idées générales qui peuvent réunir une grande nation ; qu'une seule exception à la justice ébranle la force d'un gouvernement qui, n'étant point guidé par la superstition des préjugés, s'offre de toutes parts au raisonnement, et ne peut se maintenir que par l'évidence de ce raisonnement même.

Il est en effet des objets de crainte, mais c'est le crime, la bassesse, la médiocrité même qui doivent faire trembler. Là où l'on peut découvrir un talent, une vertu, qu'on se rassure. La défiance enfin est

un sentiment si stupide, qu'elle se place mal, même en qualité de défiance, et l'on pourrait donner, à celui qui soupçonne, bien des tourments nouveaux dont il ne se doute pas encore. Ce n'est pas l'homme qui dit ouvertement son opinion qu'il faut craindre, il s'est désigné ; mais ce sont tous ceux qui gardent le silence sur les affaires publiques. Ce n'est pas l'homme marquant, quel qu'il soit, car toutes ses relations sont connues, et son intérêt est signalé ; ce sont tous les hommes obscurs qui, n'ayant pris aucun engagement public, peuvent se donner au parti qu'ils choisiront. Ce ne sont pas seulement ceux qui s'opposent à la république, c'est le grand nombre de ses amis apparents... Mais c'est assez de fantômes ; jamais il n'exista de moment qui commandât plus impérieusement d'éloigner tous les principes de division ; le pouvoir, l'attrait de la destruction est fini ; il ne reste à se saisir que d'un sentiment universel, le besoin du repos.

La constitution républicaine étant ce qui est le plus près d'être, a les plus grands avantages pour s'établir : elle peut arriver sans efforts ; elle n'a pas besoin de secousses ; elle sera, si personne ne s'y oppose : la force d'inertie est pour elle : il faut seulement que le gouvernement tende vers le calme avec autant de soin qu'il en fallait pour créer une insurrection. Si l'on veut de la lutte, le sort de la liberté est encore incertain. Si l'on ne rouvre aucune blessure, si l'on est dévot au génie réparateur, si l'on avance sans renverser, la république se consolidera, presque à l'insu même de ceux qui ne la veulent pas ; on ne peut trouver d'obstacles qu'en

irritant les affections personnelles. Hors de la Vendée, il n'y a pas en France de fanatisme pour la royauté ; les hommes ardents sont pour la république, et ce qu'elle a d'ennemis est dans la classe des hommes paisibles, qu'on ne pourrait animer que par le désespoir.

Il faut donc calmer et consoler ; cette idée simple est tout le secret de ce moment. Dans les partis même les plus exagérés, la fatigue du malheur a dompté bien des âmes. La constitution doit hériter de tous les hommes las des révolutions ; on doit les accueillir, et terminer tous les malheurs qu'il appartient encore aux hommes de réparer. Mais qui laisserait dans l'État le mieux organisé un grand nombre d'infortunés, refermerait le volcan sans avoir su l'éteindre, bâtirait sans pouvoir fonder. Quand la défiance même finirait par avoir raison, c'est encore elle qui aurait amené le sujet de ses inquiétudes ; la défiance excite une sorte de révolte dans ceux qui s'en voient l'objet ; elle divise, aigrit, exalte et crée un parti dont le mot de ralliement a été donné par les soupçons de l'adversaire, dont les troupes se sont réunies à l'idée d'un danger commun, et dont les premiers essais sur l'opinion publique ont été faits par l'ennemi même qui supposait l'existence d'un tel parti, et encourageait par-là ses alliés secrets à se montrer. S'il existe des anciens amis de la liberté qui se croient encore liés à soutenir la royauté, alors même que sa cause est détachée et des vertus personnelles de Louis XVI, et de la paix intérieure de la France ; s'il en est qui repoussent le nom de république par une supersti-

tion tout à fait incompatible avec leurs premiers efforts ; s'il en est qui recherchent un traité avec des ennemis plus éclairés qu'eux sur la nature et les effets de leurs opinions, avec des ennemis professant un système où l'on ne peut offrir à ses adversaires que le pardon, avec des ennemis dont les principes intolérants sur ce qu'ils appellent l'honneur ne permettent aux amis de la liberté d'autre transaction que la victoire, d'autre accord que la générosité : s'il en est de ces premiers défenseurs de la liberté assez dégradés pour servir de quelque manière la cause du despotisme, il faut les séparer de leur parti, il faut être certain, avant tout, que le mépris de ce même parti les en isolera. On doit se garder, pour l'honneur de la république, d'appeler du nom de royalistes une foule d'hommes estimables qui se trompent peut-être dans quelques-uns des moyens qu'ils admettent, des amis qu'ils accueillent, mais qui ne peuvent pas vouloir renverser la constitution qu'ils doivent accepter, préparer dans un autre sens une révolution aussi sanglante, bouleverser la France au signal de toutes les opinions nouvelles, et n'y laisser que des tombeaux pour monument de chaque époque.

Ici ma tâche est finie, et je puis me rendre le témoignage qu'un amour sincère pour la France, pour cette véritable patrie des âmes passionnées, a seul inspiré cet écrit. Je m'attends aux nouvelles haines qu'une nouvelle action fait naître : on appellera démagogie les raisons données pour maintenir la république ; aristocratie, les principes qui combattent l'injustice. On doit supporter, on doit com-

prendre tous les égarements de ceux qui sont accablés sous le poids de tous les malheurs ; il faudrait s'honorer des attaques des hommes qui se croiraient insultés par la haine du crime et de l'oppression. Enfin, il y a peu de courage à s'exposer maintenant, même à des sentiments pénibles ; quelle souffrance nouvelle peut-on éprouver ? quelle place du cœur est encore sans blessure ? quel ennemi pourrait faire autant de mal que l'amitié ? L'exil, la proscription, la mort, ont tout menacé, tout ravi : s'il fallait cesser d'espérer, que nous resterait-il à craindre ?



# Le Mannequin

PROVERBE DRAMATIQUE EN DEUX ACTES

(1811)

## PERSONNAGES

M. le comte D'ERVILLE, gentilhomme français.

M. DE LA MORLIÈRE, d'une famille  
de réfugiés établie à Berlin.

SOPHIE, sa fille.

M. Frédéric HOFFMANN, peintre allemand.

*La scène est à Berlin,  
dans la maison de M. de La Morlière.*

*Nota.* Le rôle de M. de La Morlière  
doit être joué avec l'accent allemand.

ACTE PREMIER. — Scène I.  
*M. DE LA MORLIÈRE et SOPHIE.*

M. DE LA MORLIÈRE. Non, ma fille, l'amour  
de la patrie l'emporte sur tout dans mon cœur.

SOPHIE. Mais, mon père, il y a cent ans que  
votre famille a quitté la France, et vous n'y avez  
jamais mis les pieds !

M. DE LA MORLIÈRE. Ma fille, mon grand-père a été forcé de se réfugier en Allemagne, à cause de la révocation de l'édit de Nantes ; mais nous avons toujours conservé le cœur français, le sang français, le goût français...

SOPHIE. Au moins, mon père, pas tout à fait l'accent français.

M. DE LA MORLIÈRE. Quoi ! parce que j'ai le malheur de prononcer quelques mots un peu durement, tu as la cruauté de me le reprocher ? — C'est pour avoir vécu avec ces maudits Allemands que j'ai perdu quelque chose de la grâce de mon langage ; c'est pour cela aussi que je veux un gendre français, qui corrigera ma prononciation, arrangera tout ici à la française, et me racontera ces beaux temps de Louis XIV, dont mon grand-père me parlait toujours dans mon enfance.

SOPHIE. Mais, mon père, M. le comte d'Erville que vous voulez me donner pour mari, est l'homme du monde le moins propre à vous raconter ce qui pourrait vous intéresser à cet égard. J'aime assurément les Français autant que vous ; mais celui-ci n'est rien que la caricature de leurs défauts, et tout au plus celle de leurs agréments. Il est venu à Berlin, dit-il, pour assister aux revues de notre grand roi Frédéric. Je vous le demande, a-t-il su ce qu'il voyait ? N'a-t-il pas regardé une armée avec sa lorgnette d'opéra ? À quoi pense-t-il, si ce n'est à lui ? Il voyage, non pour s'instruire, mais pour se montrer. Il est d'une ignorance d'autant plus remarquable, qu'il a des phrases sur tout, et des idées sur rien. Mon père, ce n'est pas là vraiment un

Français, et nous avons ici des Allemands beaucoup plus dignes de porter ce nom que M. le comte d'Erville.

M. DE LA MORLIÈRE. C'est pourtant, ma fille, un homme d'un très grand nom.

SOPHIE. Il ne pourrait pas entrer dans les Chapitres d'Allemagne.

M. DE LA MORLIÈRE. Les noms de France, tu le sais, ma fille, n'ont pas les trente-deux quartiers dont les Allemands sont si fiers ; mais il y a dans la noblesse française bien plus de brillant, d'éclat et de grâce.

SOPHIE. De la grâce, en fait de généalogie, quelle idée ! Au reste, vous aimez ce mot de grâce extrêmement, et je conviens qu'il est le plus français de tous. Mais trouvez-vous, en conscience, que le comte d'Erville ait de la grâce ? D'abord, il n'écoute personne.

M. DE LA MORLIÈRE. C'est que personne ne cause comme lui.

SOPHIE. Il parle sans cesse !

M. DE LA MORLIÈRE. Qu'avons-nous de mieux à faire que de l'entendre ?

SOPHIE. Il ne sait rien.

M. DE LA MORLIÈRE. Il devine tout.

SOPHIE. Le roi s'est moqué de lui l'autre jour, pour les absurdités qu'il débitait sur l'art militaire, dont il prétend s'être occupé toute la vie.

M. DE LA MORLIÈRE. Non, c'est en littérature qu'il est le plus fort

SOPHIE. En littérature ! M. de Voltaire l'a tourné hier en ridicule, pour quelques sottises qu'il a dites

avec complaisance devant le plus bel esprit de France.

M. DE LA MORLIÈRE. M. de Voltaire est certainement très spirituel ; on ne peut pas le lui contester : mais il n'est pas un grand seigneur, et, pour être un Français accompli, il faut réunir l'esprit du monde avec l'esprit littéraire.

SOPHIE. Vous avez raison, mon père, il faut les réunir : mais suffit-il d'y prétendre ?

M. DE LA MORLIÈRE. Tu es injuste pour M. d'Erville.

SOPHIE. Et quand cela serait, n'est-ce pas une bonne raison pour ne pas l'épouser ?

M. DE LA MORLIÈRE. En France, on ne se marie que par convenance.

SOPHIE. Comme nous sommes en Allemagne, je voudrais bien qu'il me fût permis d'y mêler un peu d'amour.

M. DE LA MORLIÈRE. Oui, si je te laissais faire, tu épouserais ce jeune peintre, Frédéric Hoffmann, qui n'est jamais sorti de Berlin, qui ne s'entend qu'aux beaux-arts.

SOPHIE. Frédéric est simple et naturel ; il est fier et modeste tout ensemble ; sa grâce est celle de tous les pays et de tous les rangs, parce qu'elle vient de la supériorité de l'esprit et de l'âme.

M. DE LA MORLIÈRE. Il ne nous ferait pas honneur en France ; et ne faut-il pas enfin retourner une fois dans nos foyers glorieusement comme nous en sommes sortis ?

SOPHIE. Quoi ! mon père, vous voudriez quitter les lieux où vous êtes né ?

M. DE LA MORLIÈRE. Il est vrai que je suis né ici ; mais la naissance est un accident qui ne compte pas dans la vie d'un homme : ma vraie patrie, c'est la France. La France, la France ! je m'ennuie partout ailleurs.

SOPHIE. Mais y pensez-vous, mon père, vous qui n'y avez jamais été ?

M. DE LA MORLIÈRE. J'en conviens ; mais qu'est-ce que cela fait ? Je me figure toujours y avoir passé ma vie.

SOPHIE. Songez donc que si j'épouse M. d'Erville, il faudra que je me sépare de vous. Tel que je vous connais, vous parlerez toujours de voyage, et vous n'en ferez point.

M. DE LA MORLIÈRE. Il est vrai que c'est mon imagination qui voyage, et que mes pieds ont un peu la goutte. Ne me trahis pas, Sophie ; à la maison j'aime assez le poêle, la bière et la pipe.

SOPHIE. Mon père, savez-vous que ces trois choses-là sont terriblement allemandes ?

M. DE LA MORLIÈRE. Ce sont de mauvaises habitudes dont il ne faut pas parler ; mais quand je te saurai en France, que je pourrai dire : ma fille, la comtesse d'Erville, me mande qu'on a donné telle pièce nouvelle, qu'il a paru tel livre, que le roi a fait telle nomination ; je me croirai où étaient mes ancêtres, et cela me rajeunira de cent ans.

SOPHIE. Se rajeunir de cent ans, mon père, c'est comme si l'on n'avait pas existé. À quelles chimères, hélas ! vous sacrifiez votre bonheur !

M. DE LA MORLIÈRE. M. d'Erville sera ici dans un moment ; reste un peu avec nous, pour que je te fasse sentir...

SOPHIE. Mais, mon père, vous ne savez pas une chose, c'est que je déplaïs beaucoup à M. d'Erville.

M. DE LA MORLIÈRE. Comment peux-tu dire cela, ma fille ? toi que j'ai élevée à la française, et fait instruire à l'allemande ? M. d'Erville aime tant l'esprit !

SOPHIE. Oui, le sien ; mais pas celui des autres, ni surtout celui de la femme qu'il épouserait.

M. DE LA MORLIÈRE. Cependant tu sais qu'en France toutes les femmes sont aimables et piquantes.

SOPHIE. Toutes, c'est beaucoup dire ; mais M. d'Erville ne saurait souffrir qu'une femme attire sur elle une partie de l'attention qu'il veut conquérir pour lui seul, et je me suis aperçue dix fois que ce que vous avez la bonté de louer dans mon entretien ne lui serait jamais aussi agréable que mon silence.

M. DE LA MORLIÈRE. Folie que tout cela. Ne me tourmentez plus sur ce mariage ; j'ai donné ma parole, et vous savez, ma fille, si comme Allemand, si comme Français, j'y puis manquer.

SOPHIE. Hélas ! mon père, j'aperçois M. d'Erville ; je vous laisse avec lui.

M. DE LA MORLIÈRE. Reste donc encore une fois ; il est si impatient de te voir !

SOPHIE. Impatient de me voir ! ah ! vous le connaissez bien.

M. DE LA MORLIÈRE. Parle-moi franchement ; crois-tu qu'il te préfère quelque femme ici ou ailleurs ?

SOPHIE. Non du tout, car il n'aime que lui ; mais cette rivalité-là en vaut bien une autre, et jamais femme n'en a triomphé. *(Elle sort.)*

## Scène II.

*M. DE LA MORLIÈRE et le COMTE D'ERVILLE.*

LE COMTE. Bonjour, mon cher beau-père ; car je me plais à vous appeler ainsi ; mon cœur est déjà tout à vous, comme si le lien qui doit nous unir était formé.

M. DE LA MORLIÈRE. Que c'est aimable ce que vous me dites là ! Ces Allemands sont des années à former une liaison intime, tandis que vous je vous connais depuis quinze jours, et nous sommes déjà les meilleurs amis du monde.

LE COMTE. Oh ! cela est vrai : tout ce qui vous intéresse m'est, pour ainsi dire, personnel.

M. DE LA MORLIÈRE. Vous avez donc eu sûrement la bonté de recommander mon frère au ministre, pour l'emploi qu'il désirait ?

LE COMTE. Monsieur votre frère ! Est-ce que vous avez un frère ?

M. DE LA MORLIÈRE. Comment ! si j'en ai un ! depuis une semaine je vous ai parlé de lui chaque jour au moins deux heures.

LE COMTE. C'est que le temps me paraît si court quand vous me parlez...

M. DE LA MORLIÈRE. Que vous ne m'écoutez pas. Allons, allons, laissons cela ; c'est la vivacité française qui excuse tout : mais puisque vous ne m'avez pas entendu, je recommencerai avec plus de détails.

LE COMTE. Oh ! cela n'est pas nécessaire ; je conçois... Monsieur votre frère est Allemand.

M. DE LA MORLIÈRE. Allemand ! non, puisque je suis Français ; mais réfugié. Auriez-vous aussi oublié cela, par exemple ? Il me semble cependant que la manière dont je parle...

LE COMTE. Est très agréable. Mais dites-moi, je vous prie, entendez-vous tout en français ?

M. DE LA MORLIÈRE. Si j'entends tout en français ! mais je sais à peine l'allemand ; je ne le parle jamais que pour affaires.

LE COMTE. Vous avez raison, il n'y a que le français qui soit de bonne compagnie ; il n'est pas poli de parler les langues étrangères ; aussi moi je n'en sais pas une. Mon gouverneur voulait me les faire apprendre, mais j'ai craint de gâter mon français en parlant une autre langue.

M. DE LA MORLIÈRE. Ah ! c'est bien vrai. Pour moi, je ne peux pas m'empêcher de savoir un peu l'allemand ; mais je vais tâcher de l'oublier.

LE COMTE. Vous avez raison ; à quoi cela sert-il ?

M. DE LA MORLIÈRE. En Allemagne cependant, c'est quelquefois commode.

LE COMTE. Oui, cela peut se soutenir ; mais moi je m'en suis toujours passé.

M. DE LA MORLIÈRE. Je voudrais que vous me dissiez naturellement si j'ai de l'accent.

LE COMTE. De l'accent ! gascon, picard, normand ?

M. DE LA MORLIÈRE. Non, de l'accent de ce pays, de l'accent allemand enfin, puisqu'il faut le dire ?

LE COMTE. Je n'y ai pas trop fait d'attention ; mais à présent que vous me le dites, il me semble bien que...

M. DE LA MORLIÈRE. Achevez, achevez.

LE COMTE. Qu'il y a quelques mots que vous prononcez...

M. DE LA MORLIÈRE. Comment ?

LE COMTE. Un peu trop bien.

M. DE LA MORLIÈRE. Que voulez-vous dire ?

LE COMTE. Un peu trop fort.

M. DE LA MORLIÈRE. Hélas ! mon Dieu, c'est bien vrai. Mon grand-père m'en avertissait toujours ; mais c'est que j'ai tant de zèle à parler le français, que je crains toujours de ne pas le faire assez bien entendre.

LE COMTE. Ah ! c'est tout simple ; mais quand nous aurons passé quelque temps ensemble, vous le parlerez comme moi, d'une façon légère et rapide. Le roi de Prusse, par exemple, le croiriez-vous ? le grand Frédéric ne parle pas comme un Français. Ce qu'il dit est bien ; mais il n'y a pas d'aisance dans ses phrases ; il prononce lentement ; on dirait qu'il réfléchit en parlant, et cela n'a pas du tout de grâce.

M. DE LA MORLIÈRE. Et M. de Voltaire, qui est à présent à la cour de notre roi, comment l'avez-vous trouvé ?

LE COMTE. Si vous voulez que je vous parle franchement, je ne l'ai pas fort écouté ; j'étais très-empressé de raconter Paris que je venais de quitter, et dont chacun était curieux ; et j'ai pensé que j'aurais toujours le temps de causer avec M. de Voltaire.

M. DE LA MORLIÈRE. Cependant il part demain, à ce qu'on dit.

LE COMTE. Ah ! j'en suis fâché ; mais il se fait souvent imprimer : ainsi je suis toujours à portée de le lire quand je voudrai ; il n'y a que ceux qui ne font que parler dont il ne faille rien perdre. Ceux qui écrivent, on est toujours à temps de connaître leur esprit.

M. DE LA MORLIÈRE. Et comment trouvez-vous celui de ma fille ? dites-le moi naturellement.

LE COMTE. Vous le voulez, je répondrai avec une extrême franchise ; c'est mon genre, et comme il a réussi, je n'ai pas songé aux inconvénients qu'il peut avoir. Elle est fort spirituelle, Sophie, fort spirituelle ; mais elle se met trop en avant ; elle fait un peu trop de bruit dans une chambre.

M. DE LA MORLIÈRE. Ma fille a une innocente vivacité, que je croyais surtout dans le goût des Français.

LE COMTE. Oui sans doute ; mais cependant moi, je ne sais si vous êtes de mon avis, mais j'aime les femmes qui parlent peu ; un sourire d'approbation, d'encouragement m'est cent fois plus agréable

que cette manière de tenir le dé de la conservation ; et je trouve plus convenable...

M. DE LA MORLIÈRE. Quoi, Monsieur ?

LE COMTE. Votre fille est charmante, et je l'adore ; je vous l'ai déjà dit ; mais je ne sais, il y a quelque chose dans vos manières de plus français que dans les siennes.

M. DE LA MORLIÈRE. Ah ! c'est tout simple, je me suis toujours plus occupé de la mère-patrie.

LE COMTE. Vous croirez y être, quand je serai votre gendre. À propos, vous savez que mes affaires ne sont pas trop en ordre ; je ne vous l'ai pas caché ; j'ai d'immenses terres qui sont depuis bien des siècles dans ma famille ; mais j'ai beaucoup de dettes, ah ! beaucoup.

M. DE LA MORLIÈRE. Était-ce l'usage en France ?

LE COMTE. Universel.

M. DE LA MORLIÈRE. En ce cas il faut s'y soumettre. Vous ne voulez pas cependant, je pense, ruiner ni vous ni ma fille ?

LE COMTE. Non assurément, non ; c'est un vieux genre ; on ne se ruine plus ; on a senti que l'argent était nécessaire à l'élégance même, et l'on tâche d'être le plus riche qu'on peut, parce que la fortune a de la grâce.

M. DE LA MORLIÈRE. Sans doute ; mais, à mon grand regret, j'ai bien peu d'argent comptant.

LE COMTE. Tant pis ; c'est le plus agréable. Je voudrais, par exemple, que vous m'en vissiez dépenser ; la façon dont je m'y prends vous plairait.

M. DE LA MORLIÈRE. Oui, si c'était le vôtre, mais le mien...

LE COMTE. Qu'importe pour un homme comme vous ? C'est la manière qui fait tout.

M. DE LA MORLIÈRE. Vous avez raison, je suis bien Français à cet égard ; vivent les manières ! Il n'y a que cela qui plaise. À propos, je vous ai préparé une surprise qui, je crois, vous sera agréable. Vous connaissez ce peintre allemand, Frédéric Hoffmann, qui a du talent, et qui...

LE COMTE. Ah ! je vous entends ; vous voulez que je fasse faire mon portrait pour Mademoiselle votre fille : c'est bien aimable, mais j'ai prévenu vos désirs. Le voici.

M. DE LA MORLIÈRE. Mais non, c'est celui de ma fille dont je me suis occupé.

LE COMTE. Ah ! vous avez bien raison ; je le désirais beaucoup aussi, mais je n'osais pas...

M. DE LA MORLIÈRE. Cependant il faut plus d'assurance, à ce qu'il me semble, pour offrir son portrait, que pour recevoir celui de la femme qu'on aime.

LE COMTE, *regardant son portrait*. Vous êtes bien bon.

M. DE LA MORLIÈRE. Mais vous ne répondez pas à ce que je dis.

LE COMTE. Pardon, j'étais distrait. Il manque à mon portrait de la physionomie ; les peintres ne savent jamais la saisir.

M. DE LA MORLIÈRE. Faites-le corriger par Frédéric, il est habile... Vous vous taisez ; en seriez-vous jaloux ?

LE COMTE. Jaloux ! pourquoi ?

M. DE LA MORLIÈRE. Parce qu'on dit qu'il est amoureux de ma fille.

LE COMTE. Ah, mon Dieu ! je n'y pensais pas. Il n'est pas dans mon caractère, à moi, d'être jaloux ; et puis je me fie un peu à mon étoile, elle m'a toujours bien servi. — D'ailleurs, en conscience, un artiste...

M. DE LA MORLIÈRE. Sans doute. Cependant, il faut en convenir, Frédéric est bien né, spirituel, et je n'ai guère vu d'Allemand qui parlât si bien le français.

LE COMTE. Hors de France, cela passe pour un mérite, de bien parler le français ; mais nous autres, nous sommes un peu blasés sur cet avantage. Il y a pourtant des manières de s'exprimer qui se font remarquer. Croyez-vous que Mademoiselle votre fille en puisse sentir toutes les nuances ?

M. DE LA MORLIÈRE. En doutez-vous ?

LE COMTE. Elle m'écoutait si mal hier ! C'est un grand talent pour une femme que d'écouter. Vous, par exemple, vous l'avez ; il y a du plaisir à vous parler.

M. DE LA MORLIÈRE. Ah ! c'est que je suis plus près que ma fille du moment où mon grand-père a quitté la France ! La tradition française s'affaiblit à chaque génération.

LE COMTE. Comment, à chaque génération ! un mois d'absence suffit pour rouiller. Il me faudra du temps, quand je reviendrai à Paris, pour retrouver... pour être, enfin, tout ce qu'on doit être.

M. DE LA MORLIÈRE. Ah ! s'il en est ainsi, hâtons le mariage : dès demain, dès ce soir. Je ne voudrais pas, pour rien au monde, avoir un gendre rouillé ; je sens par moi-même à quel point c'est triste. On est tout je ne sais comment, quand on ignore comme on est à Paris ; on parle au hasard, on ne sait pas seulement si l'on a raison de sentir ce qu'on sent ; enfin, on n'est sûr de rien.

LE COMTE. Comptez sur moi pour vous mettre au fait.

M. DE LA MORLIÈRE. Attendez ici, je vous prie, le peintre, qui doit vous apporter le portrait de ma fille. — Mais je vois à ma montre que je suis obligé de sortir, pour aller chez mon frère ; c'est bien familier de vous laisser ainsi chez moi ; mais je veux vous quitter à la française, sans faire des excuses. N'est-ce pas ainsi que cela se passe à Paris ? (*Il fait plusieurs révérences.*) Ne croyez pas pourtant que j'ignore, Monsieur le comte, les égards que je vous dois ; mais je m'en vais sur la pointe des pieds, sans dire un mot, sans faire une seule révérence, lestement, comme l'aurait fait mon grand-père ; je veux dire comme un vrai Français. Allons, allons, ne me saluez pas. Je pars. — Je suis parti.

### Scène III.

*LE COMTE D'ERVILLE, seul !*

Il appelle cela ne rien dire ! J'ai cru qu'il ne sortirait jamais, à force de me demander la permission de sortir. Cependant, tel qu'il est, je voudrais bien

que sa fille lui ressemblât. C'est une petite personne trop avisée, et je n'aime point cela.

Scène IV.

*LE COMTE D'ERVILLE, FRÉDÉRIC.*

LE COMTE. Bonjour, Monsieur Frédéric. Je suis désolé de n'avoir pas fait faire mon portrait chez vous ; je suis sûr que vous auriez mieux réussi que ce M. Schiehle... Schlihles : je ne sais comment prononcer un nom allemand.

FRÉDÉRIC. La même chose nous arrive pour les noms français.

LE COMTE. Comment cela est-il possible ?

FRÉDÉRIC. Très possible, puisque nous sommes tous des étrangers les uns pour les autres.

LE COMTE. Des étrangers, les Français ! y pensez-vous ?

FRÉDÉRIC. Non en France, mais bien en Allemagne.

LE COMTE. C'est vrai, mais cela ne peut pas durer. — Mon futur beau-père, M. de La Morlière, m'a dit que vous aviez à me remettre un portrait de sa fille, Mademoiselle Sophie.

FRÉDÉRIC. Je ne savais pas, Monsieur, qu'il fût pour vous.

LE COMTE. Et pour qui vouliez-vous donc qu'il fût ?

FRÉDÉRIC, *à part*. Hélas ! — Le voilà, Monsieur. Le trouvez-vous ressemblant ?

LE COMTE. Ressemblant ! oui. — Mais fort embelli.

FRÉDÉRIC. Je ne le croyais pas possible.

LE COMTE. Ah ça, mon cher, par exemple, c'est de l'illusion. Elle est bien, Sophie, mais votre portrait est cent fois mieux qu'elle.

FRÉDÉRIC. Je suis bien loin de le trouver ainsi.

LE COMTE. C'est tout simple, vous êtes amoureux de Sophie ; je le sais, le beau-père me l'a dit.

FRÉDÉRIC. Monsieur...

LE COMTE. Je ne m'en fâche pas du tout, car moi je ne le suis pas. J'ai trente ans ; j'ai déjà beaucoup aimé, je l'ai été beaucoup : aussi je ne me fais plus d'illusion sur rien.

FRÉDÉRIC. Vous m'étonnez, Monsieur. Quand vous épousez une personne que tant de gens vous envient, je pensais que vous sentiez mieux votre bonheur.

LE COMTE. Parions, Monsieur, que vous lisez beaucoup de romans ; enfin, parions.

FRÉDÉRIC. Oui, sans doute, Monsieur ; mais il ne me semble pas pourtant qu'il y ait rien de bien exalté dans ce que je viens de vous dire.

LE COMTE. Tout ce qui n'est pas dans les bornes de la raison est du roman.

FRÉDÉRIC. Et où placez-vous les bornes de la raison ?

LE COMTE. Dans l'usage du monde. Il est convenable qu'un homme comme moi épouse une fille riche, d'une naissance moins illustre que la sienne. Si cela n'était pas convenable, je vous assure que je vous céderais bien volontiers Mademoiselle Sophie.

FRÉDÉRIC. Je désirerais, Monsieur, que vous voulussiez bien ne pas me parler de ce qui me touche.

LE COMTE. Et pourquoi pas ? je parle bien de moi, moi-même.

FRÉDÉRIC. Chacun a sa manière.

LE COMTE. C'est vrai. Je ne vous blâme pas ; mais je voulais seulement vous dire que c'est le beau-père qui s'est entiché de moi, et que le mariage que je fais n'est pas du tout de mon invention. Mademoiselle Sophie a des opinions décidées sur tout ; souvent elle me contredit, et ce n'est pas le moyen de me connaître ; car moi je me tais, dès qu'on veut disputer : cela m'ennuie. Il faut savoir m'apprécier d'abord, ou bien renoncer à m'entendre. Le croiriez-vous ? j'aime les manières anglaises, la timidité anglaise. Il y avait hier chez le ministre...

FRÉDÉRIC. Lady Berwick.

LE COMTE. Précisément ; que j'ai trouvée la plus spirituelle du monde.

FRÉDÉRIC. Comment, l'avez-vous trouvée spirituelle ? elle ne dit pas un mot de français.

LE COMTE. Elle l'entend si bien ! et puis elle a des regards...

FRÉDÉRIC. Elle a été enchantée de vous

LE COMTE. J'ai cru m'en apercevoir. Je voudrais, avant de m'en aller, lui laisser une copie de ce portrait. Si vous vouliez la faire et la perfectionner d'après mes conseils...

FRÉDÉRIC. Monsieur, si vous me permettez de conserver le portrait de Mademoiselle Sophie, je

ferai deux copies du vôtre, dont vous serez très content.

LE COMTE. Le portrait de Sophie ! mais cela se peut-il ? Je ne demande pas mieux, pour ma part, parce que... Oui, j'en ferai faire un meilleur en France. Cependant, le beau-père pourrait se fâcher.

FRÉDÉRIC. Je me charge de l'apaiser.

LE COMTE. Mais Sophie !...

FRÉDÉRIC. Mais la dame anglaise, qui écoute si bien ! qui regarde si bien !

LE COMTE. Ah ! c'est vrai, il n'est point de femme dont l'entretien, je veux dire dont le silence, ait plus de grâce. Faites comme vous l'entendrez ; je veux qu'un galant homme comme vous soit content de moi. — Écoutez, il me semble que les yeux ne sont pas bien dans...

FRÉDÉRIC. Dans le portrait de Mademoiselle Sophie ?

LE COMTE. Non, dans le mien. — Mais ne les corrigez pas d'après moi aujourd'hui ; je suis abattu, je me sens triste. Il me fâche de ne pas faire un mariage d'inclination ; ce n'est pas assurément que je voulusse qu'il ne fût pas de convenance ; mais il serait doux de tout réunir. Vous croyez qu'il n'y a que vous autres Allemands de mélancoliques ; mais nous aussi, nous avons des moments de rêverie. Par exemple, saisissez celui-ci pour mon portrait, ce regard perdu ; c'est bien, n'est-ce pas ? Adieu.

## Scène V.

*SOPHIE, FRÉDÉRIC.*

SOPHIE. Je guettais le moment où M. d'Erville serait sorti, pour vous voir seul un instant, mon cher Frédéric.

FRÉDÉRIC. Ah ! ma Sophie, se pourrait-il que vous fussiez la femme d'un tel homme ! Savez-vous qu'il ne vous aime pas ?

SOPHIE. Pensez-vous que j'aie attendu jusqu'à présent pour m'en apercevoir ?

FRÉDÉRIC. Croiriez-vous qu'il m'a laissé votre portrait, à condition que je lui fisse deux copies du sien propre ?

SOPHIE. C'est un peu fort, j'en conviens ; mais enfin qu'y puis-je ? Mon père a donné sa parole, et rien au monde ne l'y ferait manquer.

FRÉDÉRIC. Pouvez-vous me répondre avec cette indifférence ? Avez-vous déjà pris le caractère de l'homme auquel vous devez être unie ? Êtes-vous, comme lui, légère, insensible, et décidée par l'amour-propre, dans la plus importante circonstance de votre vie ? Pardon, Sophie, pardon, ce n'est pas ainsi que je vous ai connue ; mais puis-je vous parler tranquillement de mon malheur et du vôtre ! Le comte d'Erville n'est pas fait pour vous. Quand vous seriez indifférente à mon amour, quand vous ne conserveriez aucun regret pour celui qui vous a tant aimée, votre âme noble et profonde ne pourrait jamais être comprise par un homme de ce caractère.

SOPHIE. Frédéric, j'ai tort de ne vous avoir pas confié mes projets. Je voulais dissimuler avec vous, jusqu'à ce que je me fusse entretenue de nouveau avec mon père ; mais vos accents si vrais ont pénétré jusqu'au fond de mon cœur, et rien ne peut vous y rester caché.

FRÉDÉRIC. Ah ! de grâce, quels sont donc ces projets ?

SOPHIE. Je connais mon père ; si M. d'Erville ne lui rend pas sa parole, jamais il ne la redemandera.

FRÉDÉRIC. Et comment espérer que ce M. d'Erville ?...

SOPHIE. J'ai essayé de lui déplaire, et j'y ai déjà, grâce au ciel ! parfaitement réussi ; car il ne s'agit pour cela que de lui ôter une occasion quelconque de briller. Mais comme il ne m'épouse pas parce qu'il m'aime, je ne gagne rien à me rendre désagréable à ses yeux.

FRÉDÉRIC. Qu'espérez-vous donc ?

SOPHIE. Lui tendre un bon petit piège dans lequel il tombera.

FRÉDÉRIC. Que dites-vous, chère Sophie ! Attraper un Français ! cela est-il jamais arrivé à un Allemand ?

SOPHIE. Rarement, j'en conviens ; mais M. d'Erville est si occupé de lui-même, qu'il n'observe rien avec finesse. La vanité offre beaucoup de prise ; et M. d'Erville en a tant, que je me flatte de le gouverner à son insu par ce moyen. D'ailleurs il aime assez l'argent, et quoique ce soit pour le dépenser, c'est un goût toujours un peu vulgaire, dont

on peut tirer parti pour se débarrasser de lui. Mon cher Frédéric, j'ai tant d'envie d'échapper au triste sort qui me menace, et de me conserver pour vous, que je veux tout tenter pour y parvenir.

FRÉDÉRIC. Ah ! Sophie, je n'ose espérer tant de bonheur.

SOPHIE. Cher Frédéric, nous n'avons fait de mal à personne ; pourquoi le sort ne nous protégerait-il pas ? Je vois venir mon père, laissez-moi seul avec lui.

#### Scène VI.

*M. DE LA MORLIÈRE, SOPHIE.*

M. DE LA MORLIÈRE. Je te croyais avec M. d'Erville.

SOPHIE. Ah ! il y a longtemps qu'il est parti. Vous figurez-vous donc qu'il pense à moi ?

M. DE LA MORLIÈRE. Mais je l'imagine, puisqu'il t'épouse.

SOPHIE. Belle raison ! Il se marie, je crois, sans songer qu'il faut être deux pour cela.

M. DE LA MORLIÈRE. Je n'aime pas ta malveillance contre le comte d'Erville.

SOPHIE. Mon père, je vous jure que j'ai raison.

M. DE LA MORLIÈRE. J'en serais très fâché ; car, encore une fois, j'ai donné ma parole.

SOPHIE. Et si je vous la faisais rendre par M. d'Erville lui-même ?

M. DE LA MORLIÈRE. Alors je serais libre ; mais je vous saurais très mauvais gré d'avoir rompu un mariage qui...

SOPHIE. Mon père, avant de me blâmer, daignez venir avec moi chez mon oncle ; il connaît mieux M. d'Erville que vous ; il vous dira...

M. DE LA MORLIÈRE. Ton oncle ne sait pas un mot de français ; il nous fait tous passer pour Allemands ; il oublie ses ancêtres, sa patrie, enfin...

SOPHIE. Mon père, malgré tout cela, vous aimez beaucoup mon oncle.

M. DE LA MORLIÈRE. C'est vrai.

SOPHIE. Eh bien ! c'est devant lui que je vous confierai l'espoir...

M. DE LA MORLIÈRE. Quel espoir ?

SOPHIE. Que M. d'Erville lui-même viendra vous demander en mariage votre nièce...

M. DE LA MORLIÈRE. Comment ! ma nièce ! je n'en ai pas ; veux-tu me faire dire un mensonge ?

SOPHIE. Non assurément ; j'aimerais mieux m'en charger moi-même.

M. DE LA MORLIÈRE. Quoi ! tu te permettrais de tromper ?...

SOPHIE. La ruse est si innocente, que vous-même vous l'approuverez.

M. DE LA MORLIÈRE. Je voudrais savoir...

SOPHIE. Vous le saurez tout à l'heure ; suivez-moi chez mon oncle. Je consens à vous obéir, si M. d'Erville lui-même ne vous dégage pas de votre promesse.

M. DE LA MORLIÈRE. Allons, je veux bien te suivre ; mais je n'augure rien de bon de tout ceci.

ACTE SECOND. — Scène I.  
*M. DE LA MORLIÈRE et SOPHIE.*

M. DE LA MORLIÈRE. Mais, ma fille, tu es folle. Je ris, j'en conviens, de ton idée : elle est plaisante ; mais il est impossible qu'elle réussisse.

SOPHIE. Vous verrez qu'elle réussira.

M. DE LA MORLIÈRE. Quoi ! M. d'Erville prendra le mannequin d'un peintre pour ma nièce ?

SOPHIE. Je le placerai derrière ce rideau, où je dessine quand Frédéric m'aide à copier votre buste.

M. DE LA MORLIÈRE. Comment ? là ! Voyons. — Et qui donc est là ? (*Il salue et Sophie aussi.*) Par quel hasard as-tu donc des visites chez toi à présent ? On a peut-être entendu ce que je te disais.

SOPHIE. Non, mon père, je vous l'assure.

M. DE LA MORLIÈRE. Cette dame a l'air mécontente de ce que tu l'as fait attendre.

SOPHIE. Mon père, cette dame est très pacifique, et nous nous raccommoderons bientôt.

M. DE LA MORLIÈRE. Madame, auriez-vous quelque chose à dire à ma fille ?... Et que diable ! elle ne répond pas ! — Va donc lui parler. — Tu ris ! mais y penses-tu donc ? À qui en as-tu ?...

SOPHIE. Eh bien ! mon père, vous voyez que M. d'Erville pourra bien s'y tromper.

M. DE LA MORLIÈRE. Comment ! c'est le mannequin !

SOPHIE. Oui, mon père.

M. DE LA MORLIÈRE. Oh ! par exemple, c'est inconcevable. Mais enfin, quand ma prétendue nièce ne parlera pas ?

SOPHIE. M. d'Erville prendra son silence pour de l'admiration.

M. DE LA MORLIÈRE. Mais quand il voudra savoir s'il en est aimé ?

SOPHIE. Il fera la demande et la réponse.

M. DE LA MORLIÈRE. Enfin s'il lui prend la main, ne sentira-t-il pas qu'elle est de carton ?

SOPHIE. Oh ! c'est une autre affaire ; mais la réserve de ma cousine retardera ce moment ; et comme je serai toujours présente à l'entretien, j'espère mener la chose de manière que votre parole vous sera rendue, et que je pourrai disposer de mon cœur.

M. DE LA MORLIÈRE. Allons, si mon gendre futur est dupe à ce point, il faut convenir que ce n'est pas un Français ; car un Français est le plus pénétrant des hommes.

SOPHIE. En conscience, mon père, voudriez-vous donner votre fille à un homme qui lui préférerait un mannequin ?

M. DE LA MORLIÈRE. Non assurément. Et tu crois qu'il est à ce point insensible au charme de ta conversation ? Cependant Madame de Sévigné, Madame de La Fayette étaient des personnes, à ce que m'a dit mon grand-père...

SOPHIE. M. d'Erville voudrait réduire les femmes au rôle le plus nul.

M. DE LA MORLIÈRE. C'est bien sévère, pour un homme si léger.

SOPHIE. La vanité est, à certains égards, bien plus sévère que la vertu.

M. DE LA MORLIÈRE. Allons, je ne m'en mêle plus. S'il vient me demander ma nièce en mariage, alors tout est dit, et tu épouseras ton peintre ; sinon, tu signeras ce soir ton contrat avec M. d'Erville.

SOPHIE. Ce soir !

M. DE LA MORLIÈRE. Adieu.

## Scène II.

*SOPHIE, FRÉDÉRIC.*

SOPHIE. Eh bien ! mon oncle a-t-il parlé à M. d'Erville ?

FRÉDÉRIC. Oui, chère Sophie ; vous ne pouvez pas vous figurer avec quelle facilité il s'est pris au piège qu'on lui tendait. Conçoit-on qu'un homme qui vous a vue...

SOPHIE. Ah ! trêve de ménagements, mon ami ; vous ne savez pas combien vous me ravissez, en me prouvant qu'il ne m'aime pas !

FRÉDÉRIC. Votre oncle a dit à M. d'Erville qu'il avait une fille unique, infiniment plus riche que vous ; mais qu'on ne présentait pas dans le monde, parce qu'elle ne savait pas parler le français, et qu'elle était trop timide. — Les femmes timides me plaisent beaucoup, a-t-il dit ; je suis bon, j'aime à rassurer. — Votre oncle a ajouté que votre prétendue cousine avait vu passer à cheval M. d'Erville, et que depuis ce temps elle en avait la tête tournée. — La pauvre petite ! a-t-il répondu ; mais c'est que je monte à cheval à merveille, et d'ailleurs elle n'a vu personne... — Il voulait dire, personne dans ce

pays qui ait de la grâce comme moi ; mais la modestie l'a retenu, et j'ai cru poli d'achever sa phrase, qu'il n'a point désavouée. Votre oncle, qui déteste M. d'Erville, s'est plu à lui répéter que vous étiez si jalouse de votre cousine, que vous ne la receviez jamais que le matin, et sans la laisser voir à personne. M. d'Erville croit vous surprendre en venant ici tout à l'heure. Je lui ai dit qu'à l'instant même j'irais chercher votre cousine, et que je la conduirais dans votre cabinet. Tirons ce rideau, et ne l'ouvrez qu'à mon retour : je vous laisse le temps d'exciter la curiosité de M. d'Erville, en paraissant lui refuser de voir votre cousine. — Chère Sophie, je sens que vous souffrez comme moi d'être réduite à tromper, même celui qui vous épouse sans vous aimer ; mais enfin je crois qu'il nous est permis, dans cette circonstance seulement, de quitter le rôle de dupe pour lequel nous sommes si fiers d'être faits.

SOPHIE. Oui, cher Frédéric, vous avez deviné le mouvement de trouble que j'éprouvais ; mais j'aperçois M. d'Erville, et son air confiant dissipe tous mes scrupules. Allons, faisons habilement notre rôle ; aussi bien M. d'Erville n'en joue-t-il pas un tout le jour ?

### Scène III.

*Les précédents ; LE COMTE D'ERVILLE.*

LE COMTE, à Frédéric. Allez-vous revenir avec elle ?

FRÉDÉRIC. Tout à l'heure.

LE COMTE. Hâtez-vous ; je suis d'une impatience...

FRÉDÉRIC. Tranquillisez-vous ; vraiment vous m'intéressez.

LE COMTE. Mon imagination se monte si facilement !

Scène IV.

LE COMTE D'ERVILLE, SOPHIE.

SOPHIE. Ah ! Monsieur, je vous salue ; je ne vous ai pas vu de tout le jour. Êtes-vous sorti ce matin ? avez-vous été au Musée ? avez-vous vu les tableaux qu'on vient d'y exposer ? Moi, j'en ai été ravie ; il y a un ton de couleur, une exactitude de dessin, une chaleur de composition...

LE COMTE, *à part*. Quel bavardage ! — Non, Mademoiselle ; je me suis occupé de tout autre chose.

SOPHIE. Et pourrais-je me flatter que mon souvenir...

LE COMTE. Sans doute, Mademoiselle, il est bien fait pour remplir tout mon esprit ; mais, je l'avoue, ma curiosité a été vivement excitée.

SOPHIE. Et peut-on savoir à quel sujet ?

LE COMTE. On dit que vous avez une cousine très aimable.

SOPHIE. Aimable ! elle ne dit pas un mot.

LE COMTE. Mais elle a néanmoins un sens exquis.

SOPHIE. Qui vous a dit cela, Monsieur ?

LE COMTE. Son père d'abord, et puis un homme dont vous estimez le jugement, Monsieur Frédéric.

SOPHIE. Ah ! ne voyez-vous pas qu'il aurait envie que vous renonçassiez à moi pour épouser ma cousine ?

LE COMTE. Mademoiselle, pourriez-vous croire... D'ailleurs votre cousine ne voudrait sûrement pas...

SOPHIE. Qui sait ?... c'est une personne dont on fait tout ce qu'on veut, qui n'a point d'idées ni de volontés à elle : où on la pose elle reste.

LE COMTE. Permettez-moi de vous le dire, Mademoiselle, j'aime beaucoup cette docilité dans une femme.

SOPHIE. Il faut convenir que ma cousine est docile ; mais jamais vous n'auriez avec elle ce plaisir que vous appréciez sans doute au-dessus de tous les autres, celui de s'entendre et de se répondre, de se communiquer ses sentiments et ses pensées.

LE COMTE. Je renonce à ce plaisir-là plus facilement que vous ne croyez : ce qu'il me faut avant tout, c'est être compris. D'ailleurs, je ne suis pas exigeant ; je n'ai pas besoin que les autres me parlent de leurs affaires ; je respecte leurs secrets.

SOPHIE. L'indifférence sert beaucoup dans ce cas à la discrétion. Enfin, Monsieur, je vois que ma cousine vous convient mieux que moi sous tous les rapports. Je me suis déjà aperçue depuis longtemps que mon oncle désirait vous avoir pour gendre ; mais ne m'obligez pas à vous faire connaître dans ma propre maison celle que vous me préférez.

LE COMTE. Chère Sophie, je suis touché de votre peine, et je la conçois ; mais le peintre allemand vous aime tant ! il est bien plus fait pour vous que moi ; il est romanesque comme vous : moi je suis d'une raison parfaite ; l'esprit de votre cousine ressemblera bien mieux au mien.

SOPHIE. En êtes-vous bien-sûr ?

LE COMTE. Je le serai quand je l'aurai vue.

SOPHIE. Eh, bien ! Monsieur, comme sa fortune est beaucoup plus considérable que la mienne...

LE COMTE. Ah ! vous dites là précisément ce qui m'empêchera de rendre à Monsieur votre père sa parole.

SOPHIE, *à part*. (Ah ! ciel, qu'allais-je faire ?) Vous êtes trop généreux, Monsieur le comte ; la dot considérable de ma cousine, et qui doit être payée comptant, n'est point du tout, je le pense, une raison pour que votre délicatesse vous défende de la demander en mariage ; car je ne pourrais m'unir à vous qu'en étant sûre de posséder votre cœur sans partage ; et si vous ne sentez pas une passion pour moi qui vous rendît heureux dans la misère et dans la solitude, de grâce, Monsieur, ne m'épousez pas, ne m'épousez pas.

LE COMTE. La misère et la solitude, Mademoiselle ! mais savez-vous bien que c'est affreux ? Auriez-vous, par hasard, l'idée que cela pût nous arriver ? Dites-le moi naturellement.

SOPHIE. C'est une supposition qu'il faut toujours admettre quand on s'aime.

LE COMTE. Ah ! que dites-vous là ? Et votre cousine fait-elle aussi cette supposition ?

SOPHIE. Ô mon Dieu non ! c'est une personne qui... enfin une personne dont il n'y a pas le moindre mal à dire.

LE COMTE. C'est un témoignage d'un grand prix rendu par une rivale.

SOPHIE. Ah ! l'expression est un peu forte ; et peut-être trouverez-vous par la suite que cette rivalité n'est pas si redoutable que vous croyez.

LE COMTE. Allons, n'y mettez pas d'amertume, je vous en prie ; montrez plutôt la générosité qui vous caractérise. Vous autres Allemands, vos romans sont pleins de ces sacrifices admirables...

SOPHIE. Que vous me conseillez de faire pour vous.

#### Scène V.

*Les précédents ; FRÉDÉRIC.*

LE COMTE. Ah ! Monsieur Frédéric, la cousine de Mademoiselle est-elle ici ?

FRÉDÉRIC. Oui, Monsieur ; elle est dans ce cabinet.

LE COMTE. En ce cas, permettez que je la voie.

SOPHIE. Doucement, Monsieur, doucement ; vous lui feriez une peur terrible si vous alliez comme cela brusquement vers elle. M. Frédéric et vous, asseyez-vous ici, et ma cousine et moi nous nous placerons sur le canapé qui est derrière ce rideau.

LE COMTE. Vous le tirerez au moins, j'espère.

SOPHIE. Oui, mais à condition que vous n'approchez pas de nous.

LE COMTE. Quelle idée !

SOPHIE. Je le veux ; m'en donnez-vous votre parole ?

LE COMTE, à *Frédéric*. Comme la jalousie des femmes est exigeante ! Je n'ai pas cessé d'en souffrir. — Eh bien ! oui, Mademoiselle ; je me soumets à votre volonté.

SOPHIE. J'y compte, et je reviens à l'instant.

Scène VI.

*LE COMTE, FRÉDÉRIC.*

LE COMTE. Avez-vous l'idée de la peine qu'éprouve cette pauvre Sophie ? Cela me fait mal. Je ne croyais pas, je l'avoue, qu'elle me fût attachée à ce point. Pardon de vous le dire, à vous qui l'aimez ; il n'est pas délicat à moi de vous en parler.

FRÉDÉRIC. Monsieur, il faut supporter son sort avec courage.

LE COMTE. Vous avez raison, d'autant plus que sûrement elle sentira votre mérite, dès qu'elle me verra décidé pour sa cousine. Dans les premiers moments elle me regrettera, cela est certain ; mais vous êtes trop aimable pour ne pas me faire oublier. D'ailleurs vous direz que je suis un ingrat, un infidèle, tout ce qu'il vous plaira : pourvu que vous m'aidiez à réussir auprès de la belle cousine, je suis content.

FRÉDÉRIC. Je ferai mon possible, comptez-y.

## Scène VII.

*Les précédents ; SOPHIE.*

SOPHIE, *ouvrant la porte du cabinet.* Ma cousine me charge, Monsieur, de vous dire qu'elle est bien impatiente de vous entendre, après avoir eu déjà le plaisir de vous voir.

LE COMTE, *à Frédéric.* Ne la trouvez-vous pas bien faite ? Son chapeau cache un peu son visage ; mais il me semble pourtant qu'elle a le profil grec.

FRÉDÉRIC. Tout à fait.

LE COMTE. La ligne du front au nez est parfaitement droite.

FRÉDÉRIC. Il ne s'en manque pas un cheveu.

LE COMTE. C'est bien rare. (*Au mannequin.*) Je ne savais pas, Mademoiselle, que vous fussiez à la fenêtre quand je suis passé à cheval : si j'avais pu le prévoir, je me serais sûrement arrêté.

FRÉDÉRIC. Ne trouvez-vous pas de bon goût qu'elle ne réponde pas ?

LE COMTE. Oui, cela suppose de l'émotion, et j'ai toujours aimé à produire cet effet-là sur les femmes.

SOPHIE. Ma cousine me dit, Monsieur, qu'elle croyait savoir le français avant de vous avoir entendu ; mais que votre facilité d'expression l'intimide tellement, qu'elle veut r'apprendre votre langue, avant d'oser la parler avec vous.

LE COMTE. Il est vrai que je parle si vite, que j'ai souvent embarrassé les étrangers ; c'est un tort dont je n'ai pu me corriger. — Oserais-je, Mademoiselle, vous adresser quelques questions que

vous voudrez bien traduire en allemand à votre cousine ?

SOPHIE. Monsieur, ce que vous exigez de moi est cruel.

LE COMTE. Ah ! Mademoiselle, si cela vous déplaît, j'y renonce à l'instant, et je vais...

SOPHIE. Non, Monsieur, non, restez ; je l'exige ; vous serez content, je l'espère, de ma générosité.

LE COMTE. Mademoiselle aime-t-elle la lecture ?

SOPHIE. Ma cousine dit que jusqu'à ce jour elle s'en est peu occupée.

LE COMTE, à *Frédéric*. Je suis bien sûr que vous n'aimez pas cela, vous qui êtes un homme cultivé, comme on dit en Allemagne ; eh bien ! moi, la franchise de cette réponse me plaît. Que ma femme lise mes lettres, c'est toute la littérature que je lui demande. — Aimez-vous le dessin, Mademoiselle ?

SOPHIE. Ma cousine pense qu'il n'est pas convenable à une femme de dessiner.

LE COMTE, à *Frédéric*. Comprenez-vous pourquoi ?

SOPHIE. J'imagine que c'est parce qu'elle ne veut connaître que les traits de celui qu'elle aime.

LE COMTE. Mais c'est charmant cela, c'est charmant ! Les dessins d'amateur m'ont toujours ennuyé ; fausse prétention que tout cela. — Mademoiselle aime-t-elle la musique ?

SOPHIE. Ma cousine dit qu'elle n'a point de voix.

LE COMTE. Tant mieux, tant mieux ; mauvaise compagnie que celle des musiciens ; et puis comment causer dans une chambre où l'on fait de la musique ? — Mademoiselle aime-t-elle la danse ?

SOPHIE. Ma cousine dit qu'elle n'a jamais dansé, et qu'elle s'en est toujours très bien trouvée.

LE COMTE, *se levant*. C'est vraiment une femme accomplie !

SOPHIE. Ah ! il est facile de plaire par tout ce qu'on ne sait pas.

LE COMTE. Je vous entends, Mademoiselle ; il vous faut de l'esprit, des talents dans une femme.

SOPHIE. Oui, Monsieur, j'en conviens.

LE COMTE. Eh bien ! Mademoiselle, je ne me soucie de rien de tout cela.

SOPHIE. C'est bien flatteur pour ma cousine.

LE COMTE. Ah ! n'y mettez point de malice ; ne faites point que j'offense cette charmante personne dont la douceur angélique mérite tant d'amitié. Une femme, pardonnez-moi de vous le dire, une femme n'est point faite pour briller à côté de nous, pour nous effacer par son éclat. Il faut qu'elle nous soutienne, qu'elle nous console dans l'ombre.

SOPHIE. Dans l'ombre comme à la lumière, ma cousine sera toujours la même.

LE COMTE. Voudrait-elle me suivre en France ?

SOPHIE. Elle dit qu'elle se trouvera toujours également bien partout où vous la placerez.

LE COMTE. Quelle aimable complaisance !

FRÉDÉRIC. Ne lui souhaiteriez-vous pas un peu plus de mouvement dans l'esprit ?

LE COMTE. Un peu plus, j'en conviens ; mais Paris lui en donnera.

FRÉDÉRIC. Paris peut faire des miracles.

LE COMTE. Eh bien donc ! il ne me reste plus qu'une question à faire à la belle cousine ; mais la plus importante de toutes. Ai-je eu le bonheur de lui plaire ? Mademoiselle Sophie, daignez le lui demander.

(*Sophie en se retournant dérange le mannequin, qui est sur le point de tomber.*)

SOPHIE. Ah ciel !

LE COMTE. Comment donc ! est-ce qu'elle se trouve mal ?

FRÉDÉRIC, *bas à Sophie*. Sophie, prenez garde. — Oh ! non, ce n'est rien...

SOPHIE. Ma cousine a voulu faire effort pour vous cacher, ou plutôt pour vous avouer ce qu'elle éprouve ; et son agitation était telle, qu'elle a failli tomber par terre.

LE COMTE. Par terre ! Ah, quelle sensibilité profonde ! Il faudrait avoir un cœur de pierre pour résister à des preuves si sincères d'une affection...

FRÉDÉRIC. Qui ne changera jamais ; j'ose vous en répondre.

LE COMTE. Je vois venir Monsieur votre père. Mademoiselle, me permettez-vous ?...

SOPHIE. Tout ce qu'il vous plaira, Monsieur.

LE COMTE. Pardon, Mademoiselle ; mais la sympathie des cœurs est irrésistible, vous le savez.

## Scène VIII.

*Les précédents ; M. DE LA MORLIÈRE.*

LE COMTE. Monsieur, j'attends tout de votre bonté ; je croyais aimer Mademoiselle votre fille ; j'avais été justement frappé de ses brillants avantages ; mais je sens que ce sont les rapports de l'âme qui font le bonheur. Je suis devenu plus sérieux depuis mon séjour en Allemagne, et je pense comme les philosophes de ce pays, qu'il faut se marier par inclination.

M. DE LA MORLIÈRE. À la bonne heure, Monsieur le comte ; vous m'avez rendu ma parole ; je me tiens pour libre, et ma fille aussi.

LE COMTE. Sans doute ; mais ce n'est pas tout encore ; il faut que vous me prêtiez votre appui pour obtenir votre adorable nièce.

M. DE LA MORLIÈRE. Quelle nièce ?

LE COMTE. Et ne la voyez-vous pas devant vous ? Son aimable pudeur la rend immobile. Ah ! de grâce, ne prolongez pas son embarras.

M. DE LA MORLIÈRE. Mon adorable nièce est à vos ordres ; emportez-la... Je veux dire, emmenez-la quand vous voudrez.

LE COMTE. Ah ! Mademoiselle. (*Il s'approche du mannequin.*) Ciel ! qu'est-ce que je vois ? un mannequin ! C'est ainsi que l'on s'est joué de moi !... Mademoiselle ?

SOPHIE. Pardonnez-moi, Monsieur, d'avoir voulu savoir si vous m'aimiez réellement ; c'est la crainte de ne pas vous plaire assez qui m'a suggéré cette ruse.

LE COMTE. Et vous, Monsieur, à votre âge, deviez-vous consentir à ce qu'un tel piège me fût préparé ?

M. DE LA MORLIÈRE. Je n'ai pas dû croire, Monsieur, qu'un homme de votre esprit s'y laissât prendre.

LE COMTE, à *Frédéric*. Et vous, Monsieur ?

FRÉDÉRIC. Je suis prêt à m'expliquer avec vous.

SOPHIE. Monsieur le comte, ne rendez pas cruelle une simple plaisanterie. Je vous savais mauvais gré de ne pas faire cas de l'esprit des femmes, et de blâmer celles qui se font remarquer dans le monde. N'est-il pas vrai que votre talent de railler s'est exercé cent fois contre les personnes qui me ressemblent ?

LE COMTE. Je l'avoue.

SOPHIE. Eh bien ! j'ai voulu vous en montrer une qui ne se mettait en avant sur rien, qui ne manquait à aucune convenance ; enfin une vraie poupée de carton, tandis qu'il y en a tant de vivantes. Pardonnez-moi cette petite vengeance ; et vous qui avez si souvent accablé de ridicules mon pays et ses habitants, souffrez qu'une femme allemande, sans que cela tire à conséquence pour l'avenir, ait pu vous plaisanter une fois avec quelque avantage. J'aime Frédéric, et je ne vous conviens pas : si cependant vous persistez à vouloir de moi, je ne me considère pas comme libre, et je suis prête à tenir la parole que vous avez rendue à mon père. Ainsi donc tout dépend de vous : vous êtes, je le

sais, vraiment noble et généreux ; je remets mon sort entre vos mains.

LE COMTE. Mademoiselle, puisque vous vous en remettez à moi, je me conforme en tout à vos vœux ; mais permettez-moi d'espérer qu'il est des femmes moins malicieuses que vous, sans être pour cela des mannequins.

# Écrits sur l'esclavage

MIRZA OU LETTRE D'UN VOYAGEUR (1786)

Permettez que je vous rende compte, madame, d'une anecdote de mon voyage<sup>1</sup>, qui peut-être aura le droit de vous intéresser. J'appris à Gorée, il y a un mois, que monsieur le gouverneur avait déterminé une famille nègre à venir demeurer à quelques lieues de là, pour y établir une habitation pareille à celle de Saint-Domingue ; se flattant, sans doute, qu'un tel exemple exciterait les Africains à la culture du sucre, et qu'attirant chez eux le commerce libre de cette denrée, les Européens ne les enlèveraient plus à leur patrie, pour leur faire souffrir le joug affreux de l'esclavage. Vainement les écrivains les plus éloquents ont tenté d'obtenir cette révolution de la vertu des hommes ; l'administrateur éclairé, désespérant de triompher de l'intérêt personnel, voudrait le mettre du parti de l'humanité, en ne lui faisant plus trouver son avantage à la braver : mais les nègres, imprévoyants de l'avenir pour eux-mêmes, sont plus incapables encore de porter leurs pensées sur les générations futures, et se refusent au mal présent, sans le comparer au sort qu'il pourrait leur éviter. Un seul Africain, délivré de l'esclavage par la générosité du gouverneur,

<sup>1</sup> Cette anecdote est fondée sur des circonstances de la traite des nègres, rapportées par les voyageurs au Sénégal.

s'était prêtée à ses projets ; prince dans son pays, quelques nègres d'un état subalterne l'avaient suivi, et cultivaient son habitation sous ses ordres. Je demandai qu'on m'y conduisît. Je marchai une partie du jour, et j'arrivai le soir près d'une maison que des Français, m'a-t-on dit, avaient aidé à bâtir, mais qui conservait encore cependant quelque chose de sauvage. Quand j'approchai, les nègres jouissaient de leur moment de délassement ; ils s'amusaient à tirer de l'arc, regrettant peut-être le temps où ce plaisir était leur seule occupation. Ourika, femme de Ximéo (c'est le nom du nègre chef de l'habitation), était assise à quelque distance des jeux, et regardait avec distraction sa fille âgée de deux ans, qui s'amusait à ses pieds. Mon guide avança vers elle, et lui dit que je lui demandais asile de la part du gouverneur. « C'est le gouverneur qui l'envoie ! s'écria-t-elle. Ah ! qu'il entre, qu'il soit le bienvenu ; tout ce que nous avons est à lui. » Elle vint à moi avec précipitation : sa beauté m'enchantait ; elle possédait le vrai charme de son sexe, tout ce qui peint la faiblesse et la grâce. « Où donc est Ximéo ? lui dit mon guide. — Il n'est pas revenu, répondit-elle, il fait sa promenade du soir ; quand le soleil ne sera plus sur l'horizon, quand le crépuscule même ne rappellera plus la clarté, il reviendra, et il ne fera plus nuit pour moi. » En achevant ces mots, elle soupira, s'éloigna ; et quand elle se rapprocha de nous, j'aperçus des traces de pleurs sur son visage. Nous entrâmes dans la cabane ; on nous servit un repas composé de tous les fruits du pays : j'en goûtais avec plaisir, avide de sensations

nouvelles. On frappe : Ourika tressaille, se lève avec précipitation, ouvre la porte de la cabane, et se jette dans les bras de Ximéo, qui l'embrasse sans paraître se douter lui-même de ce qu'il faisait, ni de ce qu'il voyait. Je vais à lui. Vous ne pouvez pas imaginer une figure plus ravissante : ses traits n'avaient aucun des défauts des hommes de sa couleur ; son regard produisait un effet que je n'ai jamais ressenti ; il disposait de l'âme, et la mélancolie qu'il exprimait passait dans le cœur de celui sur lequel il s'attachait ; la taille de l'Apollon du Belvédère n'est pas plus parfaite : peut-être pouvait-on le trouver trop mince pour un homme ; mais l'abattement de la douleur que tous ses mouvements annonçaient, que sa physionomie peignait, s'accordait mieux avec la délicatesse qu'avec la force. Il ne fut point surpris de nous voir ; il paraissait inaccessible à toute émotion étrangère à son idée dominante ; nous lui apprîmes quel était celui qui nous envoyait, et le but de notre voyage. « Le gouverneur, nous dit-il, a des droits sur ma reconnaissance ; dans l'état où je suis, le croirez-vous, j'ai cependant un bienfaiteur. » Il nous parla quelque temps des motifs qui l'avaient déterminé à cultiver une habitation, et j'étais étonné de son esprit, de sa facilité à s'expliquer : il s'en aperçut. « Vous êtes surpris, me dit-il, quand nous ne sommes pas au niveau des brutes, dont vous nous donnez la destinée ? — Non, lui répondis-je ; mais un Français même ne parlerait pas sa langue mieux que vous. — Ah ! vous avez raison, reprit-il ; on conserve encore quelques rayons lorsqu'on a long-

temps vécu près d'un ange. » Et ses beaux yeux se baissèrent, pour ne plus rien voir au-dehors de lui. Ourika répandait des larmes ; Ximéo s'en aperçut enfin. « Pardonne, s'écria-t-il en lui prenant la main, pardonne : le présent est à toi ; souffre les souvenirs. Demain, dit-il en se retournant vers moi, demain nous parcourrons ensemble mon habitation ; vous verrez si je puis me flatter qu'elle réponde aux désirs du gouverneur. Le meilleur lit va vous être préparé ; dormez tranquillement : je voudrais que vous fussiez bien ici. Les hommes infortunés par le cœur, me dit-il à voix basse, ne craignent point, désirent même le spectacle du bonheur des autres. » Je me couchai, je ne fermai pas l'œil ; j'étais pénétré de tristesse, tout ce que j'avais vu en portait l'empreinte ; j'en ignorais la cause, mais je me sentais ému comme on l'est en contemplant un tableau qui représente la mélancolie. À la pointe du jour je me levai ; je trouvai Ximéo encore plus abattu que la veille ; je lui en demandai la raison. « Ma douleur, répondit-il, fixée dans mon cœur, ne peut s'accroître ni diminuer ; mais l'uniformité de la vie la fait passer plus vite, et des événements nouveaux, quels qu'ils soient, font naître de nouvelles réflexions, qui sont toujours de nouvelles sources de larmes. » Il me fit voir avec un soin extrême toute son habitation ; je fus surpris de l'ordre qui s'y faisait remarquer ; elle rendait au moins autant qu'un pareil espace de terrain cultivé à Saint-Domingue par un même nombre d'hommes, et les nègres heureux n'étaient point accablés de travail. Je vis avec plaisir que la cruauté était inutile,

qu'elle avait cela de plus. Je demandai à Ximéo qui lui avait donné des conseils sur la culture de la terre, sur la division de la journée des ouvriers. « J'en ai peu reçu, me répondit-il, mais la raison peut atteindre à ce que la raison a trouvé : puisqu'il était défendu de mourir, il fallait bien consacrer sa vie aux autres ; qu'en aurais-je fait pour moi ? J'avais horreur de l'esclavage, je ne pouvais concevoir le barbare dessein des hommes de votre couleur. Je pensais quelquefois que leur Dieu, ennemi du nôtre, leur avait commandé de nous faire souffrir : mais quand j'appris qu'une production de notre pays, négligée par nous, causait seule ces maux cruels aux malheureux Africains, j'acceptai l'offre qui me fut faite de leur donner l'exemple de la cultiver. Puisse un commerce libre s'établir entre les deux parties du monde ! puissent mes infortunés compatriotes renoncer à la vie sauvage, se vouer au travail pour satisfaire vos avides désirs, et contribuer à sauver quelques-uns d'entre eux de la plus horrible destinée ! puissent ceux mêmes qui pourraient se flatter d'éviter un tel sort, s'occuper avec un zèle égal d'en garantir à jamais leurs semblables ! » En me parlant ainsi, nous approchâmes d'une porte qui conduisait à un bois épais, dont un côté de l'habitation était bordé ; je crus que Ximéo allait l'ouvrir, mais il se détourna pour l'éviter. « Pourquoi, lui dis-je, ne me montrez-vous pas... ? — Arrêtez ! s'écria-t-il, vous avez l'air sensible ; pourrez-vous entendre les longs récits du malheur ? Il y a deux ans que je n'ai parlé ; tout ce que je dis, ce n'est pas parler. Vous le voyez, j'ai besoin de

m'épancher : vous ne devez pas être flatté de ma confiance ; cependant, c'est votre bonté qui m'encourage, et me fait compter sur votre pitié. — Ah ! ne craignez rien, répondis-je, vous ne serez pas trompé. — Je suis né dans le royaume de Cayor ; mon père, du sang royal, était chef de quelques tribus qui lui étaient confiées par le souverain. On m'exerça de bonne heure dans l'art de défendre mon pays, et dès mon enfance l'arc et le javelot m'étaient familiers. L'on me destina dès lors pour femme Ourika, fille de la sœur de mon père ; je l'aimai dès que je pus aimer, et cette faculté se développa en moi pour elle et par elle. Sa beauté parfaite me frappa davantage quand je l'eus comparée à celle des autres femmes, et je revins par choix à mon premier penchant. Nous étions souvent en guerre contre les Jaloffes nos voisins ; et comme nous avions mutuellement l'atroce coutume de vendre nos prisonniers de guerre aux Européens, une haine profonde, que la paix même ne suspendait pas, ne permettait entre nous aucune communication. Un jour, en chassant dans nos montagnes, je fus entraîné plus loin que je ne voulais ; une voix de femme, remarquable par sa beauté, se fit entendre à moi. J'écoutai ce qu'elle chantait, et je ne reconnus point les paroles que les jeunes filles se plaisent à répéter. L'amour de la liberté, l'horreur de l'esclavage, étaient le sujet des nobles hymnes qui me ravirent d'admiration. J'approchai : une jeune personne se leva ; frappé du contraste de son âge et du sujet de ses méditations, je cherchais dans ses traits quelque chose de surnaturel, qui

m'annonçât l'inspiration qui supplée aux longues réflexions de la vieillesse ; elle n'était pas belle, mais sa taille noble et régulière, ses yeux enchanteurs, sa physionomie animée, ne laissaient à l'amour même rien à désirer pour sa figure. Elle vint à moi, et me parla longtemps sans que je pusse lui répondre : enfin, je parvins à lui peindre mon étonnement ; il s'accrut quand j'appris qu'elle avait composé les paroles que je venais d'entendre. « Cessez d'être surpris, me dit-elle ; un Français établi au Sénégal, mécontent de son sort et malheureux dans sa patrie, s'est retiré parmi nous ; ce vieillard a daigné prendre soin de ma jeunesse, et m'a donné ce que les Européens ont de digne d'envie : les connaissances dont ils abusent, et la philosophie dont ils suivent si mal les leçons. J'ai appris la langue des Français, j'ai lu quelques-uns de leurs livres, et je m'amuse à penser seule sur ces montagnes. » À chaque mot qu'elle me disait, mon intérêt, ma curiosité redoublaient ; ce n'était plus une femme, c'était un poète que je croyais entendre parler ; et jamais les hommes qui se consacrent parmi nous au culte des dieux ne m'avaient paru remplis d'un si noble enthousiasme. En la quittant, j'obtins la permission de la revoir ; son souvenir me suivait partout ; j'emportais plus d'admiration que d'amour, et me fiant longtemps sur cette différence, je vis Mirza (c'était le nom de cette jeune Jaloffe) sans croire offenser Ourika. Enfin, un jour je lui demandai si jamais elle avait aimé ; en tremblant je faisais cette question, mais son esprit facile et son caractère ouvert lui rendaient toutes ses réponses

aisées. « Non, me dit-elle : on m'a aimée quelquefois ; j'ai peut-être désiré d'être sensible ; je voulais connaître ce sentiment qui s'empare de toute la vie, et fait à lui seul le sort de chaque instant du jour ; mais j'ai trop réfléchi, je crois, pour éprouver cette illusion ; je sens tous les mouvements de mon cœur, et je vois tous ceux des autres ; je n'ai pu jusqu'à ce jour ni me tromper ni être trompée. » Ce dernier mot m'affligea. « Mirza, lui dis-je, que je vous plains ! les plaisirs de la pensée n'occupent pas tout entier ; ceux du cœur seul suffisent à toutes les facultés de l'âme. » Elle m'instruisait cependant avec une bonté que rien ne lassait ; en peu de temps j'appris tout ce qu'elle savait. Quand je l'interrompais par mes éloges, elle ne m'écoutait pas ; dès que je cessais, elle continuait, et je voyais, par ses discours, que, pendant que je la louais, c'était à moi seul qu'elle avait toujours pensé. Enfin, enivré de sa grâce, de son esprit, de ses regards, je sentis que je l'aimais, et j'osai le lui dire : quelles expressions n'employai-je pas pour faire passer dans son cœur l'exaltation que j'avais trouvée dans son esprit ! Je mourais à ses pieds de passion et de crainte. « Mirza, lui répétais-je, place-moi sur le monde en me disant que tu m'aimes, ouvre-moi le ciel pour que j'y monte avec toi. » En m'écoutant, elle se troubla, et des larmes remplirent ses beaux yeux, où jusqu'alors je n'avais vu que l'expression du génie, « Ximéo, me dit-elle, demain je te répondrai ; n'attends pas de moi l'art des femmes de ton pays ; demain tu liras dans mon cœur ; réfléchis sur le tien. » En achevant ces mots, elle me quitta long-

temps avant le coucher du soleil, signal ordinaire de sa retraite ; je ne cherchai point à la retenir. L'ascendant de son caractère me soumettait à ses volontés. Depuis que je connaissais Mirza, je voyais moins Ourika ; je la trompais, je prétextais des voyages, je retardais l'instant de notre union, j'éloignais l'avenir au lieu d'en décider.

Enfin, le lendemain, que des siècles pour moi semblaient avoir séparé de la veille, j'arrive : Mirza la première s'avance vers moi ; elle avait l'air abattu ; soit pressentiment, soit tendresse, elle avait passé ce jour dans les larmes. « Ximéo, me dit-elle d'un son de voix doux, mais assuré, es-tu bien sûr que tu m'aimes ? est-il certain que dans tes vastes contrées aucun objet n'a fixé ton cœur ? » Des serments furent ma réponse. « Eh bien ! je t'en crois : la nature qui nous environne est seule témoin de tes promesses ; je ne sais rien sur toi que je n'aie appris de ta bouche ; mon isolement, mon abandon fait toute ma sécurité. Quelle défiance, quel obstacle ai-je opposé à ta volonté ? tu ne tromperais en moi que mon estime pour Ximéo, tu ne te vengerais que de mon amour ; ma famille, mes amies, mes concitoyens, j'ai tout éloigné pour dépendre de toi seul ; je dois être à tes yeux sacrée comme la faiblesse, l'enfance et le malheur ; non, je ne puis rien craindre, non. » Je l'interrompis ; j'étais à ses pieds, je croyais être vrai, la force du présent m'avait fait oublier le passé comme l'avenir ; j'avais trompé, j'avais persuadé ; elle me crut. Dieux ! que d'expressions passionnées elle sut trouver ! qu'elle était heureuse en aimant ! Ah ! pendant deux mois qui

s'écoulèrent ainsi, tout ce qu'il y a d'amour et de bonheur fut rassemblé dans son cœur. Je jouissais, mais je me calmais. Bizarrerie de la nature humaine ! j'étais si frappé du plaisir qu'elle avait à me voir, que je commençai bientôt à venir plutôt pour elle que pour moi : j'étais si certain de son accueil, que je ne tremblais plus en l'approchant. Mirza ne s'en apercevait pas ; elle parlait, elle répondait, elle pleurait, elle se consolait, et son âme active agissait sur elle-même : honteux de moi-même, j'avais besoin de m'éloigner d'elle. La guerre se déclara dans une autre extrémité du royaume de Cayor, je résolus d'y courir ; il fallait l'annoncer à Mirza. Ah ! dans ce moment je sentis encore combien elle m'était chère ; sa confiante et douce sécurité m'ôta la force de lui découvrir mon projet. Elle semblait tellement vivre de ma présence, que ma langue se glaça quand je voulus lui parler de mon départ. Je résolus de lui écrire ; cet art qu'elle m'avait appris devait servir à son malheur ; vingt fois je la quittai, vingt fois je revins sur mes pas. L'infortunée en jouissait, et prenait ma pitié pour de l'amour. Enfin je partis ; je lui mandai que mon devoir me forçait à me séparer d'elle, mais que je reviendrais à ses pieds plus tendre que jamais. Quelle réponse elle me fit ! Ah ! langue de l'amour, quel charme tu reçois quand la pensée t'embellit ! quel désespoir de mon absence ! quelle passion de me revoir ! Je frémis alors en songeant à quel excès son cœur savait aimer ; mais mon père n'aurait jamais nommé sa fille une femme du pays des Jaloffes. Tous les obstacles s'offrirent à ma pensée quand le voile qui me

les cachait fut tombé ; je revis Ourika ; sa beauté, ses larmes, l'empire d'un premier penchant, les instances d'une famille entière, que sais-je enfin ? tout ce qui paraît insurmontable quand on ne tire plus sa force de son cœur, me rendit infidèle, et mes liens avec Ourika furent formés en présence des dieux. Cependant le temps que j'avais fixé à Mirza pour mon retour approchait ; je voulus la revoir encore : j'espérais adoucir le coup que j'allais lui porter, je le croyais possible ; quand on n'a plus d'amour on n'en devine plus les effets, l'on ne sait pas même s'aider de ses souvenirs. De quel sentiment je fus rempli en parcourant ces mêmes lieux témoins de mes serments et de mon bonheur ! Rien n'était changé que mon cœur, et je pouvais à peine les reconnaître. Pour Mirza, dès qu'elle me vit, je crois qu'elle éprouva en un moment le bonheur qu'on goûte à peine épars dans toute sa vie, et c'est ainsi que les dieux s'acquittèrent envers elle. Ah ! comment vous dirais-je par quels degrés affreux j'amenai la malheureuse Mirza à connaître l'état de mon cœur ? Mes lèvres tremblantes prononcèrent le nom d'amitié. « Ton amitié ! s'écria-t-elle ; ton amitié, barbare ! est-ce à mon âme qu'un tel sentiment doit être offert ? Va, donne-moi la mort. Va, c'est là maintenant tout ce que tu peux pour moi. » L'excès de sa douleur semblait l'y conduire ; elle tomba sans mouvement à mes pieds : monstre que j'étais ! c'était alors qu'il fallait la tromper, c'était alors que je fus vrai. « Insensible, laisse-moi, me dit-elle ; ce vieillard qui prit soin de mon enfance, qui m'a servi de père, peut vivre encore quelque

temps ; il faut que j'existe pour lui : je suis morte déjà là, dit-elle en posant la main sur son cœur ; mais mes soins lui-sont nécessaires : laisse-moi. — Je ne pourrais, m'écriai-je, je ne pourrais supporter ta haine ! — Ma haine ! me répondit-elle ; ne la crains pas, Ximéo ; il y a des cœurs qui ne savent qu'aimer, et dont toute la passion ne retourne que contre eux-mêmes. Adieu, Ximéo ; une autre va donc posséder... — Non, jamais ; non, jamais, lui dis-je. — Je ne te crois pas à présent, reprit-elle ; hier tes paroles m'auraient fait douter du jour qui nous éclaire. Ximéo, serre-moi contre ton cœur, appelle-moi ta maîtresse chérie ; retrouve l'accent d'autrefois ; que je l'entende encore, non pour en jouir, mais pour m'en ressouvenir : mais c'est impossible. Adieu, je le retrouverai seule, mon cœur l'entendra toujours ; c'est la cause de mort que je porte et retiens dans mon sein. Ximéo, adieu. » Le son touchant de ce dernier mot, l'effort qu'elle fit en s'éloignant, tout m'est présent ; elle est devant mes yeux. Dieux ! rendez cette illusion plus forte ; que je la voie un moment, pour, s'il se peut encore, mieux sentir ce que j'ai perdu. Longtemps immobile dans les lieux qu'elle avait quittés, égaré, troublé comme un homme qui vient de commettre un grand crime, la nuit me surprit avant que je pensasse à retourner chez moi ; le remords, le souvenir, le sentiment du malheur de Mirza s'attachaient à mon âme ; son ombre me revenait, comme si la fin de son bonheur eût été celle de sa vie.

La guerre se déclara contre les Jaloffes ; il fallait combattre contre les habitants du pays de Mirza ; je

voulais à ses yeux acquérir de la gloire, justifier son choix, et mériter encore le bonheur auquel j'avais renoncé. Je craignais peu la mort ; j'avais fait de ma vie un si cruel usage, que je la risquais peut-être avec un secret plaisir. Je fus dangereusement blessé : j'appris, en me rétablissant, qu'une femme venait tous les jours se placer devant le seuil de ma porte ; immobile, elle tressaillait au moindre bruit ; une fois j'étais plus mal, elle perdit connaissance ; on s'empressa autour d'elle ; elle se ranima, et prononça ces mots : « Qu'il ignore, dit-elle, l'état où vous m'avez vue ; je suis pour lui bien moins qu'une étrangère, mon intérêt doit l'affliger. » Enfin un jour, jour affreux ! faible encore, ma famille, Ourika, étaient auprès de moi : j'étais calme quand j'éloignais le souvenir de celle dont j'avais causé le désespoir ; je croyais l'être du moins ; la fatalité m'avait conduit, j'avais agi comme un homme gouverné par elle, et je redoutais tellement l'instant du repentir, que j'employais toutes mes forces pour retenir ma pensée prête à se fixer sur le passé. Nos ennemis, les Jaloffes, fondirent tout à coup sur le bourg que j'habitais : nous étions sans défense ; nous souffrîmes cependant une assez longue attaque ; mais enfin ils l'emportèrent, et firent plusieurs prisonniers : je fus du nombre. Quel moment pour moi quand je me vis chargé de fers ! Les cruels Hottentots ne destinent aux vaincus que la mort ; mais nous, plus lâchement barbares, nous servons nos communs ennemis, et justifions leurs crimes en devenant leurs complices. Un détachement de Jaloffes nous fit marcher toute la nuit ;

quand le jour vint nous éclairer, nous nous trouvâmes sur le bord de la rivière du Sénégal : des barques étaient préparées ; je vis des blancs, je fus certain de mon sort. Bientôt mes conducteurs commencèrent à traiter des viles conditions de leur infâme échange : les Européens examinaient curieusement notre âge et notre force, pour y trouver l'espoir de nous faire supporter plus longtemps les maux qu'ils nous destinaient. Déjà j'étais déterminé ; j'espérais qu'en passant sur cette fatale barque, mes chaînes se relâcheraient assez pour me laisser le pouvoir de m'élancer dans la rivière, et que, malgré les prompts secours de mes avides possesseurs, le poids de mes fers m'entraînerait jusqu'au fond de l'abîme. Mes yeux fixés sur la terre, ma pensée attachée à la terrible espérance que j'embrassais, j'étais comme séparé des objets qui m'environnaient. Tout à coup une voix que le bonheur et la peine m'avaient appris à connaître fait tressaillir mon cœur, et m'arrache à mon immobile méditation ; je regarde, j'aperçois Mirza, belle, non comme une mortelle, mais comme un ange, car c'était son âme qui se peignait sur son visage. Je l'entends qui demande aux Européens de l'écouter : sa voix était émue, mais ce n'était point la frayeur ni l'attendrissement qui l'altéraient ; un mouvement surnaturel donnait à toute sa personne un caractère nouveau. « Européens, dit-elle, c'est pour cultiver vos terres que vous nous condamnez à l'esclavage ; c'est votre intérêt qui vous rend notre infortune nécessaire ; vous ne ressemblez pas au dieu du mal, et faire souffrir n'est pas le but des

douleurs que vous nous destinez. Regardez ce jeune homme affaibli par ses blessures, il ne pourra supporter ni la longueur du voyage, ni les travaux que vous lui demandez : moi, vous voyez ma force et ma jeunesse, mon sexe n'a point énervé mon courage ; souffrez que je sois esclave à la place de Ximéo. Je vivrai, puisque c'est à ce prix que vous m'aurez accordé la liberté de Ximéo ; je ne croirai plus l'esclavage avilissant, je respecterai la puissance de mes maîtres ; c'est de moi qu'ils la tiendront, et leurs bienfaits l'auront consacrée. Ximéo doit chérir la vie ; Ximéo est aimé ! Moi, je ne tiens à personne sur la terre ; je puis en disparaître sans laisser de vide dans un cœur qui sente que je n'existe plus. J'allais finir mes jours, un bonheur nouveau me fait survivre à mon cœur. Ah ! laissez-vous attendrir ; et quand votre pitié ne combat pas votre intérêt, ne résistez pas à sa voix. » En achevant ces mots, cette fière Mirza, que la crainte de la mort n'aurait pas fait tomber aux pieds des rois de la terre, fléchit humblement le genou ; mais elle conservait dans cette attitude encore toute sa dignité, et l'admiration et la honte étaient le partage de ceux qu'elle implorait. Un moment elle put penser que j'acceptais sa générosité ; j'avais perdu la parole, et je me mourais du tourment de ne la pas retrouver. Ces farouches Européens s'écrièrent tout d'une voix : « Nous acceptons l'échange ; elle est belle, elle est jeune, elle est courageuse ; nous voulons la négresse, et nous laissons son ami. » Je retrouvai mes forces ; ils allaient s'approcher de Mirza. « Barbares, m'écriai-je, c'est à moi, jamais,

jamais ; respectez son sexe, sa faiblesse. Jaloffes, consentirez-vous qu'une femme de votre contrée soit esclave à la place de votre plus cruel ennemi ? — Arrête, me dit Mirza, cesse d'être généreux ; cet acte de vertu, c'est pour toi seul que tu l'accomplis ; si mon bonheur t'avait été cher, tu ne m'aurais pas abandonnée ; je t'aime mieux coupable, quand je te sais insensible : laisse-moi le droit de me plaindre ; quand tu ne peux m'ôter ma douleur, ne m'arrache pas le seul bonheur qui me reste, la douce pensée de tenir au moins à toi par le bien que je t'aurai fait : j'ai suivi tes destins, je meurs si mes jours ne te sont pas utiles ; tu n'as que ce moyen de me sauver la vie : ose persister dans tes refus. » Depuis, je me suis rappelé toutes ses paroles, et dans l'instant je crois que je ne les entendais pas : je frémisais du dessein de Mirza ; je tremblais que ces vils Européens ne le secondassent ; je n'osais déclarer que rien ne me séparerait d'elle. Ces avides marchands nous auraient entraînés tous les deux ; leur cœur, incapable de sensibilité, comptait peut-être déjà sur les effets de la nôtre ; déjà même ils se promettaient à l'avenir de choisir pour captifs ceux que l'amour ou le devoir pourraient faire racheter ou suivre, étudiant nos vertus pour les faire servir à leurs vices. Mais le gouverneur, instruit de nos combats, du dévouement de Mirza, de mon désespoir, s'avance comme un ange de lumière : eh ! qui n'aurait pas cru qu'il nous apportait le bonheur ? « Soyez libres tous deux, nous dit-il ; je vous rends à votre pays comme à votre amour. Tant de grandeur d'âme eût fait rougir l'Européen qui vous

aurait nommés ses esclaves. » On m'ôta mes fers, j'embrassai ses genoux, je bénis dans mon cœur sa bonté, comme s'il eût sacrifié des droits légitimes. Ah ! les usurpateurs peuvent donc, en renonçant à leurs injustices, atteindre au rang de bienfaiteurs. Je me levai, je croyais que Mirza était aux pieds du gouverneur comme moi ; je la vis à quelque distance, appuyée sur un arbre, et rêvant profondément. Je courus vers elle : l'amour, l'admiration, la reconnaissance, j'éprouvais, j'exprimais tout à la fois. « Ximéo, me dit-elle, il n'est plus temps ; mon malheur est gravé trop avant, pour que ta main même y puisse atteindre : ta voix, je ne l'entends plus sans tressaillir de peine, et ta présence glace dans mes veines ce sang qui jadis y bouillonnait pour toi ; les âmes passionnées ne connaissent que les extrêmes ; l'intervalle qui les sépare, elles le franchissent sans s'y arrêter jamais : quand tu m'appris mon sort, j'en doutai longtemps ; tu pouvais revenir alors ; j'aurais cru que j'avais rêvé ton inconstance ; mais maintenant, pour anéantir ce souvenir, il faut percer le cœur dont rien ne peut l'effacer. » En prononçant ces paroles, la flèche mortelle était dans son sein. Dieux qui suspendîtes en cet instant ma vie, me l'avez-vous rendue pour mieux venger Mirza par le long supplice de ma douleur ? Pendant un mois entier, la chaîne des souvenirs et des pensées fut interrompue pour moi ; je crois quelquefois que je suis dans un autre monde, dont l'enfer est le souvenir du premier. Ourika m'a fait promettre de ne pas attenter à mes jours ; le gouverneur m'a convaincu qu'il fallait

vivre pour être utile à mes malheureux compatriotes, pour respecter la dernière volonté de Mirza, qui l'a conjuré, dit-il, en mourant, de veiller sur moi, de me consoler en son nom : j'obéis, j'ai renfermé dans un tombeau les tristes restes de celle que j'aime quand elle n'est plus, de celle que j'ai méconnue pendant sa vie. Là, seul quand le soleil se couche, quand la nature entière semble se couvrir de mon deuil, quand le silence universel me permet de n'entendre plus que mes pensées, j'éprouve, prosterné sur ce tombeau, la jouissance du malheur, le sentiment tout entier de ses peines ; mon imagination exaltée crée quelquefois des fantômes ; je crois la voir, mais jamais elle ne m'apparaît comme une amante irritée. Je l'entends qui me console et s'occupe de ma douleur. Enfin, incertain du sort qui nous attend après nous, je respecte en mon cœur le souvenir de Mirza, et crains, en me donnant la mort, d'anéantir tout ce qui reste d'elle. Depuis deux ans, vous êtes la seule personne à qui j'aie confié ma douleur : je n'attends pas votre pitié ; un barbare qui causa la mort de celle qu'il regrette doit-il intéresser ? Mais j'ai voulu parler d'elle. Ah ! promettez-moi que vous n'oublierez pas le nom de Mirza ; vous le direz à vos enfants, et vous conserverez après moi la mémoire de cet ange d'amour et de cette victime du malheur. » En terminant son récit, une sombre rêverie se peignit sur le charmant visage de Ximéo ; j'étais baigné de pleurs, je voulus lui parler. « Crois-tu, me dit-il, qu'il faille chercher à me consoler ? crois-tu qu'on puisse avoir sur mon malheur une pensée que mon

cœur n'ait pas trouvée ? J'ai voulu te l'apprendre, mais parce que j'étais bien sûr que tu ne l'adoucerais pas ; je mourrais si on me l'ôtait, le remords en prendrait la place, il occuperait mon cœur tout entier, et ses douleurs sont arides et brûlantes. Adieu, je te remercie de m'avoir écouté. » Son calme sombre, son désespoir sans larmes, aisément me persuadèrent que tous mes efforts seraient vains ; je n'osai plus lui parler, le malheur en impose ; je le quittai le cœur plein d'amertume ; et, pour accomplir ma promesse, je raconte son histoire, et consacre, si je le puis, le triste nom de sa Mirza.

PRÉFACE POUR LA TRADUCTION D'UN OUVRAGE DE  
M. WILBERFORCE SUR LA TRAITE DES NÈGRES (1814)

M. Wilberforce est l'auteur de l'écrit qu'on va lire sur l'abolition de la traite des nègres.

Orateur distingué dans la chambre des communes, remarquablement instruit sur tout ce qui tient à la littérature et à cette haute philosophie dont la religion est la base, il a consacré trente ans de sa vie à faire rougir l'Europe d'un grand attentat, et à délivrer l'Afrique d'un affreux malheur. Lorsqu'il eut rassemblé toutes les preuves des cruautés qui ajoutaient encore à l'horreur d'un acte tyrannique, lorsqu'il crut avoir de quoi convaincre les faibles et les forts, il fit, en 1787, dans le parlement, la motion d'abolir la traite des nègres.

M. Pitt, M. Fox, M. Burke, l'appuyèrent ; aucun homme vraiment supérieur en Angleterre, quelles

que soient ses opinions politiques, ne voudrait prêter son nom à des opinions qui dégradent du nom de penseur et d'ami de l'humanité. On peut soupçonner M. Pitt d'avoir permis pendant quelque temps à ses adhérents de soutenir la traite des nègres ; mais sa gloire lui était trop chère pour ne pas se séparer de son parti dans cette circonstance. Toutefois les réclamations de tous ceux qui font de l'espèce humaine deux parties, dont l'une, à leur avis, doit être sacrifiée à l'autre, ces réclamations empêchèrent que la motion de M. Wilberforce ne fût adoptée. Les colons prétendirent qu'ils seraient ruinés si la traite était abolie ; les villes de commerce d'Angleterre affirmèrent que leur prospérité tenait à celle des colons : enfin l'on rencontra de tous les côtés ces résistances qui recommencent toujours, quand les honnêtes gens s'avisent de défendre les opprimés contre les oppresseurs.

Les excès de la révolution de France, qui répandaient une grande défaveur sur un certain ordre d'idées, nuisirent à la cause des pauvres nègres. On cria à l'anarchie contre ceux qui ne voulaient pas qu'on excitât la guerre entre les peuples d'Afrique, pour faire leurs prisonniers esclaves ; on appelait jacobins les hommes qui n'avaient pour motifs de leurs actions que la religion et l'humanité. Mais dans un pays tel que l'Angleterre, les lumières sont si universelles, et la circulation des idées si libre, qu'on peut calculer avec certitude le temps très court qu'il faut pour qu'une vérité s'établisse dans l'opinion.

M. Wilberforce renouvela toutes les années la même motion, qui avait été d'abord écartée, et cette persévérance faisait gagner chaque fois du terrain à la raison. Les hommes les plus religieux de l'Angleterre secondèrent les efforts de M. Wilberforce ; M. Clarkson, M. Macaulay, plusieurs autres encore doivent être nommés dans cette honorable lutte : on fit une souscription pour établir dans la Sierra-Léone tous les moyens propres à civiliser les nègres, et cette honorable entreprise coûta plus de deux cent mille livres sterling aux particuliers qui s'en chargèrent. On ne voit guère comment l'esprit mercantile que l'on reproche aux Anglais pouvait expliquer de tels sacrifices : les motifs qui décidèrent l'abolition de la traite des nègres sont d'une nature tout aussi désintéressée.

C'est en 1807 que ce grand œuvre d'humanité fut accompli. On avait délibéré vingt ans sur ses inconvénients et sur ses avantages. M. Fox et ses amis étaient alors ministres ; mais le ministère changea dans l'intervalle du projet de loi à sa sanction. Toutefois les successeurs adoptèrent à cet égard les mêmes principes ; car parmi les nouveaux ministres, M. Perceval, M. Canning et lord Harrowby, tous les trois amis de M. Pitt, s'étaient montrés les champions ardents de cette belle cause. M. Fox, en mourant, l'avait recommandée à son neveu, lord Holland, et l'on permit à ce noble héritier, bien qu'il ne fût plus ministre, de porter lui-même avec ses amis la sanction du roi à la chambre des pairs. *Un rayon du soleil*, dit Clarkson, *perça les nuages au moment où le décret qui supprimait la traite*

*des nègres fut proclamé.* En effet, cet acte méritait la faveur du ciel ; et dans quel moment eut-il lieu ? lorsque toutes les colonies étaient entre les mains des Anglais, et qu'ainsi leur intérêt, vulgairement considéré, devait les porter à maintenir l'indigne commerce qu'ils abjuraient.

Aujourd'hui l'on se plaît à soutenir que les Anglais craignent le rétablissement de la colonie de Saint-Domingue au profit des Français : mais en 1807 quelle chance y avait-il pour que la France pût redevenir maîtresse de cette colonie, si toutefois cette chance existe maintenant ? Le parti qui a déterminé l'abolition de la traite des nègres en Angleterre, c'est celui des chrétiens zélés, appelés communément *méthodistes*. Ils portent dans les intérêts de l'humanité les qualités de l'esprit de parti, l'énergie et l'activité ; et comme ils sont en grand nombre, ils agissent sur l'opinion, et l'opinion sur le gouvernement. Loin que les politiques ou les spéculateurs qui peuvent être jaloux de la prospérité de la France fussent pour rien dans l'abolition de la traite, ils y opposaient les mêmes arguments qu'on voit reparaitre en France aujourd'hui parmi les colons et les commerçants ; ils menaçaient des mêmes maux, et néanmoins depuis sept ans que l'Angleterre a interdit la traite, l'expérience a si bien prouvé que toutes les craintes qu'on avait manifestées à cet égard étaient illusoires, que les villes maritimes sont à présent d'accord sur ce sujet avec le reste de la nation. L'on a vu, dans cette occasion, le même phénomène moral que l'on peut observer dans toutes les circonstances d'une nature analogue.

Quand on propose de supprimer un abus quelconque du pouvoir, aussitôt ceux qui jouissent de cet abus ne manquent pas d'affirmer que tous les bienfaits de l'ordre social y sont attachés. — C'est la clef de la voûte, disent-ils, tandis que c'est seulement la clef de leurs propres avantages ; et lorsque enfin le progrès des lumières amène la réforme longtemps désirée, on est tout étonné des améliorations qui en résultent. Le bien jette des racines de toutes parts, l'équilibre se rétablit sans efforts, et la vérité guérit les maux de l'espèce humaine, comme la nature, sans que personne s'en mêle.

Quelques Français se sont irrités de ce que les ministres anglais avaient fait de l'abolition de la traite des nègres l'une des conditions de la paix : les ministres anglais n'ont été à cet égard que les interprètes du vœu de leur nation. Mais ce serait une belle époque dans l'histoire que celle où les peuples se demanderaient mutuellement des actes d'humanité. Cette négociation généreuse ne rencontrera pas d'obstacle dans le cœur d'un monarque aussi religieusement éclairé que celui de la France ; mais les préjugés des pays peuvent quelquefois contrarier les lumières mêmes de leurs chefs.

C'est donc un grand bonheur pour la France, l'Angleterre et la lointaine Afrique, qu'une gloire telle que celle du duc de Wellington donne de la force à la cause qu'il défend. Déjà le marquis de Wellesley, son frère aîné, a supprimé dans l'Inde, dont il était gouverneur, la traite des nègres, avant même que le décret qui l'abolit eût été prononcé

par le parlement d'Angleterre. Les opinions de cette illustre famille sont connues : espérons donc que lord Wellington triomphera par la raison dans la cause des nègres, comme il a puissamment servi la cause des Espagnols par son épée ; car c'est à ce héros vertueux que l'on devrait appliquer ces paroles célèbres de Bossuet : *Il avait un nom qui ne parut jamais que dans des actions dont la justice était incontestable.*

APPEL AUX SOUVERAINS RÉUNIS À PARIS,  
POUR EN OBTENIR L'ABOLITION DE  
LA TRAITE DES NÈGRES (1814)

Malgré la crise violente dans laquelle l'Angleterre s'est trouvée pendant vingt-cinq ans, elle ne s'est point servie des dangers qu'elle courait comme d'un prétexte pour négliger le bien qu'elle pouvait faire. Constamment occupée de l'humanité au milieu de la guerre, et du bonheur général dans le moment même où son existence politique pouvait être menacée, elle a aboli la traite des nègres à l'époque où elle soutenait contre la doctrine d'une liberté perverse la lutte la plus acharnée. Les partis opposés parmi les Anglais se sont réunis pour un but aussi moral que religieux. M. Pitt et M. Fox y ont concouru avec une égale ardeur ; et M. Wilberforce, un orateur chrétien, a mis à ce grand œuvre une persévérance dont ordinairement on ne voit d'exemple que parmi ceux qui s'occupent de leurs intérêts personnels.

L'abolition de la traite des nègres qui a eu lieu il y a sept ans, n'a porté aucune atteinte à la prospérité des colonies anglaises. Les nègres se sont assez multipliés entre eux pour suffire aux travaux nécessaires ; et, comme il arrive toujours quand il s'agit d'un acte de justice, l'on ne cessait d'alarmer les esprits sur les inconvénients que pouvait avoir cette mesure avant qu'elle fût accomplie ; mais lorsqu'elle l'a été, on n'a plus entendu parler de tous ces prétendus inconvénients. Ainsi des milliers d'hommes et des nations entières ont été préservés de tous les genres de maux, sans que les avantages pécuniaires du commerce en aient souffert.

L'Angleterre, depuis ce temps, en signant la paix avec le Danemark, a fait de l'abolition de la traite des nègres un des articles du traité : la même condition a été demandée au Portugal, qui, jusqu'à présent, n'a encore admis que des restrictions. Mais aujourd'hui que la confédération des souverains se trouve réunie pour affermir par la paix le repos qu'elle a conquis par les armes, il semble que rien ne serait plus digne de l'auguste congrès qui va s'ouvrir, que de consacrer le triomphe de l'Europe par un acte de bienfaisance. Les croisés, dans le Moyen-âge, ne partaient point pour la Terre-Sainte sans se lier eux-mêmes par quelques vœux à leur retour. Les souverains, maintenant réunis en France, promettaient le bonheur de l'Afrique à ce ciel propice dont ils ont obtenu la délivrance de l'Europe.

Beaucoup d'intérêts politiques vont être discutés, mais quelques heures données à un si grand

intérêt religieux ne seraient pas même inutiles aux affaires de ce monde. On dirait désormais : C'est à cette paix de Paris que la traite des nègres a été abolie par l'Europe entière ; elle était donc sainte, cette paix, puisqu'on l'a fait précéder d'une telle action de grâces au Dieu des armées.

On a proposé d'élever un monument pour consacrer la chute de l'opresseur qui pesait sur l'espèce humaine ; le voilà, ce monument qu'une parole suffit pour élever : la traite des nègres est abolie par les rois qui ont renversé la tyrannie de la conquête en Europe.

Les souffrances qu'on fait éprouver à ces malheureux nègres pour les transporter de chez eux dans les colonies, font presque de l'esclavage même qui leur est destiné un soulagement pour eux. On excite la guerre dans leur propre pays pour qu'ils se livrent les uns les autres ; être vendu comme esclave est la punition admise sur les côtes d'Afrique pour tous les genres de fautes. Les chefs noirs qui se permettent cet infâme trafic excitent les nègres au crime par l'ivresse, ou par tout autre moyen, afin d'avoir le droit de les faire exporter en Amérique. Souvent, sous le ridicule prétexte de la sorcellerie, ces infortunés sont pour jamais exilés des bords qui les ont vus naître, loin de cette patrie plus chère encore aux sauvages qu'aux hommes civilisés. *De longs cercueils*, pour me servir de l'expression d'un écrivain français, les transportent sur les mers ; ils sont entassés dans le vaisseau de façon qu'ils occuperaient plus de place s'ils étaient morts,

car leur corps serait du moins alors étendu sur la misérable planche qu'on leur accorde.

M. Pitt, dans son discours contre la traite des nègres, a dit en propres termes : « Je ne connais aucun mal qui ait jamais existé, et je ne puis en imaginer aucun qui soit pire que quatre-vingt mille personnes annuellement arrachées de leur terre natale par la combinaison des nations les plus civilisées de l'Europe. » On sait quels étaient les principes de M. Pitt, et la part qu'il a eue par ses opinions inébranlables au triomphe actuel des alliés. Son autorité ne doit-elle pas être comptée ; et celle des trois pouvoirs de l'Angleterre, la chambre des communes, la chambre des pairs et le roi, ne consacre-t-elle pas la vérité des faits et des principes maintenant soumis à l'attention des monarques ?

Enfin, l'on ne peut se le dissimuler, l'Europe doit beaucoup à l'Angleterre : elle a souvent résisté seule dans le cours de ces vingt-cinq années, et nulle part il n'a existé un combat qui ne fût secondé par ses soldats ou par ses secours. On ne sait de quelle manière récompenser une nation la plus riche et la plus heureuse de l'univers. Un guerrier reçoit de son souverain une marque d'honneur ; mais une nation qui s'est conduite tout entière comme un guerrier, que peut-on faire pour elle ? Il faut adopter le grand acte d'humanité qu'elle recommande à tous les gouvernements de l'Europe : il faut faire le bien pour lui-même, mais aussi pour la nation anglaise qui le sollicite, et à laquelle il est juste d'accorder cette noble marque de reconnaissance.

Le même avocat de l'humanité, M. Wilberforce, est en Angleterre à la tête de l'établissement des missionnaires qui doivent porter les lumières du christianisme dans l'Asie et dans l'Afrique. Mais comment se dire chrétien, si l'on était cruel ? Ne peut-on pas demander au roi de France, à ce pieux héritier de Saint-Louis et de Louis XVI, d'accéder à l'abolition de la traite des nègres, afin que cet acte d'humanité persuade le cœur de ceux à qui l'on va prêcher l'Évangile ? Ne peut-on pas demander aussi cette accession à l'Espagne, qui a réveillé l'esprit national sur le continent ? au Portugal, qui s'est battu comme un grand État ? à l'Autriche, qui n'a considéré que le salut de l'empire allemand ? à la Prusse, où la nation et le roi se sont montrés si simplement héroïques ? Demandons aussi ce grand bienfait à l'empereur de Russie, qui a mis lui-même des limites à son ambition, quand elle ne rencontrait plus aucun obstacle au dehors. Un souverain absolu a combattu pour fonder les principes sages de la liberté politique ; la couronne d'un tel monarque doit être composée de tous les genres de gloire : l'empereur de Russie régit, sur les confins de l'Asie, des peuples dont les degrés de civilisation sont divers ; il tolère toutes les religions ; il permet toutes les coutumes, et le sceptre est, dans ses mains, équitable comme la loi. L'Asie et l'Europe bénissent le nom d'Alexandre. Que ce nom retentisse encore sur les bords sauvages de l'Afrique ! Il n'est aucun pays sur la terre qui ne soit digne de la justice.



